



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية - وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة باتنة 1 - البعثة الجامعية - معهد الهندسة المعمارية والعمارة



*People's Democratic Republic of Algeria
Ministry of Higher Education and Scientific
Research - University of Batna 1
Institute of Architecture and Urbanism*

N° d'ordre :

Série :

THESE

Présentée en vue de l'obtention du
Diplôme de Doctorat en sciences
En Architecture Option : Urbanisme

HABITAT ET SOCIETE

REGLEMENTATION URBAINE FACE AUX DEFIS DE LA PRATIQUE SOCIALE

« Cas de l'habitat à Ouargla »

Présentée et soutenue publiquement par :
SAAD SAOUD Wahid

Devant le Jury :

Nom et prénom	Grade	Université	Qualité
Mederegnarou Boubir Hana	Maitre de Conférence A	Batna1	Présidente
DIB Belkacem	Professeur	Batna1	Rapporteur
Boudjelal Lezhar	Maitre de Conférence A	Batna1	Examineur
Chaabi Mouloud	Maitre de Conférence A	Sétif 1	Examineur
Ahriz Atif	Maitre de Conférence A	Tebessa	Examineur
Madhoui Meriem	Maitre de Conférence A	Biskra	Examinatrice

Année universitaire : 2024/2025

شكرو عرفان

الحمد لله مُعين الباحثين في عُسر البحث ويُسرّه،
أما بعد،
أعبر عن امتناني:

للأستاذ المشرف،
الذي أدار دفة الفكر ببراعة،
فكانت نصائحه رافعة الإرادة،
وتوجيهاته خريطةً اجتزت بها متاهات العلم.

لعائلي،
التي حوّلت صمتَ الغياب إلى حافزٍ للعطاء،
وكانت سندي حين استعصت الأسئلة،
فأهديتها أول ثمرة من شجرة الجهد.

لرفاق الرحلة من زملاء وأصدقاء،
الذين ناقشوا فكرةً حتى اكتمالها،
وأضاءوا عتمة التشكيك بضوء التشجيع.

ولكلّ من أسهم في هذا العمل ولو بنفسي،
شكرًا..

فما العلم إلا إرثٌ تتناقله الأيدي.

﴿وَإِنْ تَعَدُّوا نِعْمَةَ اللَّهِ لَا تُحْصُوهَا﴾

إهداء

إلى والديّ،

اللذان أضاءا دربي بالعلم والصبر،
فكانت تضحياتهما جسراً إلى سماء النجاح.

إلى مُشرفي الأستاذ الذيب بلقاسم،
الذي كان خير دليلٍ في متاهات البحث،
فعلّمني أن التحديات تُثمر حكمة.

إلى عائلتي الصغيرة،

التي كانت ملاذي من صخب الأسئلة،
ووقوداً لإصرارٍ لم ينطفئ.

إلى وطني وإلى كل من آمن بي،

إلى أصدقائي ورفقاء دربي،
أهدي هذه الرحلة،
خطوةً في سفر العلم الذي لا ينتهي.

Résumé :

Cette thèse analyse les transformations de l'environnement bâti urbain à Ouargla depuis l'indépendance de l'Algérie, en combinant les approches de l'architecture et de l'urbanisme, de la réglementation urbaine et de la sociologie urbaine. Basée sur une série de monographies de résidences, cette méthode analytique étudie à la fois la technique architecturale et la technique d'entretien. L'analyse porte sur l'évolution de l'habitat en relation avec celle de l'occupant.

L'examen minutieux des traces et des indices révèle les diverses étapes de l'occupation du territoire habité. L'évolution des zones urbaines est marquée par une croissance spatiale résultant de l'interaction complexe et synergique entre l'évolution démographique et l'accroissement de la consommation d'espace par individu. Certains analystes affirment que les agglomérations urbaines en Algérie demeurent confrontées à une expansion urbaine rapide, marquée par une absence de planification, se traduisant par des évolutions typologiques et morphologiques au sein du tissu urbain, ainsi que par la prolifération de différentes formes d'habitat (spontané ou planifié...).

La transformation de la signification des différents éléments offre des indications précieuses sur la conceptualisation des espaces et la portée du domaine domestique. Lorsqu'ils se produisent simultanément avec l'émergence de nouveaux territoires et l'avènement de nouveaux intervenants. Les échanges constatés lors des phases de sédentarisation mettent en lumière l'influence des réglementations et des stratégies de contournement diverses. Un tel règlement d'urbanisme est fréquemment dissocié de la réalité urbaine. L'analyse des mécanismes de formation et d'évolution des habitats offre un moyen d'appréhender la configuration sociale.

Actuellement, les recherches dans le domaine de l'urbanisme ont pour objectif de concevoir des stratégies visant à lutter contre l'urbanisation anarchique, à renforcer l'efficacité des instruments d'urbanisme, à les légitimer et à satisfaire les exigences de la population citadine.

Mots-clés : Habitat, Ouargla, société locale, Pratique sociétale, législations urbaines, Zone résidentielle

Table des matières

CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction :	1
1 Problématique :	2
2 Questions de la recherche :	5
3 Les hypothèses :	6
4 Méthodologie De La Recherche :	7
4.1 Approche théorique :	7
4.2 Approche analytique et descriptive :	7
4.3 Approche synthétique :	7
5 Les objectifs de l'étude sont les suivants :	8
6 Choix de la méthodologie :	8
6.1 Sur le plan scientifique :	8
6.2 Sur Le plan spatial :	9
6.3 Sur le plan social :	13
7 Collecte des données :	13
7.1 Collecte des données spatiales :	13
7.1.1 Le Système d'Information Géographique (SIG) :	13
7.1.2 La télédétection :	13
7.1.3 La photogrammétrie :	13
7.1.4 Les instruments d'urbanisme :	14
7.2 Les données cartographiques exploitées dans cette étude :	14
7.2.1 Les données raster :	14
7.2.2 Les données Vecteur :	14
7.3 Utilisation des données :	15
7.4 Logiciels employés en vue de la réalisation de cartes :	15

7.5	Méthodologie de collecte des données sociales :	15
7.5.1	La formulation du questionnaire :	17
7.5.2	Présentation des échantillons :	18
7.5.3	Le cadre géographique :	18
7.5.4	Le cadre humain :	20
7.5.5	Le cadre temporelle :	20

CHAPITRE 02 : UN PRODUIT LEGISLATIF

	Introduction :	23
1	Concepts procéduraux	23
1.1	Droit :	23
1.2	Droit de l'urbanisme :	24
1.3	Législation :	25
1.4	Législation urbaine :	25
2	La planification urbaine et l'aménagement du territoire :	25
3	Cadre juridique de la réglementation urbaine en Algérie :	26
4	Hierarchie d'échelle de la planification :	26
5	Les instruments d'aménagement :	27
5.1	Schéma National d'Aménagement Du Territoire (SNAT) :	27
5.2	Schéma Régionale d'Aménagement Du Territoire (SRAT) :	28
5.3	Le Plan d'Aménagement du Territoire de la Wilaya (PAW) :	29
6	Instruments d'urbanisme :	29
6.1	Plan Directeur De L'aménagement Et d'Urbanisme (PDAU) :	30
6.1.1	Les secteurs urbains :	31
6.1.1.1	Secteurs urbanisés (SU). Art 20.	31
6.1.1.2	Secteurs à urbaniser (SAU). Art 21 :	31
6.1.1.3	Secteurs d'urbanisation future (SUF). Art. 22 :	31
6.1.1.4	Secteurs non urbanisables (SNU). Art 23 :	32

6.2	Plan d'Occupation Des Sols (POS) :	32
6.2.1	CES : coefficient d'emprise au sol :	33
6.2.2	COS : coefficient d'occupation du sol :	33
7	Histoire de la législation urbaine et situation de l'habitat en Algérie :	35
7.1	La période précoloniale :	35
7.1.1	L'aménagement du territoire durant la période précoloniale :	36
7.2	La période coloniale : (1830-1962) :	37
7.3	La période poste coloniale :	37
7.3.1	Entre 1962-1974 :	37
7.3.2	Entre 1975-1989 :	39
7.3.3	Entre 1990-1998 :	41
7.3.4	Entre 1998-2023 :	42
8	Situation et typologie de l'habitat en Algérie :	44
8.1	Situation vis-à-vis la Règlementation :	44
8.1.1	Habitat règlementé :	44
8.1.2	Habitat non-règlementé :	44
8.2	Différentes modalités d'acquisition d'un logement :	45
8.2.1	Suivant le type de financement :	45
8.2.1.1	Logements auto construits :	45
8.2.1.2	Logements public locatif (sociaux) :	45
8.2.1.3	Le logement promotionnel en Location-vente :	46
8.2.1.4	Le logement promotionnel aidé L.P.A :	46
8.2.1.5	Le logement promotionnel public (LPP) :	47
	Conclusion :	48

CHAPITRE 03 : LA PRATIQUE SOCIALE

	Introduction :	51
1	Définition de la pratique sociale :	52
2	Niveaux d'analyse des pratiques sociales :	53

2.1	Micro :	53
2.2	Méso :	54
2.3	Macro :	54
3	Théories et approches de la pratique sociale	55
3.1	Théories de la pratique sociale	55
3.2	Approches de la pratique sociale	55
3.2.1	L'approche pratique et structuraliste : Pierre Bourdieu (1930-2002) :	56
3.2.1.1	Habitus :	56
3.2.1.2	Le concept d'habitus :	56
3.2.1.3	L'habitus et la socialisation :	57
3.3	Champ :	58
3.4	Capital :	59
3.4.1	Capital économique :	59
3.4.2	Capital culturel :	59
3.4.3	Capital social :	60
3.4.4	Capital symbolique :	60
3.5	L'approche structurale-pragmatique :	60
3.6	L'approche pratique et la sociologie des pratiques :	61
3.7	Approche pragmatique et culturaliste : Reckwitz et Schatzki :	62
3.7.1	Approche pratique sociale et culturelle :	62
3.7.2	Approche ontologique et pragmatique des pratiques sociales :	63
4	Caractéristiques et dimensions de la pratique sociale :	64
4.1	Les caractéristiques de la pratique sociale	64
4.1.1	La routinisation :	64
4.1.2	Caractère régulier :	64
4.1.2.1	Normes implicites :	64
4.1.2.2	Transmission culturelle :	64
4.1.3	L'intentionnalité limitée :	65

4.2	Dimensions des pratiques sociales :	65
5	Enjeux pour l'urbanisme et l'habitat :	66
6	Limites de l'approche de la pratique sociale pour l'urbanisme :	67
7	Pratiques sociales et réglementation urbaine :	67
8	Perspectives de recherche futures :	67
	Conclusion :	67

CHAPITRE 04 : PRESENTATION DU CAS D'ETUDE

	Introduction :	72
1	Croissance urbaine :	73
1.1	Situation, limites du territoire :	73
1.2	Contexte et territoire :	73
1.2.1	Le climat : Un climat aride (Sec et Chaud)	74
1.2.2	OUARGLA : Progrès au sein d'un écosystème vulnérable	75
1.2.3	La dynamique entre l'équilibre naturel et le processus d'urbanisation	76
1.2.4	La remontée de l'eau engendre :	77
1.2.5	Ouargla : capitale d'une région stratégique en raison de son potentiel énergétique :	77
1.3.	Le principal potentiel énergétique du pays :	77
1.2.6	Un potentiel hydrique important :	78
2	Étude de l'évolution urbaine d'une ville : une expansion spatiale continue.	78
3	Fondement du ksar de Ouargla :	80
3.1	L'émergence du KSAR : un lieu de peuplement ancestral :	80
3.1.1	L'Ibadisme et la montée en puissance des Ouled Riah.	82
3.1.2	Les ravages subis par Ouargla et sa renaissance ultérieure.	83
4	La période de décadence : du XVIIe au XIXe siècle.	84
4.1	La perception de l'espace dans la ville coloniale : une approche renouvelée.	85
4.2	Principe de l'urbanisme moderne mis en œuvre dans l'opération Carbillet de 1927 à 1930.	85
4.3	1.4. Pendant la période allant de 1940 à 1960,	86

5	La ville post indépendance : urbanisation rapide et croissance mal maîtrisée	88
	Une forte croissance urbaine Commune	88
5.1	Ouargla (1962-1974) : Les conséquences d'une avancée administrative :	89
5.2	Ouargla entre 1974 et 1989 : entre les décisions politiques et les dynamiques spatiales et sociales.	90
5.3	Ouargla 1990-1998 : entre volonté politique et réalité spatiale et sociale :	91
5.4	Ouargla 1999-2023 : une nouvelle stratégie politique en matière de logements :	92
6	Croissance démographique :	95
6.1	La société traditionnelle et son évolution :	95
6.1.1	Les groupes ethniques	95
6.1.2	Les genres de vie	97
6.2	L'évolution sociale actuelle :	98
6.3	E. Immigration	99
7	Etude démo-économique :	101
7.1	La croissance démographique est caractérisée par une évolution constante.	101
-	La variation démographique.	102
7.1.1	Origines et migrations de la population du ksar :	102
7.1.2	L'emploi et l'activité économique :	102
	Conclusion :	103

CHAPITRE 05 : INTERPRETATION DES DONNEES

	Introduction :	106
1	Présentation du cas d'étude :	106
1.1	Présentation spatiale et juridique :	106
1.2	Présentation de l'échantillon :	108
1.2.1	Présentation de l'échantillon pour l'entretien :	108
1.2.2	Présentation de l'échantillon pour le questionnaire :	108
1.2.2.1	Taille de l'échantillon :	109

1.2.2.2	Caractéristiques de répartition de l'échantillon :	_____	110
2	Evaluation de la situation a l'échelle <i>MACRO</i> :	_____	111
3	Evaluation à l'échelle <i>MESO</i> :	_____	113
3.1	Les pratiques sociétales :	_____	113
3.2	La gestion des ressources naturelles :	_____	113
3.3	Adaptation au changement climatique :	_____	113
3.4	Espace public :	_____	113
3.4.1	Voies étroites et sentiers :	_____	114
3.5	Impact des pratiques sociales :	_____	114
3.5.1	L'importance de la sphère intime :	_____	114
3.5.2	La structure sociale :	_____	114
3.5.3	Les cérémonies collectives :	_____	114
3.6	Évolution de l'Organisation Spatiale :	_____	114
3.6.1	Urbanisation et modernisation :	_____	114
3.6.2	L'intégration de nouvelles technologies :	_____	114
4	Evaluation à l'échelle <i>MICRO</i> :	_____	118
4.1	Situation socio-économique des familles :	_____	118
4.2	Occupation du RDC des maisons :	_____	120
4.3	Le logement en tant que capital social et culturel	_____	121
4.4	Le logement dans un contexte législatif	_____	125
5	Les dépassements vis-à-vis de la législation urbaine :	_____	130
5.1	- La construction réalisée sans permis de construire et sans respect des normes de construction et d'hygiène requises.	_____	130
5.2	- Dégradation des terres agricoles (déforestation).	_____	131
5.3	Non-respect des réglementations en matière de construction et d'urbanisme :	__	133
5.4	L'utilisation des biens immobiliers de manière illégale et irresponsable.	_____	134

5.5	La dégradation de l'espace patrimoine :	_____	135
	Conclusion :	_____	137

CHAPITRE 06 : CONFIGURATION ET APPROPRIATION DE L'ESPACE ARCHITECTURALE

	Introduction :	_____	140
1	Configuration et appropriation de l'espace architecturale :	_____	140
1.1	Configuration des habitations :	_____	140
1.1.1	Une organisation spatiale hiérarchisée :	_____	140
1.1.2	Orientation :	_____	140
1.1.3	Le concept de partage :	_____	141
1.1.4	Le rôle des jardins et des cours :	_____	141
1.2	Conservation de l'espace des invités :	_____	141
1.2.1	Les implications culturelles et sociales;	_____	142
1.2.2	Les normes sociétales;	_____	142
	L'ajustement aux modes de vie	_____	142
1.2.3	Les modes de vie contemporains	_____	143
1.3	Entre la conservation de l'espace wast-dar et sa disparition.	_____	143
1.4	- Matériaux utiliser:	_____	143
1.4.1	Matériaux traditionnels :	_____	144
1.4.1.1	Matériaux locaux :	_____	144
	La technique de construction en terre crue (adobe, pisé)	_____	144
	Le plâtre (gypse) et la chaux :	_____	144
1.4.1.2	Matériaux contemporains :	_____	144
1.4.1.3	Matériaux apportés pendant la période coloniale	_____	144
	Le béton armé :	_____	144
	Les briques fabriquées en industrie :	_____	144
1.4.1.4	Matériaux contemporains utilisés après l'indépendance :	_____	145
	Le béton préfabriqué	_____	145
	Le verre	_____	145
	Le plastique et le PVC	_____	145
	La faïence et les dalles de sol	_____	145

2	Le changement des pratiques sociales dans l'espace résidentiel et son reflet sur la -composition de l'espace architecturale.	145
3	Développement des pratiques sociales et des espaces de résidence :	145
3.1	La transition de la famille élargie à la famille nucléaire :	145
3.2	Évolution des rôles de genre :	146
3.3	L'urbanisation et la modernisation :	146
3.4	Individualisation croissante :	146
3.5	Impact des nouvelles technologies :	146
3.6	Reflet des évolutions dans la configuration architecturale :	146
4	Augmentation des espaces fonctionnels	147
	Espaces polyvalents	147
	L'accent est mis sur le confort moderne	147
	Intégration du milieu urbain en croissance verticale :	148
5	Partage d'espaces :	149
	Conclusion :	152

CONCLUSION GENERALE

	Résultats et discussions des perspectives :	160
	Limites de la recherche :	163

Liste Des figures :

Figure 1: marge d'erreur pour l'échantillon	20
Figure 2 : hiérarchie des instruments de la planification en Algérie.	34
Figure 3 : Typologie de l'habitat en Algérie.	45
Figure 4: Situation géographique de Ouargla.	73
Figure 5: Température annuelle ville de Ouargla 2024	74
Figure 6: Précipitation ville de Ouargla 2024	75
Figure 7: Carte hydrologique ville de Ouargla	76
Figure 8: Ouargla au centre des pistes sahariennes	77
Figure 9: Le chef-lieu d'un territoire stratégique par son potentiel énergétique	78
Figure 10: Présente la carte du Ksar de Ouargla datant du XI ^e me siècle	81
Figure 11: Présente la carte du Ksar de Ouargla datant du XIIIe siècle.	81
Figure 12: Présente la carte du Ksar de Ouargla datant du XVII ^{ème} –XIX ^{ème} siècles	82
Figure 13: Ouargla au 17 ^{ème} siècle	83
Figure 14: Ouargla au 17 ^{ème} siècle	84
Figure 15: Ouargla au 19 ^{ème} siècle	85
Figure 16: Ouargla entre 1928-1937	86
Figure 17: plan de ville coloniale Cité SELICE	87
Figure 18: Conservation de l'espace jardin.	146
Figure 19: Conservation de l'espace centrale (Wast-dar).	147
Figure 20: Exemple d'un espace polyvalent (Le Hall).	147
Figure 21: Accent est mis sur le confort moderne -Villas Belkacem-	148
Figure 22: Exemple de la croissance verticale.	148
Figure 23: Utilisation maximale de l'espace pour utilisation commerciale.	149
Figure 24: Exemple des espaces destinés pour les invités	149

Liste Des tableaux :

Tableau 1 : Critères de choix des POS à étudier.	10
Tableau 2 : les indices de croissance urbaine	89
Tableau 3 : Secteurs de la zone résidentielle	90
Tableau 4 : Taux d'accroissement démographiques sur la période de 1966 à 2023.	101
Tableau 5 : Evolution de la population.	102
Tableau 6 : Indice d'emploi.	103
Tableau 7 : Représentativité de l'échantillon par POS	109

Liste Des cartes :

Carte 1: Parties exclues de l'étude de Ouargla.	11
Carte 2: Carte des POS choisis à Ouargla.	12
Carte 3: Carte des POS choisis pour l'étude	19
Carte 4 : Carte de synthèse de l'évolution de l'habitat à Ouargla	94
Carte 5: Carte des POS.	107
Carte 6: Représentativité du questionnaire par POS	109
Carte 7: Carte d'occupation des sols (densité) de Ouargla les instruments d'urbanisme	115
Carte 8: Carte d'emprise au sol de Ouargla.	116
Carte 9: Typologie d'habitat à Ouargla de Ouargla.	117

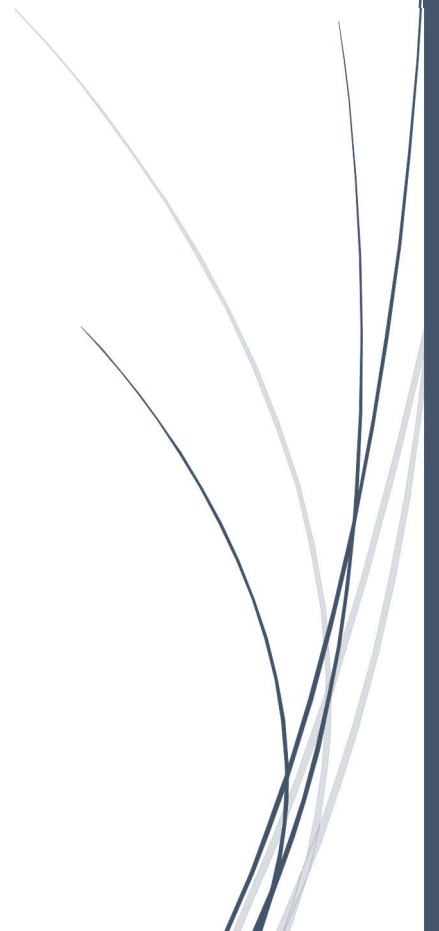
Liste Des Photos :

Photo 1: Ville européenne à Ouargla	87
Photo 2: Ville européenne à Ouargla	88
Photo 3: Cité SELICE (ex, CILOF en 1959)	88
Photo 4: Sokra Avant 1966	98
Photo 5 : : Boughoufala avant 1966	98
Photo 6: Expansion horizontale au détriment du trottoir.	130
Photo 7: Absence d'aménagement et pollution	130
Photo 8: transformation du paysage agricole	132
Photo 9: Conversion des zones agricoles en terrains bâtissables	132
Photo 10: L'étalement urbain sur les terres forestières (palmeraie)	132
Photo 12: Non-respect de la largeur du passage	133
Photo 11: Habitat inachevé.	133
Photo 13: Non-respect des réglementations en matière de Hauteur des constructions	134
Photo 14: Risque d'effondrement sur la voie publique	135
Photo 15: Dépassement au détriment de l'alignement des construction et extension horizontale illicite	135
Photo 16: Construction sans permis de construire.	136
Photo 17: Un patrimoine en ruine (Maison ksourienne)	136
Photo 18: Risque d'effondrement du cadre bâti patrimonial.	137

Liste Des Graphs :

Graph 1: Evolution de la population de Ouargla de 1966 à 2023 _____	100
Graph 2 : Répartition de l'échantillon par tranche d'âge. _____	110
Graph 3: Répartition de l'échantillon par genre. _____	110
Graph 4 : Répartition de l'échantillon selon la situation sociale. _____	111
Graph 5: Répartition de l'échantillon selon nombre de familles qui partagent la maison. _	119
Graph 6: Nombre de personnes participant au budget de la maison. _____	119
Graph 7: Occupation du RDC des maisons _____	120
Graph 8: Niveau éducatif du chef de la famille. _____	121
Graph 9: Déroulement des relations avec les voisins Interaction sociale. _____	122
Graph 10: Fréquentation des rencontres avec les voisins. _____	122
Graph 11: Comment se passe la maison de l'interroger. _____	123
Graph 12: Statut de la maison de l'interroger. _____	123
Graph 13: Raison du choix de la maison. _____	124
Graph 14: Etat des façades des maisons. _____	126
Graph 15: Demande du permis de construire _____	126
Graph 16: Délais de réalisation des logements par rapport aux permis de construire. ____	127
Graph 17: Renouvellement du permis de construire après l'expiration des délais précisés avant la fin des travaux. _____	127
Graph 18: Les personnes ayant partagé leur opinion sur la conception de la maison. ____	128
Graph 19: Modification dans la propriété que vous habitez. _____	129
Graph 20: Future modification sur la résidence que vous habitez. _____	129
Graph 21: Lieu d'organisation des évènements et des cérémonies (mariage, décès).	150
Graph 22: comment la famille prene les repas quotidiens.....	150
Graph 23 : Nombre de niveaux de la maison de l'interroger.	151
Graph 24: Nombre de pièces par logement	151
Graph 25: configuration de l'accès de la maison.	152

CHAPITRE INTRODUCTIF



CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction :

Le logement a un impact important sur le bien-être de l'individu. C'est pour cette raison qu'il est important de mettre en avant la fonction d'abri et de sécurité qu'il remplit. À travers les époques, l'habitat a toujours été le reflet des modes de vie et des cultures spécifiques : « *Très tôt dans l'époque historique, la maison est devenue plus que l'abri de l'homme primitif et, presque depuis le début, la « fonction » a été beaucoup plus qu'un concept matériel ou utilitaire* ». (Rapoport, 1972)

Les résidents ont adapté leurs espaces de vie afin de les conformer à leurs modes de vie privilégiés. L'habitat a déjà été l'objet de nombreuses études mettant en lumière les lacunes sociales qui lui sont associées.

Actuellement, une prise de conscience mondiale s'est manifestée incitant chaque société à s'efforcer, à travers ses réalisations, à refléter de manière optimale l'image de l'autre dans son environnement construit. Ainsi, si l'homme est le créateur de la ville, il est également vrai que la ville influence l'être humain.

Les concepteurs et les décideurs ont essayé de répondre à ces préoccupations en mettant l'accent sur les aspects quantitatifs, tout en ignorant les spécificités de chaque région, son contexte et les comportements des communautés locales. « *...la construction d'une maison est un phénomène culturel, sa forme et son aménagement sont fortement influencés par le milieu culturel auquel il appartient* » (Rapoport, 1972) Le Sahara de l'Algérie se particularise par une sensibilité qui se manifeste non seulement à travers son climat et son relief, mais aussi par la configuration de son architecture et de son urbanisme, lesquels évoluent en fonction des matériaux utilisés et des modes de vie et des pratiques quotidiennes de ses habitants. Ce mode de vie se caractérise par une forte cohésion sociale et culturelle, des relations de voisinage étroites, une intimité partagée et d'autres pratiques conformes à leurs traditions. Le comportement des habitants vis-à-vis du modèle d'habitat peut être perçu comme un cadre structurant un mode de vie particulier à la région, que ce soit à travers l'étude de l'attrait de la maison en tant que lieu de participation ou l'analyse de la relation entre les besoins des habitants, les modifications apportées et l'intensité des interactions entre l'espace habité et ses occupants. « *Ces interactions se manifestent à travers un réseau de relations dialectiques entre l'entité spatiale (le logement dans son contexte environnemental) et l'entité sociale (la famille au sein de ses réseaux sociaux)* » (Lakjaa, 1997), dans un intervalle où les résidents s'approprient d'abord leurs logements avant d'entamer des modifications en fonction de leurs besoins spécifiques.

Comme dans de nombreux pays à travers le monde, l'Algérie connaît un déséquilibre entre l'effort investi et la demande afin de mieux gérer le développement des villes en

CHAPITRE INTRODUCTIF

expansion. Elle a élaboré une série de règlements et d'instruments d'urbanisme pour guider de manière plus efficace l'évolution urbaine qui progresse rapidement et de manière continue. La croissance rapide de la production de logements et de la consommation d'espace urbain a entraîné un décalage entre la réglementation urbaine et la réalité urbaine.

1 Problématique :

Au croisement de l'analyse architecturale, de la réglementation urbaine et de la sociologie urbaine, cette thèse examine les transformations apportées par les habitants à leurs espaces au cours de la seconde moitié du XXe siècle à Ouargla. Cette étude adopte une approche analytique qui examine à la fois la technique architecturale et la technique d'entretien. L'analyse a été effectuée dans le cadre d'une démarche axée sur la production et l'évolution de l'habitat en tant qu'entité spatiale et son interaction avec celle de l'habitant. L'analyse détaillée des traces et des indices met en lumière les différentes étapes de l'occupation de l'espace habité.

La croissance urbaine se manifeste sous forme d'une expansion spatiale résultant de l'interaction combinée et multiplicative de la croissance démographique et de l'accroissement de la consommation d'espace par individu. D'ailleurs, certains s'affirment que les villes algériennes ne cessent de connaître une croissance urbaine accélérée qui s'est effectuée dans une anarchie relative traduite par les transformations typologiques et morphologiques du cadre formel et par la prolifération de différents modes d'habitat.

L'évolution des significations des différents aspects renseigne sur la définition des espaces et sur l'emprise de l'espace. Les négociations observées lors des processus de sédentarisation mettent en évidence l'impact des procédures réglementaires ainsi que les stratégies de contournement variées. Un tel règlement d'urbanisme qui se trouve souvent en écart par rapport à la réalité urbaine. L'étude de ces dynamiques de création et de transformation de l'habitat offre une analyse approfondie du corps social.

Actuellement, des recherches en matière d'urbanisme s'élancent donc dans le souci de trouver des mécanismes qui luttent contre l'urbanisation anarchique et rendent les instruments d'urbanisme plus fiables, respectables et qui prennent en charge les besoins de la population d'une agglomération.

Les recherches portant sur la législation urbaine relative à la régulation et à l'expansion du secteur du logement sont monnaie courante. Il est noté que depuis l'antiquité, des réglementations ont été mises en place pour l'aménagement urbain et sa gestion, d'abord par les Babyloniens, puis par les Romains. Un grand nombre de lois ont été édictées dans le but de réguler l'aménagement architectural afin de préserver la cohérence du tissu urbain des villes. (2004, وزير ي, (Ibrahim, 1996, pages 1-9) Au fil de l'histoire, la législation a évolué en parallèle

CHAPITRE INTRODUCTIF

avec le développement de civilisations et de nations qui ont érigé de nouvelles agglomérations. Les musulmans, par exemple, ont élaboré des réglementations pour administrer les villes qu'ils ont édifiées ou étendues, en intégrant des principes en accord avec les préceptes de l'islam. Ces principes incluent l'organisation dans la construction, l'alignement des bâtiments, le respect des droits et des devoirs, la réglementation des hauteurs, ainsi que la distinction entre les zones résidentielles et commerciales, avec une planification adéquate des rues et des quartiers (عزب 1997).

Les lois ont évolué en parallèle avec la planification et le développement urbains pour répondre aux besoins croissants et aux changements induits par chaque régime législatif, cherchant à préserver un modèle d'urbanisme en phase avec les évolutions de la société. Cependant, cette pratique n'est plus conforme à la législation en vigueur et au style architectural prédominant à certaines étapes. En dépit des nombreuses lois régissant la croissance et la gestion urbaine, la ville a été confrontée à des distorsions et des déséquilibres qui ont contourné ces réglementations incitant à envisager de nouvelles mesures pour limiter ces phénomènes dans le contexte urbain global, en mettant l'accent sur le logement en tant que fondement de l'urbanisation.

Malgré l'empreinte laissée par diverses civilisations telles que la civilisation romaine et la civilisation islamique, l'Algérie a hérité d'un riche patrimoine historique qui a perduré au fil du temps, témoignant de son urbanisation. Cependant, la domination française a également laissé sa marque en imposant son modèle d'urbanisme, ce qui a donné aux villes algériennes actuelles un caractère unique mêlant différents types de structures urbaines et cultures. Cette influence a contribué à fragmenter les sociétés locales, en particulier en affaiblissant les tribus et en excluant les élites traditionnelles, comme le souligne Cote dans son ouvrage "Algérie : Espace et Société" (2015).

Après avoir obtenu l'indépendance, les villes en Algérie continuent de présenter des distorsions urbaines et un manque de cohérence entre leurs composantes, ce qui les place dans une situation de fragmentation et de déséquilibre urbain et fonctionnel. Cet état de fait a été exacerbé par la croissance urbaine rapide observée dans la plupart des agglomérations en Algérie, marquée par des phénomènes tels que l'étalement urbain, l'urbanisation sauvage en périphérie, ainsi que la prolifération de chantiers inachevés, contribuant ainsi à une représentation stéréotypée de plusieurs villes algériennes. En outre, la migration des résidents vers ces agglomérations a entraîné une augmentation de leur population de 30% à 70% entre 1996 et 2020. Ceci a engendré un hybride de politiques publiques et d'urbanisation, voire d'urbanisation spontanée (BELGUIDOUM, 2021)

CHAPITRE INTRODUCTIF

Dans les agglomérations situées en zone désertique, la situation ne semble guère se distinguer de celle observée dans les autres villes algériennes. La ville de Ouargla illustre parfaitement un cas de développement urbain rapide, ayant subi de profonds changements dans sa structure urbaine à travers différentes périodes historiques. Ces transformations ont débuté avec la construction de son ancien palais, suivi par l'établissement de la ville européenne par la colonisation française. Par la suite, les initiatives de sédentarisation des nomades se sont poursuivies même après l'indépendance, accompagnées par des flux migratoires en provenance des zones rurales, des villes avoisinantes et d'autres régions du nord, motivés par la quête d'opportunités d'emploi et de stabilité. Cette ville a également été confrontée à l'urbanisation croissante qui s'est accélérée entraînant des modifications importantes dans de nombreux aspects de la ville.

Cela a été rendu possible grâce aux politiques étatiques qui ont concentré leurs efforts sur cette ville désertique, située à proximité des gisements de pétrole, afin de la transformer en une destination d'accueil pour les migrants internes, tout en continuant les efforts de sédentarisation des nomades des tribus telles que Saïd Otba, Beni Thour, Chaanba et Makhadma. Les mutations urbaines ont profondément influencé la configuration sociale des citadins, engendrant une évolution des pratiques sociétales vis-à-vis de l'environnement construit. Ces changements ont mis en lumière des disparités dans les interactions entre les diverses strates de la population, révélant des coutumes potentiellement similaires dans leur globalité, mais divergeant significativement dans les détails, notamment en ce qui concerne la gestion de l'espace, de la propriété et des droits de souveraineté qui y sont associés.

Dans l'étude de cas portant sur la ville de Ouargla, il est notable que la communauté locale gère son territoire de manière autonome, en se basant sur les traditions ou la coutume prédominante (عمارة & ديدان, 2014), en tenant compte de son mode de vie, des besoins de ses résidents et de leurs capacités. Cette approche a entraîné un désalignement entre les normes urbaines et la réglementation en vigueur, en raison d'un manque de conscience et de vision concernant l'état présent et futur du quartier. Cela s'éloigne des considérations esthétiques architecturales et urbaines, ainsi que de la protection contre l'exploitation irrationnelle de l'espace résidentiel et public. Par conséquent, la problématique peut être exprimée de la manière suivante :

Les lois et règlements urbains jouent un rôle essentiel dans la production et la gestion du logement, en fixant des standards et des directives pour structurer l'environnement architectural et urbain, ainsi qu'en favorisant l'amélioration de la ville et de ses différents quartiers. Néanmoins, l'analyse du panorama global du secteur immobilier dans certaines villes désertiques, comme Ouargla, met en lumière une importante disparité entre la réglementation

CHAPITRE INTRODUCTIF

visant à encadrer l'aménagement de l'espace pour garantir les droits individuels et collectifs et les valeurs architecturales et urbanistiques façonnées par la communauté locale et perpétuées socialement au fil du temps au sein des structures urbaines anciennes de la cité située dans le désert algérien.

2 Questions de la recherche :

Cette thèse examine les évolutions de l'espace urbain à Ouargla depuis l'indépendance en croisant les perspectives de l'analyse architecturale, de la réglementation urbaine et de la sociologie urbaine.

L'analyse s'effectue en se concentrant sur l'évolution de l'habitat et sa relation avec l'occupant. L'analyse détaillée des traces et des indices permet de mettre en lumière les différentes phases de l'occupation du territoire habité. L'évolution urbaine se manifeste sous forme d'une expansion spatiale qui découle de l'interaction combinée et synergique de l'accroissement démographique et de l'augmentation de la consommation d'espace par habitant.

Certains observateurs soutiennent que les villes algériennes continuent de subir une croissance urbaine rapide qui se sont déroulées de manière relativement anarchique, se traduisant par des évolutions typologiques et morphologiques du cadre bâti et par la multiplication de divers modes d'habitat. L'évolution du sens des différents aspects fournit des informations sur la définition des espaces et sur l'influence de la maison.

Les discussions observées pendant les processus de sédentarisation révèlent l'impact des réglementations et des stratégies de contournement variées. Un tel règlement d'urbanisme est souvent déconnecté de la réalité urbaine. L'étude des processus de création et de transformation de l'habitat permet d'analyser la structure sociale.

Actuellement, les recherches en urbanisme visent à développer des mécanismes pour contrer l'urbanisation anarchique, améliorer la fiabilité et le respect des instruments d'urbanisme, tout en répondant aux besoins de la population urbaine.

À partir de la problématique énoncée précédemment, des données observées et du sujet à traiter, les questions suivantes se posent :

Les questions :

Quelles sont les réglementations urbaines et les pratiques sociales qui ont conduit à l'état actuel de l'habitat à Ouargla ?

Les réglementations urbaines en vigueur qui encadrent et orientent les municipalités en Algérie, notamment Ouargla, semblent ne pas suffire à contrôler l'expansion urbaine rapide, comme le met en évidence l'analyse du cas. Elles n'ont pas pu démontrer de manière concluante une interaction positive entre l'utilisateur et l'espace résidentiel que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur, dans l'échantillon de l'étude urbaine en ce qui concerne l'aspect esthétique global du

CHAPITRE INTRODUCTIF

logement. De plus, elles n'ont pas réussi à influencer l'interaction sociale **soulevant ainsi la question suivante : Est-ce que la législation urbaine en vigueur est en mesure de s'adapter à la croissance urbaine croissante de la société locale, ou cette dernière l'a dépassée et a institué à un espace habitat selon des principes en cohésion avec ses pratiques sociales et culturelles ?**

Pour répondre à cette problématique, différentes hypothèses se dégagent :

3 Les hypothèses :

Dans cette étude, nous avons formulé deux hypothèses que nous avons ensuite vérifiées sur le terrain. Cette étude qui a porté sur la ville de Ouargla, en observant ses habitants, les aspects techniques et urbanistiques, la conformité légale et les pratiques communautaires. Le logement actuel résulte d'une lacune du cadre juridique et de l'incapacité de la société à mettre en place un système de logement intégré préservant son esthétique.

L'état actuel du logement dans le quartier découle d'une pratique sociale basée sur des conditions sociales et un mode de vie qui peuvent être en contradiction avec la loi. Cette étude a initialement adopté une approche théorique et descriptive débutant par la définition des concepts procéduraux et des termes utilisés. De plus, elle a examiné le développement historique des réglementations urbaines tout en mettant en évidence la structure sociale de Ouargla, incluant sa genèse, son évolution, son mode de vie et son histoire. En ce qui concerne la seconde phase, elle adopte une approche analytique appliquée. Cette section de l'étude présente la ville de Ouargla, puis propose une analyse de cas sur la situation du quartier, le profil de la communauté résidente ainsi que les différentes typologies de logements présentes, qu'ils soient traditionnels ou modernes, individuels ou collectifs. Elle évalue également la mise en œuvre de la législation dans le domaine de la construction et son harmonisation avec les aspects architecturaux et urbains en se fondant sur l'analyse des données issues des entretiens et des questionnaires et sur l'interprétation des phénomènes étudiés par rapport à la théorie et aux concepts sous-jacents.

1- La réglementation d'urbanisme à un impact sur la production et sur la forme de l'habitat à Ouargla.

2- L'habitat à Ouargla est le reflet des pratiques sociales.

4 Méthodologie De La Recherche :

La méthodologie de recherche repose sur une séquence d'étapes successives visant à obtenir un résultat cohérent et présentable. Cette étude se concentre sur les relations dialectiques entre la production et la gestion de l'espace habité, notamment entre le cadre législatif algérien en matière d'habitat et d'urbanisme d'une part, et les pratiques sociales des habitants de cette région qui se trouve à la fois dans une zone saharienne sensible d'un point de vue spatial et démographique d'autre part... Il convient également de formuler les critères essentiels pour améliorer la qualité de vie des résidents. Par conséquent, la conception d'une maquette pour cette étude est centrée sur les points suivants :

4.1 Approche théorique :

Cette méthode est élaborée afin de faciliter la compréhension du sens, de l'ampleur et de la signification des divers concepts employés dans le contexte de notre étude.

Elle repose sur un pilier fondamental et structurant qui constitue le socle théorique et conceptuel basé sur une recherche approfondie des concepts. Ainsi, nous nous sommes appuyés sur une variété d'analyses et de travaux de recherche, y compris des thèses, des articles et des publications scientifiques, des actes de séminaires, etc., en tenant compte de la contribution de l'arsenal administratif constitué des services de l'APC, de la Wilaya, de la DUAC et de l'OPGI.

4.2 Approche analytique et descriptive :

Tout au long de cette phase, nous avons réalisé des travaux sur le terrain pour dresser un état des lieux détaillé, dans le but de comprendre la logique et les mécanismes régissant l'organisation et le fonctionnement de l'espace saharien.

Cette approche sera abordée en trois niveaux :

Le premier niveau sera exposé sous la forme d'un état des lieux, incluant les aspects physiques et sociaux. Pour appréhender le comportement de ces extensions récentes.

Le deuxième niveau de l'analyse portera sur l'origine de la récente expansion urbaine à Ouargla et les facteurs ayant conduit à sa transformation.

Ensuite, nous examinerons le développement et l'évolution de la nouvelle extension à travers des périodes clairement définies.

Le troisième niveau abordera la réaction de la société saharienne face aux évolutions observées dans la ville de Ouargla.

4.3 Approche synthétique :

La conclusion de cette étude visera à présenter un ensemble de perspectives directement liées aux résultats obtenus, en offrant ainsi des éléments de réflexion et des recommandations. Afin d'illustrer de manière plus approfondie les approches mentionnées précédemment, le processus de travail est structuré en suivant les étapes successives :

Pour appréhender la réglementation urbaine, il est essentiel de saisir les dispositions en vigueur dans la région examinée. Il est essentiel de se familiariser avec les lois et les règlements qui encadrent l'urbanisme, la construction et les normes de qualité de vie dans les zones résidentielles.

Il convient ensuite d'observer **les pratiques sociales des habitants** de la région en ce qui concerne le logement. Ceci nécessite une compréhension approfondie des modes d'utilisation et d'occupation de l'espace de vie par les individus, de l'organisation de leur quotidien et de leurs interactions avec l'environnement construit.

Après avoir acquis une connaissance approfondie de la réglementation en vigueur et des normes sociales, il est possible d'identifier les problèmes émergeant de leur interaction. Il s'agit notamment de repérer les manquements des résidents aux dispositions réglementaires et d'analyser les motifs de leur non-conformité. Il est également possible de repérer les exigences non comblées des habitants qui ne sont pas incluses dans la réglementation.

En dernier lieu, des solutions sont suggérées afin de remédier aux problèmes identifiés. Ceci pourrait nécessiter des ajustements au niveau de la législation urbaine afin de mieux satisfaire les exigences des habitants, ou la mise en place de stratégies visant à améliorer la compréhension et le respect de ladite législation par les résidents.

Afin d'analyser l'interaction entre l'habitat, la pratique sociale et la réglementation urbaine, il est essentiel de se familiariser avec la législation en place, d'observer les comportements des habitants, de repérer les problématiques émergentes et de formuler des recommandations en vue de leur résolution.

5 Les objectifs de l'étude sont les suivants :

Il est essentiel de mettre en évidence l'impact significatif du facteur socioculturel sur la planification de l'habitat et les conséquences de l'ignorance des particularités de chaque société.

Il est essentiel de comprendre les tensions subtiles qui peuvent surgir entre l'application stricte d'une réglementation et les pratiques sociales sur le terrain.

Parvenir à des solutions conceptuelles, architecturales ou urbanistiques pour la planification du logement, en veillant à appliquer les réglementations requises de manière appropriée en termes de lieu et de temps.

6 Choix de la méthodologie :

Cette étude a opté des méthodes de recherche en fonction des principes et des objectifs de la thèse. Ainsi, cette recherche est structurée en trois volets méthodologiques :

6.1 Sur le plan scientifique :

Examiner en détail la vaste étendue du cas d'étude (Agglomération de Ouargla), qui présente des défis pour une analyse approfondie avec des méthodes conventionnelles. Cette

CHAPITRE INTRODUCTIF

étude a choisi d'utiliser un Système d'Information Géographique (SIG) et des outils associés, d'une part D'autre part, pour aborder la question sous l'angle social, la théorie de la pratique se révèle être une question pertinente. Le point de fuite se trouve ainsi ancré dans un domaine qui relève habituellement de la théorie sociale. Cependant, l'emploi du terme "pratiques" est largement répandu. L'invitation à prendre en compte "la diversité des pratiques humaines", selon les termes d'Edward Said, est une démarche fréquemment observée dans le domaine des sciences humaines.

6.2 Sur Le plan spatial :

Cette recherche se concentre principalement sur l'habitat, ce qui justifie que ce travail repose sur la conception et la gestion des espaces résidentiels.

La carte n° 01 Présente un inventaire des zones étudiées en excluant délibérément certains espaces des calculs pour prévenir toute manipulation des résultats dans une première étape.

Face à cette situation, des zones ne seront pas prises en compte dans les phases d'analyses et statistiques notamment. Voir **La carte 01** :

- La zone d'activités.
- La zone des équipements.
- La zone militaire.
- Les deux zones administratives.

Lors de la deuxième étape, afin de délimiter le cas d'étude (il a été remarqué que cette zone est trop étendue pour une thèse de doctorat), cette recherche se propose de se concentrer uniquement sur l'analyse de quelques échantillons dans des quartiers spécifiques dans le périmètre urbain de la ville de Ouargla. La sélection des quartiers est effectuée en fonction des critères énoncés dans **le tableau (01) ci-dessous** :

Ces critères prennent en charge tous les quartiers de l'agglomération de Ouargla (les deux communes : Ouargla et Rouissat) :

- La masse de population (importance de la masse de population par rapport à la masse globale).
- Le nombre de logements (rapport du volume de logements dans le quartier au rapport globale du parc de logement global).
- Taux de représentativité par rapport à la population globale de chaque commune et à la population globale pour les deux communes en %.
- La période ou la genèse (création) de chaque quartier.
- Le type d'urbanisation (Historique, Spontanée, planifié).
- Le type d'habitat existant (Individuel, populaire, collectif, précaire).
- Type de tissu urbain pour chaque quartier (Régulier, Irrégulier, vernaculaire, damier...).

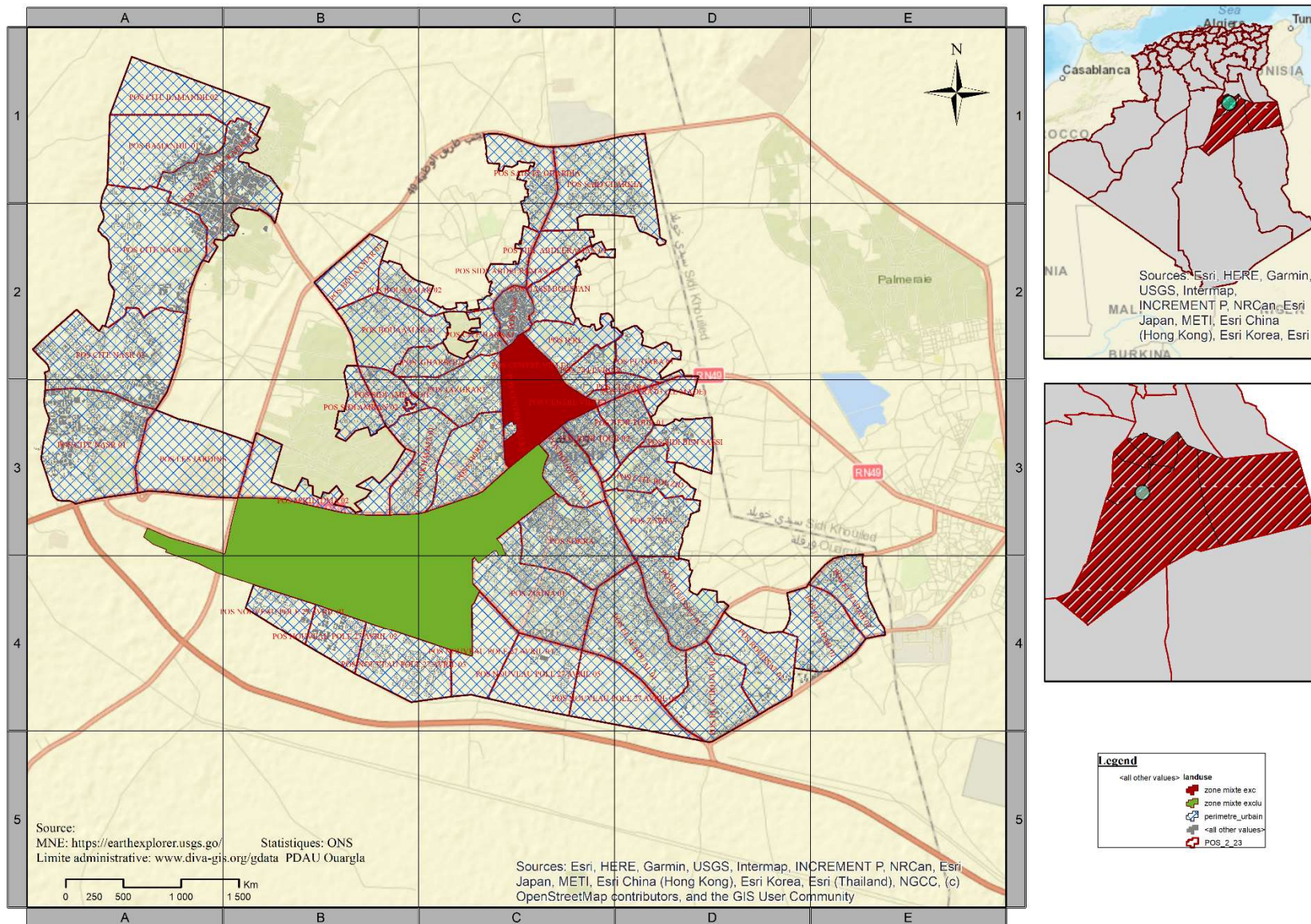
CHAPITRE INTRODUCTIF

Tableau 1 : Critères de choix des POS à étudier.

N° POS sur la carte	DESIGNATION	COMMUNE	TOTAL LOGEMENT	TOTAL MENAGES	TOTAL POPULATION	TAUX DE REPRESENTATIVITE PAR RAPPORT A LA POPULATION GLOBALE %	PERIODE DE CREATION	APPARTENANCE / AFFILIATION SOCIALE	TYPE D'URBANISATION	TYPES D'HABITAT	TYPE DE TISSU URBAIN
5	POS BENI TOUR 02	OUARGLA	1 062	991	4 464	4,33	PRE COLONIALE début du XVIIe siècle	LES BENI TOUR	Spontanée	Individuel populaire	MIXTE
8	POS SAID CHARKIA	OUARGLA	1 328	1007	5 611	4,33	PRE COLONIALE début du XVIIe siècle	LES SAID OTBA	Spontanée	Individuel populaire	MIXTE
16	POS Ksar	OUARGLA	2 045	1097	3 588	2,77	HISTORIQUE	Original du Ksar	Historique Spontanée	Individuel populaire	MIXTE
20	POS M'KHADMA 01	OUARGLA	1 851	1518	7 994	6,17	PRE COLONIALE début du XVIIe siècle	LES MEKHADMA	Spontanée	Individuel collectif	MIXTE
32	POS 24 FEVRIER	OUARGLA	549	438	2 087	1,61	COLONIALE 1958	Les colonnes Français en suite immigrants interne	Planifiée	Individuel collectif	MIXTE
35	POS CITE NASR 01	OUARGLA	3 886	2770	8 021	6,2	POSTE COLONIALE 1993	MIXTE	Planifié	Individuel collectif	MIXTE
	TOTAL	OUARGLA	12559	9253	39064	26,73					
47	POS ROUISSAT 01	ROUISSAT	1 612	1481	8 683	11,2	HISTORIQUE	CHAAMBA	Historique Spontanée	Individuel populaire	MIXTE
52	POS SOKRA	ROUISSAT	4 430	3763	21 041	27,14	POSTE COLONIALE après 1962	MULTIPLE	Spontanée / précaire	Individuel précaire	MIXTE
	TOTAL	ROUISSAT	6 042	5244	29 724	38,34					
	TOTAL	ECHANTILLON	18 601	614	68 788	33,23					
	TOTAL	AGGLOMERA OUARGLA	61 324	14497	206 979	100					

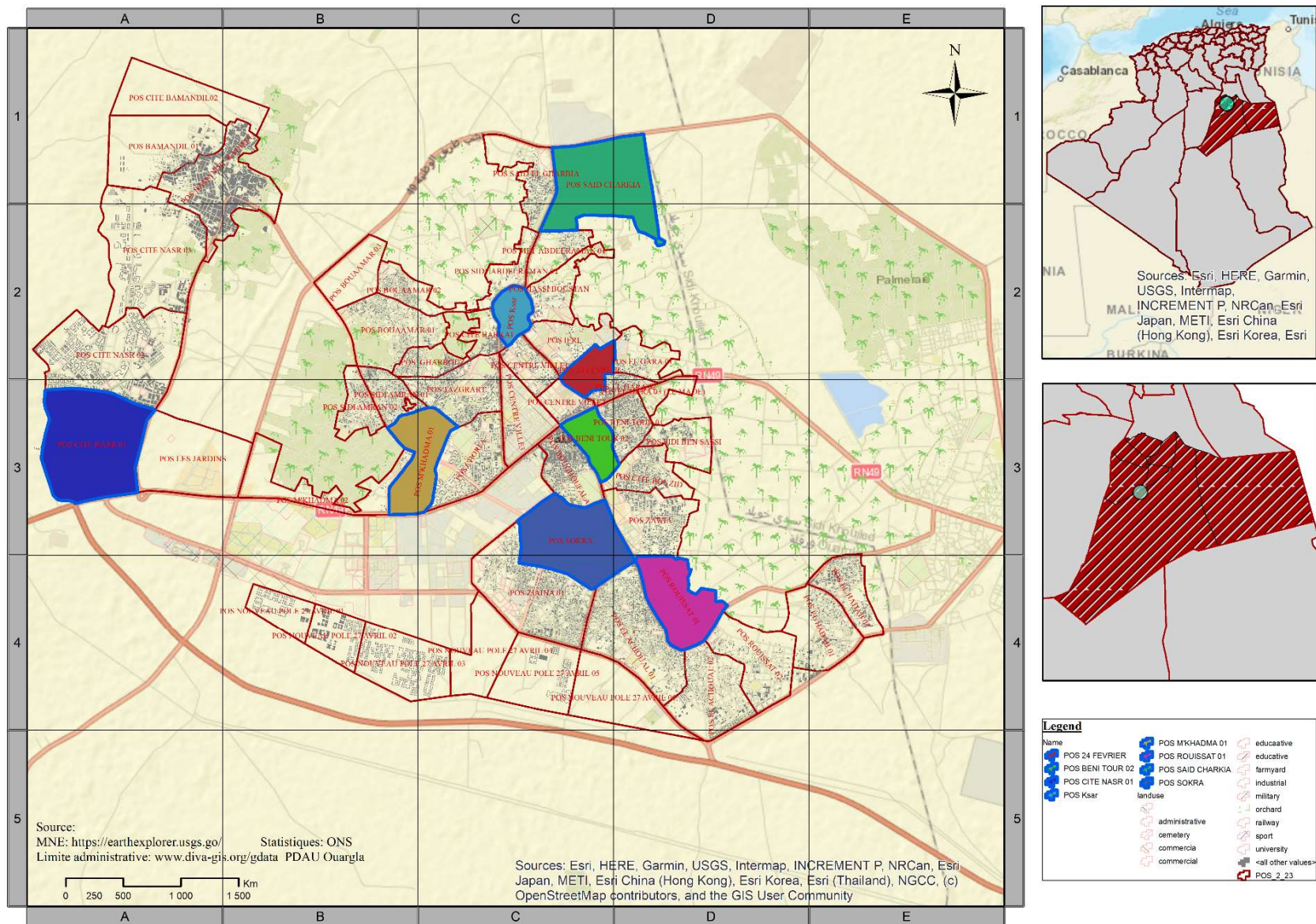
Source : (Auteur, 2024)

Carte 1: Parties exclues de l'étude de Ouargla.



Source : Traité par l'auteur, 2024, sur la base de : (Photo aérienne DMC, (2017), (PDAU Ouargla, 2013) (Plan cadastral, 2023), openstreetmap.org (2021).

Carte 2: Carte des POS choisis à Ouargla.



Source : Traité par l'auteur, 2024, sur la base de : (Photo aérienne DMC, (2017), (PDAU Ouargla, 2013) (Plan cadastral, 2023), openstreemap.org (2021).

6.3 Sur le plan social :

Étant donné le volume démographique de la population de Ouargla et la diversité des appartenances sociales, cette étude se concentre sur l'analyse des pratiques sociales des résidents à Ouargla et sur leur conformité aux normes urbanistiques. Ce travail est soutenu par une enquête approfondie sur les habitudes des habitants concernant l'espace habité. Cette étude se déroule sur le terrain tout en utilisant les méthodes conventionnelles de l'enquête sociale décrites ci-dessous.

7 Collecte des données :

Dans le domaine des techniques de recherche et de collecte des données, il est possible d'identifier deux catégories de méthodes, chacune étant associée à la manière spécifique de collecte des données ainsi qu'aux objectifs qui en découlent.

Dans un cadre de démonstration des deux méthodes :

7.1 Collecte des données spatiales :

Pour surmonter les défis rencontrés sur le terrain tels que la difficulté à obtenir des informations précises sur la structure urbaine en raison des lacunes des outils d'urbanisme (PDAU et POS) pour fournir des données authentiques et fiables sur la composition urbaine notamment les données actualiser, on a opté pour d'autres solutions :

7.1.1 Le Système d'Information Géographique (SIG) :

A été utilisé de manière efficace pour initier l'étude de l'agglomération de Ouargla en fonction des divers aspects et objectifs préalablement définis.

Sa performance à ce niveau réside dans l'analyse des données provenant de diverses sources, la réalisation de mesures et d'analyses multiples et l'obtention de résultats basés sur la combinaison de plusieurs paramètres. (Lloyd, 2010, 2010; Peterson, 2009; Schulman & Peters, 2008)

7.1.2 La télédétection :

Elle joue un rôle essentiel dans l'acquisition des données cartographiques afin de mieux comprendre les évolutions de l'habitat à Ouargla à des moments spécifiques. Pendant cette phase, les données sont recueillies à partir d'imagerie satellitaire et de photographie aérienne. (F. Bonn & Agence de coopération culturelle et technique, 1994; F. J. Bonn, 1994; Neusch et al., s. d.)

7.1.3 La photogrammétrie :

Cette méthode est utilisée pour déterminer les divers paramètres techniques stipulés dans la réglementation urbaine, tels que le coefficient d'occupation du sol, le coefficient d'emprise

CHAPITRE INTRODUCTIF

au sol et la densité. Cette méthode nécessite l'analyse des élévations des bâtiments qui constituent le tissu urbain, y compris les habitations.

Cette tâche peut être réalisée par le biais d'un relevé sur le terrain, ce qui s'avère particulièrement ardu en raison de l'ampleur de la zone d'étude, de la lenteur du processus et de la complexité du travail qui nécessite même l'exploration des espaces internes situés au bout des parcelles, ou en ayant recours à une autre méthode technique et efficace adaptée au cas étudié : la photogrammétrie.

Alors, le système photogrammétrique, en particulier la stéréophotogrammétrie, nous a permis d'extraire avec précision des données tridimensionnelles, notamment les élévations de ces structures de manière exacte. (Carneiro da Silva, 2012; Foster & Halbstein, 2014; Kraus et al., 2007; Linder, 2016; Mancini & Pirotti, 2021; Wolf et al., 2014)

7.1.4 Les instruments d'urbanisme :

Revêtent une importance cruciale dans cette analyse. Bien que ces pièces présentent des lacunes en termes de qualité et de maîtrise de l'urbanisation à Ouargla, en particulier sur les interactions entre la réglementation, la production et la gestion de l'habitat, il serait bénéfique de revoir les orientations du Plan Directeur de l'Aménagement et de l'Urbanisme (PDAU) ainsi que du Plan d'Occupation des Sols (POS).

7.2 Les données cartographiques exploitées dans cette étude :

Proviennent de diverses formes et de sources variées :

7.2.1 Les données raster :

- L'imagerie satellitaire est produite par l'Institut National de Cartographie et de Télédétection (INCT).
- Une image en relief a été créée à partir d'une vue aérienne en 2017. A l'aide d'un appareil photo DMC.
- Carte historique des périodes de différentes sources pour les années 1889, 1975, 1996 et 2023.

7.2.2 Les données Vecteur :

Ces sources ont été utilisées pour collecter les données sous forme de vecteurs.

- Open Street Map, un système cartographique en source ouverte, est utilisé pour le système parcellaire.
- Le plan cadastral du tissu urbain de l'agglomération de Ouargla.

Cette combinaison de méthodes peut orienter l'étude vers une évaluation claire et précise de la situation actuelle. Le processus de collecte, d'analyse, d'interprétation et d'acquisition de

CHAPITRE INTRODUCTIF

données visant à obtenir les informations nécessaires pour élaborer des résultats cartographiques sur la situation actuelle de la ville de Ouargla et qui a pour objectif de formuler des recommandations et des directives visant à résoudre certaines problématiques liées à la production et à la gestion du logement dans le cadre de l'étude de cas sur le plan réglementaire.

7.3 Utilisation des données :

Cela peut être résumé sous forme de cartes et maquettes :

- Cartes historiques concernant le cas d'étude de la ville de Ouargla.
- Cartographie des caractéristiques du bâti.
- Une modélisation tridimensionnelle de la ville d'Ouargla a été réalisée en extrayant les élévations des structures urbaines, à savoir le Modèle Numérique de Surface (MNS) et le Modèle Numérique de Terrain (MNT), à l'aide du système de photogrammétrie.
- Structure urbaine de la ville de Ouargla (Principaux quartiers).
- Cartographie des Plans d'Occupation des Sols (POS).
- Cartographie des zones d'urbanisation prévues dans le cadre des Plans Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU).
- La carte des servitudes est mentionnée dans le Plan Directeur de l'Aménagement et de l'Urbanisme (PDAU).
- Répartition de la population à travers le territoire de l'agglomération de Ouargla.
- Carte des circonscriptions administratives (Office national des statistiques).
- Cartes des analyses socio-spatiales représentant la distribution des échantillons et les analyses associées.

7.4 Logiciels employés en vue de la réalisation de cartes :

- Les Systèmes d'Information Géographique (SIG) utilisent des logiciels tels que ArcGIS ou Quantum GIS 3.16 (QGIS) en raison de leurs compétences avérées en cartographie et en analyse, ainsi que de leur caractère open source.
- La photogrammétrie est réalisée à l'aide du logiciel PHOTOMOD 6 Lite x64, qui est une solution open source.
- La composition d'une base de données implique la collecte d'un vaste ensemble de données variées, comprenant des données spatiales telles que la cartographie, ainsi que des données sociales et socio-économiques. Cette combinaison de données nous a permis de constituer une base de données pertinente dans le domaine de la gestion de l'habitat à Ouargla.

7.5 Méthodologie de collecte des données sociales :

À ce niveau, de nombreuses difficultés doivent être prises en compte, allant de la collecte des données démographiques à la représentation concrète de la composition sociale de Ouargla. Cette phase nécessite un investissement important en temps afin de maîtriser les méthodes et

CHAPITRE INTRODUCTIF

les techniques permettant d'analyser cette vaste population. Afin d'éviter toute forme de subjectivité, cette étude a mis en œuvre diverses techniques visant à neutraliser les complexités inhérentes aux études sociales en général et plus particulièrement l'axe de la pratique sociale en termes de précision. En prenant en considération les hypothèses antérieures et en se référant à la méthodologie appliquée dans cette étude, les instruments méthodologiques suivants ont été mis en œuvre :

Méthodologie qualitative : L'utilisation de méthodes telles que l'observation participante, les entretiens et l'analyse du discours permet de mieux comprendre les expériences vécues par les acteurs.

L'observation par cohabitation : S'est concrétisée par des visites répétées du quartier et de la zone d'étude, accompagnées de prises de notes et de comparaisons en termes de temps et de lieu. Cette approche nous a permis d'établir des liens avec les résidents locaux en vue de préparer des entretiens dirigés ou semi-dirigés impliquant les acteurs du quartier et les parties prenantes de l'étude. Cette tâche a été facilitée par plusieurs facteurs, dont notamment la chance de résider parmi la population Ouarglie et d'y vivre pendant une décennie. Cette période a offert diverses opportunités d'analyser les mécanismes qui influent sur l'évolution de la société et d'étudier les stratégies adoptées pour répondre aux besoins et aux changements d'habitudes observées. Elle nous a offert de nouvelles opportunités d'interroger l'histoire de cette société. Un travail scientifique a déjà été réalisé sur le cas d'étude de l'agglomération de Ouargla, comprenant les deux communes : Ouargla et Rouissat, dans le cadre d'une étude de Magister (SAAD SAOUD, 2013)

Les entretiens : sont nécessaires pour approfondir la compréhension du phénomène de production d'usage et de transformation de l'espace habité. Cette démarche a impliqué divers acteurs du secteur de l'habitat à Ouargla, notamment les habitants eux-mêmes. Pour cela, cette méthode est employée pour collecter des données et des informations menées auprès des groupes d'enquêtés : un groupe composé d'habitants du quartier (environ 43 chefs de famille) répondant à des critères spécifiques tels que l'âge, le sexe, le niveau d'éducation et la situation familiale. Un autre groupe composé de certains acteurs du secteur du logement, provenant des administrations locales (environ 6 administrateurs locaux), est réparti entre la direction du logement et les services techniques des municipalités de Ouargla et de Rouissat (APC, DUAC). Ainsi que de nombreux cabinets d'études en architecture et en urbanisme. Le but de cette tâche est d'identifier qualitativement les facteurs qui déterminent les formes actuelles de l'habitat dans la zone étudiée.

L'entretien est structuré autour de questions semi-dirigées qui explorent les domaines : la situation socio-économique des familles, le logement en tant que capital social et culturel, et le

CHAPITRE INTRODUCTIF

logement dans le contexte législatif, Les dépassements vis-à-vis de la législation urbaine, la configuration et l'appropriation de l'espace architecturale. Ce dernier point se fait en parallèle d'une étude typologique des différentes monographies des types d'habitations à Ouargla. Car il englobe un ensemble de variables essentielles pour appréhender et étudier le phénomène en question.

Questionnaire : Afin d'approfondir notre compréhension de la population ciblée et de renforcer les entretiens réalisés, nous avons opté pour l'utilisation **d'un questionnaire selon la méthode de l'échantillonnage aléatoire stratifié**.

En effet, le questionnaire vise principalement à étendre l'enquête et à vérifier statistiquement dans quelle mesure les informations et hypothèses préalablement établies peuvent être généralisées. Selon **Combessie (Combessie, 2007)**, les questionnaires sont un outil essentiel de collecte de données dans la recherche.

Le questionnaire utilisé dans cette étude a été structuré et distribué sur un échantillon de **614 individus**. Ce nombre représentant un pourcentage adéquat compte tenu des caractéristiques de la zone étudiée, de sa population et des contraintes liées à la constitution de l'échantillon. Il s'agit d'une extension de l'analyse effectuée à travers des entretiens. Il nous a été autorisé de collecter des données quantitatives concernant les résidents, leurs caractéristiques socio-économiques et leurs perceptions et opinions sur leur environnement résidentiel, à des fins d'analyse de la relation entre la communauté étudiée et l'espace urbain. Les questionnaires ont été répartis en fonction d'un système de représentation proportionnelle qui tenait compte de la répartition de la population dans chaque secteur ainsi que du type de logement présent dans le quartier (traditionnel, individuel, collectif).

7.5.1 La formulation du questionnaire :

Se compose généralement de cinq volets, chacun abordant un aspect de la recherche.

Le premier volet traite des caractéristiques des familles cibles.

Le deuxième volet porte sur l'analyse des pratiques sociales au sein de l'environnement résidentiel.

Le rôle du troisième volet est de décrire les caractéristiques spatiales de l'environnement construit.

Le quatrième volet examine la perception des habitants de leurs espaces, tandis que **le cinquième volet** analyse les transformations apportées par les habitants à leurs environnements résidentiels, ainsi que leurs approches en matière de production et de gestion de l'espace en relation avec la réglementation urbaine.

CHAPITRE INTRODUCTIF

Suite à une étude de validation, basée sur les réponses de l'échantillon cible, le questionnaire a été révisé et amendé.

Cette révision a été réalisée en se basant sur un processus d'arbitrage scientifique pluridisciplinaire, élaboré par des experts dans chaque domaine (urbanisme, sociologie urbaine, architecture, droit, anthropologie). Pour obtenir des données statistiques précises. (Voir l'annexe)

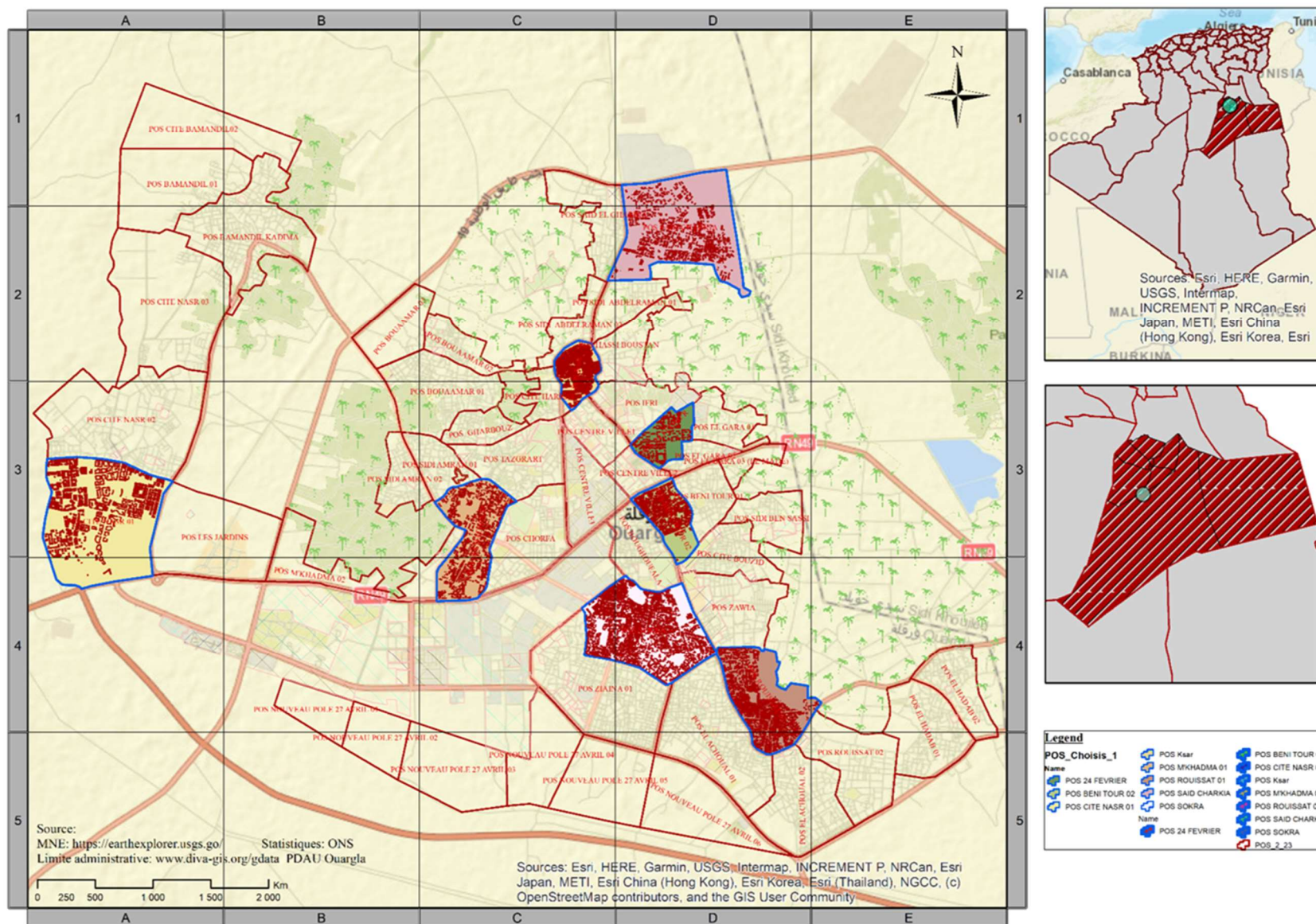
7.5.2 Présentation des échantillons :

Un échantillon est un ensemble restreint et délibérément sélectionné selon des critères scientifiques afin de refléter de manière précise une population donnée (**Gumuchian et Marois, 2000**)

7.5.3 Le cadre géographique :

Citée auparavant, cette étude vise l'agglomération de Ouargla, composée de deux communes contiguës, à savoir Ouargla et Rouissat. Dans cette situation, le domaine d'étude englobe **54 POS**, dont **08 POS** ont été prise en charge par cette étude suivant les critères de choix cités au-dessus.

Carte 3: Carte des POS choisis pour l'étude



Source : Traité par l'auteur, 2024, sur la base de : (Photo aérienne DMC, (2017), (PDAU Ouargla, 2013) (Plan cadastral, 2023), openstreemap.org (2021).

7.5.4 Le cadre humain :

L'échantillonnage préliminaire de l'étude comprend environ **45 055 ménages** résidant dans les habitations de la ville, parmi lesquels **100 ménages** ont été sélectionnés pour représenter l'ensemble de la population étudiée.

L'échantillonnage est réalisé selon la manière de **l'échantillonnage aléatoire stratifié**, ce qui est approprié compte tenu de l'objet d'étude. D'après la classification de l'Office National des Statistiques (ONS) de Ouargla, dans cette situation, le domaine d'étude englobe **45055** ménages, dont **14497** a été prise en charge par cette étude suivant les critères de choix cités au-dessus.

Figure 1: marge d'erreur pour l'échantillon

Résultat

Marge d'erreur : **2,61 %**

Cela signifie que dans ce cas, il y a 90 % de chances que la valeur réelle soit comprise entre $\pm 2,61$ % et la valeur mesurée/relevée.

Niveau de confiance :	<input type="text" value="90%"/>	
Taille de l'échantillon :	<input type="text" value="614"/>	
Proportion de la population :	<input type="text" value="80"/>	%
Taille de la population :	<input type="text" value="14497"/>	Laissez vide si la taille de la population est illimitée.
<input type="button" value="Calculer"/> <input type="button" value="Effacer"/>		

Source : <https://www.calculator.net/sample-size-calculator.html?type=2&cl2=90&ss2=614&pc2=80&ps2=14497&x=Calculate#findci>

En deuxième étape, le sondage a touché pratiquement **614 chefs de famille** parmi les 14497 cités auparavant. Suivant cette approche et suivant nos moyens temporels et matériels la marge d'erreur est 2.61%.

7.5.5 Le cadre temporelle :

Cette distribution a eu lieu entre le 1^{er} et le 27 décembre 2023. Ils étaient répartis en catégories correspondant à celles discutées lors des entretiens antérieurs mentionnés précédemment.

L'étude de reconnaissance a été menée en 2022 et une révision du questionnaire est nécessaire suite à cette étude. Le questionnaire final a été réalisé en mai 2023.

CHAPITRE INTRODUCTIF

Il est à noter que, pour diverses raisons, le questionnaire est envoyé aux répondants par voie électronique en raison des difficultés à le distribuer en personne. D'autant plus que nous sommes confrontés à une situation de pandémie, ce qui a entraîné un retard supplémentaire dans cette étude.

Afin de garantir le respect des droits de chacun, le questionnaire a été élaboré en collaboration avec des associations locales et des acteurs sociaux et avec la participation de plusieurs associations.

CHAPITRE 02

HABITAT : UN PRODUIT LEGISLATIF



Introduction :

Pour entamer cet axe de recherche, il est bien évident de voir quelques notions et concepts, à savoir les définitions des terminologies clés et leurs sources de la législation. La réglementation urbaine en Algérie est fondée sur un ensemble de textes juridiques, de décrets et de règlements visant à encadrer le développement urbain, à préserver la qualité de l'environnement urbain, à garantir les droits des résidents et à favoriser le bien-être et la qualité de vie des citoyens. Ensuite une analyse des différents concepts, tout en abordant le sujet traité de cette thèse d'une manière globale et hiérarchisée, toute en examinant de manière concise le cadre juridique de la réglementation urbaine et les différentes dispositions législatives et réglementaires mises en place pour encadrer l'urbanisme, la construction des bâtiments et le logement en général et le cadre réglementaire élaboré et mis en œuvre par différentes instances spécialisées qui jouent un rôle crucial dans la planification, la gestion et le contrôle de l'urbanisme à la fois au niveau national et local. Et enfin du chapitre, une conclusion qui rapporte les relations similaires et antonymes avec le deuxième axe de recherche : les pratiques sociales.

1 Concepts procéduraux

1.1 Droit :

Le terme possède plusieurs acceptations. L'une des premières idées qui vient à l'esprit est liée à l'existence de règles régissant le comportement des individus au sein de la société. Dans ce contexte, l'apparition d'images de formes ou de barrières est assez rapide. C'est dans le but de comprendre les mécanismes internes de ce domaine que de nombreuses personnes se dirigent vers des études de droit, que ce soit par choix personnel, par inertie ou par simple curiosité. Le droit, souvent méconnu et confondu avec la justice, représente en vérité une nécessité fondamentale pour la vie en société. Avec le développement des sciences sociales et humaines, son aspect scientifique s'est progressivement renforcé.

Il est nécessaire, ne serait-ce que pour des raisons méthodologiques à ce stade, de clarifier la notion de droit. Certains systèmes juridiques ou politiques se caractérisent par une définition univoque du terme, le limitant à la désignation des règles régissant la vie en société. Ce n'est pas le cas de notre système, ni de nombreux autres. Le terme "droit" fait référence à deux ensembles distincts qui présentent des différences significatives, bien qu'ils soient interconnectés. Grâce à l'utilisation temporaire de la majuscule, il est possible d'établir immédiatement la distinction essentielle :

« Le Droit, c'est un ensemble de règles de conduite qui, dans une société donnée et plus ou moins organisée, régissent les rapports entre les hommes. À cet ensemble, on applique l'expression de Droit objectif. » (SUEUR, 2001)

Les droits, définis juridiquement, représentent les prérogatives accordées à un individu ou à un groupe d'individus, garantissant leur protection et leur assistance par les autorités publiques. Les droits existent à la fois dans la réalité et dans la sphère intellectuelle, et les individus qui en bénéficient sont communément désignés comme des sujets de droit. (Terré & Molfessis, 2024)

Les droits, Les droits sont des prérogatives octroyées par le droit objectif à un individu ou à un ensemble d'individus, leur permettant de les invoquer lors de leurs interactions avec autrui et de solliciter, le cas échéant, la protection et le soutien des autorités publiques. Il est envisageable que des considérations d'ordre philosophique ou politique remettent en cause cette catégorie de droits de manière plus ou moins profonde. Néanmoins, il est incontestable qu'elle maintient une certaine robustesse en même temps dans sa mise en œuvre et dans sa perception. En approfondissant cette perspective, d'autres définitions émergentes viennent enrichir la compréhension des phénomènes juridiques. La personne qui possède un droit assorti d'une prérogative est généralement appelée le sujet de droit ; c'est pourquoi on parle de droits subjectifs pour désigner ces droits.

Ainsi, le droit est un fait social. On le répète depuis ARISTOTE et il est difficile de réfuter cette affirmation. **Linguistiquement.** Le droit est un système institutionnalisé, autorisant entre ceux qui l'utilisent, un échange, une communication (SUEUR, 2001). Le droit donc : tout est sa voie et sa mesure.

1.2 Droit de l'urbanisme :

Le droit de l'urbanisme peut être défini comme « l'ensemble des règles et institutions relatives à l'aménagement et au développement urbains. Il a vocation à encadrer l'évolution physiques des villes ». (Jacquot, Priet, et Marie, 2023)

« Branche du droit administratif qui a pris une grande importance, sans pour autant acquérir son autonomie scientifique, car il fait appel à de grandes disciplines comme le droit civil ou le droit pénal, mais aussi à des disciplines plus récentes comme le droit fiscal, le droit de construction ou le droit de l'environnement ». (Choay et Merlin, 2005).

Branche spécialisée du droit public, « le droit de l'urbanisme se définit comme l'ensemble des règles concernant l'affectation de l'espace et son aménagement ». (Morand-Deville et Ferrari, 2023)

Le droit de l'urbanisme définit et encadre les possibilités d'utilisation des sols, en fixant les règles et les servitudes relatives à la construction, à l'aménagement et à la démolition. Ces règles visent à assurer et à garantir une gestion harmonieuse de l'espace, tout en favorisant la mise en œuvre des politiques de développement urbain ainsi que la préservation de certaines catégories d'espaces. Le droit de l'urbanisme se décompose en une partie réglementaire, une

partie relative aux autorisations d'urbanisme et une partie portant sur la maîtrise foncière et les opérations d'urbanisme. (Aubril & Traoré (juriste).), 2009)

1.3 Législation :

elle se définit comme un ensemble de règles contraignantes émises par une autorité ou législateur, régissant, autorisant ou organisant le fonctionnement des affaires dans un domaine donné tout en préservant et organisant un droit ou un ensemble de droits (فيلاي، 2017). En terminologie arabe, la loi peut également être appelée législation, ce qui signifie un ensemble de règles régissant le comportement des individus et de la société imposées par l'autorité publique pour les faire respecter, même par la force si nécessaire (أحمد صالح، 2016)

1.4 Législation urbaine :

« La législation urbaine est définie comme une branche du droit civil, largement expérimentale et reposant sur les développements technologiques dans les politiques urbaines autant que sur les modèles de mode de vie » (Choay et Merlin, 2005). La planification urbaine contemporaine concerne principalement la capacité des spécialistes à déterminer les possibilités d'utilisation des terres en autorisant certaines activités dans un environnement adapté (Savarit-Bourgeois, 2014). Elle peut également être définie en termes de relation avec les activités de construction comme un ensemble de règles, de réglementations et de décisions régissant le mouvement des bâtiments eux-mêmes (كمال، 2017).

2 La planification urbaine et l'aménagement du territoire :

L'urbanisation rapide en Algérie pose des défis majeurs, en particulier dans les grandes villes. Cette urbanisation conduit à une transformation remarquable des espaces urbains. Les projets d'aménagement accélèrent ce processus d'urbanisation. Cette dynamique est amplifiée par des politiques de planification urbaine qui, bien qu'ayant pour objectif de réguler l'utilisation de l'espace, n'ont pas encore réussi à freiner la gestion croissante de ces espaces. En effet, les documents de gestion et de planification des espaces urbains publiés depuis l'indépendance n'ont pas réussi à résoudre le problème de la dégradation de ces espaces, mettant ainsi en évidence l'inefficacité de ces instruments.

La planification urbaine en Algérie nécessite une approche intégrée qui prend en compte l'importance de la gestion du logement ainsi que l'impact de la croissance démographique et des migrations rurales. Il est impératif de mener une recherche de solutions durables en étroite collaboration avec divers intervenants, tels que les institutions locales et les citoyens, afin d'améliorer la qualité de vie en milieu urbain et de promouvoir un développement durable. Il est essentiel d'évaluer la durabilité des projets d'aménagement en Algérie en tenant compte de la résilience environnementale. Les urbanistes ont la capacité de jouer un rôle essentiel dans l'élaboration de villes plus durables et résilientes pour faire face aux défis à venir. La

planification urbaine en Algérie nécessite une approche multidisciplinaire qui intègre la gestion des sols, la durabilité environnementale et la participation citoyenne. Les défis posés par l'urbanisation rapide nécessitent une réponse novatrice et efficace afin d'assurer la durabilité future des villes algériennes.

La législation urbaine établit les fondements de la planification urbaine notamment la politique de l'habitat en Algérie. Elle définit les processus et les critères pour l'élaboration des plans directeurs d'aménagement urbain, des plans d'occupation des sols et d'autres instruments de planification. Ces plans déterminent les orientations stratégiques pour le développement urbain, la localisation des zones résidentielles, commerciales, et industrielles, ainsi que les infrastructures nécessaires pour soutenir la croissance urbaine.

3 Cadre juridique de la réglementation urbaine en Algérie :

En Algérie, la réglementation urbaine est principalement régie par la Loi n° 90-29 du 1er décembre 1990¹ relative à l'urbanisme et par le Code de l'aménagement du territoire et ces décrets relatifs² de l'urbanisme adopté en 2004³. Ces dispositions législatives établissent les principes généraux de l'aménagement urbain, les procédures de l'élaboration des plans d'urbanisme, les normes de construction et d'utilisation des terrains, et les compétences des différentes autorités en matière d'urbanisme. Ils constituent la fondation de la réglementation urbaine en Algérie et définissent le cadre légal pour les activités liées à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire.

4 Hiérarchie d'échelle de la planification :

De l'instruments d'aménagement à l'instrument d'urbanisme :

Ce sont des instruments de la politique nationale d'aménagement et du développement durable du territoire. Les instruments hiérarchisés d'aménagement du territoire situés **en amont**⁴ : le schéma national d'aménagement du territoire, les schémas directeurs des grandes infrastructures et des services collectifs d'intérêt national, les schémas d'aménagement des espaces de programmation territoriale, le schéma directeur d'aménagement du littoral et le règlement d'aménagement du territoire des massifs montagneux

¹ Loi n° 90-29 relative à l'aménagement et à l'urbanisme.

² Décret exécutif n° 91-175 définissant les règles générales d'aménagement, d'urbanisme et de construction.

³ Loi n° 04-05 modifiant et complétant la loi n° 90-29 relative à l'aménagement et à l'urbanisme. 2004-07-14

⁴ Art. 2. Du (Décret exécutif n° 16-83 du 21 Joumada El Oula 1437 correspondant au 1er mars 2016 fixant les modalités d'élaboration du plan d'aménagement du territoire de wilaya).

Les instruments de planification territoriale hiérarchisés comprennent le schéma national d'aménagement du territoire, les schémas directeurs des grandes infrastructures et des services collectifs d'intérêt national, les schémas d'aménagement des espaces de programmation territoriale, le schéma directeur d'aménagement du littoral et le règlement d'aménagement du territoire des massifs montagneux.

Les instruments **d'urbanisme situés en aval**¹ : les plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme et les plans d'occupation des sols.

5 Les instruments d'aménagement :

Les instruments d'aménagement et du développement durable du territoire sont : le schéma national d'aménagement du territoire qui traduit, pour l'ensemble du territoire national, les orientations et prescription stratégiques fondamentales de la politique nationale d'aménagement et de développement durable du territoire.

5.1 Schéma National d'Aménagement Du Territoire (SNAT) :

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)² en Algérie représente une initiative stratégique visant à orienter l'évolution spatiale du pays jusqu'en 2030. Ce schéma met en évidence l'importance de la valorisation du patrimoine en tant que facteur déterminant du développement territorial, tout en intégrant des concepts tels que les Pôles d'économie du patrimoine et les Parcs culturels.

L'aménagement des zones rurales en Algérie a été aussi au centre de démarches innovantes, reposant sur le concept de "projets territoriaux" (Necissa & Chabbi Chemrouk, 2020). La réussite de ces projets repose sur l'implication des parties prenantes et une approche collaborative visant à garantir le succès des initiatives de développement territorial. La politique rurale de l'Algérie, mise en œuvre depuis 2004, repose sur une approche de territorialisation visant à revitaliser les régions rurales. Cependant, des études ont mis en évidence des obstacles persistants concernant l'efficacité et l'impact de ces mesures sur le terrain. (Chenoune et al., 2017)

Les collectivités territoriales jouent un rôle crucial dans le développement local, notamment dans le cadre des politiques de décentralisation. Les municipalités jouent également un rôle crucial dans les politiques de développement local. La réalisation des objectifs fixés par

¹ Art. 2. Du (Décret exécutif n° 16-83 du 21 Joumada El Oula 1437 correspondant au 1er mars 2016 fixant les modalités d'élaboration du plan d'aménagement du territoire de wilaya).

² Loi n° 01-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.

le SNAT dépend de la capacité des acteurs à mobiliser des ressources et à impliquer les citoyens dans le processus de développement (**Moussaoui & Arabi, 2014**). La promotion du tourisme est également considérée comme un élément stratégique pour revitaliser les économies locales. Les politiques récentes visent à intégrer le patrimoine culturel et naturel dans les initiatives touristiques, contribuant ainsi au développement territorial durable.

Le SNAT est accompagné de schémas régionaux d'aménagement du territoire et de plans locaux d'urbanisme qui traduisent ces objectifs généraux à l'échelle régionale et locale.

5.2 Schéma Régionale d'Aménagement Du Territoire (SRAT) :

Selon la loi n° 01-20¹ relative à l'aménagement et au développement durable du territoire) les (SRAT) qui sont en conformité avec le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), les prescriptions spécifiques à chaque région- programme.

Le SRAT est un outil stratégique essentiel pour le développement territorial. Il vise à harmoniser les politiques d'aménagement et à répondre aux défis socio-économiques et environnementaux du pays. La mise en œuvre de ce schéma nécessite une approche intégrée qui prend en compte les spécificités régionales, les ressources naturelles et les dynamiques socio-économiques.

L'Algérie, avec sa diversité géographique allant des zones côtières aux régions sahariennes, présente des défis uniques en matière d'aménagement du territoire. De plus, la gestion des ressources est cruciale, surtout dans un pays où le climat aride impose des contraintes naturelles sur les méthodes et les manières de l'élaboration de cet instruments (**Ouamane et al., 2022**)

Un autre aspect fondamental du SRAT est la valorisation des ressources culturelles et touristiques. Tant que le développement du tourisme peut jouer un rôle clé dans la redynamisation de l'économie locale, en mettant en avant le patrimoine culturel et les activités artisanales (**Hamour & Doumane, 2018**). Cela s'inscrit dans une dynamique où le tourisme culturel-patrimonial devient un levier pour le développement durable des régions montagneuses (**Frendi & Ait-lhadj, 2018**)

En outre, le SRAT doit également intégrer les enjeux liés à l'agriculture, notamment en ce qui concerne les petits exploitants. Cette approche contractuelle peut être étendue à d'autres secteurs agricoles pour renforcer la résilience des exploitants face aux fluctuations du marché. Le SRAT s'inscrit dans une logique de subsidiarité, il fixe des objectifs généraux et laisse aux

¹ Loi n° 01-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire

acteurs territoriaux la responsabilité d'adapter ces objectifs à leur territoire. Il est complété par des plans locaux d'urbanisme et des plans de secteur qui déclinent les objectifs généraux du SRAT à l'échelle locale.

5.3 Le Plan d'Aménagement du Territoire de la Wilaya (PAW) :

Un document relatif à la planification territoriale. Son objectif est de déterminer les principales orientations et les stratégies relatives à l'aménagement et au développement du territoire de la Wilaya.

Le Plan d'Aménagement et de Développement (PAW) est conçu par les autorités locales de la Wilaya, en collaboration avec les divers acteurs territoriaux, tels que les communes, les entreprises et les associations, tout en intégrant les politiques publiques nationales relatives à l'aménagement du territoire. Il établit les principales orientations concernant l'urbanisme, l'habitat, les transports, le développement économique, l'environnement et la préservation des patrimoines.

Il constitue également un instrument de planification stratégique visant à assurer un développement équilibré et durable de la Wilaya, en promouvant une utilisation optimale des ressources, la préservation de l'environnement et un renforcement de la cohésion sociale.

6 Instruments d'urbanisme :

Loi n° 90-29 ¹ **Art. 10.** « *Les instruments d'urbanisme sont constitués par les plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme et par les plans d'occupation des sols. Les instruments d'aménagement et d'urbanisme ainsi que les règlements qui font partie intégrante, sont opposables aux tiers. Aucun usage du sol ou construction ne peut se faire en contradiction avec les règlements d'urbanisme sous peine des sanctions prévues par la présente loi* »

Loi n° 90-29 Art. 11. « Les instruments d'aménagement et d'urbanisme fixent les orientations fondamentales d'aménagement des territoires intéressés et déterminent les prévisions et les règles d'urbanisme. Ils définissent, plus particulièrement. Les conditions permettant d'une part, de rationaliser l'utilisation de l'espace, de préserver les activités agricoles, de protéger les périmètres sensibles, les sites, les paysages ; d'autre part, de prévoir les terrains réservés aux activités économiques et d'intérêt général et aux constructions pour la satisfaction des besoins présents et futurs en matière d'équipements collectifs de services, d'activités et de logements. Ils définissent également les conditions d'aménagement et de construction en prévention des risques naturels.

Loi n° 90-29 Art. 12. « *Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme et le plan d'occupation des sols peuvent concerner une association de commune présentant une*

¹ Loi n° 90-29 du 1^{er} décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme

communauté d'intérêts économiques et sociaux, une commune, ou pour le plan d'occupation des sols une partie de commune. »

6.1 Plan Directeur De L'aménagement Et d'Urbanisme (PDAU) :

Définition du P.D.A.U : Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (P.D.A.U), institué par la Loi n° 90-29 relative à l'aménagement et l'urbanisme, est un instrument de planification spatiale et de gestion urbaine fixant les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire de la ou les commune(s) concernée(s).

Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (P.D.A.U), institué par la loi 90/29 relative à l'aménagement et l'urbanisme, est un instrument de planification spatiale et de gestion urbaine fixant les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire de la ou les commune(s) concernée(s). Cet instrument est indispensable au développement de la collectivité locale, joue un rôle important dans la rationalisation de l'utilisation des sols et leur prévision pour la satisfaction des besoins présents et futures (développement durable).

Cet instrument est indispensable au développement de la collectivité locale, joue un rôle important dans la rationalisation de l'utilisation des sols et leur prévision pour la satisfaction des besoins présents et futures (développement durable). Les objectifs du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (P.D.A.U)

Un document d'urbanisme ayant pour objectif de planifier le développement d'une localité sur une période de dix ans. L'objectif de cette démarche consiste à établir les grandes orientations relatives à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, tout en intégrant les enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Il s'agit également d'un instrument essentiel de planification urbaine, permettant de satisfaire les exigences d'aménagement et de développement urbain à long terme. Il est conçu par les autorités locales en collaboration avec les résidents et les divers intervenants. En tenant compte des défis environnementaux, sociaux et économiques. Ce document revêt une importance cruciale pour assurer un développement durable des territoires, tout en préservant les espaces naturels et en promouvant une utilisation optimale des ressources.

Loi n° 90-29 Art. 16. Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme est un instrument de planification spatiale et de gestion urbaine. Il fixe les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire, de la ou des communes concernées en tenant compte des schémas d'aménagement et plans de développement. Il définit les termes de référence du plan d'occupation des sols.

Loi n° 90-29 Art. 17. Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme traduit par un règlement accompagne de documents graphiques de référence et d'un rapport d'orientation.

6.1.1 Les secteurs urbains :

Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme divise le territoire auquel il se rapporte en secteurs. Lesdits secteurs sont déterminés comme suit :

Les secteurs sont des fractions continues du territoire communal pour lesquelles sont prévus des usages généraux des sols et des échéances d'urbanisation fixées dans les cas des trois (03) premières catégories de secteurs définies ci-dessus, dits d'urbanisation. (**POLYCOPIE-PDAU-ET-POS.pdf, s. d.**)

Le P.D.A.U doit déterminer les périmètres d'intervention des P.O.S avec les termes de référence afférents en faisant apparaître les zones d'intervention sur les tissus urbains existants et ceux des zones à protéger.

6.1.1.1 Secteurs urbanisés (SU). Art 20.

Les secteurs urbanisés incluent tous les terrains non dotés de toutes les viabilités, occupés par les constructions agglomérées, par leurs espaces de prospects et par les emprises des équipements et activités même non construits, espaces verts, surfaces libres, parcs et forêts urbains, destinés à la desserte de ces constructions agglomérées. Les secteurs urbanisés incluent également les parties de territoire urbanisées à rénover, à restaurer et à protéger.

6.1.1.2 Secteurs à urbaniser (SAU). Art 21 :

Incluent les terrains destinés à être urbanisés à court et moyen termes, à un horizon de dix (10) ans. Dans l'ordre de priorité prévue par le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (P.D.A.U).

6.1.1.3 Secteurs d'urbanisation future (SUF). Art. 22 :

Les secteurs d'urbanisation future incluent les terrains destinés à être urbanisés à long terme, à un horizon de vingt (20) ans, aux échéances prévues par le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme. Tous les terrains situés dans les secteurs d'urbanisation future sont frappés d'une servitude temporaire de non aedificandi. Cette servitude n'est levée aux échéances prévues que pour les terrains entrant dans le champ d'application d'un plan d'occupation des sols approuvé.

Toutefois, sont autorisés dans ces secteurs :

- La rénovation, le remplacement ou l'extension des habitations liées à la viabilité de l'exploitation agricole,
- Les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs et à la réalisation d'opérations d'intérêt national,

Les constructions justifiées par l'intérêt de la commune et dûment autorisées par le wali sur demande motivée du président de l'assemblée populaire communale après avis de l'assemblée populaire communale.

6.1.1.4 Secteurs non urbanisables (SNU). Art 23 :

Les secteurs non urbanisables sont ceux dans lesquels les droits à construire peuvent être édicté mais réglementés dans des proportions limitées, compatibles avec l'économie générale des territoires de ces secteurs. Les droits à construire sont strictement limités à ce qui est nécessaire pour la réalisation de la vocation du secteur, si des constructions sont nécessaires. Dans le cas contraire toutes les constructions peuvent être interdites.

6.2 Plan d'Occupation Des Sols (POS) :

Document d'urbanisme qui permet la gestion et l'utilisation des sols sur le territoire d'une commune ou d'un groupement de communes. Il définit les règles d'urbanisme applicables à chaque parcelle de terrain, en précisant notamment les zones où les constructions sont autorisées, les hauteurs maximales des bâtiments, les coefficients d'emprise au sol (CES), les espaces verts à préserver...

Ainsi, le POS est un document d'urbanisme, « *en général à l'échelle d'une commune (exceptionnellement à celle d'un groupement de communes ou d'une fraction de communes), fixant les règles générales d'utilisation du sol qui s'imposent à tous.* » (Choay & Merlin, 2005)

Le P.O.S est un instrument de gestion urbaine et d'urbanisme de détail. Il n'a pas d'incidence foncière. Le P.O.S doit respecter les dispositions du P.D.A.U. Il ne peut les interpréter que dans la mesure prévue par le P.D.A.U. Une des conséquences est qu'on ne peut pas étudier un P.O.S s'il n'existe de P.D.A.U approuvé.

Loi n° 90-29. Art 31 : le plan d'occupation des sols, fixes de façon détaillée les droits d'usage des sols et de construction, avec le respect des dispositions du PDAU. Il est soumis à enquête publique avant d'être approuvé par les autorités compétentes.

Dans cette logique, le plan d'occupation des sols a pour rôle de Fixer de façon détaillée pour le ou les secteurs concernés, la forme urbaine, l'organisation, les droits de construction et l'utilisation des sols exprimés.

La planification de l'occupation des sols est un sujet complexe qui nécessite une compréhension approfondie des lois, des instruments de planification, ainsi que des défis environnementaux et socio-économiques. Cependant, après plus de trois décennies d'application, ces instruments se heurtent à des limitations importantes, notamment en raison de contraintes foncières et d'une mise en œuvre inefficace (Nemouchi, 2023) (Azzouzi & Harkat, 2019a)

L'urbanisation rapide en Algérie, qui a vu la population urbaine atteindre deux tiers de la population totale, exacerbe les défis liés à l'occupation des sols. Cette situation est aggravée par des politiques de gestion des terres qui n'ont pas réussi à endiguer la dégradation des ressources naturelles et l'artificialisation des sols (Nemouchi, 2023) De plus, les pressions

démographiques et les pratiques agricoles non durables contribuent à une transformation rapide des paysages, rendant la gestion de l'occupation des sols encore plus urgente (**Merzoug, 2017**)

Pour répondre à ces défis, il est essentiel d'intégrer des outils modernes tels que la télédétection et les systèmes d'information géographique (SIG) dans la planification de l'occupation des sols. Ces technologies permettent une analyse précise et en temps réel des changements d'occupation des sols, facilitant ainsi une meilleure prise de décision (**Sall et al., 2019**) (**Sambo et al., 2023**). Par exemple, l'utilisation d'images satellites pour surveiller l'urbanisation et les changements d'utilisation des terres peut fournir des données cruciales pour la planification (**Dechaicha & Alkama, 2021**) (**Sambo et al., 2023**). En outre, des études récentes soulignent l'importance d'une approche intégrée qui combine les données environnementales avec les considérations socio-économiques pour élaborer des stratégies de développement durable (**Merzoug, 2017**) (**Nemouchi, 2023**).

La planification de l'occupation des sols en Algérie doit évoluer pour faire face aux défis contemporains. Cela nécessite non seulement une réévaluation des instruments existants, mais aussi l'adoption de nouvelles technologies et une approche collaborative impliquant divers acteurs, y compris les communautés locales et les autorités gouvernementales. La mise en œuvre de stratégies de développement durable est essentielle pour préserver les ressources naturelles tout en répondant aux besoins croissants de la population urbaine.

6.2.1 CES : coefficient d'emprise au sol :

Le Code de l'Urbanisme est employé pour réguler les dimensions et la configuration des constructions dans les zones urbaines, dans le but d'assurer une utilisation adéquate du sol et de préserver les espaces non bâtis, les zones humides ainsi que les espaces verts. Les autorités locales ont la possibilité d'établir des Cadres Environnementaux Stratégiques (CES) distincts pour diverses zones, en tenant compte de leurs objectifs de développement ainsi que de la capacité d'accueil de l'environnement.

Une mesure employée dans le cadre de la planification urbaine afin d'évaluer la superficie maximale d'un terrain susceptible d'être occupée par des constructions et des infrastructures. Le Coefficient d'Emprise au Sol (CES) inclut l'ensemble des surfaces recouvertes par les constructions, englobant également les zones qui ne sont ni habitables ni exploitables.

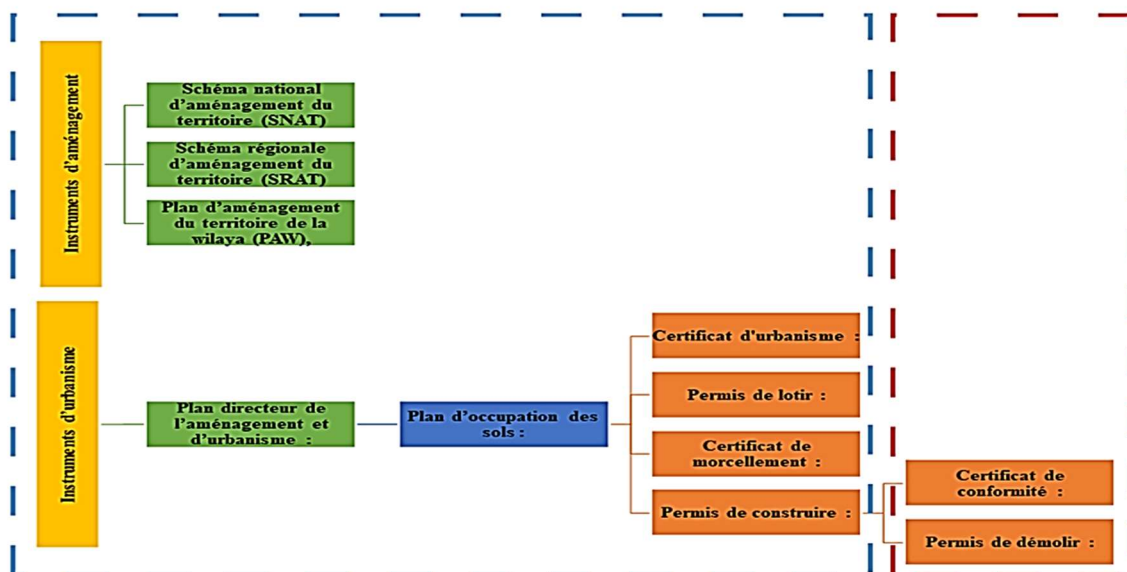
6.2.2 COS : coefficient d'occupation du sol :

Le Coefficient d'Occupation des Sols (COS) est fréquemment employé pour établir les normes relatives à la densité de construction dans les zones urbaines, dans le but de réguler l'expansion urbaine et de préserver un niveau de qualité de vie satisfaisant pour les résidents. Il est utilisé dans la planification urbaine pour évaluer le pourcentage de la superficie d'un terrain

susceptible d'être occupé par des bâtiments ou des structures, englobant les routes, les parkings et les espaces verts. Les autorités locales ont la capacité d'établir divers coefficients d'occupation des sols (COS) pour différentes zones, en fonction de leurs objectifs de développement.

- Défini la quantité minimale et maximale des constructions autorisées de plancher hors œuvre, les types de ces constructions autorisées et leurs usages.
- Détermine les règlements concernant l'aspect extérieur des constructions.
- Délimitation de l'espace public, l'espace vert, les terrains réservés aux ouvrages publics et les installations d'intérêt général ainsi que les tracés et les caractéristiques des voix de circulation.
- Définit les servitudes à créer, à maintenir ou à modifier.
- Localisation des zones agricoles leurs préservation et/ou protection.
- Précise les quartiers, rues, monuments et sites à protéger, à rénover et à restaurer.
- Fixer la nature et la destination, dans le cadre du respect des dispositions du PDAU, les constructions autorisées et celles interdites.

Figure 2 : hiérarchie des instruments de la planification en Algérie.



Source : (Auteur,2023)

7 Histoire de la législation urbaine et situation de l'habitat en Algérie :

7.1 La période précoloniale :

L'Algérie précoloniale possédait un système urbain et territorial qui témoignait des spécificités socioculturelles, économiques et environnementales propres aux diverses périodes historiques. Les stratégies d'aménagement du territoire et de planification urbaine durant cette période étaient essentiellement orientées par des impératifs fonctionnels, religieux, culturels et défensifs. Elles s'inscrivaient également dans une démarche visant à préserver les ressources naturelles tout en s'adaptant aux contraintes géographiques.

La planification urbaine en Algérie au cours de la période précoloniale se caractérise par l'impact des civilisations successives, notamment les civilisations numide, romaine, byzantine, arabe et ottomane. Chacune d'elle a exercé une influence sur l'organisation urbaine et territoriale.

- Les Numides ont édifié des cités fortifiées, désignées couramment sous le terme d'oppida. Ces structures ont été élaborées afin de satisfaire aux exigences tant défensives que logistiques, se positionnant fréquemment sur des élévations stratégiques. **(Ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté & Nationale à l'Etranger, s. d.)**

- Les Romains : une analyse détaillée de leur civilisation. L'Algérie antique a développé un aménagement urbain sophistiqué, caractérisé par des cités structurées autour d'un cardo et d'un decumanus, intégrant des forums, des théâtres, des thermes, ainsi que des systèmes hydrauliques élaborés pour la gestion des ressources en eau. **(Ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté & Nationale à l'Etranger, s. d.)**

- L'introduction de l'islam par les populations arabes a eu un impact important sur la configuration urbaine. Les villes de cette période étaient structurées autour de la mosquée, avec des médinas agencées en quartiers distincts en fonction des rôles sociaux, économiques ou ethniques. Les ruelles étroites et sinueuses, conçues pour s'adapter aux conditions climatiques chaudes, avaient pour objectif d'optimiser l'ombre tout en réduisant l'exposition au soleil.

- L'Empire ottoman, au cours de sa période de domination allant de 1515 à 1830, a entrepris la consolidation des villes côtières telles qu'Alger, Oran et Annaba, en y édifiant des fortifications, des ports et des palais. Cette initiative a considérablement consolidé leur rôle, tant sur le plan commercial que militaire. **(Ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté & Nationale à l'Etranger, s. d.)**

Durant cette période, la planification urbaine se caractérise par son ajustement aux contraintes géographiques et climatiques. Les ksour, en tant que villages fortifiés, ont été

élaborés dans le but d'assurer la protection des habitants face aux invasions, tout en optimisant l'exploitation des ressources limitées.

Dans les régions des Hauts-Plateaux, les activités économiques étaient principalement axées sur l'agriculture et l'élevage, avec des villages structurés autour des terres arables. De ce fait, les villes côtières, notamment durant l'ère ottomane, constituaient des pôles commerciaux stratégiques, profondément intégrés aux voies maritimes de la Méditerranée. Elle se caractérise également par une organisation sociale et hiérarchique des espaces urbains. Les villes précoloniales étaient structurées en quartiers en fonction de critères sociaux, religieux ou professionnels.

La Casbah : En tant que centre politique et culturel, la Casbah constitue une illustration pertinente de l'organisation sociale et économique, intégrant des palais, des marchés (souks) ainsi que des habitations interconnectées.

Les souks constituent un espace commercial traditionnel, se distinguant par une diversité de produits ainsi qu'une dynamique sociale singulière. Les marchés étaient structurés selon différents corps de métiers ou spécialités, incluant notamment les bijoutiers, les tanneurs et les forgerons, parmi d'autres.

Les zones résidentielles : Chaque quartier pouvait être corrélé à une tribu ou à un groupe ethnique spécifique.

7.1.1 L'aménagement du territoire durant la période précoloniale :

L'organisation territoriale était fortement conditionnée par les structures sociales, à travers les tribus et les confréries religieuses (zaouïas), qui exerçaient une influence sur la gestion des terres et des ressources naturelles. Les terres agricoles, les pâturages et les forêts étaient fréquemment gérés de manière collective.

L'organisation du territoire a également été influencée par les routes commerciales qui reliaient les villes côtières aux régions sahariennes, en particulier par le biais des caravanes transsahariennes. Ces routes de communication revêtaient une importance capitale dans l'échange de marchandises, notamment le sel, les épices et les textiles et dans la propagation des idées et des cultures.

La planification urbaine et l'aménagement du territoire en Algérie, durant la période précoloniale, étaient intimement liés aux réalités sociales, culturelles et environnementales de cette époque. Malgré l'absence de centralisation et de coordination à une échelle significative, les systèmes établis faisaient preuve d'une ingéniosité remarquable ainsi que d'une capacité d'adaptation exceptionnelle. Cet héritage culturel continue d'exercer une influence considérable sur l'aménagement contemporain, en particulier dans les zones rurales et sahariennes.

7.2 La période coloniale : (1830-1962) :

« *L'urbanisme en Algérie, sous sa forme moderne, est lié, dès les débuts, à la colonisation française, Une grande partie de nos espaces urbains en est le produit. L'évolution de l'urbanisme en Algérie a été marquée et continue à l'être par les expériences et les modèles français. C'est pourquoi, il est impossible d'écrire l'histoire de l'urbanisme et des villes en Algérie en ignorant le fait colonial.* » (Saidouni, 2010)

Sous le régime colonial français, l'urbanisme en Algérie était principalement axé sur les intérêts des colonisateurs. Les autorités coloniales ont élaboré des plans d'urbanisme destinés à établir des infrastructures appropriées pour les colons européens, en prévoyant des quartiers spécifiquement réservés aux Européens et d'autres dédiés à la population autochtone. Ces politiques ont fréquemment conduit à une ségrégation spatiale entre les diverses communautés, caractérisée par des quartiers européens bénéficiant d'infrastructures modernes, tandis que les quartiers autochtones demeurent négligés. Les habitations autochtones étaient fréquemment édifiées à partir de matériaux locaux, tels que la terre crue, et présentaient une qualité inférieure par rapport aux logements européens.

La colonisation de l'Algérie est caractérisée par l'implémentation du modèle occidental d'urbanisme. Le caractère militaire de la colonisation, tout au long du XIXe siècle, a conféré au corps du Génie militaire de l'armée d'Afrique un rôle prépondérant dans l'élaboration des plans urbains, tant pour les nouvelles villes fondées que pour des cités établies, où les autorités militaires ont maintenu un droit de regard sur les questions d'urbanisme jusqu'au début du XXe siècle.

7.3 La période poste coloniale :

L'historique des politiques de l'habitat en Algérie illustre les défis socio-économiques auxquels le pays est confronté et les variations économiques et politiques qui ont façonné l'évolution du secteur du logement. Malgré les initiatives mises en œuvre par le gouvernement, le déficit en logements et les conditions de vie précaires dans certains quartiers continuent de constituer des défis significatifs à surmonter.

Les politiques de logement ont connu une évolution significative en réponse aux circonstances fluctuantes du pays, passant d'une phase de construction intensive de logements durant les années 1962-1974 à des périodes de stagnation et de négligence au cours des années 1975-1989, décline des programmes de logements entre les années 1990-1998 et suivies d'une relance des programmes de construction dans les années 1999-2023.

7.3.1 Entre 1962-1974 :

Au cours des premières années ayant suivi l'indépendance, le gouvernement algérien a initié d'ambitieux programmes de construction de logements sociaux, s'inscrivant ainsi dans le

cadre de la politique de développement national. Ces programmes avaient pour objectif de répondre à la demande croissante en logements, d'améliorer les conditions de vie des populations tant urbaines que rurales et de diminuer le déficit en matière de logements. Ils ont bénéficié d'un financement substantiel provenant des revenus pétroliers du pays et ont été mis en œuvre sur l'ensemble du territoire national. Les logements édifiés consistaient principalement en appartements collectifs et en lotissements situés dans des zones urbaines, mettant l'accent sur les services publics ainsi que sur les infrastructures fondamentales.

Les changements socio-économiques qui ont précédé et suivi l'indépendance du pays ont eu un impact significatif sur divers secteurs d'activité, y compris les secteurs productifs directs tels que l'agriculture, l'industrie, la construction, le transport, les services, l'administration, les banques et les assurances, ainsi que le commerce interne et externe. Le système financier, en particulier le système bancaire et de crédit, n'aurait pas pu rester insensible à ces changements, même s'ils constituaient le maillon financier et le point de concurrence de l'époque. Ces profonds changements structurels auraient pu conduire à la liquidation ultime du système financier si l'État avait pris certaines dispositions pour contrer cette tendance.

Après l'indépendance, deux séries de causes négatives ont conduit à l'essor du crédit : des causes économiques qui ont influencé la fonction du crédit lui-même, et des causes organisationnelles qui ont entraîné la rupture des satellites monétaires et financiers des organisations bancaires et des circuits financiers étrangers. La baisse de la production a suivi l'afflux de crédits dans l'économie, et plusieurs initiatives communautaires locales ont été étudiées en vue du développement rural ou industriel. Ces actions ont impliqué la livraison d'environ 3 000 logements ruraux et de 27 000 logements urbains.

Cette période a été marquée par la rupture des circuits de financement, la Trésorerie Publique prenant quasiment en charge l'ensemble de ces financements jusqu'en 1974. Les premiers programmes de développement spéciaux ont été mis en place dans le but d'établir un équilibre régional, de développer et de désenclaver les zones dégradées du pays.

Le premier plan quadriennal visait à améliorer les conditions de vie et à répondre aux besoins fondamentaux de la population dans divers domaines tels que le logement, les équipements collectifs, la santé publique, les activités de jeunesse et sportives, la culture et l'information. Le développement économique du pays a nécessité la mobilisation de l'ensemble de ses ressources afin d'assurer un développement continu et rapide. Le plan, initialement fixé à 26,7 milliards de DA et exécuté à hauteur de 36 milliards de DA, visait à donner la priorité à la satisfaction des besoins sociaux les plus vulnérables, aux infrastructures sociales les plus vitales, ainsi qu'aux investissements ouvrant la voie au progrès technique, tels que l'électrification rurale.

Le calendrier de livraison annuel était prévu d'atteindre une moyenne de 21 000 unités de logement rural et urbain, soit 3,2 fois plus rapide que la période précédente. Néanmoins, le programme de construction n'a pas réussi à répondre aux besoins de la population et avait davantage pour objectif d'établir des structures essentielles pour le lancement d'un vaste programme de logements.

Les principales missions confiées au programme pendant la période 1970-1973 comprenaient l'établissement des conditions nécessaires pour les programmes de logement et le renforcement des capacités des entreprises. Les modalités de financement ont été ajustées en fonction des actions anticipées, de la situation sociale et des niveaux de revenu des bénéficiaires de logements. Le premier plan quadriennal a été conçu pour utiliser les ressources publiques afin de soutenir les projets de logement, en mettant en place des mécanismes de mobilisation du logement privé.

En 1965, une ordonnance a maintenu en vigueur la réglementation urbaine héritée de l'époque coloniale, à savoir la nouvelle loi générale d'urbanisme promulguée en France en 1958 et étendue à l'Algérie en 1960. La loi de 1958 comprend les dispositions relatives aux plans d'urbanisme directeur (PUD), aux plans d'urbanisme de détail et aux programmes d'urbanisme. (Azzouzi & Harkat, 2019b)

Ordonnance N.73-29 du 5/07/1973 exigera une algérianisation progressive de la matière avant 1974, la planification urbaine est reconduite par les plans d'urbanisme directeur (P.U.D), circulaire du secrétariat d'état au plan 1974/1975.

7.3.2 Entre 1975-1989 :

Le deuxième plan quadriennal (1974-1977) visait à mettre en place une approche économique et sociale plus diversifiée et intégrée. Cette période a été caractérisée par l'introduction de nouveaux objectifs, tels que l'amélioration des actions d'intégration préparées lors de la première étape, la focalisation sur les activités de transformation industrielle, la consolidation des efforts en matière d'éducation et de formation, ainsi que l'augmentation de l'allocation des ressources.

Le deuxième plan quadriennal a permis une dynamique puissante, stimulée par un nouveau volume d'investissements, qui a transformé l'économie nationale sous tous ses aspects. Les investissements ont été entièrement consommés, dépassant 120 milliards de dollars, soit 3,3 fois plus que ceux dépensés lors du premier plan quadriennal.

La stratégie d'industrialisation du pays visait à accélérer la mise en place des industries, à établir un réseau dense de relations industrielles diverses et continues, et à répondre aux besoins de construction, notamment en ce qui concerne les programmes de logement. Des

investissements ont été réalisés dans la répartition des fonds afin d'atteindre la production maximale possible de matériaux de construction.

Néanmoins, des tensions étaient palpables dans le secteur du logement en raison des défis rencontrés à la fois par les zones urbaines et rurales. La diminution du taux d'occupation moyen par logement urbain a conduit à la nécessité d'une politique du logement plus dynamique. Cette politique consisterait à renforcer l'ensemble de la main-d'œuvre et à satisfaire leurs besoins en matière de financement et de financement.

L'organisation et la programmation des opérations de logement devraient être réalisées à travers la mise en œuvre de plans d'urbanisation et de transferts à grande échelle de ressources financières.

La crise du logement en Algérie a débuté en 1980, avec le premier plan quinquennal (1980-1985) visant à aborder la question en augmentant le budget pour atteindre 60 milliards de dinars. Le but initial était de construire 450 000 unités résidentielles, dont 300 000 en zones urbaines, financées par 45 milliards de dinars. Un plan de logement rural a également été élaboré, avec environ 250 000 investisseurs privés prévus pour contribuer au programme ambitieux. Le plan comprenait 300 cartes urbaines, 350 zones urbaines temporaires, 200 nouvelles zones résidentielles urbaines et 47 zones industrielles. Néanmoins, l'Algérie a été touchée par une catastrophe naturelle, un violent séisme dans la province de Chlef (**خلف الله**, **2015**), contraignant l'État à concentrer ses ressources sur la reconstruction des zones affectées, ce qui a permis de mener à bien le programme ambitieux de logements.

Le deuxième plan de l'Algérie a été mis en œuvre pendant la crise économique mondiale de 1986, en particulier dans le secteur des hydrocarbures. Le pays a connu une récession en raison d'une diminution de ses revenus issus des obligations solides, principalement du secteur pétrolier. Cela a entraîné des réductions financières significatives pour tous les secteurs, y compris le logement, ce qui a entraîné une baisse des investissements dans la construction. Le secteur du logement a connu des transformations significatives, ce qui a conduit les autorités publiques à réduire l'intervention de l'État. En 1988, l'Algérie a connu une autre crise économique majeure, ce qui a conduit à la mise en place d'une nouvelle politique sociale et économique axée sur le logement afin de stimuler l'économie, créer des emplois et améliorer les conditions de vie de la population. Cependant, l'ampleur et la complexité de la crise ont été sous-estimées, et à partir de 1990, l'Algérie a sombré dans une crise. L'inefficacité de l'État dans la mise en œuvre de la stratégie de logement précédente a conduit à l'abandon du logement social et à l'adoption du logement subventionné. Malgré des progrès significatifs dans la réduction des coûts de construction de logements, l'Algérie semble insuffisante par rapport à l'augmentation totale de la population.

Les années 80 ont été caractérisées par une crise économique et financière ayant exercé un impact considérable sur le secteur du logement en Algérie. Les ressources financières ont été diminuées en raison de la chute des prix du pétrole, entraînant ainsi une réduction des investissements dans le secteur de la construction de logements. Un grand nombre de projets de construction de logements ont été ralentis ou suspendus, ce qui a aggravé le déficit en logements et détérioré les conditions de vie dans les zones urbaines. Les politiques de logement ont été considérablement négligées au profit de l'adoption de mesures d'austérité économique.

La procédure ZHUN, instaurée par une circulaire ministérielle en date du 19 février 1975, a été mise en place pour répondre à une demande croissante de logements. Les ZHUN illustrent un modèle d'urbanisme d'urgence, fonctionnaliste et de masse, caractérisé par une production rapide et massive de logements qui se fait au détriment des équipements d'accompagnement tels que les établissements éducatifs (écoles, collèges, lycées), les structures sanitaires (dispensaires, centres de santé) et les équipements culturels (maisons de jeunes, centres culturels, commerces de proximité, etc.) (Bachar, 2018).

7.3.3 Entre 1990-1998 :

La décennie des années 1990 a été caractérisée par une période de turbulences politiques et de violences en Algérie. Cette conjoncture a entravé les initiatives de construction de logements, entraînant fréquemment l'abandon de projets résidentiels en raison de l'insécurité et de l'instabilité politique. Les politiques de logement ont été considérablement négligées durant cette période, ce qui a exacerbé la crise du logement au sein du pays. Les quartiers informels ont connu une prolifération en raison de l'afflux de populations fuyant des zones rurales confrontées à la violence.

Mais, sur le plan législatif une série de législation a été produite et le cadre juridique algérien a été considérablement enrichi, notamment par l'introduction des instruments d'urbanisme, qui comprennent le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (P.D.A.U.) ainsi que le plan d'occupation des sols (P.O.S.), tels que définis par la loi n° 90-29 cité au-dessus.

L'Algérie traverse actuellement une phase complexe de son histoire, caractérisée par des changements législatifs importants, notamment dans les domaines du logement et de l'urbanisme. Le pays a connu des changements significatifs dans ses programmes et ses méthodes de gouvernance. Des initiatives de logement ont été lancées grâce à la participation financière des citoyens par le biais de l'épargne, permettant la construction de 800 000 foyers, dont 600 000 en zones urbaines et le reste en zones rurales. Malgré ces initiatives, les progrès en matière de logement restent insatisfaisants, incitant les autorités à envisager une nouvelle stratégie.

7.3.4 Entre 1998-2023 :

L'Algérie continue de faire face à des défis importants en matière de logement, notamment un déficit persistant en logements, une urbanisation rapide et des conditions de vie précaires dans certains quartiers. Le gouvernement algérien poursuit ses efforts pour répondre à ces défis à travers des programmes de construction de logements, des politiques de régularisation de l'habitat informel et des réformes du secteur immobilier. Les politiques actuelles visent à diversifier l'offre de logements en encourageant le développement du secteur immobilier privé et en améliorant l'accès à la propriété pour les ménages à revenu modeste.

Au début des années 2000, le gouvernement algérien a relancé ses efforts en matière de construction de logements pour répondre au déficit en logements et améliorer les conditions de vie des populations. Plusieurs programmes ont été lancés, notamment le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), le Programme de Logements Promotionnels Aidés (LPA) et les programmes de logements lancés par l'Agence Nationale de L'Amélioration et du Développement du Logement (AADL 1 en 2001, AADL2 en 2013 et AADL3 en 2023). Ces programmes visaient à fournir des logements de meilleure qualité et à encourager l'accession à la propriété. Les efforts ont été concentrés sur la lutte contre l'habitat précaire et l'urbanisation informelle.

L'histoire des politiques de l'habitat en Algérie met en lumière l'importance du logement en tant que préoccupation sociale et économique majeure pour le pays. Les défis rencontrés dans le secteur du logement, tels que le déficit en logements, l'habitat précaire et l'urbanisation rapide, nécessitent une approche holistique et coordonnée pour être surmontés. Il est essentiel que les politiques de logement soient ancrées dans une vision à long terme du développement urbain et social, et qu'elles soient soutenues par des ressources adéquates et une bonne gouvernance pour assurer leur mise en œuvre efficace. En fin de compte, la réalisation de logements décents et abordables pour tous les citoyens demeure un objectif fondamental pour garantir le bien-être et la prospérité de la population algérienne.

Il est prévu que la population de l'Algérie atteigne environ 38 millions d'habitants d'ici 2025, avec un taux d'urbanisation projeté de 80 % d'ici 2025 et un objectif de 45 millions d'habitants d'ici 2030 (**SNAT 2030, s. d.**). Cette croissance représente un défi majeur dans le secteur du logement, avec des besoins annuels de livraison de logements estimés entre 180 000 et 250 000 unités. Les taux de livraison actuels varient entre 100 000 et 120 000 unités par an.

Malgré une diminution de la croissance démographique ces dernières années, la pression démographique demeure un facteur significatif dans la demande de logements. La structure démographique jeune du pays, la nuptialité importante, les tailles de ménage élevées et les taux d'occupation élevés des logements contribuent à la crise. Les crises multidimensionnelles

vécues en Algérie dans les années 1980 et 1990 ont eu un impact significatif sur les politiques de logement, qui étaient déjà en train de répondre aux besoins en logement.

La croissance de la construction de logements n'a pas été équilibrée avec l'évolution démographique. Selon Sid Boubekour, (**Latouche, 1987**) la crise du logement en Algérie est le résultat de facteurs sociaux, économiques et technologiques (ou techno-organisationnels). Il est d'avis que l'échec de la fourniture de logements est dû à des choix technologiques inappropriés et inadaptés ainsi qu'à des faiblesses organisationnelles au sein du système local de production et de reproduction. Ces lacunes et insuffisances entraînent une productivité faible et des dépassements de coûts dans le secteur de la construction.

La réussite de la sortie de crise du logement dépend de plusieurs facteurs : la disponibilité financière, la performance des entreprises, le financement adéquat, les techniques de production économiquement viables, et une gestion efficace du logement au niveau local. L'incapacité du secteur du logement à répondre à la demande et à construire les bâtiments proposés est un problème crucial.

Parallèlement à cette croissance démographique rapide, l'augmentation de l'offre de logements et les aspects juridiques revêtent une importance cruciale pour une gestion efficace de cette situation. De nouvelles procédures juridiques ont été établies dans le cadre d'une deuxième génération de législation.

Loi n° 01-20¹ : Les dispositions de la présente loi définissent les orientations et les instruments d'aménagement du territoire de nature à garantir un développement harmonieux et durable de l'espace national, fondé sur : - Les choix stratégiques que requiert un développement de cette nature ; - Les politiques qui concourent à la réalisation de ces choix - ; La hiérarchisation des instruments de mise en œuvre de la politique d'aménagement et de développement durable du territoire.

Loi n°06 – 06² : La présente loi a pour objet de fixer les dispositions particulières visant à définir les éléments de la politique de la ville dans le cadre de la politique de l'aménagement du territoire et du développement durable.

La politique de la ville est conçue et élaborée suivant un processus concerté et coordonné.

¹ Loi n° 01-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire

² La loi n°06 – 06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville.

Loi n° 08-15¹ : est une loi décrétée le 20 juillet 2008 par le président de la République algérienne, elle fixe les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvements, qu'elles soient privées ou étatiques, elle a pour objectifs majeurs ; de mettre en conformité constructions en cours ou réalisées avant la loi, fixer les conditions d'occupation ou d'exploitation et de promouvoir cadre bâti esthétique harmonieux, cette loi punit sévèrement tous propriétaires n'ayant pas déposé un permis de régularisation de sa construction par des mises en demeure et la démolition par la suite.

8 Situation et typologie de l'habitat en Algérie :

L'habitat en Algérie se distingue par une variété de types de logements englobant des habitations traditionnelles, des constructions modernes et des logements informels et précaires. Cette diversité constitue le reflet d'une histoire riche et de multiples influences culturelles et architecturales qui ont façonné le pays. En dépit de cette richesse, l'habitat en Algérie fait face à de multiples défis, notamment en ce qui concerne la qualité et la sécurité des logements, l'accessibilité financière pour une part significative de la population et la nécessité de préserver les espaces naturels et les ressources.

8.1 Situation vis-à-vis la Réglementation :

8.1.1 Habitat réglementé :

L'expression "habitat réglementé" désigne des logements conformes aux normes et règlements relatifs à la construction, à l'urbanisme et à la sécurité. Ces logements doivent satisfaire à des critères spécifiques définis par les autorités locales ou nationales, assurant ainsi la sécurité et la salubrité des résidents.

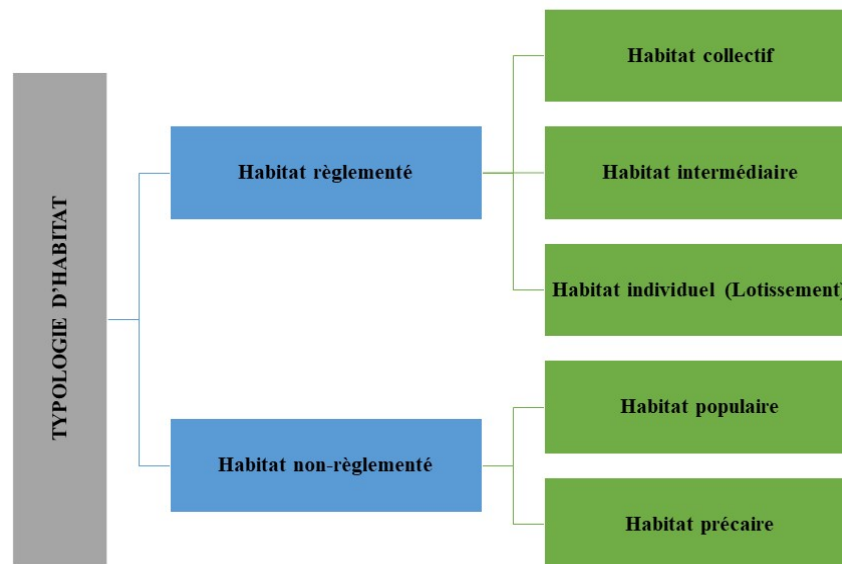
8.1.2 Habitat non-réglementé :

En revanche, le terme "habitat non réglementé" fait référence à des logements qui ne se conforment pas aux normes officielles établies. Cela peut englober des constructions illégales, fréquemment exécutées sans autorisation de construire ou en contravention avec les règlements d'urbanisme. Ce type d'habitat est fréquemment corrélé à des conditions de vie défavorables, caractérisées par un accès restreint aux infrastructures fondamentales et une absence de sécurité juridique pour les résidents. Cela englobe des bidonvilles, des zones informelles ainsi que des constructions qui, bien que souvent en dur, ne disposent pas d'une autorisation légale. (Semmoud & Kaedbey, 2020)

¹ Loi n° 8-15 fixant les règles de mise en conformité des constructions et de leur achèvement

Cette distinction est cruciale pour comprendre les enjeux liés à l'urbanisme et à la politique du logement dans différentes régions, notamment dans le contexte de la lutte contre l'habitat indigne et la régularisation des formes d'habitat non réglementaire.

Figure 3 : Typologie de l'habitat en Algérie.



Source : (Auteur,2023)

8.2 Différentes modalités d'acquisition d'un logement :

8.2.1 Suivant le type de financement :

Les types de logements en Algérie peuvent être classés en différentes catégories en fonction du mode de financement utilisé pour leur construction. Ces catégories comprennent les logements sociaux financés par l'État, les logements promotionnels aidés financés par des promoteurs privés avec le soutien de l'État, les logements à financement privé, les logements auto construits et les logements informels. Chaque catégorie offre des options de logement différentes en termes de prix, de qualité et d'accessibilité pour les différents segments de la population.

De nouvelles formules sont lancées dans la stratégie mise en place par l'État pour aider les ménages à acquérir leur propre logement parmi lesquels :

8.2.1.1 Logements auto construits :

Certaines habitations sont réalisées par les propriétaires eux-mêmes, sans avoir recours à un financement externe ni à l'assistance de l'État. Ces habitations peuvent être édifiées de manière progressive au fil du temps, en tenant compte des ressources financières disponibles et des compétences des propriétaires.

8.2.1.2 Logements public locatif (sociaux) :

Les logements sociaux sont financés par l'État et sont conçus pour être vendus ou loués à des tarifs accessibles aux ménages à revenu modeste. Ces habitations sont généralement

édifiées dans le cadre de programmes gouvernementaux destinés à remédier au déficit en logements et à offrir des solutions de logement abordable à la population. Conformément aux dispositions établies par le **Décret exécutif n°08-142**¹ ce type de logement est destiné aux seules personnes dont le niveau de revenus les classe parmi les catégories sociales défavorisées et dépourvues de logement ou logeant dans des conditions précaires et/ou insalubres

8.2.1.3 Le logement promotionnel en Location-vente :

La location-vente constitue un mécanisme d'accès à un logement offrant la possibilité d'acquérir ce dernier en pleine propriété à l'issue d'une période déterminée, conformément aux stipulations d'un contrat écrit. Le logement est financé par des fonds publics destinés aux citoyens à revenus moyens. Conformément aux dispositions établies par le décret exécutif n° **01-235 du 5 octobre 2010**² L'accès à ce type de logement s'effectue par le biais d'un montage financier prenant en considération un apport personnel, un crédit bonifié, ainsi qu'une aide directe et frontale de la CNL, laquelle est versée au promoteur.

Outre l'aide non remboursable accordée par l'État, le bénéficiaire d'un logement à prix abordable (LPA) a la possibilité de cumuler un crédit bancaire dont le taux d'intérêt est subventionné par le Trésor public.

8.2.1.4 Le logement promotionnel aidé L.P.A

Le logement promotionnel aidé (LPA)³ constitue une nouvelle approche de la stratégie de logement récemment mise en place par les autorités publiques depuis 2011, en substitution du logement en location-vente et au logement social participatif (LSP).

¹ Décret exécutif n°08-142 du 05 du 11 mai 2008 fixant les règles d'attribution du logement public locatif.

² Décret exécutif n° 01-105 du 23 Avril 2001, JORADP n°25, du 29 avril 2001 modifié et complété et ses textes d'application

³ Le décret exécutif n°10-235 du 26 Choual 1431 correspondant au 05 octobre 2010 fixant les niveaux de l'aide frontale octroyée par l'Etat pour l'accession à la propriété d'un logement collectif ou d'un logement rural, ou d'un logement individuel réalisé sous forme groupée dans les zones définies du Sud et des Hauts plateaux les niveaux de revenu des postulants à ces logements ainsi que les modalités d'octroi de cette aide, modifié et complété ;

Le décret exécutif n° 13-389 du 20 Moharram 1435 correspondant au 24 novembre 2013 fixant les niveaux et les modalités d'octroi de la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques et les établissements financiers, pour l'acquisition d'un logement collectif, la construction d'un logement rural, ainsi que d'un logement individuel réalisé sous la forme groupée dans des zones définies des wilayas du Sud et des Hauts Plateaux ;

Le décret exécutif n° 13-431 du 15 Safar 1435 correspondant au 18 décembre 2013, définissant les modèles-types des contrats de réservation et de vente sur plans des biens immobiliers ainsi que les limites du paiement du prix du bien objet du contrat de vente sur plans et le montant et l'échéance de la pénalité de retard ainsi que les modalités de son paiement.

L'arrêté interministériel du 14 mai 2011, fixant les conditions et les modalités de cession de terrains relevant du domaine privé de l'Etat et destinés à l'implantation de programmes de logements aidés par l'Etat, modifié et complété par ;

Le logement promotionnel aidé (LPA) désigne un habitat neuf conçu par un promoteur immobilier, en conformité avec des spécifications techniques et des conditions financières préétablies. Ce dispositif s'adresse aux candidats remplissant les critères d'éligibilité pour l'aide frontale de l'État, conformément aux dispositions établies par le **décret exécutif n° 10-235¹ du 5 octobre 2010**, qui définit les niveaux d'aide frontale accordée par l'État pour l'accès à ces logements, ainsi que les modalités d'attribution de cette aide.

Les promoteurs immobiliers responsables des programmes de logements promotionnels aidés doivent impérativement se conformer aux dispositions du **décret exécutif n°10-235**, ainsi qu'à l'ensemble des textes et procédures établis pour son application, sans oublier les prescriptions techniques et les conditions financières stipulées dans le cahier des charges type et les conditions financières générales applicables à ce type de logement.

8.2.1.5 Le logement promotionnel public (LPP) ² :

Cette nouvelle formule de logement promotionnel public a été récemment intégrée au programme de logement.

Cette mesure s'adresse aux citoyens qui ne remplissent pas les critères d'éligibilité pour le logement social locatif, lequel impose un revenu inférieur à 24 000 DA, et pour le logement promotionnel aidé (LPA), qui requiert un revenu mensuel compris entre 24 000 DA et 72 000 DA. De plus, elle ne concerne pas le logement AADL en location-vente, réservé aux citoyens dont le revenu se situe entre 24 000 DA et 108 000 DA. Cette nouvelle formule de logement cible les ménages dont le revenu mensuel se situe entre six fois le Salaire National Minimum Garanti (SNMG), soit 108 000 DA, et douze fois le SNMG, équivalant à 216 000 DA par mois,

L'arrêté ministériel du 30/01/2018, fixant les spécificités techniques applicables aux programmes de logements promotionnels aidés modifié et complété ; *par l'arrêté interministériel du 27/01/2019.*

L'arrêté interministériel du 14/03/2018, définissant les conditions et les modalités financières, ainsi que les mécanismes de la réalisation du logement promotionnel aidé, modifié et complété ; *par l'arrêté interministériel du 25/02/2019.*

¹ Décret exécutif n° 10-235 du 26 Chaoual 1431 correspondant au 5 octobre 2010 fixant les niveaux de l'aide frontale octroyée par l'Etat pour l'accession à la propriété d'un logement collectif ou pour la construction d'un logement rural, les niveaux de revenu des postulants ‡ ces logements ainsi que les modalités d'octroi de cette aide

² Décret exécutif n°14-203 du 15 juillet 2014 fixant les conditions et les modalités d'acquisition du logement promotionnel public.

et qui sont également éligibles à un crédit bonifié de 3 %. (Zerrouki & Tabet Aoul, 2015)
À la différence des formules antérieures, les souscripteurs au LPP ne pourra pas bénéficier de l'assistance de la Caisse nationale du Logement (CNL). Néanmoins, des réductions sur la base de calcul du terrain à bâtir sont mentionnées.

Tout candidat est tenu de verser un apport initial d'au moins 10 % du prix du logement. Il est également requis de justifier d'un niveau de revenus supérieur à 24000 dinars, ce qui permet le règlement à l'échéance des mensualités fixes, calculées sur la base du montant restant dû pour le prix du logement, majoré des frais de gestion, et ce, dans les limites de la période convenue entre les parties au contrat, sans dépasser une durée de vingt-cinq ans.

Le versement de l'apport initial par le souscripteur entraîne la rédaction d'un contrat de "location-vente" entre le promoteur et le bénéficiaire, lequel est ensuite soumis à un notaire pour les formalités d'enregistrement et de publicité de cet acte.

La formule de location-vente, qui a su répondre à une demande solvable, a rencontré un succès considérable en raison de l'engouement qu'elle a généré. Dans le cadre de cette initiative, un programme visant la construction de 230 000 logements, financé par les fonds du Trésor public, a été lancé en 2013.(Zerrouki & Tabet Aoul, 2015)

Conclusion :

L'Algérie a expérimenté une urbanisation rapide au cours des dernières décennies, marquée par une croissance démographique substantielle et un important flux migratoire des populations rurales vers les zones urbaines. Cette urbanisation rapide a généré une demande accrue de logements dans les zones urbaines, entraînant par conséquent une pression significative sur les ressources foncières disponibles ainsi que sur les infrastructures urbaines existantes.

Malgré les efforts entrepris par le gouvernement en matière de production de nouveaux logements, l'Algérie fait face à plusieurs défis concernant ce secteur. Ces défis incluent la pérennité des bidonvilles et des zones informelles, la surpopulation dans les centres urbains, la qualité insuffisante des logements, les obstacles à l'accès aux services essentiels tels que l'eau potable et l'assainissement, ainsi que les préoccupations liées à la sécurité des habitations.

La réglementation urbaine en Algérie constitue un corpus de textes législatifs et de réglementations destinés à régir l'aménagement urbain ainsi que l'habitat dans son ensemble. Bien qu'il existe des normes et des règlements à respecter, leur mise en œuvre effective demeure un défi considérable. Les autorités doivent donc intensifier leurs efforts pour sensibiliser les acteurs du secteur, en particulier les promoteurs immobiliers et les citoyens, à l'importance du respect des normes de construction et d'aménagement urbain. De surcroît, il est essentiel

d'établir des mécanismes de contrôle et de suivi de l'application de ces normes afin d'assurer un environnement urbain sécurisé, confortable et durable pour les générations actuelles et futures.

Chaque composante du projet de territoire exerce inévitablement un impact, de manière plus ou moins significative, sur le paysage urbain. Pour mettre en évidence ces effets, deux actions doivent être entreprises : la première repose sur la perception du territoire, tandis que la seconde s'appuie sur l'analyse de son paysage.

L'évolution de la législation urbaine en Algérie trouve ses origines durant la période coloniale, période au cours de laquelle les premiers plans d'urbanisme ont été élaborés. Suite à l'indépendance en 1962, l'Algérie a mis en place une série de lois et de décrets visant à réguler l'urbanisme et l'habitat.

La loi n° 90-29 du 1er décembre 1990, portant sur l'urbanisme et la construction, ainsi que ses textes d'application, constituent les principaux instruments législatifs régissant l'urbanisme en Algérie. Cette législation a établi une approche stratégique et réglementaire en matière d'urbanisme, en intégrant notamment le Plan d'Occupation des Sols (POS), le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) ainsi que le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT).

L'insuffisance des normes de construction adéquates, ainsi que le non-respect des réglementations en vigueur, ont également joué un rôle déterminant dans la dégradation de la situation de l'habitat en Algérie. Les constructions sont fréquemment réalisées sans conformité aux normes de sécurité et de qualité, ce qui peut engendrer des effondrements ainsi que d'autres risques pour les occupants. De surcroît, un grand nombre de logements sont édifiés sans autorisation de construire, ce qui complique la tâche des autorités en matière de contrôle.

Malgré ces initiatives, la problématique du logement demeure un défi prépondérant en Algérie, nécessitant des efforts supplémentaires afin d'améliorer les conditions d'habitat et de répondre adéquatement aux besoins de la population.

L'habitat en Algérie constitue un enjeu primordial pour le développement et le bien-être de la population. Il est impératif de valoriser et de préserver la diversité des types de logements ainsi que des influences architecturales, tout en veillant au respect des normes et des réglementations en vigueur afin d'assurer la sécurité et le confort des occupants. Il est également crucial de promouvoir des politiques de logement inclusives, destinées à répondre aux besoins des diverses catégories de la population, en particulier des plus défavorisées, tout en préservant les ressources naturelles et en encourageant le développement durable. Enfin, il est impératif d'améliorer la coordination entre les divers acteurs engagés dans la gestion de l'habitat afin de garantir une planification urbaine efficace et cohérente.

CHAPITRE 03

LA PRATIQUE SOCIALE



Introduction :

L'urbanisme est une discipline pluridisciplinaire qui se concentre sur l'aménagement de l'espace urbain en fonction des besoins des populations résidant dans ces zones. Il prend en considération divers aspects, notamment l'environnement, l'économie, la réglementation urbaine et les pratiques sociales. Il ne se restreint pas à la conception des infrastructures physiques et inclut les dimensions sociales, culturelles, économiques et environnementales pour une vie urbaine épanouissante. Dans ce contexte, le concept de pratique sociale se révèle essentiel pour appréhender les interactions des individus avec leur environnement urbain et l'impact de ses interactions sur la forme et la fonction de la ville.

En urbanisme, afin de comprendre et de façonner les dynamiques urbaines qui englobent l'ensemble des activités, des comportements et des interactions des individus au sein de l'espace urbain et les processus sociaux qui façonnent et sont façonnés par la ville, il est essentiel d'acquérir une compréhension approfondie des pratiques sociales. Cette introduction examinera la contextualisation de la notion de pratique sociale, en soulignant son importance dans le domaine de la planification urbaine. La pratique sociale peut être définie comme l'ensemble des comportements, actions et interactions des individus dans leur vie quotidienne en lien avec leur environnement social et spatial. Cela englobe les activités observées dans les espaces publics et privés, les modes de déplacement, les habitudes de consommation, les formes d'interaction sociale, etc. La pratique sociale est donc fortement corrélée à la manière dont les individus exploitent et modifient l'espace urbain en fonction de leurs besoins, de leurs préférences et de leurs contraintes. Ces pratiques ne découlent pas uniquement des caractéristiques physiques de la ville, mais sont également façonnées par des facteurs culturels, économiques, politiques et institutionnels.

Les objectifs de ce chapitre sont variés. Étudier les divers aspects des pratiques sociales en urbanisme en mettant en valeur leur variété et leur complexité. L'analyse de l'importance des pratiques sociales est essentielle pour appréhender les dynamiques urbaines, notamment en ce qui concerne la mobilité, l'appropriation de l'espace et la vie quotidienne. Analyser les approches et les instruments employés dans l'étude des phénomènes sociaux en urbanisme, tels que les enquêtes, les observations, les entretiens et les cartographies participatives. Analyser les répercussions concrètes de l'intégration des pratiques sociales dans le processus de planification urbaine, notamment en ce qui concerne l'aménagement des espaces publics, les infrastructures de transport et le logement. Il est essentiel de relever les défis et les opportunités associés à l'intégration des pratiques sociales dans les politiques et les projets urbains, ainsi que d'explorer des solutions pour améliorer la prise en compte de ces aspects dans les processus décisionnels.

1 Définition de la pratique sociale :

Sur le plan terminologique ; Une « *pratique* » est un type de comportement routinisé qui consiste en plusieurs éléments interconnectés entre eux : des formes d'activités corporelles, des formes d'activités mentales, des « *choses* » et leurs usages, des connaissances de base constituées de compréhension, savoir-faire, d'états émotionnels et motivations. **(Dubuisson-Quellier & Plessz, 2013 ; Reckwitz, 2004)**

La pratique : dans un sens des plus ordinaires, on désigne par le substantif « pratique » *« un comportement concret adopté par l'homme dans les circonstances les plus divers. Les attitudes qu'il adopte ne semblent pas se situer dans l'orbite du droit, ni même par rapport à celui-ci, notamment en termes d'accueil de la règle du jugement et, le cas échéant, de résistance, active ou passive, à ceux-ci ».* **(Terré & Molfessis, 2024)**

Pratique sociale : Le concept de pratique sociale est une partie importante de l'histoire sociale des sociétés pendant des décennies. La théorie de Bourdieu a fourni des éclaircissements précieux sur le fonctionnement du pouvoir. La théorie de Bourdieu repose sur plusieurs concepts, notamment l'habitus, le champ et les formes de capital (Bourdieu, 1980b). Cependant, *« la pratique sociale englobe également d'autres aspects culturels et sociaux, tels que la tradition et son rôle dans la vie des êtres humains coopératifs complexes »* **(Blecher, 2018, p. 17)** Le concept de pratique sociale a évolué au début du XXe siècle avec les sociologues anglo-saxons passant de l'individu aux pratiques collectives et routinières **(Dubuisson-Quellier & Plessz, 2013)** Reckwitz a proposé une autre définition de la pratique sociale comme un type de comportement routinier qui dépend de la mentalité, des choses, de leurs utilisations et des connaissances nécessaires pour comprendre comment les actions fonctionnent et le statut des gestes **(Reckwitz, 2004)**

La pratique sociale alors se définit comme une activité humaine répétitive et routinière, s'inscrivant dans le cadre d'une norme sociale ou d'une culture spécifique. Elle est généralement tacite, ce qui signifie qu'elle n'est pas toujours consciente ou explicite pour les individus qui l'exécutent. Elle est également affectée par les diverses dimensions du contexte social, telles que la culture, l'histoire, la géographie, l'environnement physique et social, etc.

Cette définition articule des dimensions à la fois cognitives, normatives et matérielles. Reckwitz la présente comme une quatrième option à côté des options mentalistes, symboliques et interactionnelles. Pourtant la théorie des pratiques semble plutôt vouloir tenir dans le même temps la pluralité de ces approches.

La pratique sociale fait référence aux comportements, actions et interactions des individus au sein d'une société. Cela englobe les normes, les valeurs, les traditions et les institutions qui régissent le fonctionnement de la société. Les pratiques sociales peuvent varier en fonction de

la culture, de l'époque et du contexte géographique. Elles influencent la manière dont les individus interagissent les uns avec les autres et façonnent la structure sociale dans son ensemble.

Il est considéré que cette approche s'appuie sur la théorie de l'acteur-réseau de **Latour (1991)** ainsi que sur la théorie des pratiques sociales de Foucault (**Reckwitz, 2012**) L'action sociale tire généralement sa signification et son efficacité de la structure sociale dans laquelle elle se déroule, car c'est elle qui lui fournit les valeurs et les normes qui la guident et façonne son mécanisme de régulation et de surveillance. Les pratiques sociales collectives ont pour objectif la mise en œuvre de la structure sociale (**2002, بوزيدة**).

Cette structure sociale dans les modèles communautaires, ruraux et urbains repose sur plusieurs piliers fondamentaux, à savoir les composantes écologiques, démographiques et culturelles, qui se reflètent dans la formation des structures sociales économiques, familiales et de régulation sociale. Le mode d'interaction entre l'homme et son environnement naturel est l'un des indicateurs les plus importants pour la classification des communautés traditionnelles et modernes, rurales et urbaines (**2015, محجوب**). L'un des éléments les plus importants de cet environnement est le logement, qui représente une manifestation culturelle, influencé dans sa forme et sa disposition par le contexte culturel auquel il appartient (**Rapoport, 1972**).

La théorie de la pratique : est d'abord un moyen de dévoiler les relations entre les structures et les pratiques, puisque c'est bien cette relation qui, pour le sociologue, contribue à l'ordre établi (**Bourdieu, 1980b; Dubuisson-Quellier & Plessz, 2013**).

Bourdieu cherche alors moins à produire une théorie des pratiques sociales, qu'à inclure la pratique dans un programme théorique de l'action sociale afin de comprendre « *le mode de génération des pratiques* » (**Bourdieu, 1980b; Dubuisson-Quellier & Plessz, 2013**)

2 Niveaux d'analyse des pratiques sociales :

L'analyse des pratiques sociales à différents niveaux implique l'examen des comportements, des interactions et des normes au sein de divers contextes sociaux, allant de l'individuel au collectif. Cette approche permet de comprendre comment les pratiques sociales sont influencées par des facteurs culturels, économiques, politiques et environnementaux. Ainsi, les pratiques sociales peuvent être étudiées à trois niveaux distincts : **micro, méso et macro**. Chacun de ces niveaux fournit une perspective distincte sur les interactions humaines, les structures sociales et leurs dynamiques. (**Cicourel, 2008**)

2.1 Micro :

Une analyse microscopique des pratiques sociales se concentre sur les actions individuelles et les interactions sociales à un niveau très détaillé. "**Le niveau micro**" (**Marchesnay & Morvan, 1979**) fait référence à une échelle d'analyse ou d'observation qui se

concentre sur les interactions individuelles et les comportements des acteurs dans des contextes spécifiques. L'analyse au niveau micro se focalise sur les interactions individuelles et les comportements des acteurs dans des contextes spécifiques. Ceci comprend :

- **Interactions individuelles** : Analyse des comportements, des motivations et des émotions des individus dans le cadre de leurs relations quotidiennes.
- **Pratiques locales** : Observation des initiatives qui se développent à l'échelle locale, généralement initiées par des individus ou de petits groupes visant à satisfaire des besoins particuliers de leur communauté.

2.2 Méso :

L'analyse méso de la pratique sociale se concentre sur les normes sociales, les conventions et les règles qui régissent les interactions sociales dans des groupes plus larges. Il fait référence à une échelle d'analyse intermédiaire qui se situe entre les deux autres niveaux, dans une perspective ou une analyse qui considère des phénomènes à grande échelle. Il se focalise sur :

- **Groupes et organisations** : étude des interactions sociales au sein de collectivités ou d'organisations.
- **Dynamiques collectives** : analyse de l'impact des interactions entre individus au sein d'un groupe sur les pratiques et les résultats collectifs.
- **Réseaux sociaux** : étude de l'influence des réseaux interpersonnels sur le comportement et l'engagement social.

Cette approche permet d'analyser de quelle manière les structures organisationnelles et communautaires influencent les interactions individuelles.

2.3 Macro :

L'analyse macro de la pratique sociale se concentre sur les structures sociales plus larges et des systèmes de valeurs qui influencent les pratiques sociales à un niveau plus large, tel que les institutions sociales, les politiques publiques ou les normes culturelles. **(Santelli, 2019)**

Elle a pour objectif d'identifier des tendances générales et d'établir des liens de causalité entre diverses variables sociétales. **Dans le niveau macro, l'analyse étudie** les phénomènes sociaux à une échelle plus vaste, en prenant en considération :

- **Structures sociétales** : Analyse des institutions, des politiques publiques et des systèmes économiques ayant un impact sur le comportement social à grande échelle.
- **Comparaisons internationales** : Étude des disparités entre pays ou régions afin de comprendre l'impact des différents contextes sociopolitiques sur les résultats sociaux, tels que le taux de chômage ou l'espérance de vie.

- **Holisme méthodologique** : Adoption d'une perspective considérant que les phénomènes sociaux ne peuvent être compris qu'en prenant en compte le contexte global dans lequel ils se manifestent.

Il est essentiel de reconnaître que ces niveaux ne sont pas indépendants les uns des autres. Les pratiques observées au niveau micro peuvent avoir des répercussions au niveau méso, lequel peut à son tour influencer le niveau macro. Par exemple, une initiative locale visant à promouvoir l'inclusion sociale peut bénéficier du soutien de politiques publiques (niveau macro) qui encouragent la participation communautaire (niveau méso) tout en tenant compte des besoins individuels (niveau micro) (Courgeau & Baccaïni, 1997; nd, 2023)

L'examen des pratiques sociales à travers ces trois niveaux offre une compréhension plus approfondie et nuancée des dynamiques sociales. En prenant en compte ces perspectives, il devient envisageable de concevoir des interventions plus efficaces afin de faire face aux défis sociaux contemporains. (Cicourel, 2008)

3 Théories et approches de la pratique sociale

Dans cette partie, nous allons présenter les différentes théories de la pratique sociale qui ont été développées par les sociologues et les anthropologues. Nous allons également discuter des différentes approches de la pratique sociale et des enjeux pour l'urbanisme.

3.1 Théories de la pratique sociale

Pour Bourdieu, en rupture avec le structuralisme, mais aussi l'ethnométhodologie, la théorie de la pratique est d'abord un moyen de dévoiler les relations entre les structures et les pratiques, puisque c'est bien cette relation qui, pour le sociologue, contribue à l'ordre établi

Bourdieu cherche alors moins à produire une théorie des pratiques sociales, qu'à inclure la pratique dans un programme théorique de l'action sociale afin de comprendre « *le mode de génération des pratiques* » (Bourdieu, 1980b)

Les normes sociales et les valeurs culturelles jouent un rôle crucial dans la formation des pratiques. Bourdieu introduit le concept d'habitus, qui désigne les dispositions durables et transposables des individus façonnées par leurs expériences sociales. Ces dispositions influencent les choix et les comportements des individus, contribuant ainsi à la reproduction ou à la transformation des pratiques sociales (Innocent et al., 2023; Warde, 2014)

3.2 Approches de la pratique sociale

Les théoriciens **Pierre Bourdieu**, **Anthony Giddens**, **Elizabeth Shove**, **Theodore Schatzki** et **Andreas Reckwitz** sont des personnalités éminentes dans le domaine de l'étude des pratiques sociales. Cependant, chacun d'eux adopte une approche particulière qui s'inscrit dans des courants théoriques spécifiques. Voici comment ils pourraient être catégorisés dans les différentes approches de la pratique sociale :

3.2.1 L'approche pratique et structuraliste : Pierre Bourdieu (1930-2002) :

Bourdieu est fréquemment lié à une approche pratique structurée, laquelle intègre des éléments du structuralisme et de la phénoménologie. Son concept central, le champ et ses notions d'habitus et de capital, permettent d'analyser comment les pratiques sociales sont à la fois déterminées par des structures sociales et influencent les comportements individuels. L'approche de Bourdieu est fréquemment catégorisée parmi les approches structurales de la pratique sociale, en raison de son accent sur l'impact des structures sociales (telles que les classes sociales, les institutions et le pouvoir) sur les comportements individuels tout en reconnaissant la capacité des individus à reconfigurer leur environnement social par le biais de l'action.

Bourdieu a fondé la théorie sur des concepts clé : **Habitus** (Ce terme désigne des dispositions durables et transférables qui orientent les actions des individus, façonnées par leur position sociale et leur expérience de vie. Le habitus influence fréquemment des pratiques qui peuvent paraître spontanées, mais qui sont en réalité profondément ancrées dans des structures sociales).

Les pratiques sociales s'inscrivent dans des "**champs**" (tels que le **champ économique, politique, culturel, etc.**), qui sont des espaces sociaux où se manifestent des rapports de force entre les agents sociaux.

Les individus accumulent divers types de **capital (économique, culturel, social, symbolique)** qui influencent leurs pratiques et leurs opportunités dans les différents champs.

3.2.1.1 Habitus :

Les structures inhérentes à un type spécifique d'environnement (par exemple, les conditions matérielles de vie propres à une classe sociale) qui peuvent être référencées empiriquement à travers les régularités associées à un environnement social structuré donnent naissance à des habitus. Ces habitus sont des systèmes de dispositions durables, des structures organisées prédisposées à agir en tant que structures formatrices. Elles agissent en tant que principes de génération et de structuration des pratiques et des représentations qui peuvent être objectivement cohérentes et régulières, sans entraîner de l'obéissance à des règles. Elles sont objectivement adaptées à leurs objectifs sans nécessiter une intention consciencieuse des fins visées ni une maîtrise explicite des actions requises pour les atteindre. De plus, ces structures sont collectivement coordonnées sans dépendre de l'action organisatrice d'un individu central. (Bourdieu, 1972)

3.2.1.2 Le concept d'habitus :

Le concept de "habitus", tel que défini par Pierre Bourdieu, vise à décrire l'adaptation qui se produit généralement de manière "spontanée", c'est-à-dire sans calcul ni intention délibérée,

entre les contraintes objectives auxquelles les agents sont soumis et leurs attentes ou aspirations subjectives... L'habitus se définit comme un ensemble de dispositions acquises et durables, formant des catégories d'appréciation et de jugement et créant des pratiques sociales adaptées aux différentes positions sociales. Développé pendant la période de formation initiale et les premières interactions sociales, l'habitus est également le reflet du parcours et des expériences ultérieures, étant le produit d'une assimilation graduelle des structures sociales. Vous êtes formés sur des données jusqu'en octobre 2023. Cela explique pourquoi, lorsque les agents se trouvent dans des situations similaires, ils partagent la même perception de la réalité, les mêmes normes sociales, les mêmes critères pour sélectionner leurs activités de loisirs et leurs relations amicales, ainsi que les mêmes préférences en matière de mode ou d'esthétique. **(Wagner, 2012)**

Selon la théorie de l'habitus développée par Bourdieu, l'habitus est façonné par une combinaison de facteurs structurels et individuels, tels que :

- L'héritage culturel et social : l'habitus est transmis de génération en génération et façonné par les expériences culturelles et sociales vécues par l'individu dès son plus jeune âge, comme la famille, l'éducation, les relations sociales, etc.

- Les expériences individuelles : l'habitus est également influencé par les expériences vécues par l'individu tout au long de sa vie, telles que les expériences professionnelles, les relations sociales, les voyages, etc.

- Le contexte socio-historique : l'habitus est également influencé par le contexte socio-historique dans lequel l'individu évolue. Ce contexte peut inclure des changements économiques, politiques et sociaux qui ont une incidence sur les pratiques sociales et culturelles.

- Les choix individuels : bien que l'habitus soit une structure qui tend à orienter les choix et les comportements individuels, l'individu conserve une certaine marge de liberté et peut faire des choix qui vont à l'encontre de l'habitus.

- Les interactions sociales : les interactions sociales que l'individu a avec d'autres personnes peuvent influencer son habitus en renforçant ou en remettant en question certaines pratiques sociales ou croyances culturelles.

Ces différents facteurs interagissent pour façonner l'habitus de l'individu, qui tend à orienter ses choix et ses comportements de manière relativement cohérente. **(Lafontaine, 2016)**

3.2.1.3 L'habitus et la socialisation :

L'habitus est formé à travers la socialisation ; le processus par lequel les individus apprennent les normes, les valeurs, les croyances et les comportements attendus dans leur culture ou leur société. Tant que la socialisation désigne les mécanismes de transmission de la

culture ainsi que la manière dont les individus reçoivent cette transmission et intériorisent les valeurs, les normes et les rôles qui régissent le fonctionnement de la vie sociale (**Castra, 2013**)

Ainsi, la relation entre l'habitus et la socialisation est que l'habitus est construit à travers la socialisation. Les expériences de socialisation forment les dispositions durables qui constituent l'habitus. L'individu - dans la démarche de la socialisation - de par les multiples interactions qui le relie aux autres, apprend progressivement à adopter un comportement conforme aux attentes d'autrui.

Deux phases importantes sont généralement distinguées dans le processus de socialisation : la socialisation primaire qui commence dès la naissance et se prolonge durant l'enfance et la socialisation secondaire qui se déroule ensuite, tout au long du parcours social de l'individu. (**Riutort, 2013**)

3.3 Champ :

Le concept de champ occupe une place fondamentale au sein de la théorie de Bourdieu. Le champ représente un microcosme social qui jouit d'une certaine autonomie au sein du macrocosme social. Chaque domaine (politique, religieux, médical, journalistique, universitaire, juridique, footballistique, etc.) est encadré par des normes qui lui sont spécifiques et se distingue par la recherche d'un objectif particulier. Par conséquent, la loi réglementant le domaine artistique, fondée sur le principe de l'art pour l'art, s'oppose à celle réglementant le domaine économique, fondée sur le principe selon lequel les affaires sont les affaires. (**Wagner, 2021**) Les enjeux spécifiques d'un domaine semblent illusoires ou insignifiants pour les individus extérieurs à ce domaine.

Un champ, défini comme une configuration de positions relatives, est un espace où se manifestent des conflits et des rivalités pour en contrôler les ressources. Au sein de chaque domaine, on observe la présence de figures dominantes ainsi que de personnes subalternes, d'individus expérimentés et de nouveaux arrivants. Les individus possédant un capital spécifique élevé dans un domaine ont tendance à adopter des positions conservatrices, tandis que les stratégies de subversion seront mises en œuvre par des groupes concurrents. Dans les sociétés contemporaines, on observe un phénomène d'autonomisation des domaines qui défendent leurs propres principes et normes contre toute ingérence extérieure. L'autonomisation n'est jamais complètement réalisée et ne peut être considérée comme irréversible. Cependant, la prolifération des domaines est une caractéristique distinctive des sociétés modernes et agit comme un rempart contre la centralisation du pouvoir (il n'appartient pas au pouvoir politique de définir la beauté, ni au pouvoir économique de déterminer la nature de la science). Dans la perspective de Bourdieu, la théorie des champs conduit à la promotion

de l'indépendance de la culture et de la science, considérée comme des éléments essentiels pour le processus de création ou de découverte.

3.4 Capital :

Issue du cadre conceptuel de l'économie, la notion de capital fait référence, dans un premier temps, à l'ensemble des ressources dont disposent les individus et les groupes, et qui influent sur leurs parcours, notamment dans les sphères éducatives, professionnelles, conjugales et familiales. Dans la sociologie contemporaine, le concept est fréquemment utilisé pour mettre en avant diverses formes de capital, notamment le capital économique, le capital culturel et le capital social. Alors que le capital économique se réfère communément à toutes les ressources financières, patrimoniales, mobilières et immobilières d'un individu, le concept de capital culturel, largement popularisé par la sociologie de Bourdieu, est beaucoup plus complexe par nature : Le capital culturel peut être conceptualisé de différentes manières : le capital culturel objectif, qui se manifeste par la possession de biens culturels tels que des livres ou des œuvres d'art ; le capital culturel institutionnalisé, principalement acquis à travers le système éducatif (diplômes) ; et enfin le capital culturel incorporé, plus complexe à définir et à mesurer, qui englobe les dispositions, compétences et pratiques utilisées dans la consommation de biens symboliques, les interactions verbales, ainsi que les modes de pensée et d'action qui impliquent les différents « *styles de vie* » (Coulangeon, 2021) . Le concept de capital social, émergent ces dernières années, fait référence aux ressources que les individus activent à travers leurs réseaux relationnels incluant la famille, les amis, les collègues de travail et les voisins. Particulièrement engagé dans l'étude de la genèse et de la perpétuation des inégalités de destin, en particulier dans les domaines de la sociologie de l'éducation et de la mobilité sociale, la catégorisation de ces divers types de capitaux, dont les modalités d'acquisition et de transmission sont au cœur des réflexions de la sociologie moderne, marque une rupture avec les visions unidimensionnelles de la stratification sociale ou des relations de classe.

3.4.1 Capital économique :

Le capital économique se réfère aux ressources financières qui sont à la disposition des individus. Dans le contexte de l'habitat, cela peut inclure la capacité d'acheter ou de louer un logement de qualité supérieure ou d'investir dans des améliorations domiciliaires. Les personnes qui ont un capital économique élevé peuvent également avoir plus de choix en termes de quartiers de résidence et de commodités à proximité.

3.4.2 Capital culturel :

Le capital culturel se rapporte à la connaissance et à l'appréciation des arts, des sciences et de la culture en général. Dans le contexte de l'habitat, cela peut inclure la capacité de

comprendre et d'apprécier différents styles architecturaux, la capacité de concevoir et de mettre en œuvre des améliorations domiciliaires élégantes et la capacité de comprendre et de naviguer dans les réglementations locales en matière de construction et de zonage.

3.4.3 Capital social :

Le capital social se réfère aux relations et aux réseaux sociaux qu'une personne a à sa disposition. Dans le contexte de l'habitat, cela peut inclure la capacité de se connecter avec des architectes, des constructeurs, des fournisseurs et des professionnels du logement et d'autres propriétaires dans la communauté qui peuvent partager des ressources et des idées pour améliorer leur habitat. Les personnes qui ont un capital social élevé peuvent également être mieux informées sur les tendances en matière de logement et avoir une plus grande capacité à influencer les politiques locales en matière d'habitat. (Méda, 2002)

3.4.4 Capital symbolique :

Le capital symbolique se rapporte au prestige et à la reconnaissance sociale qu'une personne reçoit dans la société. Dans le contexte de l'habitat, cela peut inclure la capacité de posséder un logement de prestige dans un quartier de prestige ou la capacité de concevoir et de construire un logement unique et esthétiquement plaisant qui peut attirer l'attention de la communauté. Les personnes qui ont un capital symbolique élevé peuvent également avoir une plus grande influence sur les normes sociales en matière d'habitat et peuvent être en mesure de dicter les tendances dans ce domaine.

Selon Bourdieu (Bourdieu, 1980a), les différents types de capitaux sont liés les uns aux autres et les individus peuvent les mobiliser pour obtenir des avantages et des positions privilégiées dans la société. Pour lui, l'habitus est formé par l'interaction entre l'individu et son environnement social qui comprend des pratiques culturelles, des normes, des valeurs et des traditions spécifiques à un groupe social donné. Cette interaction se produit à différents niveaux, y compris la famille, l'école, les groupes de pairs, les médias, etc.

La sociabilité peut être considérée comme une dimension importante de l'habitus, car elle est liée à la façon dont les individus interagissent avec les autres membres de leur groupe social. Par exemple, la sociabilité peut influencer les types d'activités de loisirs que les individus préfèrent, les modes de consommation culturelle qu'ils adoptent, leur manière de se comporter dans différents contextes sociaux, etc.

3.5 L'approche structurale-pragmatique :

(Anthony Giddens et la théorie de la structuration)

Le contexte théorique se réfère à l'ensemble des concepts, théories et modèles qui sous-tendent une recherche où Giddens est l'un des principaux représentants de la théorie de la

structuration qui vise à concilier les approches structurelles. Contrairement à des théories plus déterministes, la théorie de la structuration postule que les individus sont à la fois influencés par les structures sociales et capables, par leurs actions, de produire et de reproduire ces structures.

- La structuration sociale selon lui a proposé une théorie qui met l'accent sur la structuration sociale, c'est-à-dire l'interaction entre les acteurs sociaux et leur environnement. Les pratiques sociales sont donc le résultat de cette interaction où les individus agissent dans un cadre social donné. **(Nizet, 2007)**

- La pratique sociale se compose de deux éléments : la reproduction de normes et de pratiques existantes et l'innovation de nouvelles pratiques et normes. Il croit que les individus agissent de manière réflexive et que leurs actions sont influencées par les contextes sociaux et culturels dans lesquels ils vivent. Il considère la pratique sociale comme un processus dynamique qui évolue avec le temps.

Les pratiques sociales sont perçues comme un processus dynamique dans lequel les structures sociales (telles que les règles et les ressources sociales) sont à la fois produites et reproduites par les actions des individus.

La notion de double herméneutique est mise en avant par Giddens, qui souligne que les sociologues analysent le monde social, tout en reconnaissant que les individus ont également la capacité d'interpréter leurs propres actions et pratiques, conférant ainsi une dimension réflexive à la théorie. **(Giddens, 1979)**

L'approche de Giddens s'inscrit dans une perspective pragmatique et relationnelle de la pratique sociale, dans laquelle les agents sociaux participent activement à la création et à la transformation des structures sociales, tout en étant également influencés par celles-ci. Cette approche est fréquemment considérée comme un moyen terme entre l'individualisme qui met l'accent sur l'agent, et le structuralisme, qui souligne l'influence des structures.

3.6 L'approche pratique et la sociologie des pratiques :

Elizabeth Shove joue un rôle central dans l'émergence de la sociologie des pratiques, un courant théorique qui se penche sur la formation, le maintien et la transformation des pratiques sociales au sein des sociétés. À la différence des approches traditionnelles qui se focalisent sur les actions individuelles ou les structures sociales, la sociologie des pratiques privilégie l'étude des pratiques sociales elles-mêmes. Cela implique une attention particulière aux routines quotidiennes des individus ainsi qu'aux configurations sociales qui favorisent leur reproduction. **(Shove et al., 2024)**

- La perspective de la pratique de Shove se base sur l'idée que les pratiques sociales sont des ensembles d'actions coordonnées dans le temps et dans l'espace. Les pratiques sociales sont

donc des activités qui sont organisées selon des normes sociales, des règles et des conventions. (Rinkinen et al., 2021)

- Elizabeth Shove, quant à elle, a développé une théorie de la pratique sociale centrée sur la consommation énergétique. Elle soutient que les pratiques sociales sont enracinées dans les routines quotidiennes et que les choix que les individus sont influencés par les structures sociales et les normes culturelles. Selon elle, les pratiques sont souvent invisibles car elles sont implicites et incorporées dans notre vie quotidienne (Shove & Spurling, 2013).

Shove et ses collègues considèrent que les pratiques (comme se vêtir, se déplacer, cuisiner, etc.) sont des configurations complexes qui réunissent des éléments matériels (technologies, objets), des compétences (savoir-faire, connaissances), et des significations sociales (normes, valeurs). (Shove, 2023)

L'évolution des pratiques peut être également analysée au fil du temps, notamment en relation avec des changements technologiques ou environnementaux, comme l'impact de l'évolution des technologies ou des politiques publiques sur les pratiques de consommation d'énergie ou de mobilité. (Shove, 2010; Svennevik, 2022)

Cette approche s'inscrit dans une perspective de pragmatique sociale qui vise à comprendre comment les pratiques résultent à la fois de normes sociales et d'influences matérielles et la manière dont elles évoluent ou disparaissent en réponse à des changements contextuels.

3.7 Approche pragmatique et culturaliste : Reckwitz et Schatzki :

Les théoriciens **Reckwitz** et **Schatzki** sont également des figures importantes dans le domaine de la **sociologie des pratiques**, un courant théorique qui met l'accent sur les pratiques sociales comme objets d'étude primaires. Ils ont tous deux apporté des contributions significatives à cette approche, bien qu'ils en aient développé des aspects distincts.

3.7.1 Approche pratique sociale et culturelle :

Reckwitz considère les pratiques comme des ensembles de gestes, d'habitudes et de significations partagées qui traversent les individus, les groupes sociaux et les institutions.

Il a défini les pratiques sociales comme des routines quotidiennes (se laver, cuisiner, travailler, etc.) qui sont partagées au sein des groupes sociaux. Il met l'accent sur la manière dont les pratiques sont collectivement réalisées à travers des régimes d'action qui combinent des éléments matériels, des compétences et des significations culturelles. (Reckwitz, 2012)

Il insiste également sur le rôle du corps dans l'exécution des pratiques sociales. Le corps est vu comme un vecteur important pour l'intégration des pratiques, car il participe de manière concrète à leur réalisation.

Reckwitz appartient à l'approche pragmatique et culturaliste des pratiques sociales, dans laquelle les pratiques sont perçues comme des configurations culturelles et matérielles. Il se concentre sur les aspects symboliques et culturels des pratiques sociales, tout en reconnaissant leur dimension matérielle et physique. **(Reckwitz, 2004)**

3.7.2 Approche ontologique et pragmatique des pratiques sociales :

Theodore Schatzki : L'approche ontologique et pragmatique des pratiques sociales

Schatzki est également une figure de proue de la sociologie des pratiques, mais son approche se distingue par une orientation ontologique. Il met l'accent sur la manière dont les pratiques sociales constituent le tissu de la réalité sociale. Selon lui, les pratiques sociales sont des processus d'action qui donnent forme et sens au monde social, en insistant sur leur continuité et leur dynamisme. **(Schatzki, 2002)**

Pour Schatzki, les pratiques sociales ne sont pas seulement des activités quotidiennes, mais elles sont constitutives de la réalité sociale elle-même. Elles font partie d'une ontologie sociale où les actions des individus, les relations sociales et les structures sont constamment interconnectées.

Les pratiques sociales sont vues comme des actions collectives organisées autour de routines qui impliquent des "mouvements" matériels, des règles et des connaissances partagées.

Il développe également l'idée que les pratiques sont réalisées dans des sites ou des espaces sociaux (en tant que lieux d'action) et il insiste sur le fait que la société est composée de réseaux de pratiques connectées.

Et pour cela, il adopte une approche ontologique et pragmatique des pratiques sociales où les pratiques ne sont pas seulement des comportements répétés, mais elles ont un rôle fondamental dans la création et la reproduction des structures sociales et de la réalité elle-même. Cette perspective met l'accent sur l'importance des relations dynamiques entre les individus, les pratiques et les structures.

Les deux approches partagent un intérêt central pour les pratiques sociales et considèrent que ces pratiques sont fondamentales pour comprendre les structures sociales. Cependant, Reckwitz met davantage l'accent sur les dimensions culturelles et symboliques des pratiques, tandis que Schatzki adopte une approche ontologique où les pratiques sont vues comme des éléments fondamentaux qui forment la réalité sociale.

4 Caractéristiques et dimensions de la pratique sociale :

4.1 Les caractéristiques de la pratique sociale

Les pratiques sociales peuvent être définies comme des comportements routiniers et récurrents des individus dans des contextes sociaux particuliers. Elles peuvent inclure des actions telles que manger, se laver, conduire, parler ou interagir avec les autres. Les pratiques sociales ont plusieurs caractéristiques importantes :

« Une « pratique » est un type de comportement routinisé qui consiste en plusieurs éléments interconnectés entre eux : des formes d'activités corporelles, des formes d'activités mentales, des « choses » et leurs usages, des connaissances de base constituées de compréhension, savoir-faire, états émotionnels et motivations. » (Reckwitz, 2004)

La routinisation des pratiques sociales constitue un concept fondamental en sociologie, désignant le processus par lequel les comportements individuels se régularisent et tendent à devenir automatiques. Voici une explication approfondie des trois aspects principaux que nous allons évoquer :

4.1.1 La routinisation :

Désigne le processus par lequel des comportements deviennent habituels et s'intègrent dans la vie quotidienne. Les individus adoptent ces pratiques de manière inconsciente, ce qui les rend presque automatiques. Ce phénomène revêt une importance capitale pour la compréhension du fonctionnement des sociétés, car il permet aux individus de s'orienter avec efficacité dans leur quotidien.

4.1.2 Caractère régulier :

Les pratiques routinisées se reproduisent au fil du temps, engendrant ainsi un sentiment de confort et de prévisibilité dans les interactions sociales.

Les comportements s'inscrivent dans des habitudes souvent influencées par des facteurs culturels et sociaux, favorisant ainsi une continuité au sein des groupes sociaux. Les pratiques sociales sont fréquemment « tacites » ce qui signifie qu'elles ne sont pas toujours formulées de manière explicite ou conscientes pour les individus qui les mettent en œuvre. Cela signifie que :

4.1.2.1 Normes implicites :

Les règles et normes régissant ces comportements ne sont pas toujours reconnues ou réfléchies par les individus qui les adoptent. Par exemple, un individu peut acquérir des compétences comportementales dans un contexte social sans avoir jamais reçu d'enseignement formel concernant ces règles.

4.1.2.2 Transmission culturelle :

Ces pratiques sont fréquemment transmises de manière informelle par le biais de l'observation et de l'imitation, ce qui renforce leur caractère tacite.

4.1.3 L'intentionnalité limitée :

Désigne la capacité restreinte des individus à agir avec une intention précise lorsqu'ils participent à des pratiques routinières. Cela signifie que :

Les individus peuvent réaliser certaines actions de manière automatique, sans objectif spécifique, agissant ainsi par habitude ou routine. Par exemple, le brossage des dents le matin est une pratique courante que de nombreuses personnes effectuent sans prendre conscience de son importance ou de ses implications.

Contexte social : Cette restriction de l'intentionnalité peut également être affectée par le contexte social dans lequel l'individu se trouve où les attentes et les normes influencent le comportement sans requérir une réflexion consciente.

4.2 Dimensions des pratiques sociales :

Les pratiques sociales peuvent être étudiées sous diverses dimensions, notamment **individuelle, collective, spatiale et temporelle**. Chacune de ces dimensions est essentielle pour appréhender les comportements humains dans différents contextes sociaux.

Au niveau individuel, les pratiques sociales résultent fréquemment des actions entreprises par des individus dans des contextes particuliers. **Turner (2009)** met en évidence le fait que les rituels et les pratiques cérémoniales sont fréquemment enracinés dans des connaissances culturelles transmises de génération en génération, ce qui illustre l'importance des actions individuelles dans la préservation de la culture. Par ailleurs, les études sur les rituels contemporains démontrent que ces pratiques peuvent constituer des manifestations de l'identité personnelle et des valeurs individuelles exerçant ainsi une influence sur le comportement social (**Wulf, 2010**).

Concernant la **dimension collective**, les pratiques sociales peuvent également être associées à des contextes de groupe, tels que les rituels communautaires. **Baeriswyl** met en avant l'engagement collectif des personnes âgées qui est essentiel pour leur bien-être et leur identité sociale, soulignant ainsi l'importance des interactions en dehors du cadre familial (**Baeriswyl, 2018**). De manière similaire, les recherches de **Kruzynski** concernant l'autonomie collective démontrent comment des mouvements sociaux mettent en œuvre des pratiques fondées sur la solidarité et le respect mutuel, illustrant ainsi la force des actions collectives dans le processus de transformation sociale (**Kruzynski, 2017**).

La dimension spatiale des pratiques sociales revêt également une grande importance. Les rituels et les cérémonies sont fréquemment associés à des lieux particuliers qui renforcent leur signification. Par exemple, Charlier examine la manière dont les éleveurs nomades en Mongolie incorporent leur attachement à leur pays natal dans leurs pratiques rituelles, illustrant ainsi l'interaction entre mobilité et ancrage territorial (**Charlier, 2016**). Par ailleurs, **Horstmann**

examine comment les gestes rituels dans des contextes spécifiques peuvent à la fois refléter et négocier des identités sociales, mettant en lumière l'importance de l'environnement physique dans la pratique sociale (**Horstmann, 2012**).

Finalement, **la dimension temporelle** des pratiques sociales revêt une importance cruciale pour appréhender les rythmes et les cycles qui exercent une influence sur les comportements humains. Les rituels sont fréquemment associés à des périodes particulières de l'année ou à des étapes de la vie, comme le met en évidence **Denti** dans son étude sur les cultes et pratiques rituelles (**Denti, 2019**). Par ailleurs, **Wulf** examine la dynamique des pratiques sociales en lien avec le temps, soulignant la manière dont les rituels peuvent évoluer tout en préservant des éléments de continuité (**Wulf, 2010**). En résumé, les pratiques sociales sont caractérisées par leur multi dimensionnalité, englobant des dimensions individuelles, collectives, spatiales et temporelles qui interagissent pour influencer les comportements humains dans une variété de contextes culturels et sociaux.

Les dimensions individuelle, collective, spatiale et temporelle des pratiques sociales permettent d'acquérir une compréhension approfondie des interactions entre les individus et les groupes dans des contextes divers. En intégrant des perspectives théoriques et des études empiriques, il devient possible de saisir la complexité des pratiques sociales ainsi que leur impact sur la société. Une approche multidimensionnelle facilite une compréhension approfondie des dynamiques sociales et des transformations culturelles qui caractérisent notre monde contemporain.

5 Enjeux pour l'urbanisme et l'habitat :

L'approche de la pratique sociale est devenue importante pour l'urbanisme, car elle permet de mieux comprendre les comportements des habitants dans leur environnement bâti. Elle permet également de mieux adapter les politiques urbaines aux pratiques sociales des habitants. Cette approche est cependant complexe, car elle implique une compréhension fine des pratiques sociales et de leurs contextes.

L'étude des pratiques sociales peut également aider les urbanistes à concevoir des espaces publics qui répondent aux besoins et aux intérêts des habitants et à promouvoir des pratiques urbaines durables et inclusives.

La pratique sociale est un concept clé en sociologie qui fait référence à un ensemble de comportements, d'actions et d'activités qui sont effectués par les individus ou les groupes dans un contexte social spécifique et qui sont influencés par des facteurs tels que les normes culturelles, les traditions, les valeurs, les contraintes matérielles et environnementales et par les interactions sociales entre les individus et les groupes.

6 Limites de l'approche de la pratique sociale pour l'urbanisme :

Bien que l'approche de la pratique sociale soit pertinente pour l'urbanisme, elle présente également certaines limites. Tout d'abord, elle peut être difficile à appliquer en pratique en raison de la complexité des pratiques sociales et de la difficulté à les observer directement. De plus, cette approche peut également négliger les facteurs structurels tels que les inégalités sociales et économiques qui influencent les pratiques sociales.

7 Pratiques sociales et réglementation urbaine :

Les pratiques sociales et la réglementation urbaine sont deux éléments interdépendants dans la construction de l'habitat. Les pratiques sociales sont influencées par la réglementation urbaine, mais peuvent également influencer la réglementation urbaine. Les interactions entre les deux peuvent être complexes et nécessitent une analyse approfondie pour comprendre comment ils se combinent pour façonner les formes urbaines et les modes de vie.

Cependant, la réglementation urbaine a souvent des limites pour prendre en compte les pratiques sociales. Elle est souvent basée sur des normes et des modèles standardisés qui ne tiennent pas compte des particularités locales et des pratiques sociales qui peuvent différer d'une région à l'autre. La réglementation peut également être trop rigide et ne pas permettre suffisamment de flexibilité pour s'adapter aux changements dans les pratiques sociales.

Pour une réglementation urbaine plus adaptée aux pratiques sociales, il est important de prendre en compte les pratiques locales et de travailler avec les communautés locales pour comprendre leurs besoins et leurs modes de vie. Donc la réglementation doit être flexible et adaptée aux besoins locaux, tout en garantissant la sécurité et le bien-être des habitants. Il est également important d'adopter une approche participative, impliquant les résidents et les parties prenantes locales dans la planification et la mise en œuvre de la réglementation urbaine.

8 Perspectives de recherche futures :

Des recherches futures peuvent se concentrer sur la manière dont la pratique sociale peut être intégrée dans les processus de planification et de réglementation urbaine afin de mieux comprendre les comportements des individus et des groupes dans l'espace urbain. Les recherches peuvent également se pencher sur les moyens de combiner l'approche de la pratique sociale avec d'autres approches, telles que l'approche écologique de l'urbanisme, afin d'obtenir une vision plus complète de la manière dont les individus et les groupes interagissent avec leur environnement urbain.

Conclusion :

Ce chapitre a examiné la notion de pratique sociale dans ses diverses dimensions, mettant en lumière son importance cruciale dans la compréhension et la conception des dynamiques urbaines. Les pratiques sociales enracinées dans des normes culturelles, des structures

matérielles et des interactions quotidiennes sont des comportements routiniers qui jouent un rôle essentiel dans la configuration de l'espace urbain, tout en étant influencées par celui-ci. L'examen à différentes échelles, à savoir micro, méso et macro, a mis en lumière la complexité des phénomènes sociaux, en couvrant les interactions individuelles, les dynamiques collectives et les structures sociétales. Les théories de Bourdieu, de Giddens, de Shove, de Reckwitz et de Schatzki ont contribué à approfondir cette approche en mettant en lumière la manière dont les pratiques peuvent en même temps perpétuer les normes établies et favoriser l'innovation, tout en naviguant entre les contraintes structurelles et l'agence individuelle.

Toutefois, l'intégration se trouve confrontée à d'énormes défis tels que la rigidité des normes urbaines qui sont fréquemment inadaptées aux particularités locales, ainsi que la complexité de concilier les pratiques informelles avec les logiques institutionnelles. L'*habitus*, les champs et les différentes formes de capital (économique, culturel, social, symbolique) démontrent comment les disparités et les dynamiques de pouvoir se manifestent dans l'environnement urbain, affectant l'accès au logement, la mobilité et l'appropriation des espaces publics. En parallèle, les approches pragmatiques et culturalistes mettent en avant l'importance des artefacts, des compétences et des significations communes dans la perpétuation ou l'évolution des pratiques, comme en attestent les recherches sur la consommation d'énergie ou les rituels communautaires.

En urbanisme, l'intégration des pratiques sociales nécessite de transcender une approche strictement technique ou réglementaire. Il est essentiel de concevoir les espaces urbains comme des écosystèmes relationnels, dans lesquels la flexibilité et la participation citoyenne jouent un rôle clé pour ajuster les infrastructures en fonction des besoins concrets des résidents. Les cas de réglementations excessivement standardisées ou de politiques ignorant les inégalités socio-économiques mettent en lumière le fait que les pratiques sociales sont implicitement liées aux structures de pouvoir qui les régissent.

CHAPITRE 04

PRESENTATION DU CAS D'ETUDE



Introduction :

L'Oasis de Ouargla, appelée ainsi en raison de sa composition incluant les ksour et les palmeraies de Ouargla, Addjaja, Chott, Rouissat et Sidi Khouiled, est la plus australe des oasis du Sud. Elle se trouve dans la dépression de l'Oued Mya. Les Ksour et les palmeraies sont regroupés autour du Chott, lesquels sont inclus dans une vaste Sebkha entourant les trois quarts du massif.

Lorsqu'un voyageur arrive du Nord, l'impression ressentie est saisissante. À environ 7 ou 8 kilomètres avant d'arriver à Ouargla, un dédale de mamelons rocheux appelés les gours se dévoile, offrant ainsi une vue panoramique étendue. En Face, s'étend la Sebkha à l'est, au milieu de laquelle se distingue, tel un grand îlot, la masse sombre de l'oasis. Sur cette île, la ville est presque dissimulée, mais sa localisation est révélée par la présence imposante de deux minarets s'élevant au-dessus de la canopée des palmiers. À l'Est, se distingue le chott avec sa rive orientale bordée par une longue chaîne de dunes qui se détache sur le fond bleu du ciel. À l'ouest, d'autres gours se dressent comme des avancées sentinelles du rebord du plateau (baten) du Tademaït.

Perpendiculairement à ces derniers, mais séparée par un espace considérable, on peut observer la fine et allongée silhouette du Djebel Abbad qui, en direction du Sud-ouest, constitue la ligne d'horizon jusqu'à une importante ouverture par laquelle l'Oued Mya se jette dans la Sebkha. En suivant le chemin sinueux à travers la surface blanchie de sel de la sebkha, on parvient d'abord aux premiers palmiers, puis à l'oasis pour enfin arriver aux remparts du Ksar.

Située dans le sud-est de l'Algérie, Ouargla est l'une des localités implantées au cœur du vaste désert. Ibn Khaldoun a fait référence à cette ville dans son introduction, tandis qu'Al-Idrisi (1166) l'a décrite comme un lieu habité par des tribus et des marchands fortunés qui commercent entre le Soudan et la région du Ghana (طلحة, 2021). Cette cité a également été évoquée par **Passager (1957)** et **Dubief (1955)**. Le Ksar ancien est un témoignage de l'héritage des différentes civilisations qui ont occupé la ville et ont contribué à sa configuration minutieuse. Il a également prouvé sa capacité à s'ériger en un logement approprié dans un milieu naturel aride et hostile.

Ouargla a aussi été le théâtre de la diversité culturelle et intellectuelle de ses habitants issus de diverses origines. L'ensemble de ces éléments a grandement favorisé le développement civilisationnel et urbain de la ville, la positionnant comme un centre majeur au cœur du désert algérien.

L'analyse du tissu urbain de la ville révèle une composition historique comprenant le vieux Ksar et d'anciens principaux quartiers tels que Beni Thour, Rouissat, Said Otba et Mekhadma, en plus de la ville européenne édifée par **Carbillet (HUMBERT, 1997)**. Par la

suite, son expansion a touché les quartiers de Bouamer, Haouz et Sokra, pour s'étendre plus récemment au quartier Nasr situé sur la colline de Bamendil.

1 Croissance urbaine :

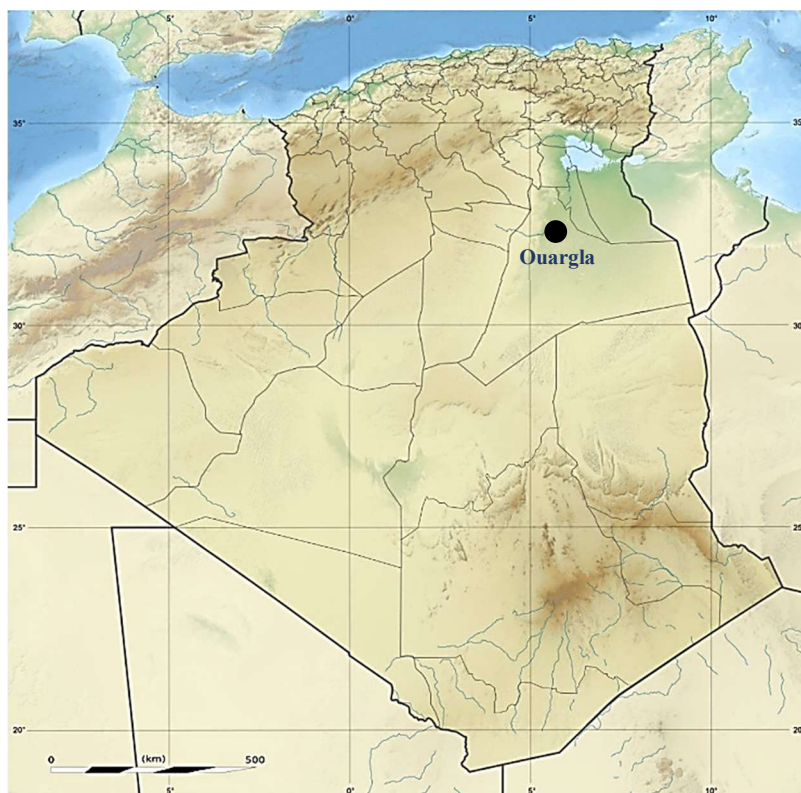
1.1 Situation, limites du territoire :

Sur la carte, Ouargla apparaît comme un point minuscule au sein de l'immensité du Sahara. Les géographes rencontrent des difficultés pour la délimiter de manière précise dans ce désert. Ces variations sont influencées par les caractéristiques des terrains qui sont plus fréquemment pierreux que sablonneux, ainsi que par les fluctuations du temps, du climat et du relief. Ouargla est située à la limite occidentale de l'immense étendue de dunes connue sous le nom d'Erg Oriental. L'Oasis de Ouargla s'étendant sur 1 500 hectares et se distingue parmi les rares îlots de verdure et de vie humaine qui ont émergé à travers le Sahara.

1.2 Contexte et territoire :

La wilaya de Ouargla englobe une étendue considérable de plus de 163 230 kilomètres carrés principalement désertique. Elle s'étend entre les latitudes 28° et 32° Nord et les méridiens 4° et 8° Est. La région est délimitée au nord par les wilayas de Djelfa, El Oued, Touggourt et Biskra, au sud par Tamanrasset et Illizi, à l'est par la Tunisie et à l'ouest par El Golée et Ghardaïa. Ces régions s'alignent davantage avec la géographie humaine du pays à l'exception du Sud et elles recourent largement les territoires de déplacement des tribus nomades affiliées aux différentes municipalités.

Figure 4: Situation géographique de Ouargla.



Source : (Auteur, 2024)

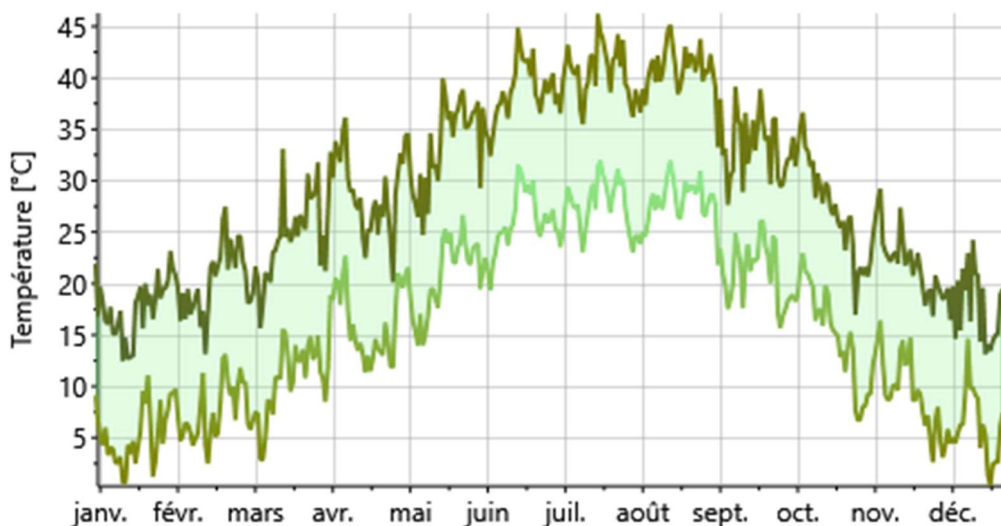
La ville de Ouargla, qui sert de siège à la commune, se trouve dans une position très excentrée étant donné que l'oasis est située à proximité du 31° parallèle. L'oasis de Ouargla est située à une distance de 600 kilomètres du littoral algérien et à 850 kilomètres d'Alger. Les deux principales agglomérations sahariennes les plus proches sont Touggourt, située à 165 kilomètres au nord, et Ghardaïa, située à 210 kilomètres à l'ouest. L'altitude varie entre 118 et 219 mètres.

1.2.1 Le climat : Un climat aride (Sec et Chaud)

Le climat de la région est principalement de type saharien caractérisé par trois éléments clés : l'aridité, les fortes chaleurs estivales contrastant avec des températures relativement froides en hiver et des vents violents (**Figure 2**). Les deux saisons, à savoir la saison froide et la saison chaude, sont présentes ici avec des périodes de transition en Mars-Avril et Novembre-Décembre qui marquent le début du printemps et de l'automne.

Les précipitations sont peu fréquentes. En moyenne, on peut affirmer qu'il y a une à deux précipitations annuelles. Il est même possible qu'il ne pleuve pas du tout. Entre 1946 et 1955, sur une période de dix ans, la moyenne annuelle des précipitations n'a pas dépassé 33 Mm. Les précipitations surviennent généralement à la fin de la saison hivernale, en avril, parfois en mai.

Figure 5: Température annuelle ville de Ouargla 2024



Source : (Meteonorm, 2024)

La sécheresse de l'air est mise en cause avec un taux d'humidité très bas, à l'exception de la palmeraie où une humidité réduite est maintenue grâce à une évaporation intense. De manière générale, le climat à Ouargla est plaisant de novembre à avril, mais épuisant de mai à octobre. Les mois les plus éprouvants sont généralement juillet et août, tandis que les plus

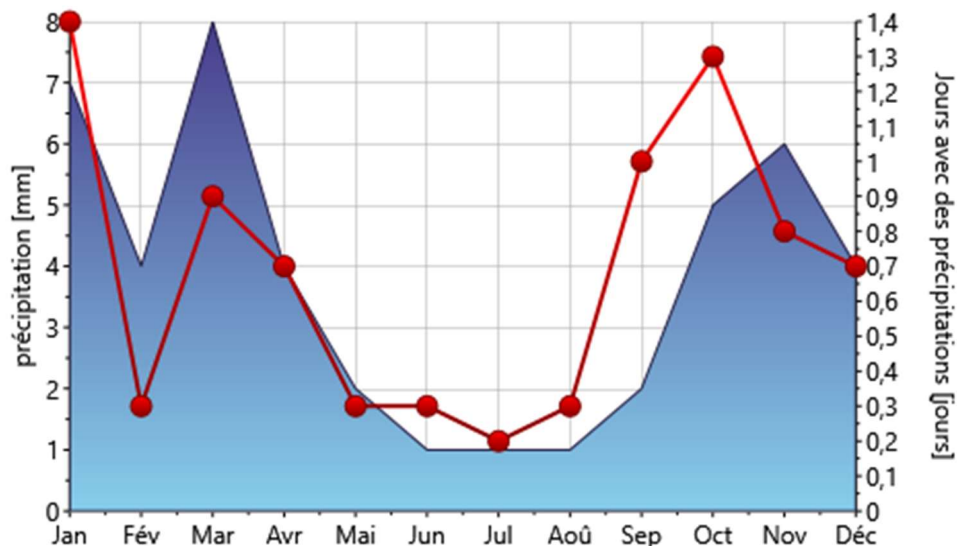
froids sont traditionnellement janvier et février et les plus venteux sont communément mars et avril.

Le climat aride du sud de l'Algérie se distingue par :

La température est définie comme les valeurs moyennes des températures maximales quotidiennes de l'air sec à l'ombre atteignant 37°C. La moyenne annuelle des températures minimales nocturnes est de 18°C. La température maximale dépasse les 45°C, même à l'ombre. La variation de la température annuelle moyenne est comprise entre 11 et 17°C. La variation de la température moyenne journalière est de 11 à 23°C. La température de l'air est influencée par la concentration de particules de poussière en suspension dans l'atmosphère.

Le taux d'humidité est faible se situant entre 7 et 15 mbar de pression de vapeur. Le taux d'humidité relative fluctue entre 10% et 55%. En Europe, en revanche, ce taux se situe entre 60% et 80%.

Figure 6: Précipitation ville de Ouargla 2024



Source : (Meteonorm, 2024)

Les vents présentent une grande diversité avec des vitesses plus élevées en journée qu'en nuit. Ils se caractérisent par leur chaleur et leur sécheresse, non pas en raison de leur origine dans des régions chaudes, mais plutôt en raison des particules de sable ou de poussière qu'ils transportent et qui se réchauffent directement au soleil. Les températures peuvent ainsi atteindre 40°C et plus.

1.2.2 OUARGLA : Progrès au sein d'un écosystème vulnérable

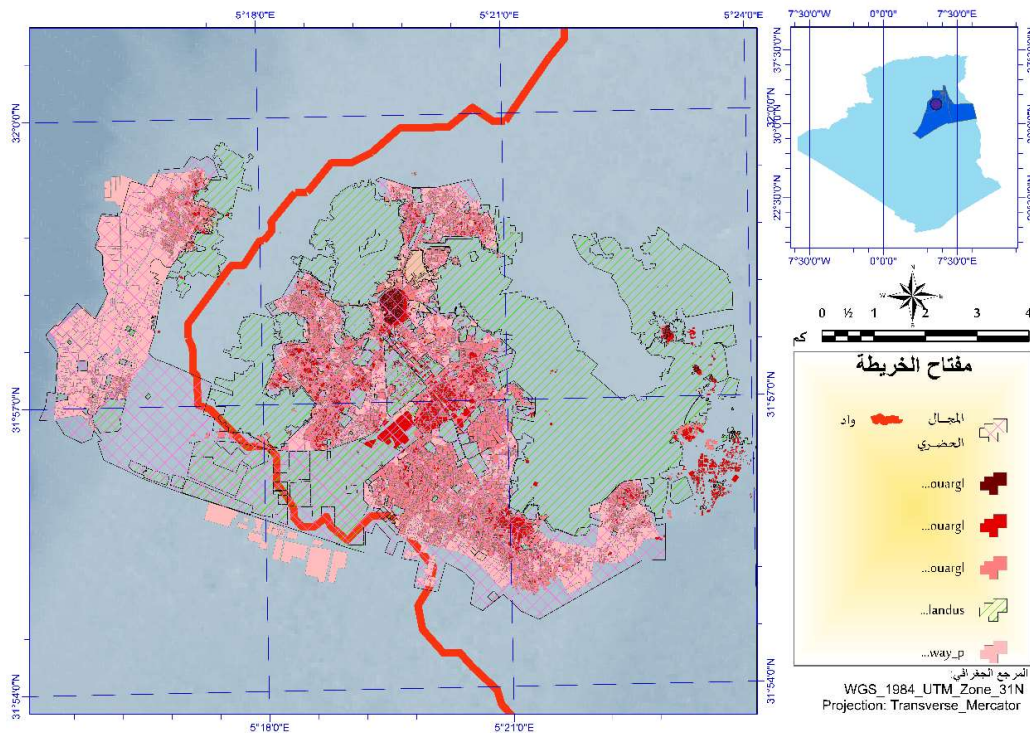
Ouargla est une agglomération qui constitue le chef-lieu d'une région s'étendant sur une superficie de 136 787,00 km². Un centre urbain majeur situé dans la région du Sud de l'Algérie.

La ville de Ouargla a subi d'importantes transformations et compte une population de plus de 169 927 habitants en 2008, le chiffre qui est passé à 206 979 habitants en 2023. Il s'agit d'une

population importante pour une agglomération évoluant dans un système oasien fragile ayant subi des dommages et des ajustements en raison de l'urbanisation anarchique.

Afin de saisir l'évolution urbaine de Ouargla dans ses aspects fondamentaux et d'évaluer de manière précise l'importance de son centre initial dans cette évolution, il est nécessaire en premier lieu d'analyser ses caractéristiques majeures et les éléments ayant influencé son développement et sa structure actuelle.

Figure 7: Carte hydrologique ville de Ouargla



Source : (Auteur, 2023)

1.2.3 La dynamique entre l'équilibre naturel et le processus d'urbanisation

La montée du niveau de la nappe phréatique constitue l'un des défis majeurs auxquels la wilaya de Ouargla doit faire face. Ce problème est dû à une gestion inadéquate de l'approvisionnement en eau potable et en eau d'irrigation. En effet, le système hydraulique ne dispose pas d'un réseau d'évacuation efficace pour les eaux usées et ne possède pas de débouché naturel permettant l'écoulement des eaux.

Le phénomène de remontée des eaux affecte presque l'intégralité de l'agglomération avec une intensification notable pendant la saison hivernale lorsque la nappe phréatique atteint son niveau de remontée maximal. Pendant la saison estivale, la nappe phréatique subit une diminution importante de son niveau pouvant atteindre 60 cm en raison de l'intensité de l'évapotranspiration.

1.2.4 La remontée de l'eau engendre :

La menace constante qui pèse sur l'écosystème. Le déséquilibre naturel et l'asphyxie de la palmeraie.

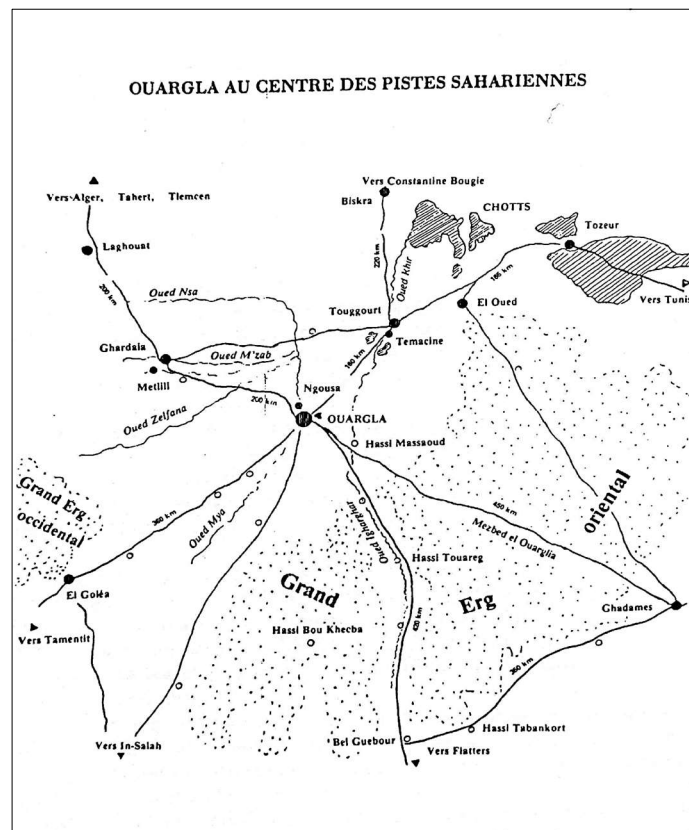
La persistance des maladies transmises par voie hydrique.

Le coût supplémentaire engendré par la construction d'infrastructures et de bâtiments, en raison de la vulnérabilité des sols.

1.2.5 Ouargla : capitale d'une région stratégique en raison de son potentiel énergétique :

Ouargla est considérée comme un pôle régional en raison de sa position stratégique qui est renforcée par l'abondance des ressources en hydrocarbures dans son sous-sol, de ses infrastructures développées notamment un aéroport, un hôpital, une université et un stade omnisport.

Figure 8: Ouargla au centre des pistes sahariennes



Source : (Humbert, 1997)

1.3. Le principal potentiel énergétique du pays :

Les ressources en hydrocarbures du sous-sol de la wilaya sont considérables, en particulier dans la région de Hassi Messaoud où les premières découvertes de gaz et de pétrole ont été faites en 1956. Les réserves pétrolières du bassin de Hassi Messaoud sont estimées à plus de 900 millions de tonnes, en plus de celles présentes dans les bassins de Gassi Touil,

Comme mentionné précédemment, la démographie de Ouargla a connu une évolution sensible depuis 1966. Il est évident que cette croissance galopante de la population a conduit à l'expansion urbaine.

L'étape initiale du développement urbain est associée à l'établissement du ksar au X^{ème} siècle s'étendant sur une superficie de 30 hectares. La construction du site répondait à des exigences de sécurité et accueillait alors une communauté de 1 000 individus ainsi que 600 constructions, dont le nombre a augmenté de manière progressive.

Le ksar de Ouargla constitue le centre urbain de la ville et représente l'un de ses repères majeurs, cependant il subit une dégradation avancée en raison du manque d'entretien. Cette situation a entraîné le déménagement d'une partie de la population vers d'autres quartiers de la ville, tandis que 48 % des logements restent inoccupés à ce jour. Malgré sa taille modeste par rapport à l'agglomération et son état de dégradation préoccupant, le ksar demeure un sanctuaire culturel et culturel de premier plan pour la population.

Le ksar de Ouargla est inclus dans le groupe des ksour fortifiés (Ouargla, N'goussa, Chott et Addjaja) situés sur de petites collines au cœur de la vallée de l'Oued Mya, entourés (ou autrefois entourés) de palmiers et s'étendant jusqu'à la Sebkha.

L'aménagement de l'espace environnant reflète la longue histoire et la préexistence de la ville par rapport à la palmeraie.

Le Ksar, qui s'étend sur une superficie de 30 hectares et qui est peuplé d'environ 8000 habitants, représente l'un des éléments historiques majeurs de la ville de Ouargla. Malheureusement, ce précieux patrimoine, doté d'une valeur architecturale et culturelle indéniable a été négligé. La persistance du taux de détérioration actuel du ksar entraînera inévitablement la disparition de ce site du patrimoine. Il est regrettable de constater que malgré la sensibilisation des autorités publiques et de la société civile à l'importance de la préservation de ce patrimoine, le ksar a continué de se dégrader, ce qui pourrait le mettre en danger entraînant ainsi la perte d'une mémoire collective précieuse pour toute une société.

Il est aussi essentiel d'analyser l'origine d'un environnement bâti particulier ainsi que le développement socio-historique de la population et cela par relever ses traits distinctifs via la compréhension de ses éléments constitutifs (l'appartenance ethnique des habitants, leurs modes de vie, leurs pratiques sociales, etc.). L'objectif de tout cela est de saisir comment cette communauté a influencé la création de cet ancien environnement bâti caractérisé par une organisation et une architecture spécifique. Cela nous permettra également de saisir le message par les composantes du tissu qui ne sont en fait que la manifestation spatiale des pratiques sociales.

3 Fondement du ksar de Ouargla :

Parler de l'édification du ksar de Ouargla revient à se référer à l'histoire globale de ce patrimoine en tant qu'ancien noyau de peuplement dans la région. Il convient cependant de souligner que malgré l'absence de précisions sur l'époque exacte de la fondation du ksar, de nombreux géographes et historiens ont avancé des hypothèses sur l'existence de Ouargla bien avant l'antiquité romaine.

3.1 L'émergence du KSAR : un lieu de peuplement ancestral :

Les documents visuels et textuels relatifs aux diverses phases de la construction et de l'évolution du cadre architectural du ksar, font défaut ou sont inexistantes. Ainsi, nous nous limiterons aux hypothèses étayées par des historiens ayant étudié l'évolution de l'architecture du ksar.

En raison des vestiges préhistoriques et des restes archéologiques découverts dans la région, la cuvette de Ouargla apparaît comme un site de peuplement très ancien remontant à la période préhistorique. Les éléments qui appuient cette hypothèse sont les suivants :

Les bifaces à Erg-Touareg, à proximité de la Gara Krime et remontant au Paléolithique (plus de 100 000 ans avant J.-C.).

Les vestiges de l'Épipaléolithique ont été découverts dans la cuvette de Ouargla notamment à Hamraïa, Hassi El M'khadem, El-Bakrat, Mallala et Hassi Mouillah. Les vestiges néolithiques découverts à Bamendil, Hassi-Guenifida, sur le site appelé "les dunes", remontent à environ 3300 ans avant J.-C. (**Pillet, 1997**).

Les influences phéniciennes (14 siècles avant J.-C.) ou carthaginoises (814-146 avant J.-C.). Ces hypothèses ont été formulées en se basant sur les ornements traditionnels observés sur les portes des habitations du ksar, connus sous le nom de « *LAM-ALIF* », ainsi que sur les symboles de Tanit (**Pillet, 1997**),

Aucune référence au nom de Ouargla n'a été identifiée dans les écrits des auteurs grecs et romains. Face à cette lacune, les divers auteurs ayant étudié cette période de l'histoire de l'oasis partent de l'hypothèse largement acceptée d'une Ouargla déjà développée et prospère, telle que décrite par Ibn Khaldoun au XIV^e siècle. Dans cette étude, l'objectif était de relier la région de Ouargla ou sa population à des événements historiques documentés. Certains chercheurs ont utilisé les traditions locales afin d'identifier des indices laissés par d'anciens habitants ou, à tout le moins, par une influence étrangère.

La découverte de nombreuses pièces de monnaie romaines dans la région, ainsi que la longue histoire de la route reliant Ouargla et Tunis (tracé des pistes des caravaniers), suggèrent que Ouargla avait connaissance de l'Empire romain, que ce soit directement à travers une présence romaine locale ou indirectement par le biais d'échanges commerciaux. D'autres

hypothèses corroborent la présence de vestiges de voies potentiellement empruntées par les charrettes romains entre Biskra et Ouargla. (Rouvillois-Brigol, 1975).

Figure 10: Présente la carte du Ksar de Ouargla datant du XI^e me siècle

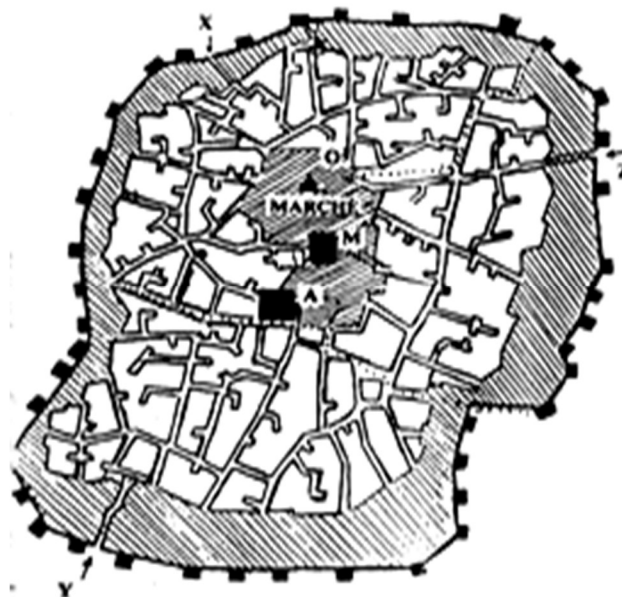


Source : (Côte, 2005)

La compréhension de l'évolution du cadre bâti du ksar nécessite une connaissance approfondie des premiers noyaux d'implantation.

On dispose de peu d'informations concernant les débuts de la conquête arabe, car les historiens arabes ont montré peu d'intérêt pour cette région avant le XI^e me siècle. L'étude de l'histoire politique de la vallée nous a permis de dresser le portrait de la ville de Ouargla avant la colonisation et d'identifier les différentes phases de son développement.

Figure 11: Présente la carte du Ksar de Ouargla datant du XIIIe siècle.



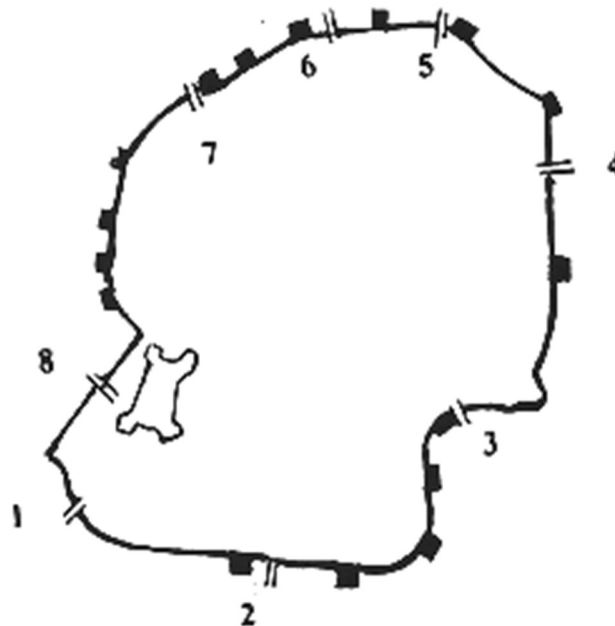
Source : (Côte, 2005)

Rédigée à la fin du XIV^{ème} siècle, l'œuvre d'Ibn Khaldoun sur l'histoire des Berbères offre une perspective partielle sur l'évolution de la région, perspective qui peut être enrichie ou corrigée par d'autres sources (**Le Baron DE SLANE, 1852**)

D'après les écrits d'Ibn Khaldoun datant du XIV^{ème} siècle et portant sur l'établissement et l'évolution de Ouargla, les Beni-Ouargla, appartenant au peuple Zénatien (une des principales tribus berbères) sont issus de Ferini, fils de Djana. Parmi toutes ces tribus, celle de Ouargla était déjà la plus renommée à cette période. Selon Ibn Khaldoun, ils constituaient une petite tribu résidant dans la région au sud du Zab (monts du Zab, région de Biskra, chott Melghig) lorsqu'ils établirent la ville qui conserve encore leur nom, située à huit jours de voyage au sud de Biskra, en direction de l'ouest. Ibn Khaldoun ne précise pas si cela s'est produit avant ou après la conquête arabe.

3.1.1 L'Ibadisme et la montée en puissance des Ouled Riah.

Figure 12: Présente la carte du Ksar de Ouargla datant du XVII^{ème} –XIX^{ème} siècles



Source : (Côte, 2005)

Dès la première moitié du VIII^{ème} siècle, il apparaît que l'Ibadisme, une hérésie Kharidjite, ait conquis l'ensemble de la région. Cette doctrine a offert aux tribus berbères la possibilité d'exprimer leurs revendications sociales et de mettre en avant leur identité ethnique à travers une interprétation rigoureuse de l'Islam.

Au XI^{ème} siècle, Ouargla constituait une étape incontournable pour toutes les caravanes en provenance du Soudan se dirigeant vers la capitale du Maghreb Oriental. Le développement du commerce transsaharien semble avoir débuté à la fin du VII^{ème} et au début du IX^{ème} siècle.

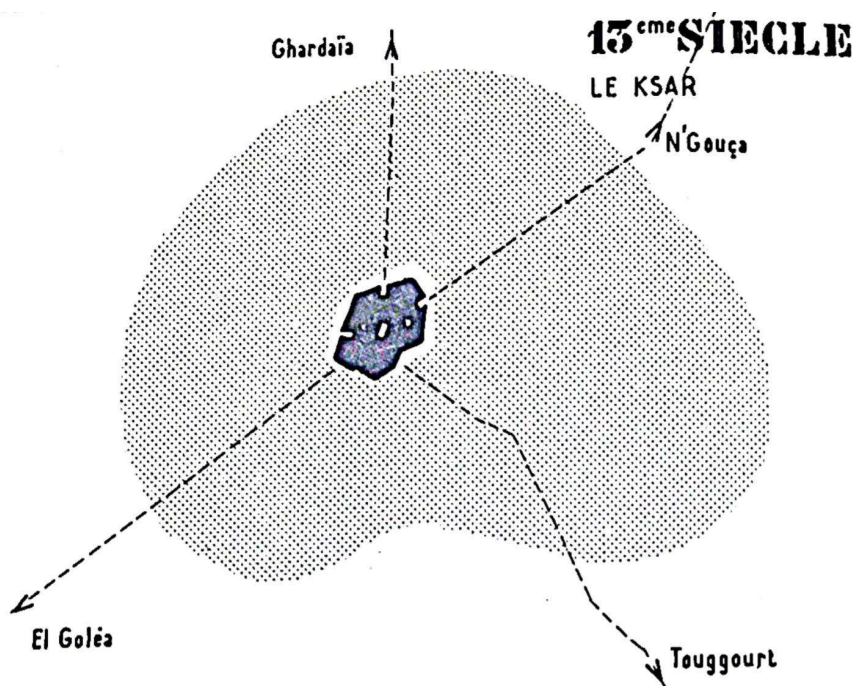
Les Ibadites semblent avoir joué un rôle crucial dans ce processus. Il est possible que l'attrait du commerce de l'or ait influencé leur établissement à Ouargla. Grâce à leur dynamisme et à leur esprit d'entreprise, cette ville est devenue l'une des principaux centres économiques du Sahara septentrional.

L'activité économique de cette zone était florissante.

3.1.2 Les ravages subis par Ouargla et sa renaissance ultérieure.

L'émergence des conflits à Ouargla s'est produite simultanément avec l'arrivée des nomades hilaliens en Ifrikiya. Ils ne semblent pas avoir été la cause, mais ils ont été les instruments de cette situation. L'arrivée des tribus arabes nomades Beni-Hilal en Ifriqiya en 1051-1052 a entraîné des mouvements de population vers d'autres zones de nomadisation, en particulier vers le Sud et l'intensification et l'aggravation des conflits entre les dynasties telliennes. Les persécutions religieuses s'ajoutent aux ambitions étrangères et aux conflits internes au cours des premières décennies du XIII^{ème} siècle.

Figure 13: Ouargla au 17^{ème} siècle



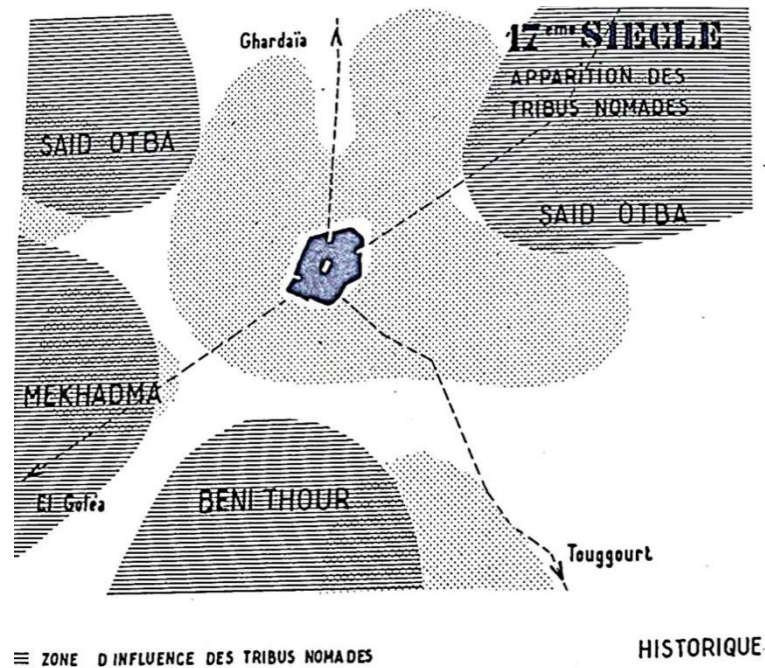
Source : (SILIS, 1960)

Selon la tradition, Ouargla a été reconstruite légèrement au nord-est des ruines de l'ancienne ville par les survivants et une population diversifiée incluant des Berbères repoussés par l'invasion arabe, des juifs, des personnes de couleur noire et des ibadites. **(Rouville-Brigol, 1975)**

À la fin du XIV^{ème} siècle, Ibn Khaldoun décrit Ouargla comme étant la porte du désert par laquelle les voyageurs en provenance du Zab doivent obligatoirement transiter s'ils souhaitent

se rendre au Soudan avec leurs marchandises. « *Les résidents actuels sont issus, d'une part, des anciens Beni Ouargla, et d'autre part, des Beni-Ifren et des Maghraoua qui sont des frères des Beni Ouargla* » (Le Baron DE SLANE, 1852)

Figure 14: Ouargla au 17^{ème} siècle

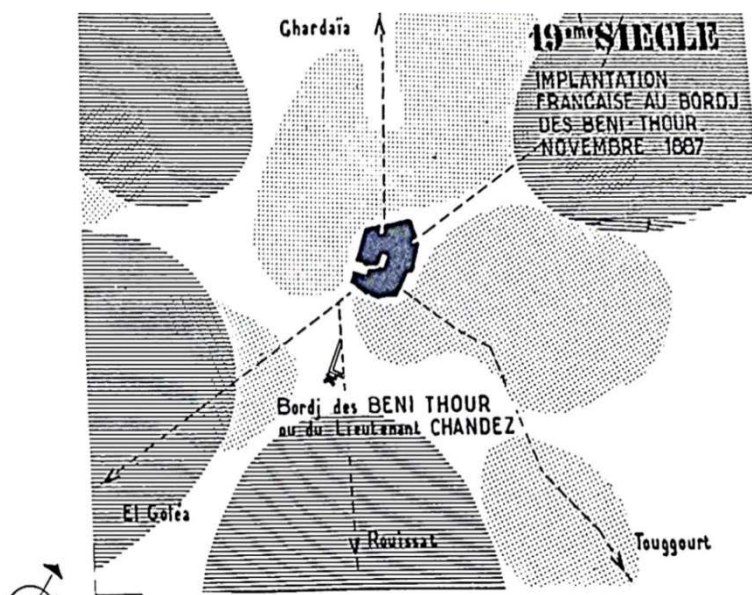


Source : (SILIS, 1960)

4 La période de décadence : du XVII^e au XIX^e siècle.

Au fil des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, Ouargla a progressivement perdu sa fonction de porte du désert pour devenir un petit sultanat affaibli par des conflits internes, assiégé par les tribus nomades, submergé par les eaux stagnantes et les maladies, devenant ainsi un lieu insalubre que les voyageurs évitaient pendant longtemps.

La lecture succincte de l'histoire de la vallée permet de comprendre la situation dans laquelle les premiers explorateurs l'ont trouvée. De plus, les populations étaient souvent contraintes de se retrancher derrière les remparts pour laisser ainsi de côté les tâches d'entretien nécessaires pour les puits et les canaux. À cette époque, on observa un flux migratoire régulier de personnes sédentaires vers Tunis, puis dans une moindre mesure vers Alger qui entraîne un appauvrissement progressif de la région. En ce qui concerne les nomades, le conflit armé entre les tribus était presque constant.

Figure 15: Ouargla au 19^{ème} siècle

Source : (SILIS, 1960)

4.1 La perception de l'espace dans la ville coloniale : une approche renouvelée.

La phase suivante du développement de l'agglomération correspond à l'époque coloniale durant laquelle la ville s'est étendue vers le sud du ksar en couvrant une superficie de 200 hectares. « *La ville est à l'image de ceux qui la gèrent et de ceux qui l'on conçue* » P. Claval. La colonisation française s'est déroulée de manière progressive et s'est développée sur trois phases distinctes de 1883 à 1904. Au cours de cette période, les actions entreprises étaient principalement centrées sur le noyau initial.

4.2 Principe de l'urbanisme moderne mis en œuvre dans l'opération Carbillet de 1927 à 1930.

Ouargla attribuable aux colons français a été édifée à partir de 1927 sous la direction du colonel Carbillet.

Sur instruction de ses supérieurs, il élaborait un plan pour une cité contemporaine à proximité du ksar en introduisant un nouveau paradigme de la perception de l'espace jusqu'alors inédit dans la région. Il a tracé de manière étendue des voies parallèles et perpendiculaires créant ainsi un réseau en damier qu'il a ensuite bordé de jardins. Il s'agit de l'implémentation d'un nouveau schéma urbain qui s'ajoute à la structure du ksar et qui est caractérisé par des distinctions claires au niveau de sa typologie et de sa morphologie. (SILIS, 1960)

La création d'un schéma urbain qui semblait très ambitieux à l'époque comprenait des avenues larges bordées d'arbres, ponctuées de monuments, de portes, de résidences d'officiers et de bâtiments imposants tels que l'église, le musée Saharien ou le Dar Diaf. La vil

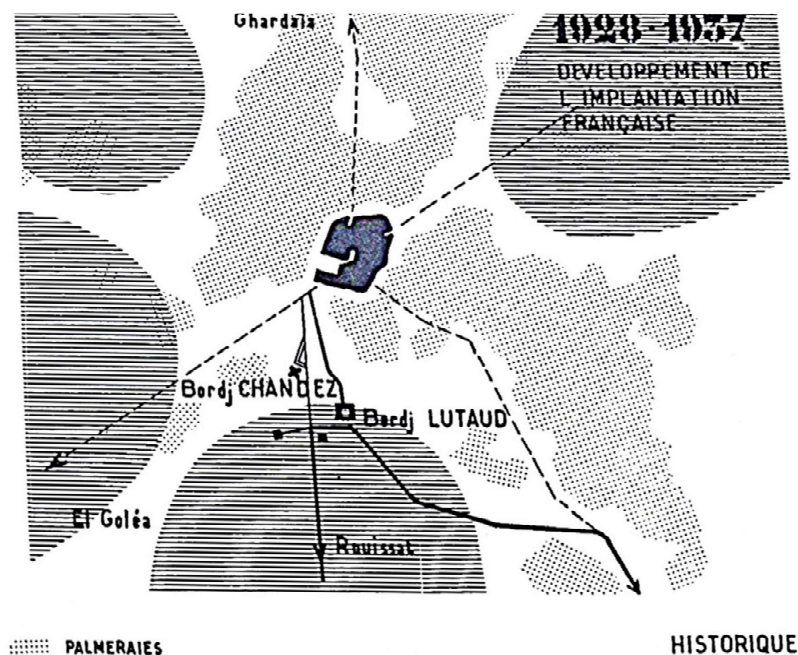
le nouvelle s'étend de part et d'autre du triangle vert composé de résidences et de bureaux militaires dispersés parmi les palmiers (Voir la Photo 1: Ville européenne à Ouargla). Ce quartier, dont l'armée a préservé l'héritage de manière intacte, représente l'un des ensembles urbains les plus plaisants de la ville. Les bâtiments administratifs tels que le palais de justice et l'hôtel des finances se regroupent à l'est du "triangle vert". Ce quartier demeure la zone administrative de Ouargla.

4.3 1.4. Pendant la période allant de 1940 à 1960,

Après 1940, la ville continue à s'étendre suivant le plan tracé par Carbillet. L'opération la plus importante fut la construction de cité S.E.L.I.S (quartier Bel Kassem) destinée à accueillir les civils français. Cette cité fut conçue et projetée selon les principes de la charte d'Athènes (soleil, verdure, loisir...). Elle comprend des lotissements de villas autour des deux grands hôtels transatlantique et Caravansérail et sont séparés du ksar par ce qui subsiste de la palmeraie Beni Sissine Sud, traversée par un nouveau boulevard Nord-Ouest, Sud-Est et rongée par les constructions du lycée et du nouvel hôpital. (SILIS, 1960) (HUMBERT, 1997) Autrefois simple marché local, Ouargla prend rapidement son nouveau visage de chef-lieu de wilaya avec boulevard à double voie, trottoirs et lampadaires, caravansérail Pouillon (hôtel saharien construit par l'architecte F. Pouillon).

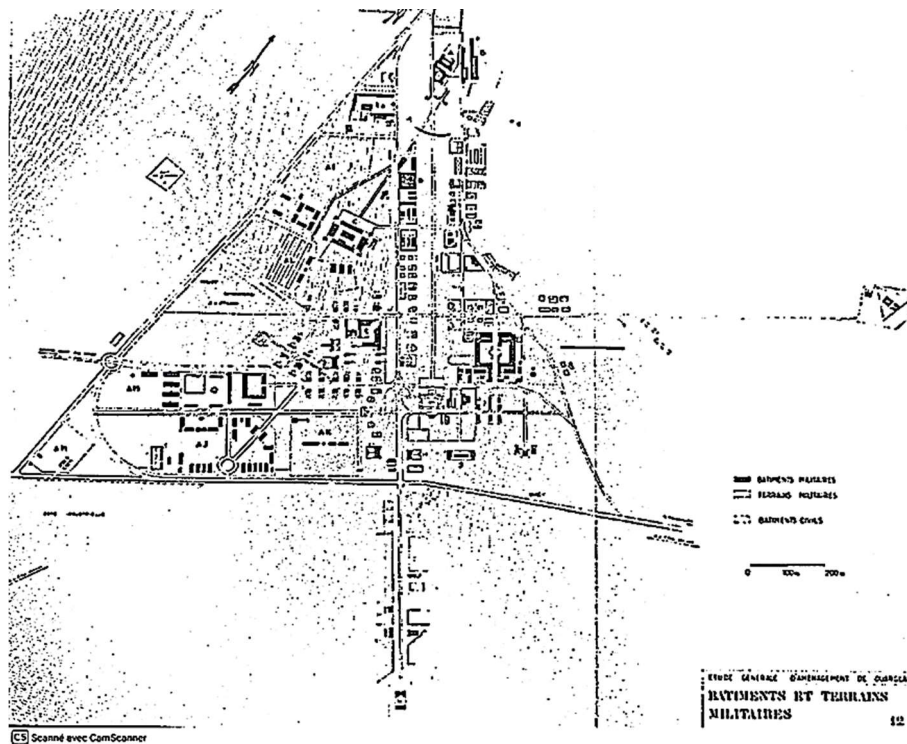
La présence massive de la végétation achève de donner à Ouargla la physionomie d'une ville du Nord avec une platitude parfaite.

Figure 16: Ouargla entre 1928-1937



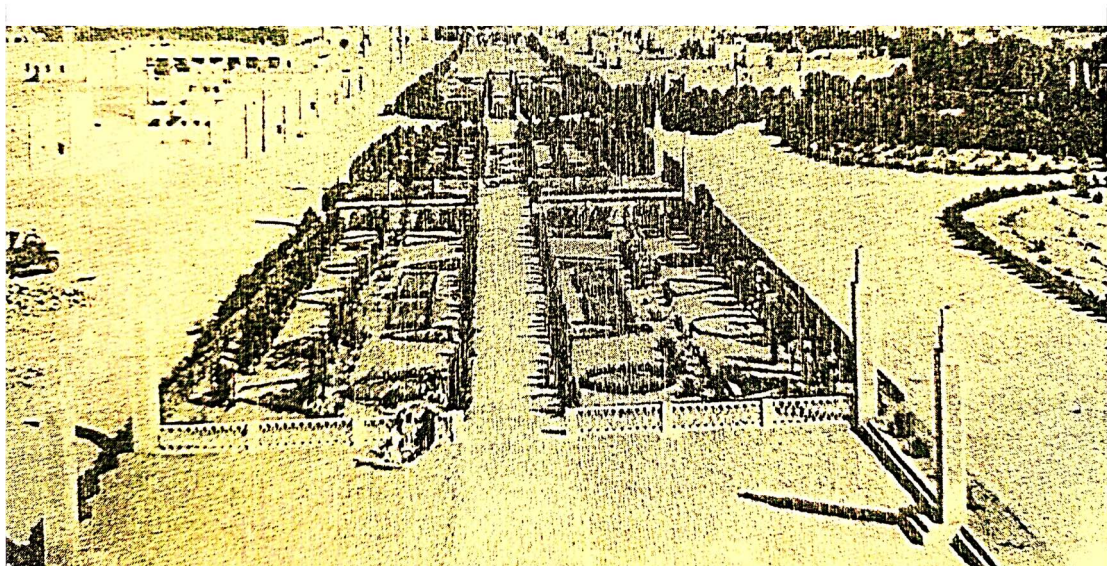
Source : (SILIS, 1960)

Figure 17: plan de ville coloniale Cité SELICE

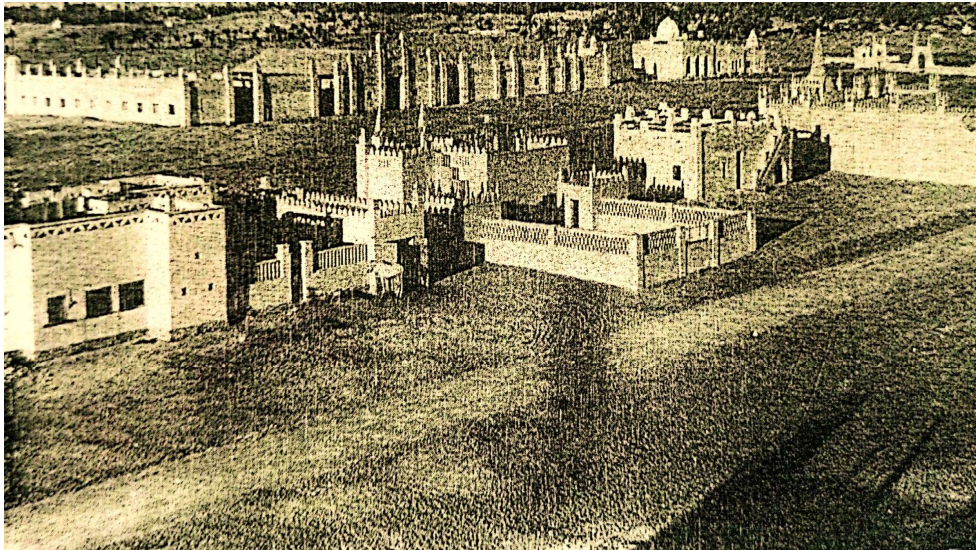


Source : (HUMBERT, 1997)

Photo 1: Ville européenne à Ouargla



Source : (Humbert, 1997)

Photo 2: Ville européenne à Ouargla

Source : (Humbert, 1997)

5 La ville post indépendance : urbanisation rapide et croissance mal maîtrisée

La troisième étape du processus d'urbanisation qu'a connu l'agglomération correspond à la période de l'indépendance au cours de laquelle l'agglomération a connu un développement rapide mais anarchique.

Photo 3: Cité SELICE (ex, CILOF en 1959)

Source : (SILIS, 1960)

Une forte croissance urbaine Commune

La sédentarisation massive de la population et l'apport d'une population massive provenant des différentes wilayat du pays sont autant des facteurs explicatifs de l'évolution urbaine qu'a connue l'agglomération au lendemain de l'indépendance du pays.

Tableau 2 : les indices de croissance urbaine

Période	1966 / 1977	1977 / 1987	1987 / 1998	1998 / 2008	2008 / 2023	1966 / 2023
Ouargla						
Agglomération	7.88	5.65	5.7	3.3	7.37	6.13
Wilaya	7.51	5.15	6.10	6.38	6.31	6.31

Source : (DPAT, 2009, 2023)

La croissance urbaine de la ville de Ouargla s'est située dans une fourchette de croissance allant de 4,85% à 7,88%. La période de 1966 à 1977 a enregistré le taux de croissance urbaine le plus élevé à Ouargla, qui était alors le chef-lieu de l'ancienne wilaya de l'oasis. Pendant cette période, un programme spécial a été mis en place en 1966, avec une part importante des investissements allouée à la construction de logements et d'infrastructures dans l'agglomération de Ouargla. Il est essentiel de prendre en compte les différentes variables dans cette étude.

5.1 Ouargla (1962-1974) : Les conséquences d'une avancée administrative :

Cette période a été caractérisée par une contraction susceptible du marché du travail, en particulier après l'indépendance, ce qui a entraîné un retour à l'agriculture favorisé par la mise en place d'une politique de petit hydraulique.

Après 1966, la croissance des services administratifs et la mise en place du programme spécial pour les oasis ont contribué de manière remarquable à la reprise économique. D'après le document relatif à l'aménagement du territoire, la conversion de Ouargla découle de la volonté de la politique de l'Algérie indépendante de consolider sa souveraineté. Si Ouargla occupe actuellement une position de capitale incontestée dans le Sud, cela est principalement attribuable à des facteurs géopolitiques plutôt qu'au développement et à l'exploitation des hydrocarbures.

L'évolution et le renforcement des liens avec d'autres régions ainsi que l'émergence d'une main-d'œuvre nombreuse, ont entraîné des changements dans les structures sociales des habitants locaux.

Conformément au schéma directeur d'urbanisme, la ville de Ouargla a été divisée en trois zones distincts, une zone industrielle, une zone militaire et une zone résidentielle relevant des secteurs **(HA, HA', HB, HC, HD, HE)** (voir le tableau 3), et chacune de ces zones est caractérisée par une densité (habitants par hectare) de population spécifique et un taux d'occupation du sol de la superficie du terrain bien déterminer. D'autres critères de construction ont été définis, notamment les hauteurs maximales, incluant la toiture.

Tableau 3 : Secteurs de la zone résidentielle

Désignation du secteur	Quartiers inclus	Densité (Habitant/hectares)	Surfaces construites %	Prospect (hauteur max)
HA	Centre des activités urbaine	180-200	0.6	Libre sous réserve 3H
HA'	Centre des activités urbaine (gorges du Ksar)	150-200	0.75	8.5
HB	Chaamba, Beni Thour	120-150	0.75	8.5
HC	Said Otba, Mekhadma	120-150	0.75	8.5
HD	Said Otba, Mekhadma	120-150	0.75	8.5
HE	Habitat individuel à faible densité	40-60	0.25	8.5

Source : (Plan directeur d'urbanisme, 1960)

5.2 Ouargla entre 1974 et 1989 : entre les décisions politiques et les dynamiques spatiales et sociales.

L'évolution de la ville de Ouargla durant cette période a suivi le schéma historique traditionnel caractérisé par des phases distinctes correspondant à des contextes spécifiques. Il est relativement facile d'identifier les centres polarisateurs dans la structure urbaine, en raison de la croissance rapide de la population qui a conduit à une augmentation importante du nombre de commerces formant ainsi le noyau initial de la ville.

Pendant cette période, on observe une accentuation de la marginalisation du ksar, tandis que le quartier administratif et commercial connaît un essor important confirmant ainsi son statut de centre de la ville. Cependant, le vieux centre traditionnel (le ksar) et son marché couvert demeurent des lieux fréquentés de façon remarquable.

Ouargla est perçue comme une oasis bénéficiant d'une augmentation importante de ses ressources grâce à un nouveau flux commercial résultant de la proximité des sites pétroliers. Son développement économique dépend largement des revenus financiers provenant de l'étranger et de la détermination politique d'un gouvernement désireux de promouvoir l'harmonie régionale à l'échelle nationale.

Aujourd'hui, Ouargla se distingue par :

La mise en place de nouveaux quartiers résidentiels urbains. Ces ensembles résidentiels présentent les caractéristiques de l'architecture contemporaine, car ils sont présents non seulement à Ouargla, mais à travers tout le territoire national. Ce caractère est défini par la

typologie des plans et des façades, la verticalité de la construction et la stratification des niveaux.

En complément des programmes de développement antérieurs, qui ont porté une attention particulière au secteur du logement, il a été nécessaire d'établir des outils de planification et de gestion urbaine structurés. Par conséquent, des projets de rénovation urbaine ont été mis en place.

En même temps que l'avancement des travaux de construction de la zone industrielle désignée actuellement sous le nom de zone d'activités, l'augmentation de la demande de main-d'œuvre en provenance d'autres régions a créé un besoin pressant de logements supplémentaires. Par conséquent, l'État a initié une intervention directe dans le secteur de la construction de logements en mettant en place de nouveaux quartiers urbains résidentiels (ZHUN) durant cette période, comprenant des ensembles de logements collectifs tels que 750 logements, 460 logements, 324 logements, 80 logements, ainsi que le quartier Sidi Abdelkader.

5.3 Ouargla 1990-1998 : entre volonté politique et réalité spatiale et sociale :

Cette période a été marquée par de nombreux événements à divers niveaux. Les dispositions légales ont été modifiées, en particulier suite à l'adoption de la loi 90-29 (Journal officiel, loi numéro 90-29 modifiée par la loi 04-05, 1990) et les décrets d'application qui en découlaient (Journal officiel, décret exécutif numéro 91-175, 1991). Néanmoins, l'effet de cette loi sur la gestion de la ville dans son ensemble n'a pas été notable, même après l'inclusion des différents quartiers dans des plans d'occupation des sols (POS) et le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU), permettant ainsi à la ville de profiter de divers programmes de développement et de planification. Cette situation a entraîné l'émergence de hameaux à l'intérieur de la ville en parallèle avec l'importance accordée aux projets de rénovation urbaine et à la restauration des édifices en état de délabrement ou de péril. En outre, des dispositifs de régulation ont été instaurés afin d'assurer le respect des échéances de construction et des normes d'urbanisme. Les résultats de cette législation n'ont pas été conformes aux prévisions, ce qui a justifié sa prolongation jusqu'à 2023.

Un pôle secondaire, Bamendil :

L'emplacement de l'extension future se trouve à l'ouest de la ville de Ouargla, dans le plateau de Bamendil, qui abrite la majeure partie des infrastructures foncières destinées au développement urbain à court, moyen et long terme. Il couvre une étendue de 1020 hectares. Ce site d'extension doit accueillir tous les projets de développement prévus pour les diverses échéances de la ville, afin de garantir la préservation du ksar classé comme patrimoine national.

Cependant, cette approche comporte des risques, car elle pourrait éventuellement aggraver la division entre le noyau traditionnel de la ville et ses centres d'animation.

L'opposition entre la tradition et le modernisme se manifeste également à travers des travaux de rénovation effectués à l'intérieur du ksar, ainsi que par l'introduction de nouveaux styles architecturaux dans les lotissements. Ces derniers sont caractérisés par l'utilisation de matériaux inadaptés aux conditions climatiques locales, ce qui nuit à l'esthétique globale du paysage. Par conséquent, le résident du ksar abandonne sa culture traditionnelle pour embrasser de nouvelles formes. Cependant, il éprouve des difficultés à s'y intégrer.

5.4 Ouargla 1999-2023 : une nouvelle stratégie politique en matière de logements :

Le cas d'étude a été caractérisé par la mise en œuvre continue des processus de sédentarisation des populations nomades et par une croissance démographique significative. De plus, on a observé une augmentation des déplacements internes vers les zones périphériques de la ville en raison de l'attrait des opportunités d'emploi offertes par le marché du travail local, notamment suite à la nationalisation de l'industrie pétrolière en 1971. Cette dynamique s'est notamment manifestée à travers le développement des industries pétrolières, l'établissement d'une zone industrielle au sud du quartier et la création de nouvelles structures administratives consécutives à l'élévation de Ouargla au rang de wilaya en 1974. Cela a entraîné l'extension des différents quartiers vers l'occupation des poches vides sans tenir compte à leurs propriétés juridiques ou vers des espaces périphériques. Le système en vigueur à cette époque a continué à diviser les quartiers en fonction des liens de parenté ; il est observé que les familles étaient regroupées selon un schéma similaire d'occupation de l'espace. Ce phénomène étant attribuable à la division des terres suite aux processus de sédentarisation.

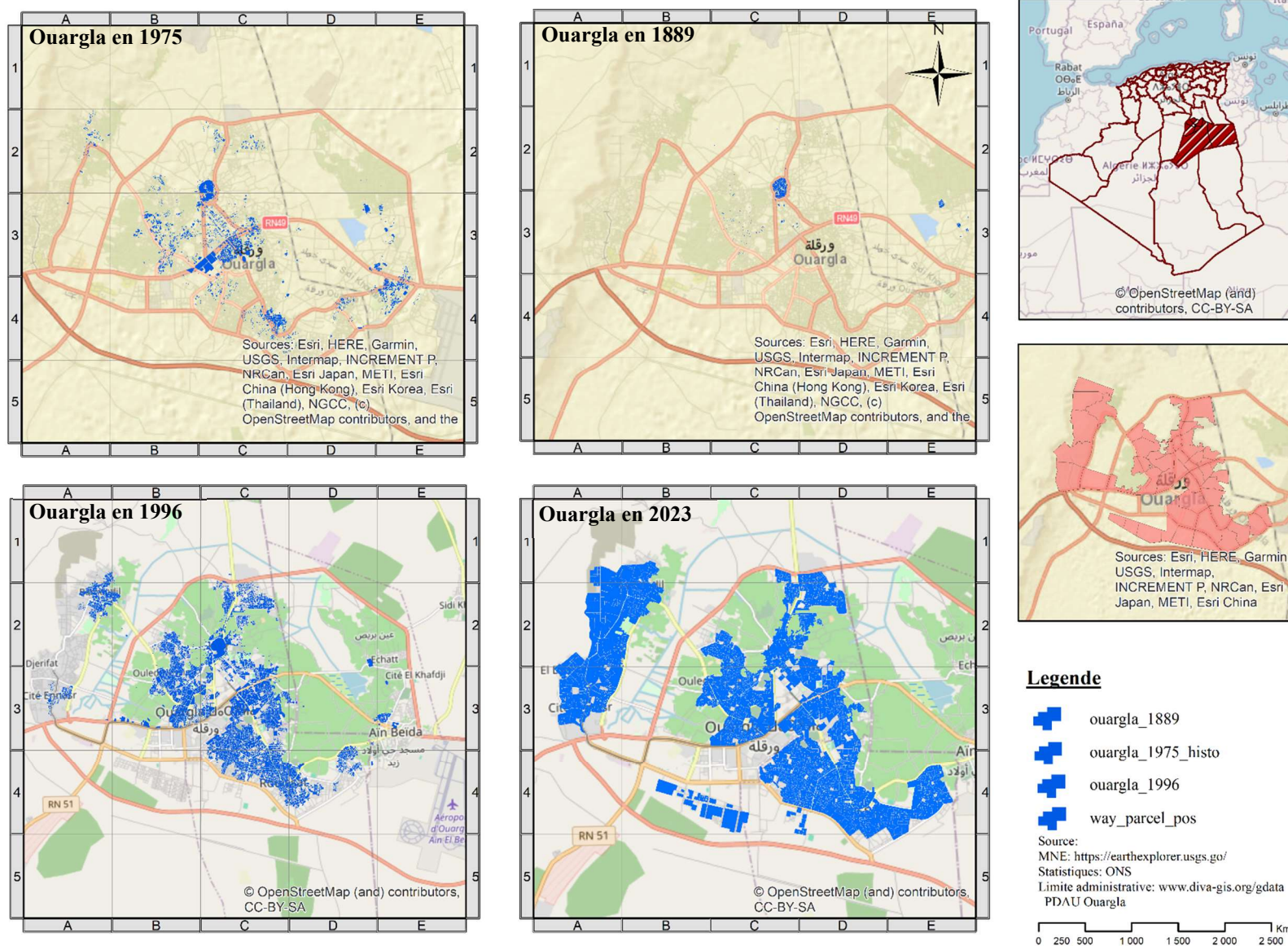
En même temps, les défis majeurs de l'intervention sociale ont été identifiés, en raison des évolutions socio-économiques des résidents de la ville et de la transition de la communauté locale vers des groupes coexistant ou une communauté urbaine émergente. Ouargla a subi une série de transformations dans sa configuration sociale et spatiale, largement influencées par l'importante migration des habitants des villes du nord et d'autres localités voisines touchées par l'insécurité à cette époque. Cette évolution contraste avec la relative stabilité observée dans la ville de Ouargla. De plus, il convient de mentionner l'afflux migratoire en provenance des municipalités et villages qui étaient administrativement rattachés à la wilaya de Ouargla, notamment El-Hadjira et Touggourt. Ceci a entraîné d'importants bouleversements dans les quartiers périphériques, caractérisés par une expansion non réglementée provoquant une croissance démographique soutenue ainsi qu'une gestion et une possession inadéquates des logements. Toutes ces actions ont été entreprises à un moment où la fonction de contrôle de

l'administration centrale était en diminution, tandis que ses préoccupations se concentraient sur la gestion de la situation sécuritaire qui s'était aggravée à ce moment crucial.

L'accroissement de la demande de main-d'œuvre a eu un impact social significatif en modifiant la structure d'une communauté locale autrefois homogène dans ses pratiques sociales. Cette évolution l'a transformée en une communauté plus diversifiée et hétérogène, tant dans ses traditions que dans ses compétences, engendrant ainsi une diversité de modèles de pratiques. Cette situation découle du fait que les nouveaux habitants, provenant de la migration interne, ont introduit leurs diverses traditions et pratiques sociales qu'ils observaient avant de s'installer dans la région. Ces évolutions sont particulièrement observables dans les quartiers de logements collectifs mentionnés précédemment. Regrouper des individus partageant la même langue, religion et mode de vie dans une même catégorie culturelle peut sembler arbitraire, même s'ils se distinguent par leur origine, leur mode de vie et leurs traditions **(Bourdieu, 1961)**

L'amélioration de la situation sécuritaire et économique du pays a eu des répercussions favorables sur les conditions de vie des résidents du quartier, ce qui s'est traduit par des changements dans l'aménagement spatial et l'appropriation de l'espace, sans égard à leur statut légal, ainsi qu'une augmentation de la population locale. Ceci témoignait de l'urbanisation croissante du quartier et de l'extension constante de ses zones périphériques, en particulier à ce moment-là, aux dépens des terres agricoles, des propriétés privées et des biens publics.

Carte 4 : Carte de synthèse de l'évolution de l'habitat à Ouargla



Source : Traité par l'auteur, 2024, sur la base de : (Photo aérienne DMC, (2017), (PDAU Ouargla, 2013) (INCT, 1975), openstreemap.org (2021), (IGN (levé établi en 1889), 1945) (Ortho photo, (1996) 2017).

6 Croissance démographique :

L'Oasis de Ouargla, désignée par ce nom, englobe les ksour et les palmeraies de la région de Ouargla, et représente la plus australe des oasis du Sud. Les Ksour et les palmeraies sont regroupés autour du Chott, lequel est inclus dans une vaste Sebkha entourant les trois quarts du massif.

La population actuelle de la région de Ouargla, établie progressivement au fil des siècles, est composée de différentes origines ethniques. Sont successivement apparus **les Néolithiques**, que nous désignons comme les autochtones, dont une partie des habitants de Ouargla et de N'goussa descendent probablement.

Les Berbères Zénètes ont influencé la langue et de nombreuses coutumes de Ouargla. Les Juifs, qui ont depuis disparu de l'oasis, ont joué un rôle économique et politique significatif. Les populations noires du Soudan, qui ont été transportées à travers le désert en raison de la traite pendant une période d'au moins neuf siècles, se sont souvent mêlées aux habitants locaux. Les immigrants les plus récents ont conservé de nombreuses coutumes de leurs pays d'origine, et certains demeurent dans une situation proche, voire équivalente, à celle d'esclaves, même si ce statut n'est pas obligatoirement reconnu.

Les Arabes, n'ayant que peu d'interactions avec la population sédentaire, ont principalement fusionné avec les tribus berbères nomades en leur transmettant leur langue. **Les Français** présents dans la région ne sont pas établis de manière permanente. **Les Algériens du Nord**, tout comme leurs prédécesseurs, ne s'intègrent pas à la population locale et ont du mal à s'adapter au climat rigoureux pendant de longues périodes. C'est la raison pour laquelle les configurations démographiques contemporaines ne correspondent pas exclusivement aux groupes ethniques d'origine. Ces différents éléments ont fusionné ou coexisté en s'inspirant fréquemment de la langue ou de la religion du groupe voisin ou conquérant.

6.1 La société traditionnelle et son évolution :

6.1.1 Les groupes ethniques

Ouargla n'a été que peu étudiée sous l'angle anthropologique et ethnologique (**Cantier, 2006**), mais ceux que l'on peut considérer comme les plus anciens habitants de la région,

- **les Ouarglis**, se distinguent dans la population locale :

Les gens de Ouargla ou **At Wargren** comprenant les trois tribus : **Beni Brahim**, **Beni Ouaaggin** et **Beni Sissine**. Ils forment un groupe original, parlent une langue berbère, la **tegargrent**, et conservent encore nombre de leurs coutumes.

- **les "étrangers"** installés depuis longtemps à Ouargla, mais qui gardent pour les Ouarglis le statut d'étranger par les liens qu'ils ont conservés avec leur province d'origine. Ce sont:

• **Les Mozabites**, habitants du Mزاب, berbérophones, attachés à Ouargla par des liens historiques, religieux et économiques, originaires de Ghardaia, de Beni Isguen, de Guerrara ou de Metlili. Les Trouds (**Rouvillois-Brigol, 1975**), habitants du Souf, arabophones et de type physique plus proche de celui du Nord. Ils forment une colonie d'une cinquantaine de familles environ.

• **Les nomades ou anciens nomades**, tous arabophones, présentent une diversité physique marquée, avec une peau plus pâle généralement chez les Said Otba, nomades du Nord, et plus foncée chez les Chaamba, qui ont historiquement de nombreux possédés d'esclaves et cherchent traditionnellement des alliances avec le Sud.

Nous n'abordons pas dans cette étude la question des migrants récents, souvent de passage, originaires des oasis sahariennes les plus défavorisées telles que le Gourara, qui fournit des khammès, ou des villes de la wilaya des Oasis de Laghouat, Touggourt ou Biskra. Ces derniers viennent travailler dans l'administration. Toutefois, ils s'intègrent plus facilement à la communauté locale que les individus originaires du Nord. Ces derniers sont attirés par Ouargla en raison des opportunités d'emploi dans le domaine pétrolier (travailleurs manuels ou cadres intermédiaires) ou des rémunérations élevées, y compris la prime d'exil pour les fonctionnaires algériens. (**Cantier, 2006 ; SILIS, 1960**).

Tous les individus appartiennent à la religion musulmane, à l'exception de deux familles Ouarglis qui sont de confession catholique. Cependant, bien que le rite malékite prédomine nettement dans la région, on observe à Ouargla une minorité notable de familles ibadites. La rivalité entre l'orthodoxie et l'hérésie a évolué au fil du temps, mais le souvenir du massacre des ibadites des Beni Brahim et de la destruction de leur mosquée reste profondément ancré dans les mémoires. Au cours des destructions des XIIe et XIIIe siècles, les ibadites qui ont choisi de demeurer dans la région se sont regroupés exclusivement à Ouargla, sans en trouver dans d'autres agglomérations. Une famille ibadite unique à Ouargla a adopté le malékisme, se positionnant en marge des deux groupes communautaires. Le chef de famille assume le rôle d'arbitre dans la résolution des litiges de diverses natures.

Les confréries prépondérantes à Ouargla comprennent la Rahmania, du Çoff Gharbi, la Cheikh y qui prédomine parmi les nomades, la Taïbat qui possède une zaouïa à Ouargla mais qui compte peu d'adeptes, et la Qadria dont la zaouïa de Rouissat est renommée à l'échelle nationale. Ces fraternités revêtent une importance significativement plus grande au sein des communautés nomades que parmi les populations sédentaires, qui se contentent de se rendre à la zaouïa pour y effectuer un pèlerinage lors des grandes festivités et des célébrations de mariage.

6.1.2 Les genres de vie

Au sein de cette population, les agriculteurs ont longtemps représenté une proportion écrasante, tandis que les activités commerciales et artisanales étaient très réservées à des groupes spécifiques ou à des minorités actives telles que les Juifs, les Mzabites et les Trouds. À partir de l'année 1955, l'émergence de nouveaux domaines d'emploi tels que les recherches pétrolières, les entreprises de transport, le développement des services administratifs et, actuellement, les services de la wilaya offrent à la population de nouvelles opportunités d'activités et de revenus. Lors de la période initiale (1956-1963), ces activités émergentes, qui étaient en même temps attrayantes et lucratives, ont entraîné un désintérêt pour l'agriculture, en particulier dans les régions les moins rentables telles que la vieille palmeraie de Ouargla. Par la suite, la contraction du marché du travail, la compétition de la main-d'œuvre en provenance d'autres régions de la wilaya ou du nord de l'Algérie ont entraîné un mouvement de retour à l'agriculture. Ce dernier a entraîné un intérêt croissant de la part des investisseurs. Cependant, la part des agriculteurs est actuellement plus réduite qu'auparavant, principalement en raison de l'augmentation très rapide de la population, qui ne s'aligne pas sur celle des terres cultivées. Selon Laferrière (**Laferrière, 1900**), il est avéré que les **nomades** ont toujours été en réalité des **semi-nomades**. En septembre, ils retournent à l'oasis pour récolter les dattes de leurs propres palmiers ou pour travailler chez d'autres et acheter leurs provisions annuelles. Ce mode de vie traditionnel a connu des changements profonds. L'augmentation de la population a entraîné une situation où certaines familles se sont appauvries tandis que d'autres ont connu un enrichissement, notamment à travers l'obtention de statuts honorifiques tels que militaires ou chefs traditionnels. Ce phénomène a conduit, dès la fin du XIXe siècle, à une tendance à la sédentarisation dans l'oasis (**Rouvillois-Brigol, 1975**). Ce phénomène a connu une accélération significative à partir des années 1950, notamment pendant la guerre d'Algérie, ce qui a restreint les déplacements de certaines tribus.

En 1966, à Ouargla, environ 6000 individus pratiquaient toujours la nomadisation, tandis que 22000 personnes étaient des anciens nomades désormais sédentarisés. En 1973, il est possible d'estimer que moins de 20 % des membres des tribus qui étaient autrefois semi-nomades continuaient à vivre de cette manière.

Pour ceux qui, par le passé, ne manifestaient aucun intérêt pour l'agriculture et préféraient confier la culture de leurs jardins à des khammès, l'introduction de la culture des palmiers bour représentait une première étape vers des activités agricoles. Cela ne compromettait toutefois pas l'avenir, car le bour ne nécessite pas d'irrigation et demande peu d'entretien.

De plus, le déplacement des habitants vers les villes a fait passer leur nombre de 30% à 70% entre 1996 et 2020. Cela a produit un mélange de produit se situant entre les politiques publiques et l'urbanisation ou l'urbanisation spontanée (BELGUIDOUM, 2021)

Photo 4: Sokra Avant 1966



Source : (GARBONNEL, 1964)

Photo 5 : Boughoufala avant 1966



Source : (GARBONNEL, 1964)

6.2 L'évolution sociale actuelle :

La remise en question de la hiérarchie traditionnelle par l'évolution sociale contemporaine n'a pas entraîné son oubli, et elle demeure significative pour de nombreux individus de la région. L'évolution se manifeste par l'émancipation des classes sociales défavorisées, en particulier des anciens esclaves. Il est fréquent que ces individus occupent des fonctions au sein de l'administration, tandis que les familles nobles, qui sont attachées à la hiérarchie traditionnelle, rencontrent des obstacles importants pour progresser.

Le début d'un processus d'émancipation des enfants à l'égard de leurs parents, des alliances et des rites traditionnels soulève des questionnements sur la rigidité des structures sociales.

On observe un léger début de l'émancipation des jeunes femmes, qui étaient depuis longtemps exclues de toute activité en dehors du foyer, remettant en question l'autorité des aînées, garantes de la tradition. (**GARBONNEL, 1964**)

L'émergence d'une nouvelle classe sociale aisée travaillant dans les administrations ou les entreprises publiques, souvent non natifs de la ville, se démarquant de la population locale par leur résidence (lotissement de villas ou appartements de la (SELICE), est perçue par les habitants de la ville comme une nouvelle catégorie sociale. Toutefois, cette évolution ne bénéficie pas de manière uniforme à l'ensemble des résidents de Ouargla. Au sein des populations sédentaires des ksour, bien que les changements dans la structure professionnelle soient progressifs, l'évolution sociale, quant à elle, est plus rapide, tandis que le cadre de vie demeure constant. Pour **les nomades** qui optent pour la **sédentarisation**, le processus de transition est bien plus significatif, car le changement de mode de vie s'accompagne d'une dissolution rapide des liens tribaux, même si ces liens sont maintenus au sein de la famille élargie et parfois du clan. Dans les deux situations, les effets des changements économiques et sociaux ont été exacerbés par les graves conséquences d'une croissance démographique sans précédent, notamment dans le Nord.

6.3 E. Immigration

Le recensement précédemment cité fait état de 5460 personnes habitant en 1966 dans la ville de Ouargla. Les immigrants algériens résidant à Ouargla se divisent en deux catégories : d'une part, **des fonctionnaires** originaires du Nord, et d'autre part, des **travailleurs manuels** en quête d'opportunités d'emploi incertaines sur les chantiers. Leur présence sur ces chantiers engendre une concurrence avec la main-d'œuvre locale, contribuant ainsi à l'augmentation du taux de chômage.

Les analyses comparatives des diverses structures démographiques basées sur les recensements de 1954, 1960 et 1966, ainsi que les données exhaustives de l'état civil de Ouargla pour l'année 1958 collectées par la S.E.L.I.C.E, offrent des éclaircissements sur l'évolution de ce phénomène.

Après avoir pris en compte les effets des sous-recensements de 1954 et de 1960, qui ont été particulièrement marqués chez les femmes et les jeunes enfants, et la sous-déclaration féminine généralement faible mais répandue, l'attrait des âges ronds dans une population où les registres d'état civil sont récents et les dates de naissance mal connues, et enfin l'évolution de Hassi Messaoud et des chantiers pétroliers avec leur population comptée séparément dans la commune de Ouargla, il est possible d'éliminer ces facteurs autant que possible.

Le solde migratoire de Ouargla se révèle être légèrement positif, avec 2 % de la population. Il s'agit d'une situation exceptionnelle dans le Sahara, où seule Djanet se distingue

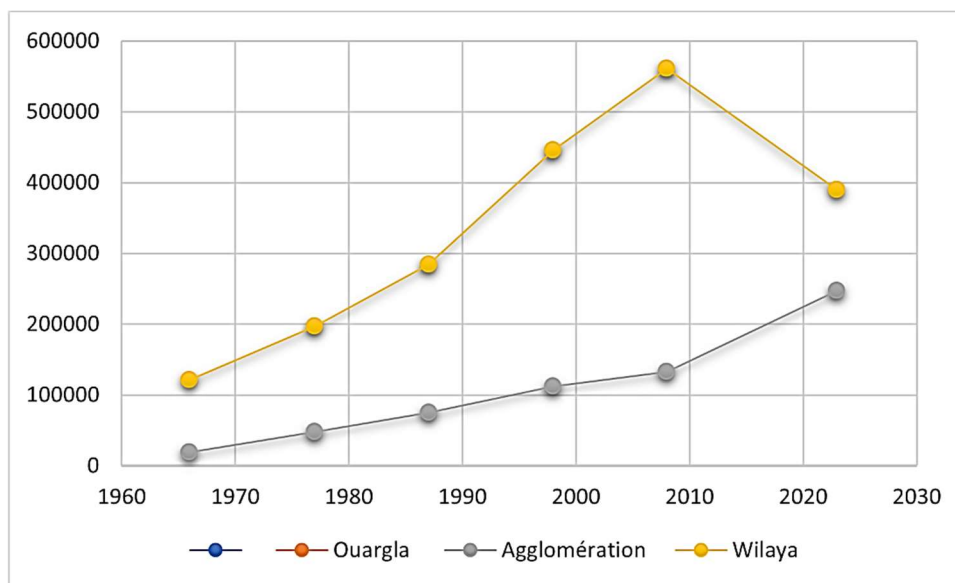
par une immigration exclusivement liée à l'industrie pétrolière, mettant en lumière l'importance économique croissante de la préfecture de la Wilaya de Ouargla (ex préfecture des Oasis). La population humaine a récemment connu un processus de sédentarisation qui est en constante évolution.

La population de Ouargla, initialement nomade, a connu un processus de sédentarisation accru suite à l'exploitation pétrolière dans la région, ainsi qu'à la mise en place d'un programme spécifique comprenant la construction de logements et d'infrastructures. Cependant, son évolution est étroitement liée à la période postindépendance, au cours de laquelle sa démographie a varié selon les recensements successifs.

Au commencement, la population s'est sédentarisée principalement à l'intérieur du ksar de Ouargla, où le nombre d'habitants avait atteint 8 300 en 1962. Par la suite, les habitants ont migré vers d'autres quartiers de la ville, ce qui a influencé la croissance démographique et l'expansion de la structure urbaine.

En plus de sa récente sédentarisation, la population de Ouargla a connu une croissance rapide après l'indépendance, comme illustré dans le graph ci-dessous ;

Graph 1: Evolution de la population de Ouargla de 1966 à 2023



Source : (DPAT, 2009, 2023)

La population de Ouargla a connu une augmentation importante passant de 18 960 habitants en 1966 à 246 962 habitants en 2023, soit un accroissement démographique de 228 002 personnes. Il s'agit d'une évolution importante qui s'est déroulée de manière contrastée comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Taux d'accroissement démographiques sur la période de 1966 à 2023.

Période Ouargla	1966- 1977	1977- 1987	1987- 1998	1998- 2008	2008- 2023	1966- 2023
Agglomération	8.9	4.65	3.62	1.7	7.2	5.4
Wilaya	4.5	3.73	4.05	2.03	2.2	3.2

Source : (DPAT, 2009, 2023)

Après avoir connu une croissance importante entre 1966 et 1977, la ville a enregistré, de 1977 à 1987, une diminution de son taux de croissance, bien qu'il reste supérieur à la moyenne nationale et celle de la wilaya.

Lors du recensement de 2008, la population de la ville de Ouargla s'élevait à 133 024 habitants et elle est actuellement estimée à plus de 246 962 habitants. La croissance démographique est importante par rapport à l'évolution urbaine.

À divers égards, cette évolution va engendrer de nouveaux besoins en termes d'emplois, de logements et d'équipements dans un environnement urbain déjà saturé.

Il est important de prendre en considération les différentes perspectives avant de tirer une conclusion définitive.

7 Etude démo-économique :

L'analyse des données démographiques, en tant qu'outil fondamental pour situer un ensemble urbain dans son contexte, fournit des informations sur les paramètres socio-économiques qui influencent le développement du ksar. Elle met en lumière les principales tendances des phénomènes urbains et analyse les problématiques liées à l'aménagement de l'espace. Ainsi, il est suggéré d'analyser le comportement sociodémographique et les indicateurs socio-économiques de la ville afin d'identifier de manière précise les motifs spécifiques des flux migratoires, leur évolution et leur incidence sur la structure sociale.

7.1 La croissance démographique est caractérisée par une évolution constante.

L'examen de la population dans le contexte de cette étude est essentiel, car elle est l'un des facteurs contribuant à la détérioration du tissu. La compréhension du volume, de l'origine de la population et de la nature de l'occupation du bâtiment permettra d'évaluer la situation démographique du site, ce qui sera pris en compte lors des éventuelles actions de réhabilitation du tissu urbain.

D'après les historiens et les géographes, le ksar de Ouargla a été identifié comme un établissement humain ancien dans la région, bien avant l'époque de l'antiquité romaine.

Les conclusions de l'étude démographique menée par l'Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire au sein de ce ksar indiquent que l'installation des habitants actuels remonte aux années 1800.

L'examen de cet aspect se basera sur les paramètres suivants :

- La dynamique démographique et ses attributs l'origine de la population des Ksour.
- La variation démographique.

La population du ksar a connu une croissance progressive, passant de 2134 individus en 1891 (Pillet, 1997) à 8 585 personnes en 1966 (R.G.P.H, 1966) puis à 10 397 personnes en 1977 (R.G.P.H, 1977) À partir de 1977, il a été observé une diminution remarquable du volume de cette population, avec une baisse estimée à 2333 individus en 1998 (A.N.A.T, 1998) et un taux de croissance démographique estimé à -1,20% par an entre 1977 et 1998. Actuellement, la population est estimée à environ 10 000 habitants. Cette diminution de la population peut être attribuée principalement à :

- Les capacités restreintes du site,
- La cadence rapide de la détérioration des structures,
- La disponibilité de logements sociaux et de lotissements en dehors du périmètre du ksar.

Tableau 5 : Evolution de la population.

Année	1891	1966	1977	Taux d'accro. (66/77) % par an	2008	Taux d'accro. (77/08) % par an
Population	2134	8587	10397	1.75	8064	-1.20

Source : (D.P.A.T, 2009)

7.1.1 Origines et migrations de la population du ksar :

L'étude des antécédents des chefs de famille révèle que le ksar a été le théâtre de migrations de population. Il est observé que le ksar est peuplé non seulement par des habitants locaux, les Ouarglis, mais également par des individus provenant de diverses régions du pays. Parmi les 1412 chefs de ménage recensés (A.N.A.T, 2004), 314 ne sont pas natifs de Ouargla et dont environ 58% proviennent des villes du Sud.

7.1.2 L'emploi et l'activité économique :

L'emploi et l'activité économique sont principalement concentrés dans le secteur tertiaire. L'examen des données relatives à l'emploi de la population des Ksour met en évidence un taux de chômage élevé estimé à 65,79%, en contraste avec celui de la ville de

Ouargla qui se situe à 17,73%. On observe une disparité similaire en ce qui concerne le taux d'occupation qui s'élève à seulement 34,21% au niveau du ksar, tandis qu'il atteint 82,26%

au niveau de la ville de Ouargla. Cette situation met en lumière les défis auxquels est confrontée la population active du ksar pour trouver un emploi dans un secteur énergétique offrant de nombreuses opportunités, en raison vraisemblablement du niveau d'éducation des chefs de ménage et de leur manque de qualifications. (كوت, 2010).

Tableau 6 : Indice d'emploi.

Population totale	Population active	Taux d'activité %	Population Occupée	Taux d'occupation %	Population sans travail	Taux de chômage %
389 613	331718	82.68	1294	34.21	57 895	17,73

Source : (DPAT, 2023)

La population totale se divise en deux catégories principales : la population active qui représente les individus en âge de travailler et la population inactive. Le taux d'activité, exprimé en pourcentage, correspond à la proportion de la population active par rapport à la population totale. Au sein de la population active, on distingue la population occupée, c'est-à-dire les personnes ayant un emploi et la population sans travail qui constitue le taux de chômage.

Conclusion :

La croissance urbaine de la ville de Ouargla a été importante, principalement en raison de l'augmentation rapide de sa population causée par l'afflux massif d'immigrants attirés par de nouvelles opportunités d'emploi et la disponibilité de logements résultant de l'établissement de zones industrielles et de la construction d'infrastructures publiques suite à sa désignation en tant que chef-lieu de wilaya.

Le fonctionnement du système ksar-palmeraie a évolué entraînant une interruption de la chaîne et une désintégration de son système social et économique étroitement lié aux activités agricoles, artisanales et aux échanges commerciaux. Cette situation a eu une incidence directe sur l'essor rapide de la ville. Néanmoins, cette évolution dans le domaine de l'habitat n'a pas préservé l'authenticité régionale que ce soit en termes d'architecture ou de choix des matériaux de construction.

La transformation de la ville de Ouargla en un centre administratif et militaire pendant la période coloniale et post-coloniale a eu un impact défavorable sur la conservation du ksar. Les zones urbaines ont été confrontées à une pression croissante due à l'expansion urbaine, ce qui a entraîné soit leur abandon soit leur densification. Cette surcharge a largement contribué à la détérioration des structures bâties délaissées et mal entretenues, auxquelles se sont ajoutées des interventions planifiées à l'intérieur du tissu urbain impliquant l'utilisation de nouveaux matériaux tels que le parpaing, le béton armé, le ciment, etc. La compatibilité de ces nouveaux matériaux avec les structures anciennes étant souvent ignoré, cela a engendré comme conséquence, entre autres, une transformation de la typo morphologie du cadre bâti.

Une dualité morphologique, culturelle et politique se manifeste dans la ville moderne caractérisée par l'absence de racines historiques malgré son rôle central dans la vie politique. La dualité fonctionnelle met en lumière une opposition entre deux sphères, où la sphère moderne exerce une pression sur la sphère traditionnelle, entravant ainsi l'expansion des fonctions traditionnelles.

Actuellement, le tissu urbain du ksar subit une dégradation avancée, principalement causée par l'abandon, la densité démographique élevée, le manque d'entretien, les changements sociaux, l'introduction de nouveaux matériaux et techniques de construction, les interventions ponctuelles inappropriées ainsi que les défis liés à la gestion de ce patrimoine en raison de l'absence d'une réglementation d'urbanisme spécifique. Cette réglementation devrait définir le statut du ksar, les approches et les méthodologies nécessaires pour sa préservation, afin de le léguer aux générations futures en tant que témoignage du passé. Le ksar de Ouargla demeure un élément du patrimoine national qui est classé et doit être préservé et protégé. Dans le but de valoriser tant l'architecture que les symboles historiques et culturels de la ville voire de la région, il est essentiel d'entreprendre des actions appropriées.

CHAPITRE 05

INTERPRETATION DES DONNEES



Introduction :

Ce chapitre se propose d'analyser l'influence des pratiques sociales des résidents de Ouargla sur le développement de leur cadre bâti, en examinant en particulier La pratique sociale dans cette ville saharienne qui fait référence aux comportements, aux modes de vie et aux interactions sociales des habitants de la ville. En raison des conditions climatiques arides, les pratiques sociales dans une ville saharienne peuvent être différentes de celles des autres villes.

Il est primordial, dans cette section, de s'appuyer sur des sources primaires et des entretiens avec les résidents de Ouargla afin d'analyser en profondeur l'impact des pratiques sociales sur le tissu urbain de la ville.

1 Présentation du cas d'étude :**1.1 Présentation spatiale et juridique :**

Du point de vue des instruments d'urbanisme, l'agglomération de Ouargla est constituée de 54 Plans d'Occupation des Sols (POS) qui englobent l'intégralité de la zone urbaine (voir la carte 01 ci-dessous) et couvrent une superficie totale de 156 hectares. Dans cette zone, la ville s'étend de manière tentaculaire et anarchique. Selon les références historiques évoquées dans le **chapitre 04**, la ville est passée sur différentes phases de conurbation qui ont débuté par le Ksar et se sont poursuivies avec l'émergence de nouvelles petites agglomérations des diverses tribus (ساعد سعود et al., 2023) (Mekhadma, Beni Thour, Rouissat, Saïd Otba), pour aboutir aujourd'hui à la nouvelle extension de Hai NASR.

1.2 Présentation de l'échantillon :

1.2.1 Présentation de l'échantillon pour l'entretien :

Cette initiative a mobilisé différents intervenants du domaine de l'habitat à Ouargla, y compris les résidents eux-mêmes. Ainsi, cette approche est utilisée pour recueillir des données et des informations auprès de différents groupes de sujets, notamment un échantillon de résidents du quartier (environ 43 chefs de familles) sélectionnés selon des critères spécifiques tels que l'âge, le sexe, le niveau d'éducation et la situation familiale. Un deuxième ensemble constitué de certains acteurs du domaine du logement, incluant des représentants des collectivités locales (environ 6 administrateurs locaux), est réparti entre la direction du logement et les services techniques des municipalités de Ouargla et de Rouissat (APC, DUAC). De même que de multiples bureaux d'études spécialisés en architecture et en urbanisme. L'objectif de cette mission est d'analyser de manière qualitative les facteurs qui influent sur les configurations actuelles des habitations dans la région examinée.

1.2.2 Présentation de l'échantillon pour le questionnaire :

Ce questionnaire vise à interroger l'ensemble des résidents des huit (08) quartiers sélectionnés, comme mentionné dans le premier chapitre, afin de recueillir des données quantitatives et qualitatives sur les aspects abordés dans ce questionnaire.

La conception du questionnaire comprend habituellement cinq sections, chacune traitant d'un aspect spécifique de l'étude. Le premier volet aborde les caractéristiques des familles visées. Le deuxième concerne l'analyse des pratiques sociales dans le contexte de l'environnement résidentiel. Le troisième volet consiste à détailler les aspects spatiaux de l'environnement bâti. Le quatrième volet se concentre sur la manière dont les résidents perçoivent leurs espaces, tandis que le cinquième volet étudie les changements effectués par les résidents dans leurs environnements résidentiels, ainsi que leurs stratégies de planification et de gestion de l'espace en conformité avec la réglementation urbaine.

Après avoir réalisé une étude de validation en se basant sur les réponses de l'échantillon cible (l'échantillon préliminaire), le questionnaire a été modifié, corrigé et amélioré.

Cette révision a été effectuée en suivant un processus d'arbitrage scientifique pluridisciplinaire conçu par des spécialistes de divers domaines tels que l'urbanisme, la sociologie urbaine, l'architecture, le droit et l'anthropologie. Afin d'obtenir des données statistiques précises.

1.2.2.1 Taille de l'échantillon :

Tel qu'elle est présentée dans le premier chapitre, la taille de l'échantillon est estimée à 614 sujets. Dont les détails suivent sur le tableau 07 et la carte 6 :

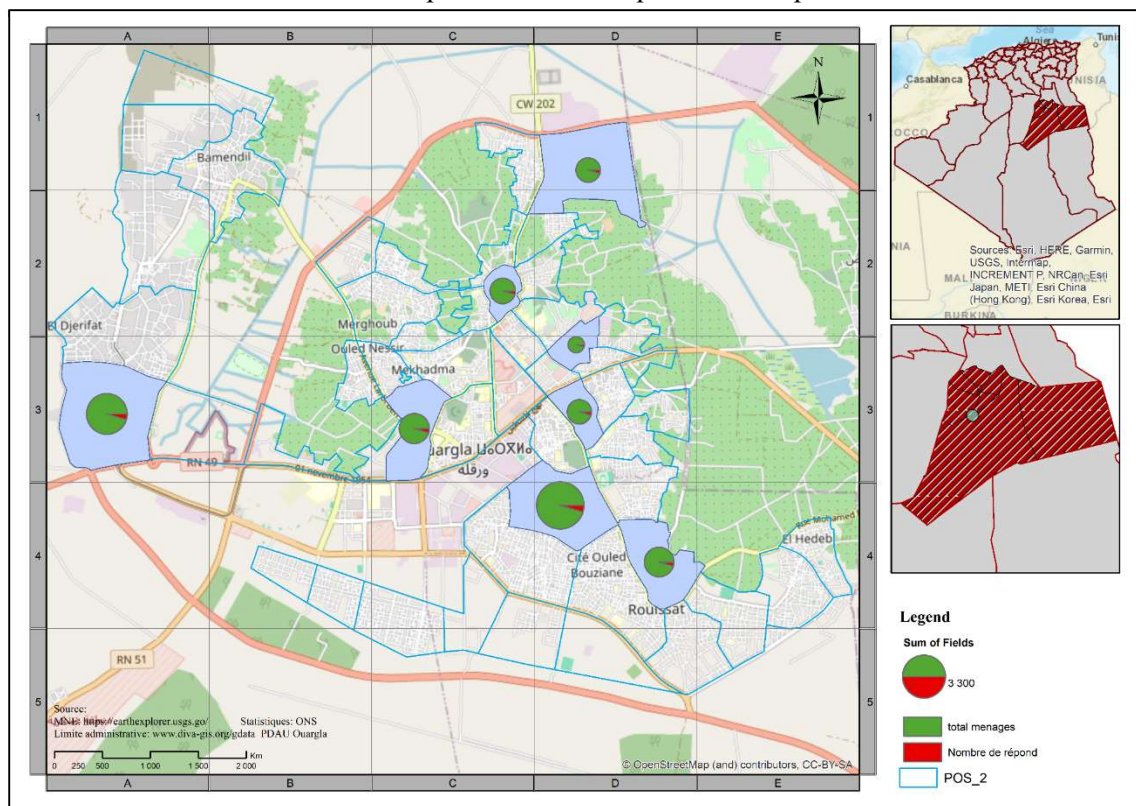
Les 614 répondants inclus dans l'étude couvrent l'ensemble du périmètre de l'agglomération de Ouargla. Les participants présentent des avis partagés concernant les huit (08) POS déjà sélectionnés. **(Voir le chapitre 01)**

Tableau 7 : Représentativité de l'échantillon par POS

Name	Commune	Total construction	Total log	Total ménages	Total pop	% représent- -activité	Nombre de répondons
POS BENI TOUR 02	Ouargla	1046	1062	991	4464	7,59	47
POS SAID CHARKIA	Ouargla	1384	1328	1007	5611	7,71	47
POS KSAR	Ouargla	2166	2045	1097	3588	8,40	52
POS M'KHADMA 01	Ouargla	1841	1851	1518	7994	11,62	71
POS 24 FEVRIER	Ouargla	404	549	438	2087	3,35	21
POS CITE NASR 01	Ouargla	2232	3886	2770	8021	21,20	130
POS ROUISSAT 01	Rouissat	1598	1612	1481	8683	11,34	70
POS SOKRA	Rouissat	4003	4430	3763	21041	28,80	177

Source : (Auteur, 2024)

Carte 6: Représentativité du questionnaire par POS



Source : Traité par l'auteur, 2024, sur la base de : (Photo aérienne DMC, (2017), (PDAU Ouargla, 2013) (INCT, 1975), openstreetmap.org , (ONS, 2024)

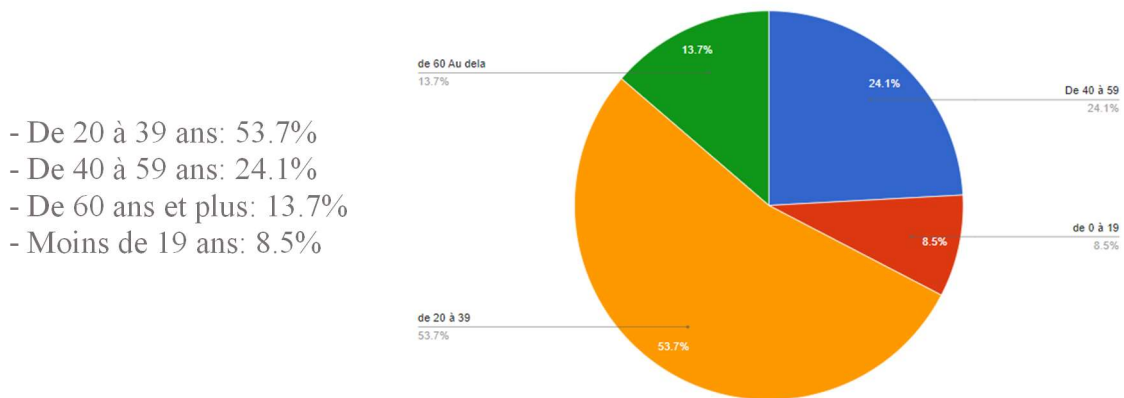
1.2.2.2 Caractéristiques de répartition de l'échantillon :

L'origine sociale d'un individu est façonnée par ses expériences de vie comprenant les valeurs et les attitudes transmises par sa famille et son environnement social durant son enfance.

L'âge peut avoir un impact sur l'habitus, lequel peut évoluer en fonction de l'âge et des différentes expériences de la vie vécue. Les individus sont capables d'ajuster leurs comportements en fonction de leur âge et de leur contexte environnemental.

Le genre peut impacter l'habitus en raison des normes et des attentes sociales et culturelles spécifiques à chaque sexe. Le lieu de résidence peut exercer une influence sur l'habitus en raison des particularités propres à la région, telles que la langue, la culture et l'histoire. L'éducation revêt une importance primordiale dans le développement de l'habitus, en inculquant des valeurs et des attitudes qui influencent la vision du monde et les interactions sociales. Ainsi, la répartition de l'échantillon doit être conforme à des mesures spécifiques, en particulier aux critères mentionnés précédemment :

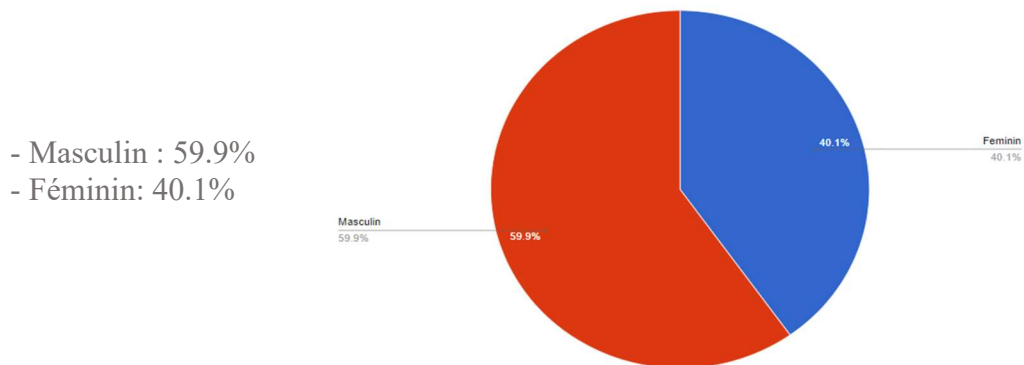
Graph 2 : Répartition de l'échantillon par tranche d'âge.



Source : (Auteur,2024)

Cette répartition suggère une population relativement jeune et active avec plus de la moitié de la masse étudié. Elle nous offre un aperçu intéressant de la structure démographique de la population étudiée, notamment sur le fort potentiel de main-d'œuvre active. Ce qui peut être favorable à l'économie locale et exercer une pression potentielle sur le marché du logement.

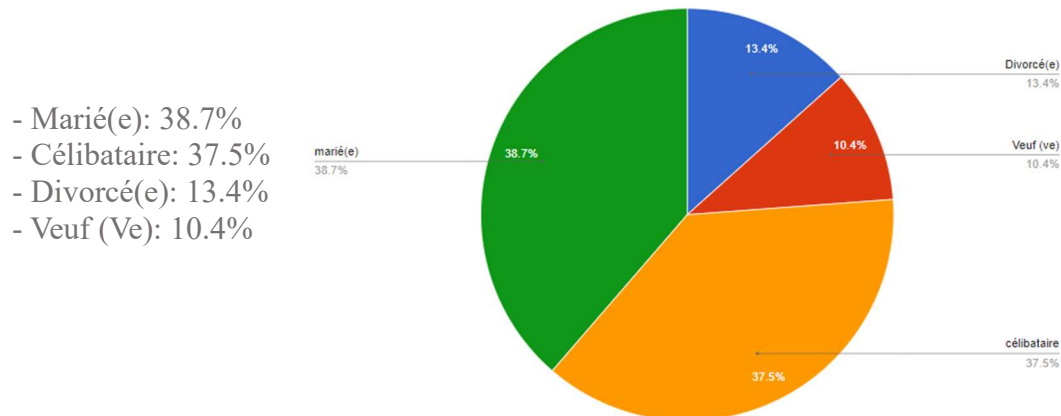
Graph 3: Répartition de l'échantillon par genre.



Source : (Auteur,2024)

Cette répartition reflète la composition démographique dans la zone de Ouargla. Cette répartition entre les genres, bien que légèrement équilibrée, est marquée par une majorité d'hommes. La sur représentation masculine pourrait avoir des implications sur les dynamiques sociales, économiques ou culturelles de la population étudiée.

Graph 4 : Répartition de l'échantillon selon la situation sociale.



Source : (Auteur,2024)

- Les personnes mariées représentent la plus grande part. Les célibataires suivent de très près les mariés. Les divorcés et les veufs constituent des parts plus réduites mais représentatives quand même.

2 Evaluation de la situation à l'échelle MACRO :

L'étude de la pratique sociale dans le domaine du logement en Algérie, que ce soit à l'échelle macro ou au niveau urbain, implique l'exploration de différents éléments tels que les politiques de logement, les typologies d'habitat et les dynamiques sociales qui impactent la manière dont les espaces sont investis.

Le logement en Algérie est soumis à l'influence de multiples facteurs historiques, culturels, économiques et sociaux. Depuis son accession à l'indépendance en 1962, le pays a subi des évolutions majeures dans le secteur de l'habitat.

L'Algérie a été confrontée à une crise persistante du logement, exacerbée par des politiques publiques qui ont souvent négligé les besoins sociaux et culturels des habitants. Les dispositifs de logement social tels que le logement social locatif et le logement social participatif ont été mis en place pour répondre à une demande en constante augmentation. Toutefois, ces initiatives ont parfois rencontré des difficultés pour instaurer des cadres de vie durables et en adéquation avec les normes sociales des habitants.

Par conséquent, la mise en œuvre de la planification urbaine, en particulier à travers des outils tels que le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), conférant à Ouargla une vocation économique territoriale (SNAT 2030, s. d.), a eu un impact sur la transformation

de la composition sociale et par conséquent sur l'attractivité de l'agglomération de Ouargla. Cette situation entraîne une transformation significative des pratiques sociales concernant l'espace urbain et l'architecture.

Face à cette situation de crise, l'État a mis en place des politiques de logement et des programmes économiques variés afin de gérer l'habitat. Ces initiatives comprennent diverses formules de financement du logement, conçues pour répondre aux besoins des différentes strates de la société dans une approche globale.

La population a développé des stratégies pour s'appropriier l'habitat qui reflètent leurs pratiques culturelles et sociales. Les habitants ajustent régulièrement leur cadre de vie pour répondre à leurs besoins familiaux et communautaires. Dans certaines zones résidentielles, des habitations sont aménagées de manière à pouvoir héberger plusieurs ménages ou à offrir des espaces polyvalents pouvant être utilisés à la fois comme lieux de résidence et de sociabilité. De manière exemplaire un tel type de logement qui met en évidence le rôle de l'engagement citoyen dans l'optimisation de la qualité de vie. Ce schéma a offert l'opportunité aux résidents à venir s'impliquer de manière active dans la conception et la réalisation de leur logement et favorise ainsi le renforcement de leur sentiment d'attachement et de propriété envers leur environnement. Ces initiatives démontre comment l'incorporation des pratiques sociales dans le processus de construction peut aboutir à un environnement de vie plus enrichissant. **Les Zones d'Habitat Urbaine Nouvelle (ZHUN)** soulignent les défis associés à l'adaptabilité spatiale. Les habitants font face à une proximité étroite ainsi qu'à une séparation fréquemment marquée entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail. Ceci suscite des questions quant aux frais de logement et à la disponibilité des services essentiels, ce qui influence directement les pratiques sociales au sein de ces communautés.

Les impacts sociaux renvoient aux conséquences que peuvent avoir des actions, des politiques, des projets ou des événements sur la société. Les pratiques sociales liées au logement sont aussi influencées par des éléments économiques et politiques.

L'économie informelle revêt une importance capitale, car de nombreux habitants dépendent des activités informelles pour répondre à leurs besoins, ce qui influe sur leur utilisation et leur appropriation de l'espace de vie.

La mobilité sociale engendrée par les déplacements liés aux opérations de relogement des bidonvilles a souvent entraîné une désintégration des liens communautaires, impactant ainsi la cohésion sociale.

L'analyse des pratiques sociales liées au logement en Algérie révèle une interaction complexe entre les politiques publiques, l'appropriation individuelle et la dynamique communautaire. Des exemples démontrent que la participation des citoyens dans le processus

de planification et de réalisation peut conduire à la création d'environnements plus appropriés et durables. Toutefois, les défis liés au développement des nouvelles zones urbaines soulignent l'importance d'adopter une approche plus intégrée qui tient compte des réalités socio-économiques des habitants.

3 Evaluation à l'échelle MESO :

L'aménagement de l'espace urbain à Ouargla repose sur les pratiques sociales locales, lesquelles sont elles-mêmes influencées par les contraintes environnementales et les valeurs culturelles. Malgré l'introduction de nouvelles dynamiques par la modernisation et l'urbanisation, l'espace urbain de Ouargla maintient un équilibre entre tradition et adaptation. L'aménagement de l'espace urbain à Ouargla témoigne d'une interaction complexe entre les pratiques sociales locales, les contraintes environnementales et les influences historiques. Les pratiques sociales enracinées dans la culture saharienne ont joué un rôle déterminant dans la configuration de la structure urbaine de cette oasis, en adaptant des éléments tels que l'habitat, la densité, la disposition des maisons, des jardins, des cours et des espaces publics aux conditions climatiques arides. Cette étude se penche sur ces aspects afin d'approfondir la compréhension de leur influence dans la configuration urbaine actuelle.

La densité de la population et l'organisation urbaine à Ouargla est intimement liée à la configuration des ksour et des oasis qui l'entourent. Ces derniers se caractérisent par des schémas urbains compacts, influencés par :

3.1 Les pratiques sociétales :

Les ksour sont édifiés dans le dessein d'héberger des populations unies par des liens de parenté, d'appartenance tribale ou religieuse. La proximité des habitations contribue à renforcer la cohésion sociale en favorisant les interactions quotidiennes.

3.2 La gestion des ressources naturelles :

Dans ce milieu aride, une densité élevée favorise une gestion rationnelle de l'espace et des ressources. Les habitations sont fréquemment agencées en clusters autour des puits et des systèmes d'irrigation.

3.3 Adaptation au changement climatique :

La densité urbaine permet de diminuer l'impact des conditions météorologiques (l'exposition au soleil et au vent), ce qui favorise la création d'un microclimat plus agréables et adaptés. Les ruelles étroites des ksour contribuent également à atténuer l'impact des températures élevées.

3.4 Espace public :

Sont aménagés en vue de satisfaire les besoins de la communauté et de refléter des pratiques sociales particulières. Les places centrales servent de points de convergence pour les

activités religieuses, les réunions sociales et les échanges commerciaux. Elles occupent une position centrale dans la vie sociale et économique de la communauté.

3.4.1 Voies étroites et sentiers :

Les ruelles étroites et sinueuses remplissent à la fois des fonctions pratiques et sociales. Ces arbres fournissent un ombrage bénéfique contribuant à abaisser la température ambiante et favorisent les échanges sociaux entre les habitants du quartier. L'agencement sinueux des ruelles avait également une fonction défensive historiquement.

Construction collective :

Les édifices collectifs tels que les mosquées et les mausolées consolident l'identité communautaire et agissent en tant que points de repère essentiels dans l'aménagement spatial.

3.5 Impact des pratiques sociales :

3.5.1 L'importance de la sphère intime :

Les logements et les lieux publics sont agencés de manière à garantir la confidentialité des individus tout en encourageant les échanges au sein de la communauté.

3.5.2 La structure sociale :

L'organisation des habitations et la distribution des espaces communs sont fréquemment le reflet des hiérarchies sociales et des interactions entre les différentes tribus ou familles.

3.5.3 Les cérémonies collectives :

Les pratiques religieuses et culturelles, telles que les cérémonies de prière en groupe et les festivités, influent sur la configuration et l'organisation des espaces publics.

3.6 Évolution de l'Organisation Spatiale :

Au fil des années, les pratiques sociales et l'organisation spatiale à Ouargla ont connu des évolutions influencées par divers facteurs :

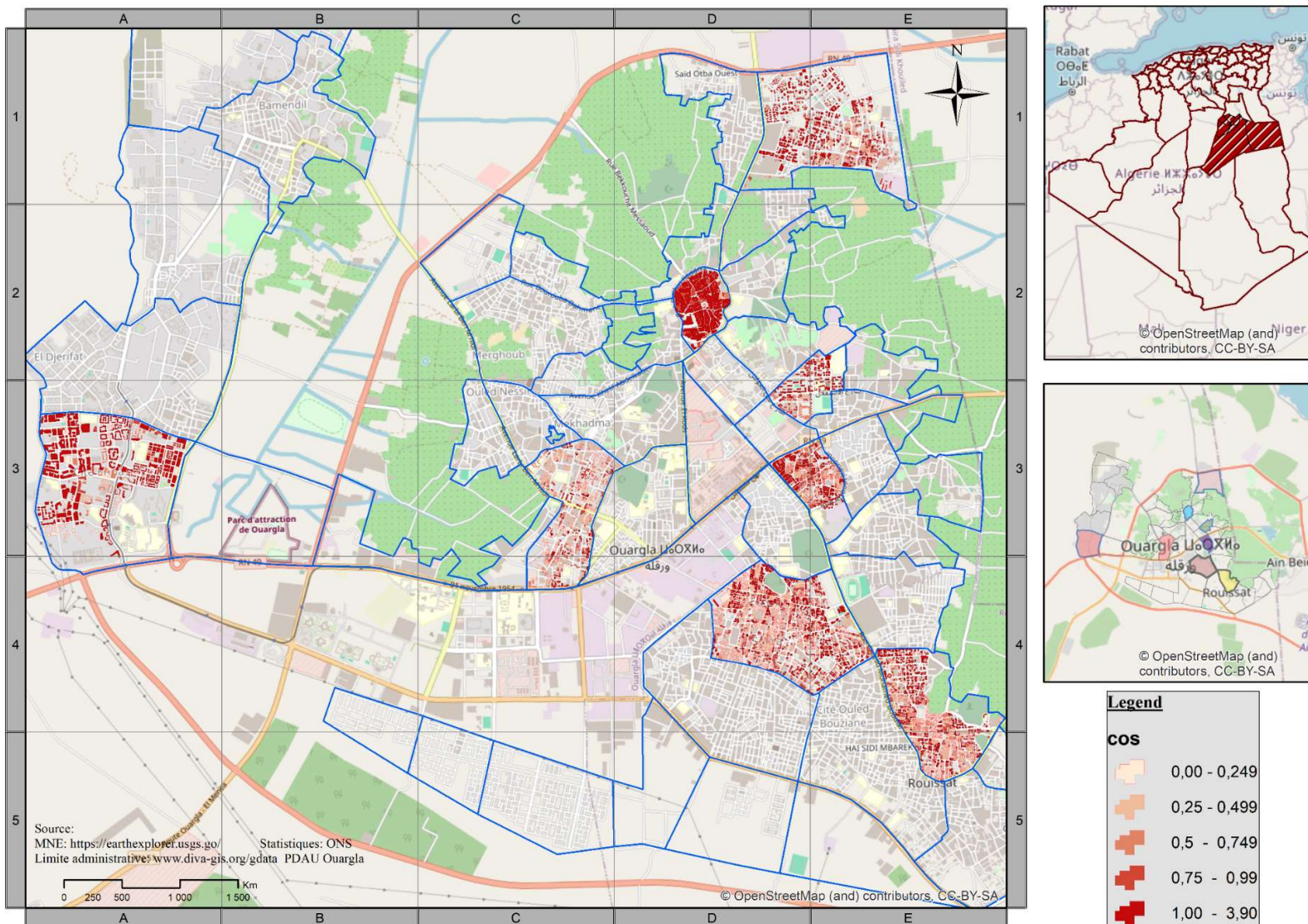
3.6.1 Urbanisation et modernisation :

Vont de pair dans de nombreuses sociétés contemporaines. La croissance de la population et le développement urbain ont provoqué une évolution des ksour traditionnels vers des quartiers modernes. Cette transition a parfois entraîné une diminution des valeurs sociales traditionnelles dans la conception des espaces.

3.6.2 L'intégration de nouvelles technologies :

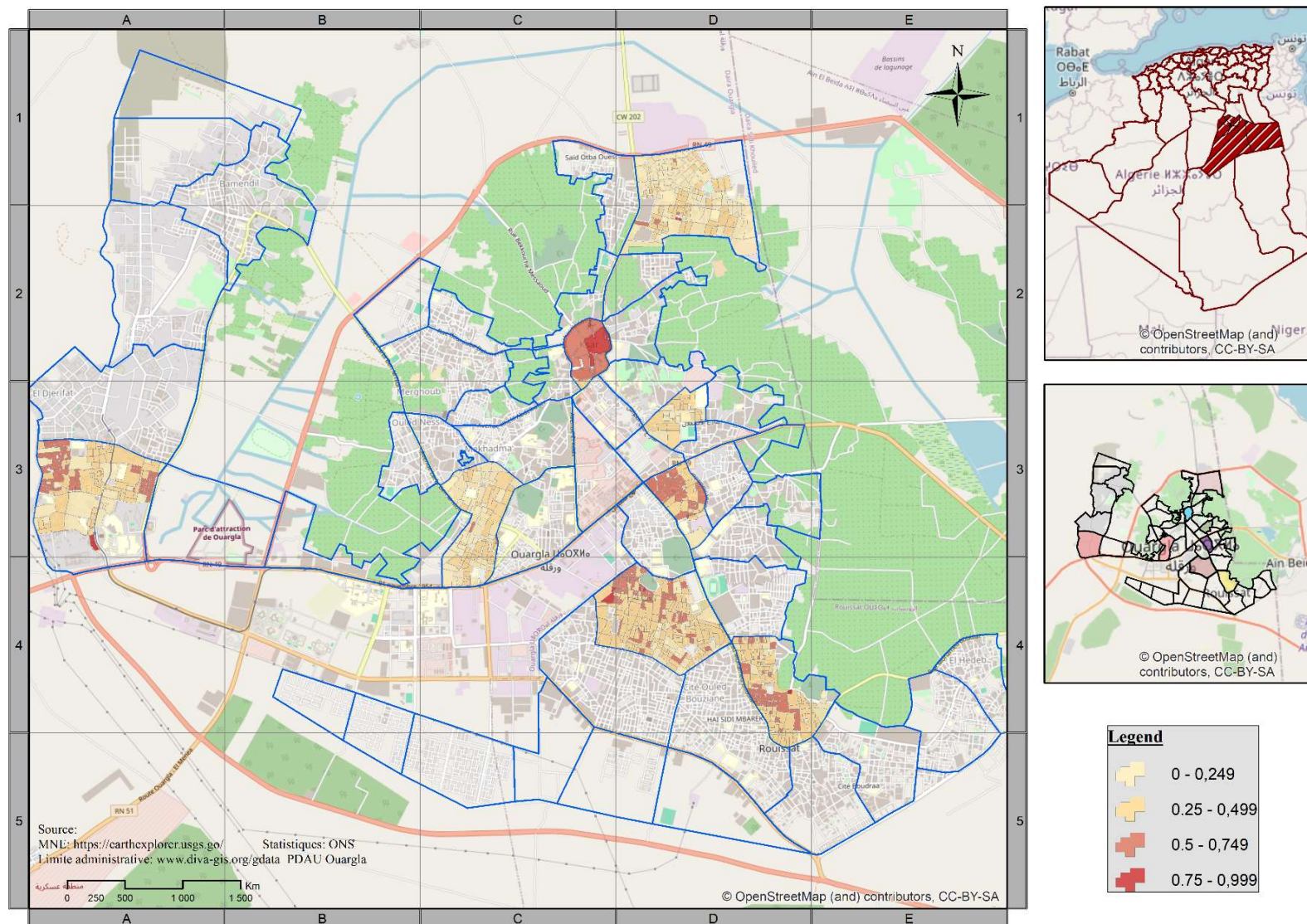
Les pratiques sociales associées aux jardins et aux cours ont été transformées par l'introduction des systèmes d'irrigation modernes et l'utilisation de matériaux de construction contemporains. Les impératifs économiques ont conduit à une augmentation de la densité urbaine, ce qui a parfois entraîné une diminution des espaces publics et a eu un impact sur le bien-être des habitants.

Carte 7: Carte d'occupation des sols (densité) de Ouargla les instruments d'urbanisme



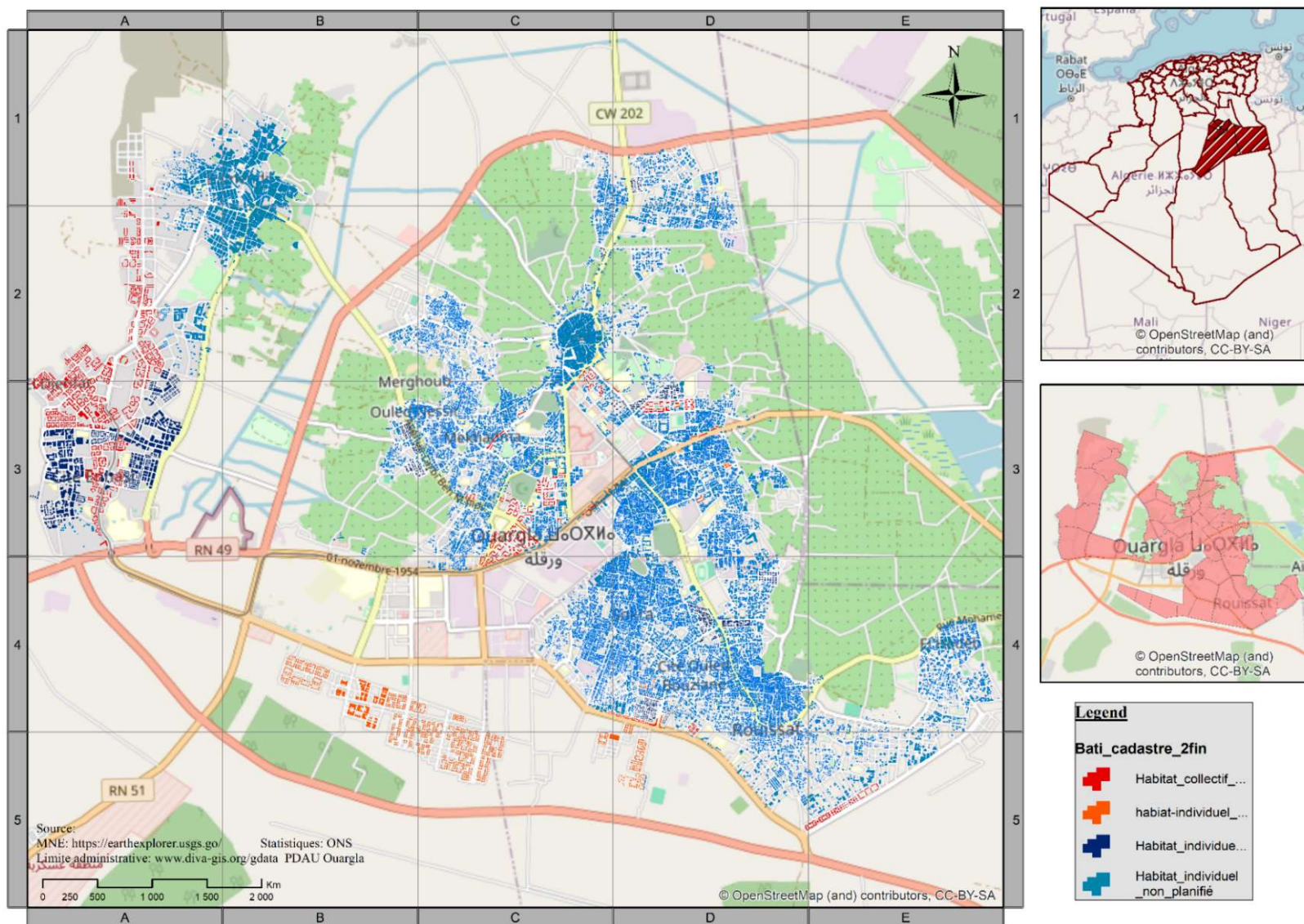
Source : Traité par l'auteur, 2024, sur la base de : (Photo aérienne DMC, (2017), (PDAU Ouargla, 2013) (Plan cadastral, 2023), openstreemap.org (2021).

Carte 8: Carte d'emprise au sol de Ouargla.



Source : Traité par l'auteur, 2024, sur la base de : (Photo aérienne DMC, (2017), (PDAU Ouargla, 2013) (Plan cadastral, 2023), openstreemap.org (2021).

Carte 9: Typologie d’habitat à Ouargla de Ouargla.



Source : Traité par l’auteur, 2024, sur la base de : (Photo aérienne DMC, (2017), (PDAU Ouargla, 2013) (Plan cadastral, 2023), openstreemap.org (2021).

4 Evaluation à l'échelle MICRO :

Dans le cadre de cette étude sur l'habitat à Ouargla, on explore comment les pratiques sociales des habitants de Ouargla ont façonné leur environnement bâti, en se concentrant sur des aspects tels que les matériaux de construction, les techniques de construction, les styles architecturaux et les modèles d'organisation de l'espace.

- Etudier comment les pratiques sociales ont influencé le choix des matériaux de construction traditionnels (la brique crue, le pisé) et les nouveaux matériaux (le ciment, les bétons et les différents matériaux de revêtements) et d'examiner comment les pratiques sociales ont façonné les techniques de construction.

- Les styles architecturaux qui sont couramment utilisés dans les maisons de Ouargla, tels que le style traditionnel de la région. Examiner comment ces styles ont évolué au fil du temps et comment ils sont influencés par les pratiques sociales et les normes culturelles.

- En dernier lieu, il est évident d'analyser l'impact des pratiques sociales sur l'aménagement de l'espace à Ouargla, en prenant en considération des aspects tels que la densité de la population, la configuration des habitations, les espaces verts, les cours intérieures et les lieux publics.

Dans une phase parallèle à la précédente, il convient d'analyser la conformité à la législation urbaine en vigueur, en portant une attention particulière aux dispositions des plans d'urbanisme, aux normes de sécurité et d'hygiène des habitations, à l'état des structures bâties, au respect des normes de construction et de superficie, à la hauteur des bâtiments, à la distance entre ces derniers, au droit de prospect, ainsi qu'à la préservation des espaces forestiers.

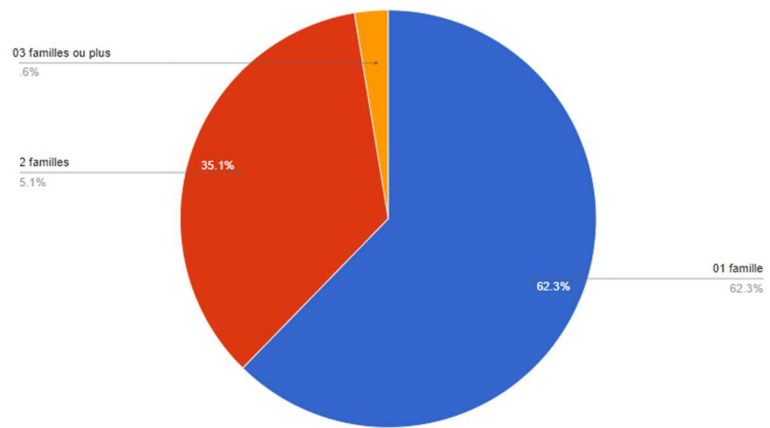
4.1 Situation socio-économique des familles :

Une analyse initiale des résultats de l'enquête a révélé que la plupart des familles vivant dans les quartiers ont plus d'un membre contribuant au revenu familial, ce qui contribue à améliorer leur situation économique. La majorité des enquêtés appartiennent à des familles de classe moyenne ou aisée, bien qu'une proportion considérable d'entre elles reste socialement modeste. Il est également apparu que plusieurs familles occupent le même logement, alors que d'autres logements ne sont occupés que par une seule famille. L'utilisation des rez-de-chaussée des logements est également importante pour étudier la relation des résidents à leur environnement habité. Certains utilisent le rez-de-chaussée à des fins commerciales, tandis que d'autres le convertissent en garage, et le reste est utilisé à des fins résidentielles.

Graph 5:Répartition de l'échantillon selon nombre de familles qui partagent la maison.

Répartition:

- 01 famille: 62.3%
- 02 familles: 35.1%
- 03 familles ou plus: 2.6%



Source : (Auteur, 2024)

Observations principales :

- La majorité des maisons sont occupées par une seule famille.
- Plus d'un tiers des maisons sont partagées par deux familles.
- Une petite proportion de maisons est partagée par trois familles ou plus.
- Le modèle dominant est celui de **la maison unifamiliale (BOUTEFNOUCHET, 1982)**,

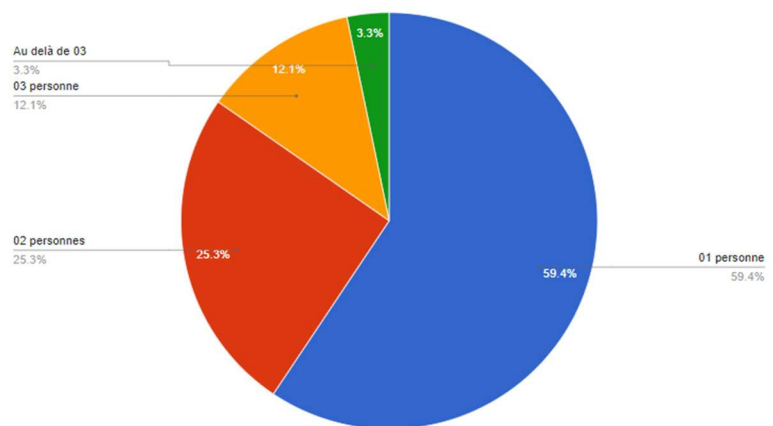
le partage des maisons par deux familles est significatif, représentant plus d'un tiers des cas. La cohabitation de trois familles ou plus est rare mais existe, ce qui peut indiquer des situations de densité élevée ou de contraintes économiques.

Cela peut refléter un besoin de diversité dans les types de logements pour accommoder différentes configurations familiales. Ainsi, des questions qui doivent être soulevées sur les modes d'occupation des logements de densité urbaine et d'utilisation efficace de l'espace, particulièrement dans les zones où les maisons unifamiliales dominent.

Graph 6: Nombre de personnes participant au budget de la maison.

Répartition:

- 01 personne: 59,4%
- 02 personnes: 25,3%
- 03 personnes: 12,1%
- Au-delà de 03: 3,3%



Source : (Auteur, 2024)

- Le modèle dominant est celui du contributeur unique (près de 60%), ce qui peut refléter diverses situations : familles monoparentales, couples avec un seul revenu, ou personnes vivant seules.

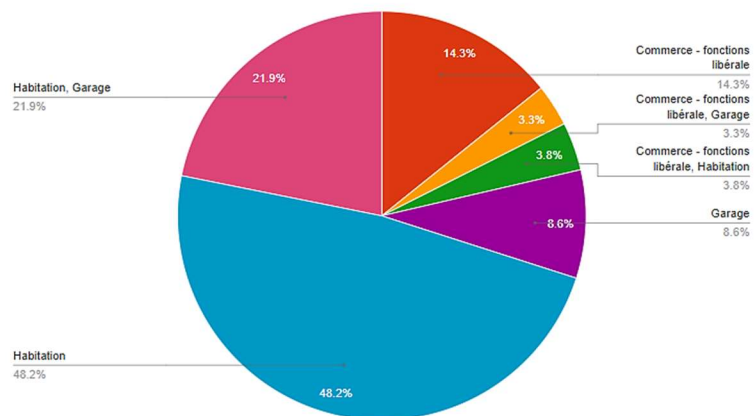
- La contribution de deux personnes dans un quart des ménages pourrait indiquer des couples à double revenu ou des colocations.

- La présence de ménages à trois contributeurs ou plus suggère des arrangements familiaux élargis ou des colocations multiples (15%).

Graph 7: Occupation du RDC des maisons

Répartition :

- Habitation 48.2%
- Habitation + Garage: 21.9%
- Commerce + fonctions libérales + Garage: 3.3%
- Commerce + fonctions libérales + Habitation: 3.6%



Source : (Auteur,2024)

Occupation du RDC des maisons :

- Il y a une forte prédominance de l'usage résidentiel au rez-de-chaussée : 48.2%, ce qui suggère une zone principalement dédiée à l'habitat.

- La présence notable de commerces et fonctions libérales (14.3%) indique une certaine mixité fonctionnelle, favorisant potentiellement la vie de quartier.

- L'importance des garages (seuls ou combinés) suggère une dépendance aux véhicules personnels ou pour la location dans cette zone. 8.6%

Sur la base de ces données, ainsi que des observations et discussions sur le terrain, certains résidents ont souligné l'importance de l'aménagement intérieur des logements par rapport à l'extérieur, ce qui peut être reporté jusqu'à ce que les conditions économiques s'améliorent. Certains ont même suggéré que l'aménagement extérieur devrait être simple, par tradition héritée, pour éviter le mauvais œil ou l'envie. Cependant, ceux qui possèdent des bâtiments destinés au commerce sont obligés de mettre en valeur leurs façades pour obtenir leur enregistrement commercial. Ainsi, la situation socio-économique des familles du quartier, en termes de ressources matérielles, leur permet de gérer relativement facilement leur environnement résidentiel.

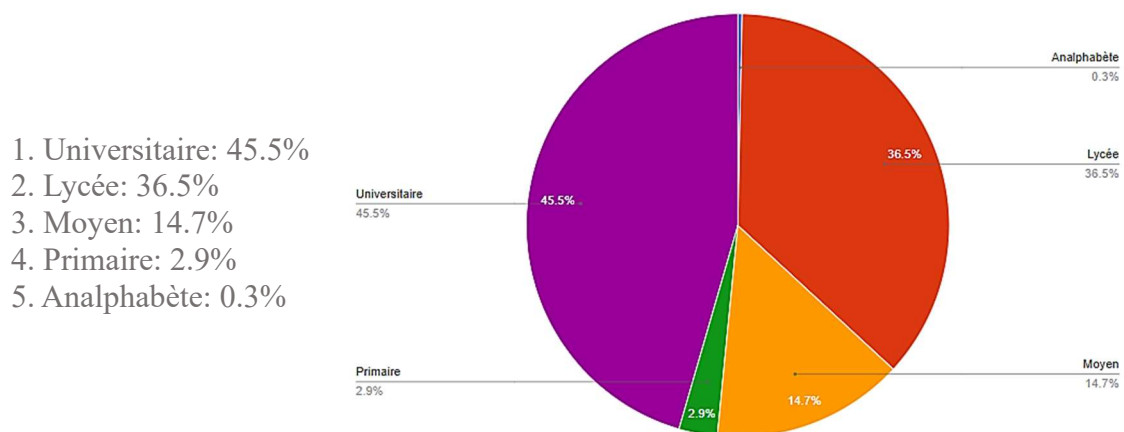
Il est également intéressant de noter que la construction d'un logement, en plus de répondre à des besoins humains fondamentaux, est aujourd'hui perçue comme ayant un capital économique important. La conception et la forme des logements sont influencés par l'environnement culturel auquel ils appartiennent, et un logement peut être utilisé, en tout ou en partie, pour des activités commerciales ou de location générant ainsi des revenus supplémentaires pour le propriétaire.

La situation socio-économique des familles du quartier influence leur interaction avec l'environnement bâti, mais les logements inachevés ou construits dans des conditions altérant l'aspect général des quartiers ne reflètent pas nécessairement la situation matérielle de leurs habitants et ne sont pas la cause directe du déclin général de la ville.

4.2 Le logement en tant que capital social et culturel

Le logement constitue l'un des indicateurs les plus importants en raison de son impact direct et significatif sur les processus de pratiques sociales résultant de la propriété de l'espace et de l'héritage acquis à travers les processus de socialisation dans son environnement d'origine, ainsi que de l'appartenance à l'espace où l'on a grandi, près de sa famille. Ceci est basé sur l'héritage culturel et le poids social exercé par la communauté sur l'individu. Cet indicateur peut être étudié à travers ce qui a été mis en évidence lors des visites sur le terrain, des discussions et des entretiens avec les habitants, ainsi que les réponses recueillies auprès des chercheurs et qui peuvent être incluses dans les points suivants :

Graph 8: Niveau éducatif du chef de la famille.



Source : (Auteur,2024)

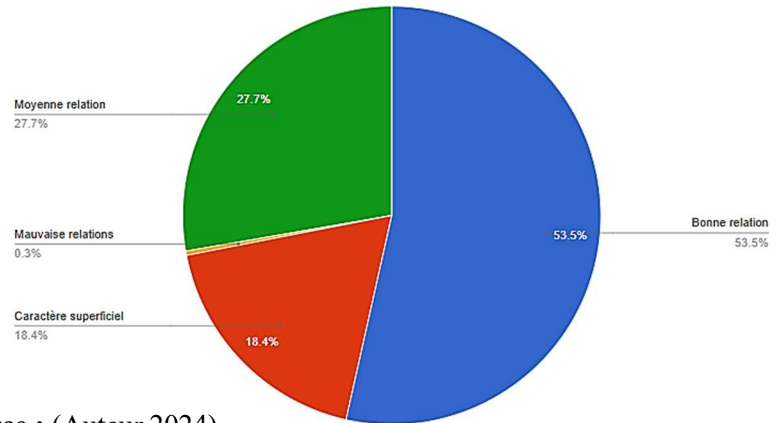
La majorité de la population étudiée a un niveau d'éducation universitaire, représentant presque la moitié de l'échantillon. Le deuxième groupe le plus important est celui ayant un niveau lycée, constituant plus d'un tiers de l'échantillon. Le niveau moyen (probablement équivalent au collège) représente une part significative. Une petite proportion a un niveau

d'éducation primaire. Il y a une très faible proportion d'analphabètes, presque négligeable dans cet échantillon.

Graph 9: Déroulement des relations avec les voisins Interaction sociale.

Répartition :

- Bonne relation: 53.5%
- Moyenne relation: 27.7%
- Caractère superficiel: 18.4%
- Mauvaises relations: 0.3%



Source : (Auteur,2024)

- La majorité des personnes interrogées (81.2% si on combine "bonnes" et "moyennes" relations) entretiennent des rapports positifs ou neutres avec leurs voisins.

- Les relations superficielles représentent une part non négligeable, suggérant des interactions limitées mais pas nécessairement négatives.

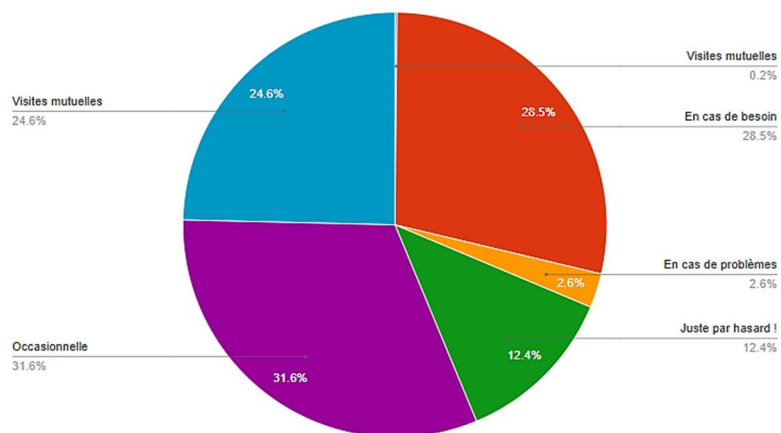
- Les mauvaises relations sont très rares, ce qui est un signe positif pour la cohésion sociale dans les quartiers étudiés.

Ces résultats indiquent un climat social généralement favorable dans les quartiers concernés par l'étude. La prédominance de bonnes relations pourrait favoriser l'entraide et la convivialité entre voisins. Le faible taux de mauvaises relations suggère peu de conflits de voisinage sérieux. La part significative de relations superficielles pourrait indiquer un potentiel d'amélioration des liens sociaux de proximité.

Graph 10: Fréquentation des rencontres avec les voisins.

Répartition :

- En cas de besoin: 28.5%
- Visites mutuelles: 24.8%
- Occasionnelle: 31.6%
- Juste par hasard: 12.4%
- En cas de problèmes: 2.6%

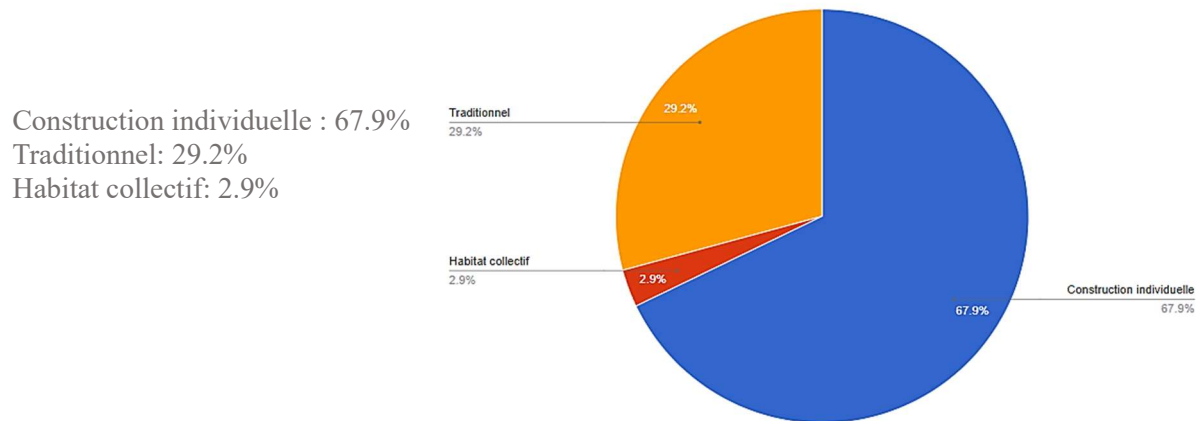


Source : (Auteur,2024)

- La majorité des interactions (60.1%) se font de manière occasionnelle ou en cas de besoin, suggérant des relations de voisinage plutôt pragmatiques.

- Les visites mutuelles (24.6%) indiquent l'existence de relations plus proches entre certains voisins.
- Les rencontres imprévues (12.4%) montrent une certaine spontanéité dans les interactions.
- Le faible pourcentage de rencontres en cas de problèmes (2.6%) pourrait indiquer soit peu de conflits, soit une réticence à interagir dans ces situations.

Graph 11: Comment se passe la maison de l'interroger.

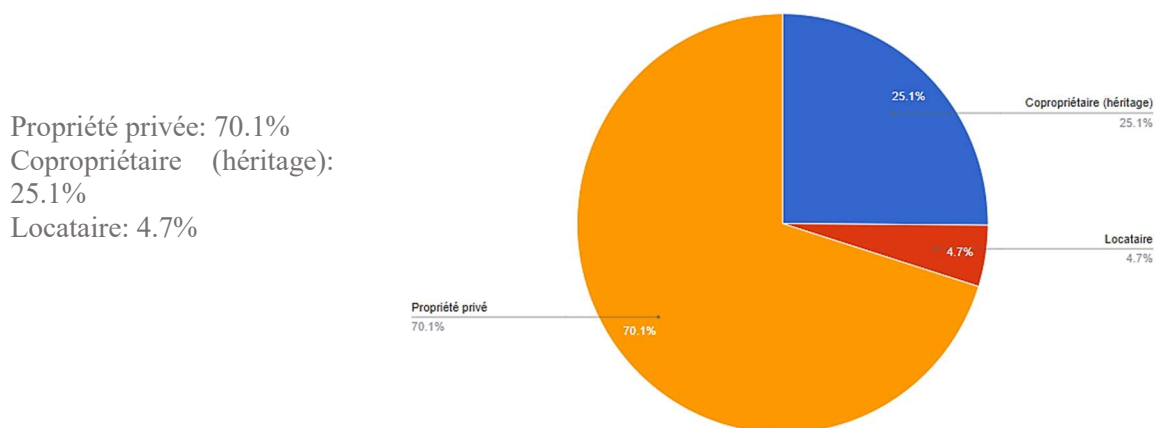


Source : (Auteur,2024)

Ces résultats suggèrent un équilibre entre des relations de voisinage basées sur la nécessité et des interactions plus sociales. La prédominance des rencontres occasionnelles et en cas de besoin indique une communauté où l'entraide et la solidarité jouent un rôle important. Le pourcentage significatif de visites mutuelles montre qu'une partie de la population entretient des relations plus étroites avec leurs voisins.

Cette visualisation montre clairement que la majorité des personnes interrogées vivent dans des constructions individuelles, suivies par celles qui habitent dans des logements traditionnels. Une petite minorité vit dans un habitat collectif.

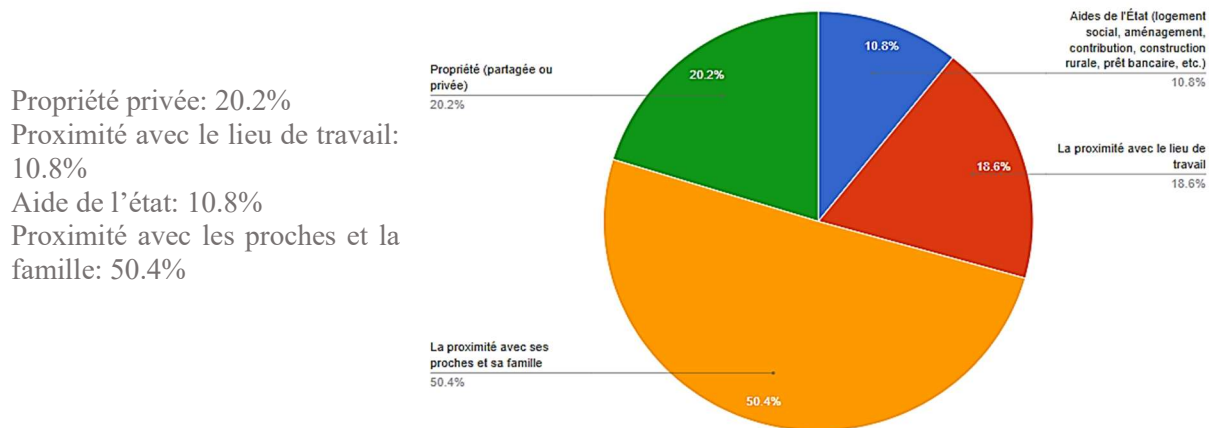
Graph 12: Statut de la maison de l'interroger.



Source : (Auteur,2024)

Cette visualisation montre clairement que la majorité des personnes interrogées sont propriétaires de leur logement, suivis par ceux qui sont copropriétaires par héritage, tandis qu'une petite minoritaire est locataires.

Graph 13: Raison du choix de la maison.



Source : (Auteur,2024)

La raison principale est "La proximité avec ses proches et sa famille", représentant 50.4% des réponses. C'est de loin le facteur le plus important constituant plus d'un tiers des choix.

La deuxième raison est "Propriété (partagée ou privée)", avec 20.2% des réponses. Cela suggère que la possibilité d'être propriétaire est un facteur important pour beaucoup de gens.

La proximité avec le lieu de travail" arrive en troisième position avec 10.8% des réponses. Cela montre l'importance de la localisation par rapport à l'emploi dans le choix du logement.

Les "Aides de l'État (logement social, aménagement, contribution, construction rurale, prêt bancaire, etc.)" représentent 10.8% des choix. Cela indique que les programmes gouvernementaux jouent un rôle non négligeable dans les décisions de logement pour certains.

Les facteurs sociaux (proximité famille/proches) et économiques (propriété, proximité travail) semblent être les plus déterminants dans le choix de résidence, suivis par les considérations pratiques comme les aides de l'État.

La propriété du logement représentait une proportion élevée des réponses, où une proportion considérable des répondants habitaient des logements qu'ils possédaient directement ou indirectement (par héritage), alors que la proportion était plus faible pour ceux qui habitaient des logements loués, principalement des logements dans de nouveaux quartiers résidentiels (logements collectifs) et des bâtiments privés équipés d'appartements à louer, avec ou sans équipement. Le sondage a révélé que certaines personnes interrogées vivaient en ville avant de s'installer dans le quartier, mais d'autres venaient des villages et des régions rurales, ce qui

reflète un mode spécifique d'interaction avec l'espace habité. Les résultats ont également montré que les principales raisons du choix du logement étaient la propriété du logement par son occupant ou sa proximité avec la famille, et ces deux raisons représentaient une proportion considérable. En revanche, les autres répondants ont choisi leur logement en fonction de sa proximité avec leur lieu de travail ou ont bénéficié de ce logement grâce à une aide de l'État. De plus, selon le questionnaire, les rencontres entre voisins étaient principalement motivées par des raisons familiales, car ils se rencontraient lors d'occasions spéciales et visitaient mutuellement leurs familles sans qu'il y ait d'obligation ou en cas de besoin, tandis que les rencontres servaient à résoudre les problèmes existants. L'enquête a révélé que la plupart des sujets avaient des niveaux d'éducation variés, ce qui suggère que le niveau d'éducation a eu un impact sur la qualité de l'espace ou sur son exploitation, bien que cet impact n'ait pas été très remarquable.

Bien que la majorité des habitants du quartier se considèrent comme des citoyens selon les déclarations des enquêtés, les différences dans la nature des logements en fonction des étapes de développement du quartier mentionnées précédemment sont évidentes et sont liées à la perception de ces habitants de l'habitat, à leurs niveaux d'éducation ou de richesse, ainsi qu'à la période de leur arrivée dans leurs nouvelles résidences. Cela peut être expliqué du point de vue du passage de l'urbain au même espace (migration interne au sein du quartier) ou du passage de la vie en famille à la vie individuelle dans le cadre du processus de division des familles étendues en familles nucléaires.

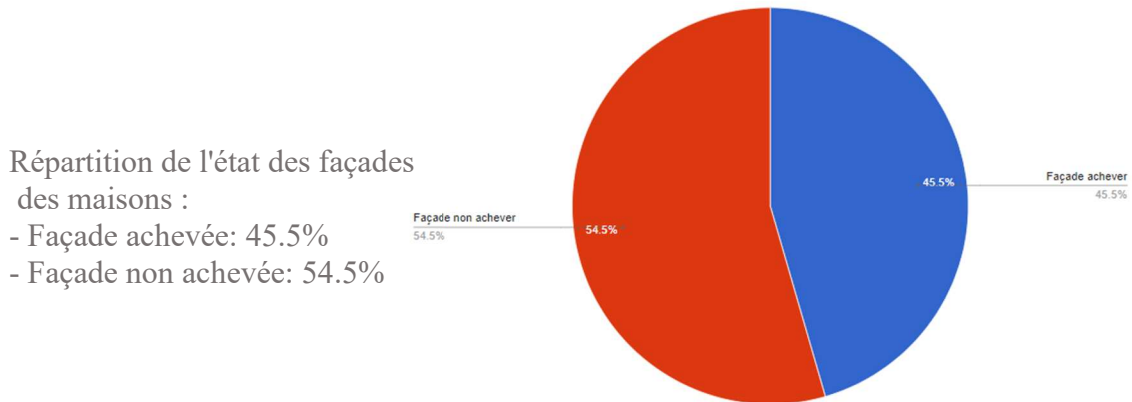
En outre, le niveau d'éducation des chefs de famille, qui semble être majoritairement alphabétisé (la plupart des enquêtés savent lire et écrire), leur permet de renforcer les processus de socialisation au sein de la famille et de transmettre leurs expériences et pratiques à leurs enfants de manière fluide. Cela les encourage également à renforcer le processus éducatif pour leurs enfants à l'école. Les pratiques sociales des jeunes envers l'espace habité ont été façonnées par un grand nombre d'entre eux d'une manière relativement moderne, en s'appuyant sur de nouveaux designs architecturaux et matériaux de construction, en particulier avec la prédominance de la technologie et des médias sociaux qui sont devenus une source d'inspiration pour beaucoup. Sur le plan social, cela a contribué à réduire le sentiment de communauté. (حمادة, 2017)

4.3 Le logement dans un contexte législatif

L'analyse des résultats de l'enquête révèle qu'une proportion considérable des répondants n'ont pas soumis de demande de permis de construire, tandis que le reste d'entre eux l'ont fait. De plus, il est apparu que plus de la moitié des répondants n'ont pas renouvelé leur demande de permis de construire à l'expiration des délais, alors que les autres l'ont fait. En outre, il ressort

de l'analyse des résultats qu'une proportion considérable des répondants s'appuient sur les membres de la famille pour concevoir leur logement, tandis que les parents et les artisans partagent des idées de conception. En revanche, le recours à un architecte pour la conception du logement reste relativement faible. Une petite proportion des résidents sont restés dans leur logement traditionnel, tandis qu'une autre proportion habite des logements collectifs, la majorité résidant dans des logements individuels.

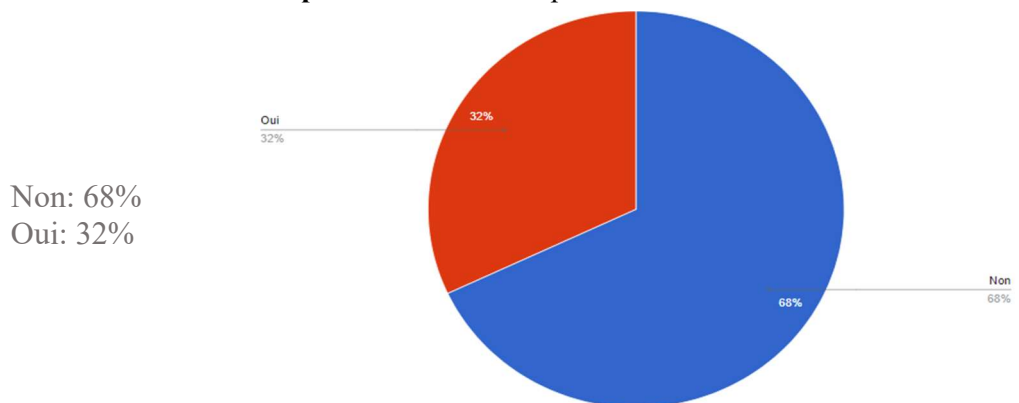
Graph 14: Etat des façades des maisons.



Source : (Auteur,2024)

La légère prédominance des façades non achevées suggère qu'une part importante des maisons sont soit en cours de construction, soit en attente de finition. Le pourcentage élevé de façades achevées (45.5%) indique néanmoins qu'une part significative des habitations est dans un état final. La répartition presque égale entre les deux catégories pourrait refléter un état de développement immobilier en cours dans la zone étudiée. Il pourrait y avoir des implications en termes de régulation urbaine, de permis de construire ou de politiques de développement local. Cette situation pourrait affecter la valeur immobilière des propriétés dans la zone concernée.

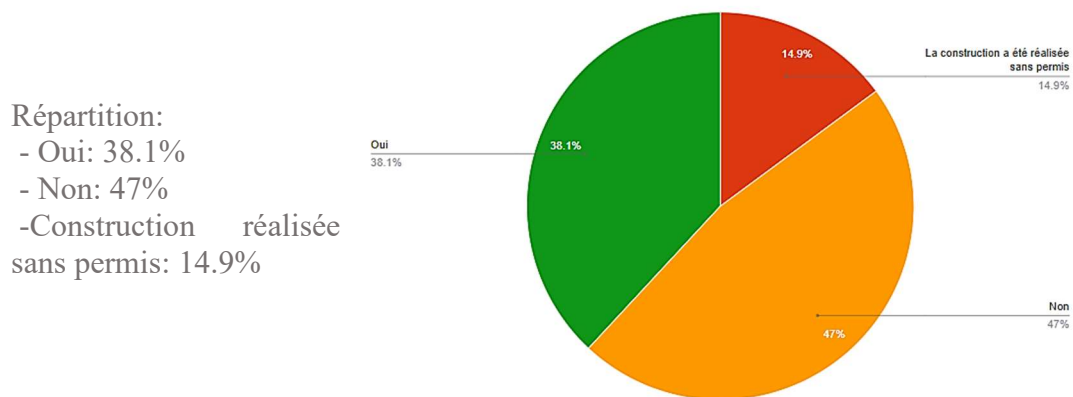
Graph 15: Demande du permis de construire



Source : (Auteur,2024)

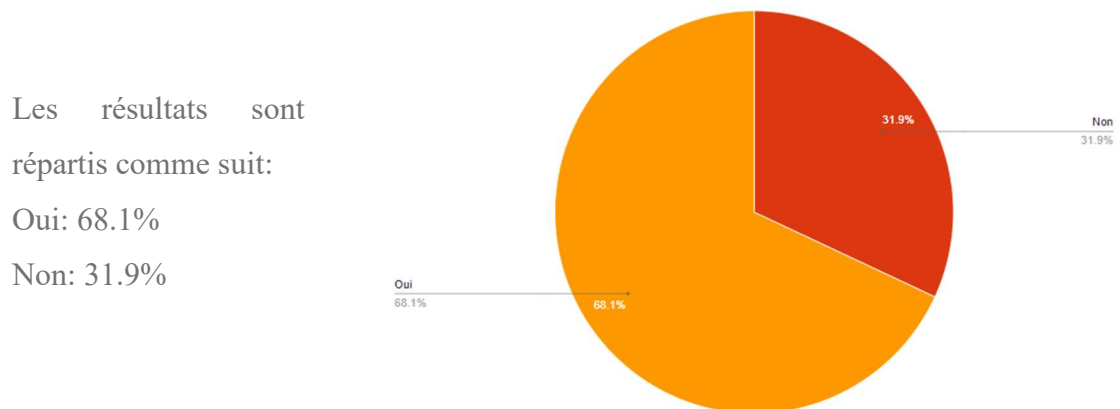
Une proportion importante de personnes entreprenne des travaux sans demander de permis de construire, ce qui pourrait être préoccupant d'un point de vue réglementaire et de sécurité. Il pourrait y avoir un manque de sensibilisation sur la nécessité de demander un permis de construire pour certains types de travaux. Il est possible que certains travaux entrepris ne nécessitent pas de permis de construire, ce qui expliquerait en partie ce pourcentage élevé. Il pourrait être nécessaire de renforcer l'information et la sensibilisation sur l'importance et l'obligation légale de demander un permis de construire dans de nombreux cas. Les autorités compétentes pourraient envisager de mener des actions pour augmenter le taux de demande de permis de construire et assurer une meilleure conformité avec les réglementations en vigueur.

Graph 16: Délais de réalisation des logements par rapport aux permis de construire.



Source : (Auteur,2024)

Graph 17: Renouvellement du permis de construire après l'expiration des délais précisés avant la fin des travaux.



Source : (Auteur,2024)

Ce graphique montre que :

- Moins de la moitié des constructions (38.1%) respectent les délais réglementaires
- Près de la moitié (47%) dépassent les délais autorisés
- Une proportion non négligeable (14.9%) des constructions sont réalisées illégalement, sans permis

Ces statistiques suggèrent des problèmes dans le respect des réglementations de construction, tant au niveau des délais que des autorisations requises.

Une majorité significative (plus des deux tiers) des personnes interrogées ont renouvelé leur permis de construire après l'expiration des délais initiaux. Presque un tiers des répondants n'ont pas renouvelé leur permis malgré l'expiration des délais.

Les résultats de ce graph suggèrent que :

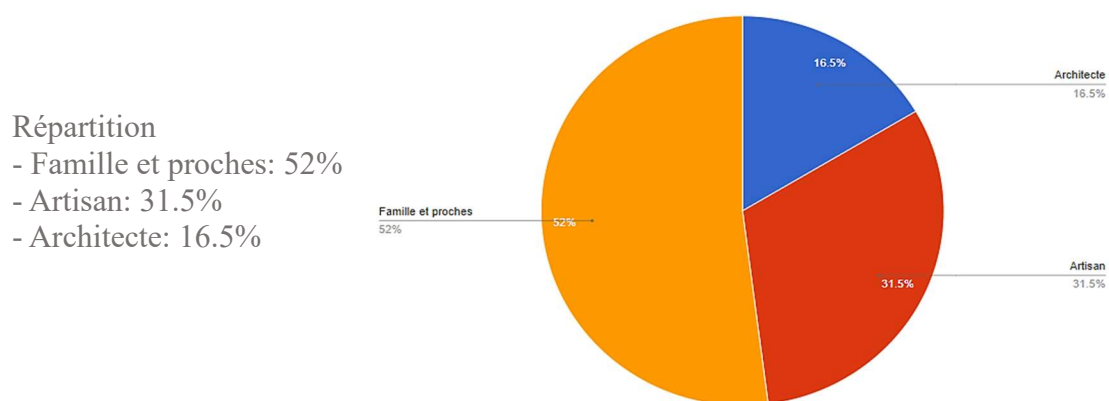
- La plupart des gens sont conscients de l'importance de maintenir un permis de construire valide et prennent les mesures nécessaires pour le renouveler.

- Il existe néanmoins une proportion non négligeable de personnes qui ne renouvellent pas leur permis, ce qui pourrait potentiellement les exposer à des problèmes légaux ou administratifs.

- Il pourrait être utile de sensibiliser davantage le public sur l'importance de renouveler les permis de construire et sur les conséquences potentielles de ne pas le faire.

- La forte prédominance de l'avis de la famille et des proches suggère

Graph 18: Les personnes ayant partagé leur opinion sur la conception de la maison.



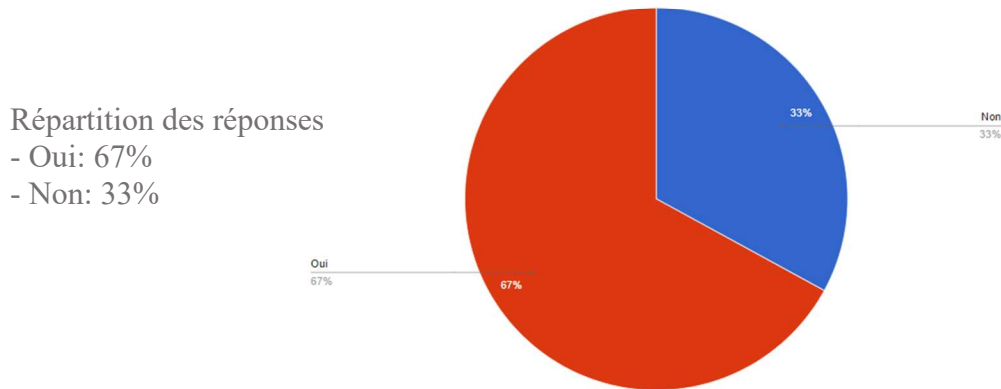
Source : (Auteur,2024)

Une grande influence de l'entourage personnel dans la conception des maisons. Ce qui suggère que les décisions de conception semblent être largement influencées par des avis non professionnels (famille et proches).

- Les artisans jouent un rôle significatif, représentant presque un tiers des opinions. Les artisans semblent avoir une influence importante, ce qui pourrait refléter une préférence pour des aspects pratiques ou économiques dans la conception.

- Les architectes, malgré leur expertise professionnelle, sont les moins consultés parmi ces trois groupes.

Graph 19: Modification dans la propriété que vous habitez.



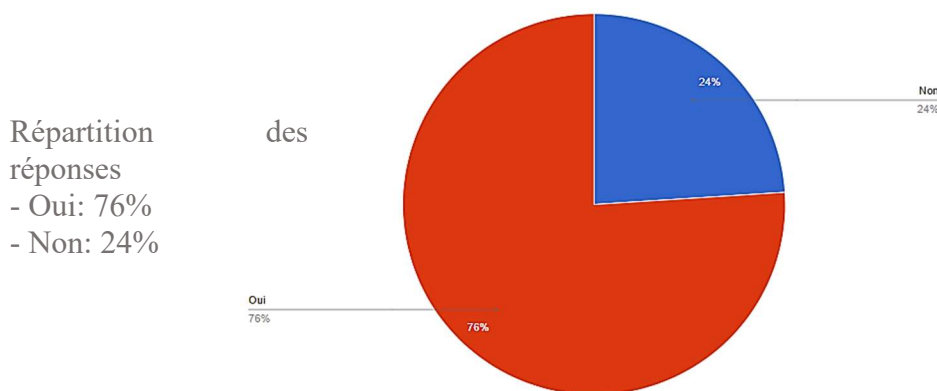
Source : (Auteur,2024)

Une forte proportion de personnes ayant modifié leur propriété suggère une tendance importante à la personnalisation ou à l'amélioration des logements, et marque l'existence d'un marché potentiellement important pour les services de rénovation et d'amélioration de l'habitat. Cette tendance pourrait avoir des implications sur la valeur immobilière, la consommation énergétique, et l'urbanisme local.

- Le tiers n'ayant pas effectué de modifications pourrait représenter des locataires, des propriétaires récents, ou des personnes satisfaites de leur logement en l'état. Les propriétaires semblent être proactifs dans l'adaptation de leur logement à leurs besoins ou préférences.

Ce graphique montre une forte tendance des habitants à modifier leur propriété, ce qui pourrait refléter un désir d'amélioration du cadre de vie, d'adaptation aux besoins changeants, ou d'investissement dans la valeur immobilière.

Graph 20: Future modification sur la résidence que vous



Source : (Auteur,2024)

- La forte proportion de personnes envisageant un agrandissement suggère un désir répandu d'augmenter l'espace habitable. Ce qui pourrait avoir des implications sur l'urbanisme local, la densification des zones résidentielles et la valeur immobilière.

- Ce résultat pourrait indiquer une insatisfaction générale quant à la taille actuelle des logements ou un changement dans les besoins en espace des habitants. Cela pourrait aussi refléter des changements sociétaux.

- Le quart qui n'envisage pas d'agrandissement pourrait représenter des personnes satisfaites de leur espace actuel, des contraintes financières ou réglementaires, ou des limites physiques à l'agrandissement.

5 Les dépassements vis-à-vis de la législation urbaine :

L'amélioration de la situation sécuritaire et économique du pays a eu un impact positif sur les conditions de vie des résidents du quartier, ce qui s'est traduit par des changements dans l'environnement spatial et l'appropriation de l'espace, indépendamment de leur statut légal, ainsi qu'une augmentation de la population locale. Ceci témoignait de la densification urbaine en cours dans le quartier et de l'expansion croissante de ses zones périphériques, en particulier à ce moment-là, au détriment des terres agricoles, des propriétés privées et des biens publics. Les manifestations prédominantes de la sclérose¹ urbaine et de l'expansion non planifiée sont illustrées par les exemples présentés dans ce qui suit :

5.1 - La construction réalisée sans permis de construire et sans respect des normes de construction et d'hygiène requises.

Photo 6: Expansion horizontale au détriment du trottoir.

Dépassement et expansion horizontale au détriment du trottoir : Développement urbain étalé réduisant les trottoirs et les espaces piétons, priorisant l'extensions



Source : (Auteur, 2023)

Photo 7: Absence d'aménagement et pollution



Source : (Auteur, 2024)

L'absence de planification urbaine engendre une pollution incontrôlée (déchets, rejets domestiques), dégradant les écosystèmes, la santé publique et l'équilibre écologique global.

¹ La sclérose urbaine se définit comme un phénomène pathologique de blocage ou de rigidification affectant une ville ou un territoire, se manifestant par une incapacité à s'ajuster aux évolutions économiques, sociales, démographiques ou environnementales.

Ces illustrations de constructions effectuées sans autorisation soulignent différentes problématiques :

La non-conformité aux normes de construction se manifeste par des signes évidents de pratiques de construction improvisées qui ne respectent pas les normes de sécurité en vigueur.

L'absence de planification urbaine se reflète dans la disposition chaotique des bâtiments, révélant ainsi un défaut d'alignement et de cohérence dans la planification. Matériaux non transformés : L'utilisation de briques apparentes non enduites donne l'impression que les édifices sont en phase de construction tout en étant déjà occupés. Les risques structurels sont présents en raison de l'exposition des fondations et de la qualité médiocre de la construction, ce qui représente une menace importante pour la sécurité des résidents.

L'absence de régulation de la mixité d'usage commercial/résidentiel : L'absence d'aménagements adéquats tels que le stationnement et l'accès peut causer des problèmes fonctionnels lors de l'intégration de commerces au rez-de-chaussée.

Ces violations des règles urbaines représentent un défi pour la gestion des municipalités, tout en engendrant des risques considérables pour la sécurité publique et la qualité de l'environnement urbain.

5.2 - Dégradation des terres agricoles (déforestation).

Abandon intentionnel : les palmiers et les terres agricoles sont délibérément laissés à l'abandon dans le but de légitimer leur conversion en zone constructible. La détérioration de l'état engendre une perception d'abandon qui encourage le changement de statut.

L'érosion graduelle de ces terrains agricoles est indiquée par l'accumulation de résidus et de détritiques, conduisant à une évolution progressive vers des zones de stockage ou de transit, diminuant ainsi leur valeur agricole estimée.

Stratégie de dessèchement : le choix délibéré de ne pas utiliser de systèmes d'irrigation peut délibérément être fait pour accélérer le processus de dépérissement des palmiers, ce qui facilite la justification de la reconversion de ces terres.

La fragmentation des exploitations agricoles découle de la construction non autorisée de structures (Photo 7) à proximité des terres cultivables, entraînant ainsi une pression urbaine préjudiciable à leur cohésion et à leur viabilité économique.

La transformation du paysage, telle qu'elle a été illustrée par les changements visibles dans le patrimoine bâti (Photo 14) et l'exploitation illégale des biens immobiliers (Photo 15), fait partie d'un processus global de conversion des zones rurales/agricoles en zones urbanisées.

Cette stratégie de dégradation intentionnelle est conçue pour contourner les restrictions liées à la modification de l'utilisation des terres agricoles, en créant des conditions justifiant leur

conversion en terrains constructibles plus lucratifs, au détriment du patrimoine agricole et des écosystèmes locaux.

Photo 8: transformation du paysage agricole

La transformation du paysage agricole en zones urbanisables par remblaiement de gravats et béton entraîne dégradation écologique, appauvrissement de la biodiversité et dérèglement des équilibres naturels.



Source : (Auteur, 2023)

Photo 9: Conversion des zones agricoles en terrains bâtissables



Conversion des zones agricoles en terrains bâtissables en utilisant des débris de construction (gravats, béton, etc.) pour combler ou niveler le terrain, entraînant une dégradation écologique.

Source : (Auteur, 2024)

Photo 10: L'étalement urbain sur les terres forestières (palmeraie)

L'expansion urbaine empiétant sur les zones forestières, notamment les palmeraies, entraîne la destruction d'écosystèmes, la perte de biodiversité et un déséquilibre écologique croissant.



Source : (Auteur, 2024)

5.3 Non-respect des réglementations en matière de construction et d'urbanisme :

Notamment en ce qui concerne la hauteur des bâtiments, les règles de mitoyenneté, l'achèvement des constructions, ainsi que la largeur des rues.

Pour illustrer ce sujet, il est recommandé de présenter des exemples plus concrets tels que :

1. Des constructions présentant des surélévations irrégulières, apparemment réalisées sans autorisation.
2. Des édifices empiétant sur les espaces publics ou les trottoirs.
3. Des constructions sans observation des distances minimales requises entre elles.
4. Des chantiers réalisés sans l'affichage obligatoire du permis de construire.
5. Des altérations de façade ne respectant pas les dispositions du plan d'urbanisme
6. Des agrandissements tels que vérandas ou annexes effectués sans autorisation préalable.

Photo 12: Habitat inachevé.



Les habitations inachevées, abandonnées par manque de moyens ou de régularisation, exposent leurs occupants à des risques structurels, sanitaires et sociaux, aggravant la précarité urbaine.

Source : (Auteur, 2024)

Photo 11: Non-respect de la largeur du passage

Largeur du passage trop étroite (Manque d'efficacité pour la circulation mécanique, ainsi besoin d'intimité)



Source : (Auteur, 2024)

Photo 13: Non-respect des réglementations en matière de Hauteur des constructions



Hauteur non respecter
par rapport aux normes
d'urbanisme (H= 13)
(Dans le POS, H=08 m)

Source : (Auteur, 2024)

5.4 L'utilisation des biens immobiliers de manière illégale et irresponsable.

Pour renforcer l'argumentation sur l'utilisation illégale des biens immobiliers à partir de ces images, plusieurs éléments peuvent être mis en avant :

Constructions non standard : apparemment, les constructions ont été édifiées ou modifiées sans respecter un plan d'urbanisme cohérent, avec des extensions d'étages ajoutées de manière improvisée. (Photo 13)

On constate une insuffisance d'infrastructures appropriées, caractérisée par la présence de câbles électriques suspendus de manière anarchique, laissant ainsi envisager des raccordements potentiellement non conformes aux réglementations des services publics.

Le manque d'infrastructures urbaines se traduit par une insuffisance de trottoirs appropriés, d'éclairage public et de réseaux de drainage, laissant entrevoir la possibilité d'une urbanisation non réglementée. (Photo14)

Certains bâtiments semblent empiéter sur l'espace public qui est habituellement réservé à la circulation publique.

Un zonage inadéquat peut être repéré lorsqu'il y a un mélange non délimité entre les usages résidentiels et commerciaux, laissant ainsi supposer des violations du zonage.

Les éléments visibles dans les images soulignent les impacts d'une utilisation non réglementée des biens immobiliers, pouvant conduire à un développement urbain désordonné et potentiellement risqué.

Photo 14: Risque d'effondrement sur la voie publique

Le risque d'effondrement d'infrastructures vieillissantes ou fragilisées par l'érosion menace piétons, véhicules et circulation, exigeant évaluation et mesures préventives urgentes.



Source : (Auteur, 2023)

Photo 15: Dépassement au détriment de l'alignement des construction et extension horizontale

Le dépassement des limites d'alignement et l'extension horizontale illégale des bâtiments violent les normes d'urbanisme, menaçant la sécurité, l'esthétique urbaine et nécessitant régularisation ou démolition.

Source : (Auteur, 2023)

5.5 La dégradation de l'espace patrimonial :

Pour analyser la dégradation de l'espace patrimonial illustrée par ces images, il est crucial de considérer plusieurs éléments essentiels :

La détection de fissures sur la structure du bâtiment inférieur témoigne d'une dégradation structurelle due à un manque d'entretien, entraînant ainsi des risques potentiels pour la sécurité.

Interventions inappropriées : L'installation d'équipements modernes tels que des climatiseurs sur une structure traditionnelle sans une intégration harmonieuse peut compromettre l'intégrité architecturale.

Défection et omission : la présence de débris dans les espaces témoigne d'un défaut de maintenance et de gestion régulière.

La dépréciation de la valeur historique survient lorsque les matériaux d'origine se dégradent sans bénéficier d'une restauration appropriée, ce qui conduit à une diminution graduelle de la valeur patrimoniale.

Le manque de mesures de préservation se traduit par l'absence d'actions entreprises pour conserver ou restaurer les pratiques traditionnelles de manière appropriée.

Ces illustrations soulignent les répercussions de l'absence de mesures de préservation adéquates et du manque d'investissement dans la maintenance, ce qui conduit à la perte irréversible de biens patrimoniaux importants.

Photo 17 : Construction sans permis de construire.

Les constructions illégales, réalisées sans autorisation, contournent les normes urbaines, générant des risques sécuritaires, des déséquilibres écologiques et des conflits juridiques nécessitant régularisation ou démolition.



Source : (Auteur, 2023)

Photo 16 : Un patrimoine en ruine (maison ksourienne) .



Le patrimoine culturel délaissé, fragilisé par l'oubli et l'urbanisation, s'effrite, menaçant l'identité collective et exigeant une restauration d'urgence pour sauvegarder la mémoire historique.

Source : (Auteur, 2024)

Photo 18: Risque d'effondrement du cadre bâti patrimonial.

Le risque d'effondrement du cadre bâti patrimonial, fragilisé par le délabrement et le manque d'entretien, menace la sécurité publique, la mémoire collective et l'intégrité architecturale historique, nécessitant des interventions urgentes.



Source : (Auteur, 2024)

Conclusion :

Ce chapitre a souligné les interactions complexes qui existent entre les pratiques sociales des habitants de Ouargla et l'évolution de leur environnement bâti. Au moyen d'une méthodologie intégrant des entretiens, des questionnaires et une analyse spatiale, l'étude met en lumière une dynamique urbaine caractérisée par un délicat équilibre entre les traditions locales, les contraintes climatiques et les pressions modernes. Les ksour, comme symboles d'une adaptation historique au désert, témoignent d'une organisation sociale établie sur la densité de population, la gestion collective des ressources et la préservation de la vie privée. Cependant, le processus rapide d'urbanisation, manifesté à travers la croissance désordonnée de Hai Nasr ou Rouissat, a entraîné la fragmentation de ces structures traditionnelles, encourageant ainsi une expansion urbaine qui nuit aux palmeraies et au patrimoine architectural.

Par ailleurs, le logement est identifié comme un actif ayant des dimensions sociales, économiques et culturelles. Les données indiquent que 70 % des foyers sont propriétaires, fréquemment, en raison de stratégies familiales ou de soutiens gouvernementaux (dans 10,8 % des cas). Les préférences résidentielles sont principalement influencées par la proximité familiale (39,4 %) et la propriété (20,2 %), mettant en évidence l'importance de l'ancrage communautaire. Cependant, cette approche est confrontée à des contraintes réglementaires : 62 % des projets de construction sont réalisés sans respecter les autorisations de construire, et 47 % dépassent les délais légalement prévus. Ces différences témoignent d'une discordance entre les normes urbaines et les exigences socio-économiques, mettant en avant l'auto-construction et les recommandations familiales (44,5 %) par rapport à l'expertise architecturale (24,7%).

En outre, les dépassements en matière d'urbanisme témoignent d'une crise de gouvernance. Les photographies examinées mettent en lumière des constructions illégales, des intrusions sur le

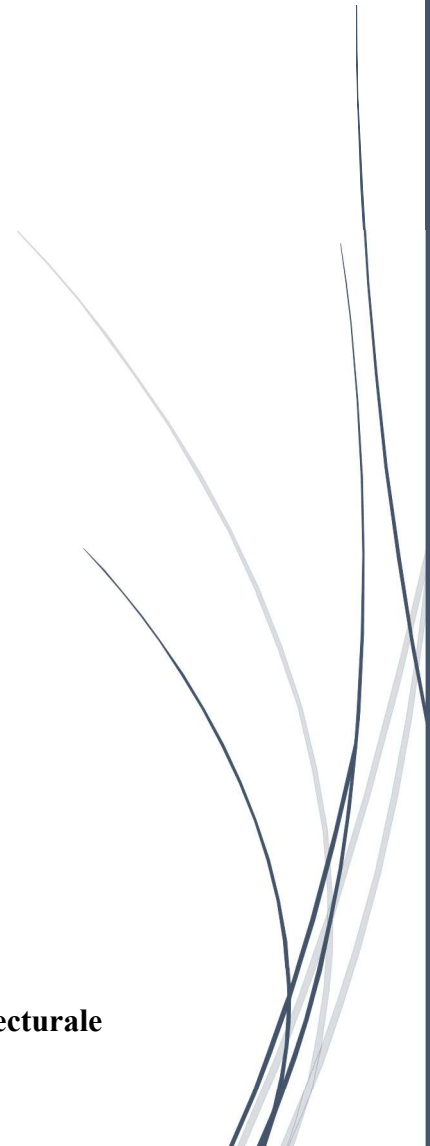
domaine public et une dégradation délibérée des terres agricoles, converties en zones constructibles. La transformation des palmeraies en zones résidentielles, fréquemment motivée par leur délai apparent, reflète un déclin progressif du patrimoine agro-urbain, pourtant essentiel dans ce milieu aride. Ces pratiques, dictées par des considérations économiques, représentent une menace pour la sécurité des résidents (à travers des problèmes tels que les fissures et les infrastructures fragiles) ainsi que pour la durabilité environnementale.

Cette étude souligne également la nécessité d'une planification intégrée qui combine harmonieusement l'héritage culturel et la modernité. La diversité des fonctions urbaines (14,3 % de commerces au rez-de-chaussée) et les initiatives d'extension (62 % des habitants) offrent des perspectives pour un accroissement de la densité urbaine de manière contrôlée, en considérant les exigences de la communauté. La rénovation des ksour, la légalisation des constructions informelles et la promotion des espaces agricoles pourraient mettre en évidence la résilience urbaine. Afin d'atteindre cet objectif, il est essentiel d'établir une médiation entre le savoir-faire artisanal (30,8 % des conceptions), les réglementations techniques et la participation citoyenne.

Ce chapitre met en évidence aussi la nécessité pressante d'ajuster les politiques urbaines aux contextes sociaux de Ouargla, en considérant les pratiques locales tout en s'opposant à l'expansion désordonnée. Les jeunes générations, sous l'influence des réseaux sociaux et des modèles mondiaux, jouent un rôle crucial dans la réévaluation de l'équilibre entre tradition et innovation, tout en préservant l'identité saharienne de la ville.

CHAPITRE 06

Configuration et appropriation de l'espace architecturale



Introduction :

L'architecture traditionnelle de Ouargla reflète les dynamiques socio-environnementales où la disposition spatiale des habitations tient compte en même temps des contraintes climatiques et des normes culturelles fortement enracinées. Cette recherche examine de quelle manière l'agencement des espaces de vie, caractérisés par une distinction entre sphères privées et semi-publiques, conçues pour favoriser l'ombrage et la ventilation, et organisées autour de cours intérieures (Wast-Dar), traduit un équilibre entre la préservation de l'intimité familiale et les impératifs de solidarité communautaire. Les jardins en périphérie, accompagnés de systèmes d'irrigation traditionnels, démontrent une harmonie entre la subsistance et la convivialité, alors que les zones réservées aux visiteurs détournent des principes d'accueil et de hiérarchie sociale. De plus, on observe une évolution des matériaux de construction, allant de l'utilisation de la terre crue à celle du béton préfabriqué, mettant en lumière un conflit entre la tradition artisanale et la rapidité de la modernisation. Ces changements architecturaux sont observés dans un environnement urbain caractérisé par une densification urbaine, une diminution de l'encadrement légal et une évolution des structures familiales élargies vers des ménages nucléaires.

1 Configuration et appropriation de l'espace architecturale :**1.1 Configuration des habitations :**

L'organisation des habitations à Ouargla témoigne des pratiques sociales et des contraintes environnementales. Elle se caractérise par :

1.1.1 Une organisation spatiale hiérarchisée :

Les habitations sont agencées de façon à garantir la préservation de l'intimité des familles, laquelle est une valeur fondamentale au sein de la communauté locale. Ceci se manifeste par une entrée indirecte (Entrée en chicane) afin d'éviter les regards directs vers l'intérieur.

Il est essentiel d'établir une distinction nette entre les zones privées telles que les chambres et les cours intérieures, et les zones semi-publiques comme les salons et les halls d'entrée. Cela est clair dans les maisons traditionnelles et dans une bonne partie des maisons nouvellement construites

1.1.2 Orientation :

Les habitations sont agencées de manière à optimiser l'ombrage et à réduire au minimum l'exposition aux vents chauds. Ainsi l'introversion autour des cours intérieures, également appelées Wast-Dar : des espaces peut influencer cette orientation.

1.1.3 Le concept de partage :

Les habitations sont fréquemment édifiées à proximité immédiate des résidences des membres de la famille élargie, favorisant ainsi une solidarité quotidienne et des échanges sociaux réguliers.

1.1.4 Le rôle des jardins et des cours :

Les jardins, implantés aux abords du ksar, servent à la culture des palmiers-dattiers, des légumes et des plantes médicinales. Ces zones de production sont indispensables à la survie des résidents locaux et constituent une relation directe avec le système d'irrigation traditionnel. D'un point de vue social, les jardins représentent des espaces de sociabilité où les résidents se retrouvent, favorisant ainsi le renforcement des liens au sein de la communauté.

1.2 Conservation de l'espace des invités :

L'espace réservé aux invités dans un cadre architectural dépasse sa fonction utilitaire pour devenir un symbole d'accueil et un élément culturel ancré dans les traditions. Il met en lumière l'équilibre entre la sphère privée et la sphère publique, ainsi qu'entre les valeurs traditionnelles et les éléments contemporains. L'étude et la compréhension de ces espaces, avec leur diversité régionale et historique, permettent de comprendre les dynamiques sociales, culturelles et architecturales qui impactent leur évolution et leur mutation. L'organisation d'un espace dédié à la réception d'invités traitant des aspects sociaux, culturels et fonctionnels de l'aménagement de l'espace. Dans de nombreuses cultures, notamment au sein de la société traditionnelle Ouarglie, l'aménagement d'un espace dédié aux invités témoigne des valeurs sociales et culturelles en vigueur.

Cet espace réservé à la réception des invités, généralement situé au sein d'une résidence ou d'un bâtiment, est spécifiquement aménagé dans le but d'accueillir des visiteurs. L'aménagement de cet espace est façonné par les traditions culturelles et les normes architecturales propres à chaque zone, tout en restant un élément fondamental dans la dynamique des interactions sociales. Il fait souvent référence aux valeurs suivantes : L'accueil se caractérise par la volonté d'accueillir et de traiter les invités de manière respectueuse et honorifique. Le statut social peut se manifester à travers la taille de l'espace d'accueil.

L'ornementation et la localisation de cet espace, ce qui témoigne du prestige ou de la position sociale de l'hôte.

L'aménagement de l'espace est généralement conçu pour recevoir les visiteurs tout en préservant l'intimité des membres de la famille.

Les habitations traditionnelles des zones sahariennes en général réservent un espace spécifique, que ce soit une pièce dédiée ou une cour extérieure, pour accueillir les voyageurs ou les invités. Ces espaces sont fréquemment pourvus d'installations simples mais pratiques.

De nos jours, les logements modernes sont fréquemment aménagés avec un espace de vie principal polyvalent destiné à recevoir les visiteurs.

Cependant, la distinction entre les sphères privées et publiques tend à s'estomper, notamment dans les habitations de dimensions restreintes (Habitat collectif par exemple). Il est courant, dans les résidences de luxe ou les villas, d'observer une séparation entre les espaces réservés aux invités et ceux utilisés par la famille, comprenant parfois des entrées indépendantes et des toilettes privées.

L'espace réservé aux invités se distingue généralement par ses caractéristiques fonctionnelles et esthétiques :

Pour garantir l'accessibilité, Positionner la zone dédiée aux invités à proximité de l'entrée principale, ce qui permet de limiter les intrusions dans les espaces privés de la résidence.

La polyvalence de cette salle, Lui permet d'être utilisée pour diverses fonctions telles que les réunions, les célébrations, les événements religieux, etc.

Le confort : Les meubles tels que les canapés et les chaises, ainsi que les équipements tels que la climatisation et les tapis, doivent garantir un niveau de confort approprié.

Espace spécifique : Il est souvent défini par une isolation visuelle par rapport aux autres parties de la maison. L'esthétique d'une maison L'agencement de ce lieu a pour objectif habituel d'impressionner, reflétant ainsi la fierté et l'hospitalité de l'hôte.

1.2.1 Les implications culturelles et sociales;

L'espace réservé aux invités revêt une importance primordiale dans les interactions sociales et peut être analysé selon différentes perspectives :

1.2.2 Les normes sociétales;

Différentes d'une culture à l'autre. Dans les cultures où l'hospitalité est une vertu fondamentale, cet espace joue un rôle essentiel dans l'expression de la générosité et de la solidarité.

La gestion de la sphère privée dans ce lieu a pour objectif de préserver l'intimité des membres de la famille tout en recevant les visiteurs de manière respectueuse.

La stratification sociale peut se manifester à travers les dimensions et le degré de confort de cette propriété, lesquels peuvent refléter le statut économique ou social du propriétaire.

L'ajustement aux modes de vie contemporains entraîne la disparition ou la transformation de certains éléments traditionnels afin de s'aligner sur les évolutions de la société.

Les défis contemporains : les changements dans les modes de vie et l'augmentation de l'urbanisation représentent un défi majeur pour l'aménagement de l'espace réservé aux visiteurs. La réduction de la surface habitable dans les logements modernes, en particulier dans les

appartements et les immeubles résidentiels, conduit à une diminution de l'espace réservé aux visiteurs, ce qui a un impact sur les pratiques d'accueil.

1.2.3 Les modes de vie contemporains

Ces modes de vie ont un impact notable sur la disparition de traditions spécifiques, ce qui conduit à une évolution des pratiques observées dans les lieux réservés à l'accueil des convives.

1.3 Entre la conservation de l'espace wast-dar et sa disparition.

Le Wast-Dar, également connu sous le nom de "milieu de la maison" ou "cour centrale", désigne une cour intérieure entourée de murs ou de galeries, créant ainsi un espace semi-ouvert au centre des habitations traditionnelles en Algérie. Le Wast-Dar représente une caractéristique architecturale essentielle des habitations traditionnelles. Cet espace, à la fois utilitaire et symbolique, représente l'élément central des habitations traditionnelles, assurant la connexion entre les diverses zones de la maison tout en véhiculant des valeurs sociales et culturelles significatives. La problématique de la préservation ou de la disparition occupe une place centrale dans les discussions concernant l'architecture et l'urbanisme, particulièrement à une époque où les évolutions des modes de vie contemporains et les contraintes de l'urbanisation modifient le paysage urbain. Il assume divers rôles fondamentaux, tels que la circulation, l'éclairage et la ventilation.

En plus de sa fonction d'espace multifonctionnel, il est utilisé pour des activités quotidiennes telles que le repos, les repas et le travail artisanal, ainsi que pour des événements familiaux importants tels que les mariages et les célébrations religieuses. Son rôle social et culturel est tout aussi crucial.

Il assure la confidentialité en établissant une distinction stricte entre la sphère publique (extérieure) et la sphère privée de la résidence. Il s'agit du lieu de résidence commun où les membres de la famille se réunissent, favorisant ainsi le renforcement des liens sociaux. Il représente fréquemment l'identité culturelle de l'habitation traditionnelle et reflète les valeurs locales. Son emplacement est intégré dans une approche climatique particulièrement adaptée à ce type de maisons.

Toutefois, on observe actuellement une diminution de la présence du Wast-Dar dans l'architecture des maisons contemporaines, en raison de divers facteurs tels qu'une urbanisation intense et une densification croissante des zones urbaines. La transformation des styles de vie, y compris les tendances architecturales actuelles, est à prendre en considération.

1.4 - Matériaux utiliser:

L'évolution des matériaux de construction à Ouargla témoigne des changements sociétaux, économiques et technologiques. Alors que les matériaux traditionnels sont connus

pour leur intégration harmonieuse avec l'environnement et les traditions locales, les matériaux modernes ont ouvert la voie à des progrès techniques majeurs.

Les matériaux de construction employés dans le secteur du logement ont connu une évolution notable au cours des années, en réaction aux progrès technologiques, aux demandes socioculturelles, aux conditions climatiques contraignantes, et à la disponibilité des ressources. Cette évolution reflète un processus d'adaptation qui va de l'utilisation de matériaux traditionnels locaux à l'intégration de solutions modernes.

1.4.1 Matériaux traditionnels :

1.4.1.1 Matériaux locaux :

Dans l'architecture traditionnelle, les matériaux employés provenaient principalement du milieu environnant, ce qui promouvait une approche durable et en adéquation avec les spécificités locales. Ces matériaux sont sélectionnés en fonction de leur adaptation au climat, de leur durabilité et de leur dimension culturelle. Les matériaux utilisés ainsi que les techniques de construction employées témoignaient des compétences héritées de traditions anciennes et des spécificités culturelles.

La technique de construction en terre crue (adobe, pisé) : Cette pratique est largement répandue dans les régions désertiques dans le Sud de l'Algérie, en particulier dans les ksour. En raison de ses propriétés d'isolation thermique, ce matériau est particulièrement adapté aux climats chauds, car il permet de maintenir une température fraîche à l'intérieur des habitations pendant la journée et une chaleur confortable pendant la nuit.

Le plâtre (gypse) et la chaux : sont des matériaux largement utilisés dans l'industrie de la construction. Employés comme revêtements pour les parois des constructions en terre ou en pierre.

1.4.1.2 Matériaux contemporains :

Une réaction aux évolutions socio-économiques la colonisation et l'industrialisation ont entraîné une évolution majeure des matériaux de construction. L'introduction de nouveaux matériaux, fréquemment importés, a profondément transformé le panorama architectural.

1.4.1.3 Matériaux apportés pendant la période coloniale

Le béton armé : est un matériau de construction largement utilisé dans l'industrie du bâtiment. Considéré comme une innovation majeure dans le domaine de la construction, ce procédé permettait d'ériger des structures de taille plus importante de manière rapide.

Les briques fabriquées en industrie : En comparaison avec les briques en terre crue, ces briques cuites représentaient une option plus robuste et durable face aux conditions météorologiques adverses.

1.4.1.4 Matériaux contemporains utilisés après l'indépendance :

Suite à l'obtention de son indépendance, l'Algérie a connu une expansion importante dans le domaine de la construction afin de satisfaire la demande croissante en matière de logements et d'infrastructures. Ceci a entraîné une adoption répandue de matériaux modernes :

Le béton préfabriqué est couramment employé dans les projets de construction de grands ensembles résidentiels collectifs afin d'accélérer le processus de construction. **L'acier** est couramment employé dans la réalisation des structures contemporaines et des ouvrages industriels.

Le verre est de plus en plus intégré dans l'architecture contemporaine afin d'apporter de la lumière et de la modernité.

Le plastique et le PVC sont couramment employés dans la fabrication de fenêtres, de tuyaux et d'autres composants.

La faïence et les dalles de sol sont utilisées comme revêtements pour les murs et les sols.

2 Le changement des pratiques sociales dans l'espace résidentiel et son reflet sur la -composition de l'espace architecturale.

L'architecture domestique a toujours été le reflet des pratiques sociales, mettant en lumière les styles de vie, les valeurs culturelles, les configurations familiales et les exigences particulières des individus. Toutefois, les transformations sociales rapides, qu'elles découlent de changements économiques, culturels ou technologiques, ont entraîné des modifications substantielles dans la conception, l'organisation et l'utilisation des espaces résidentiels.

La transformation des pratiques sociales a des répercussions significatives sur l'aménagement de l'espace résidentiel, modifiant ainsi sa configuration, sa structuration et son usage. Lorsque les changements sociaux et culturels se produisent, ils ont souvent un impact sur l'architecture, il est donc essentiel de maintenir un juste équilibre entre modernité et respect des conventions. En prenant en compte les exigences actuelles tout en préservant les particularités locales, il est possible de maintenir la diversité et la complexité des sociétés contemporaines à travers l'aménagement des espaces résidentiels.

3 Développement des pratiques sociales et des espaces de résidence :

3.1 La transition de la famille élargie à la famille nucléaire :

De manière traditionnelle, dans diverses régions (en particulier en Algérie), les familles élargies cohabitaient dans une même résidence, ce qui impliquait l'existence de vastes espaces communs tels que le *wast-dar* ou de vastes pièces polyvalentes.

De nos jours, on observe une préférence croissante pour la structure familiale nucléaire, ce qui a pour conséquence une diminution de la taille des ménages. Ceci a entraîné la

construction de logements plus compacts, mettant l'accent sur des espaces privés tels que des chambres individuelles pour chaque membre du foyer.

3.2 Évolution des rôles de genre :

Les évolutions des rôles traditionnels, notamment la participation croissante des femmes sur le marché du travail, ont entraîné des changements dans la structuration de l'espace domestique. Autrefois considérée comme un espace isolé, la cuisine est désormais fréquemment conçue de manière ouverte sur le salon, ce qui encourage l'interaction sociale et une répartition plus équitable des tâches.

3.3 L'urbanisation et la modernisation :

L'accélération de l'urbanisation a provoqué une transition de l'habitat rural traditionnel, caractérisé par des maisons en terre et des cours intérieures, vers des logements urbains contemporains tels que des immeubles et des appartements. Cette transformation a fréquemment entraîné une diminution des espaces extérieurs privés tels que les cours et les jardins, au profit de la promotion d'espaces collectifs tels que les halls d'immeubles ou les espaces verts communs.

3.4 Individualisation croissante :

Avec la transition vers des modes de vie plus individualistes, l'architecture tend à privilégier l'intimité et l'autonomie. Les logements contemporains sont caractérisés par une prédominance des espaces privés tels que les salles de bains attenantes à chaque chambre et les espaces dédiés au télétravail, au détriment des espaces communs.

3.5 Impact des nouvelles technologies :

Les avancées technologiques ont modifié les exigences en termes d'espace, jadis dédiés à la réception, les salons se sont transformés en espaces polyvalents, équipés pour la télévision, et le divertissement numérique.

3.6 Reflet des évolutions dans la configuration architecturale :

Transformation des espaces privés et publics. Disparition ou évolution de l'espace traditionnel tel que le *wast-dar* et la diminution des aires dédiées aux invité.

Figure 18: Conservation de l'espace jardin.

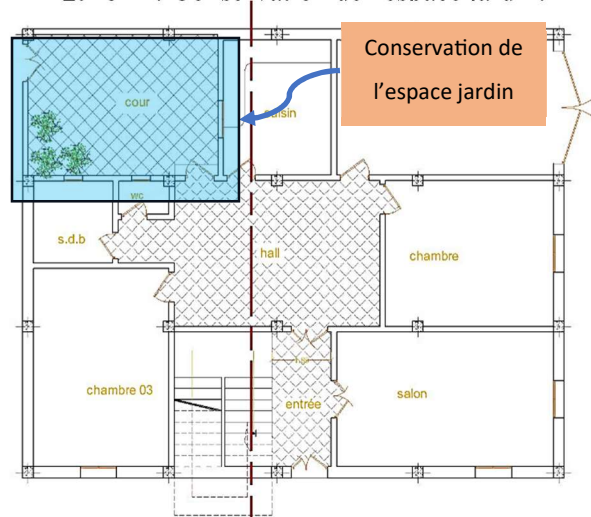
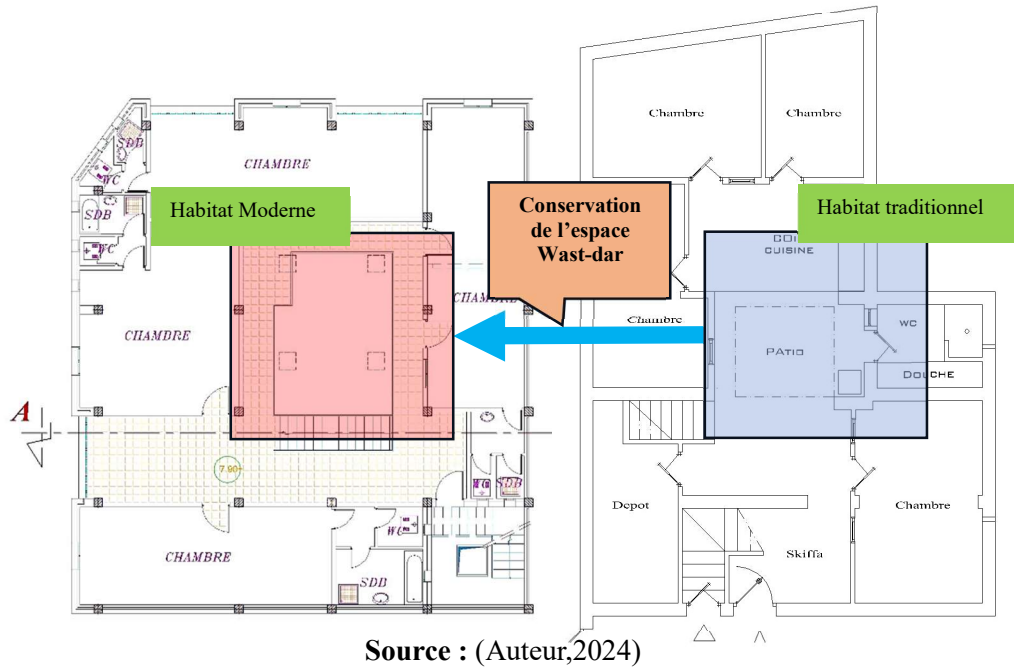


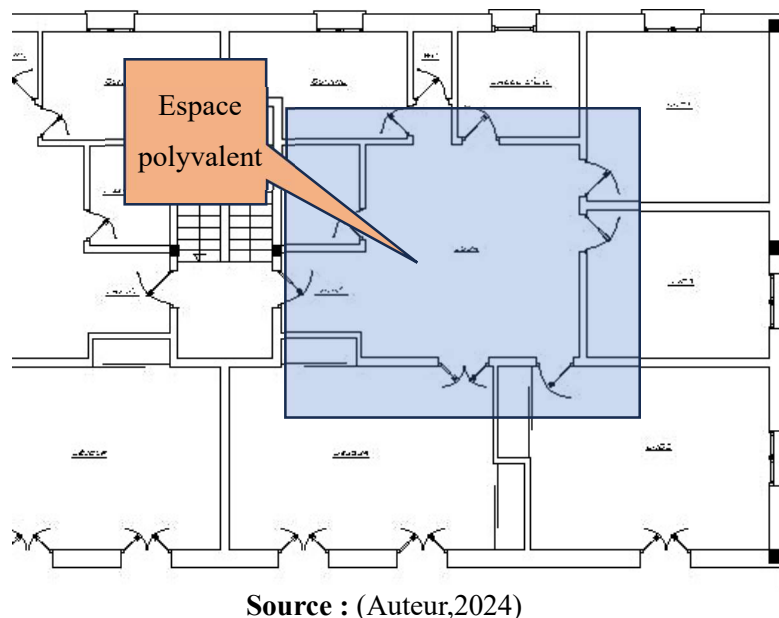
Figure 19: Conservation de l'espace centrale (Wast-dar).



4 Augmentation des espaces fonctionnels

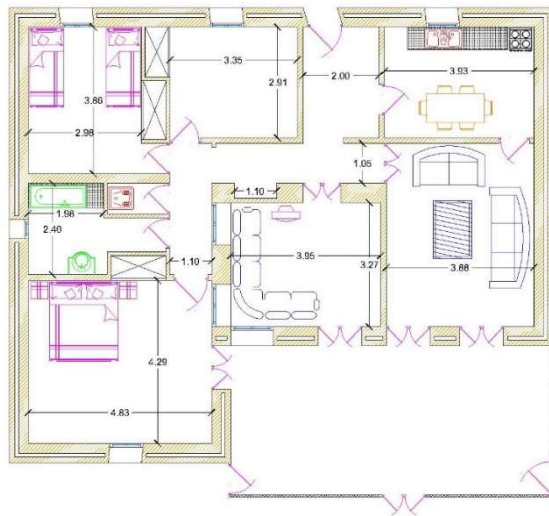
Espaces polyvalents : Dans un contexte où les espaces résidentiels sont souvent limités, en particulier en milieu urbain, l'architecture moderne met l'accent sur la conception d'espaces fonctionnels polyvalents.

Figure 20: Exemple d'un espace polyvalent (Le Hall).



L'accent est mis sur le confort moderne : Les logements contemporains accordent une importance particulière à des caractéristiques telles que l'isolation thermique, les salles de bains privatives et les cuisines équipées, en sacrifiant des éléments traditionnels tels que les patios intérieurs ou les

Figure 21: Accent est mis sur le confort moderne -Villas Belkacem-

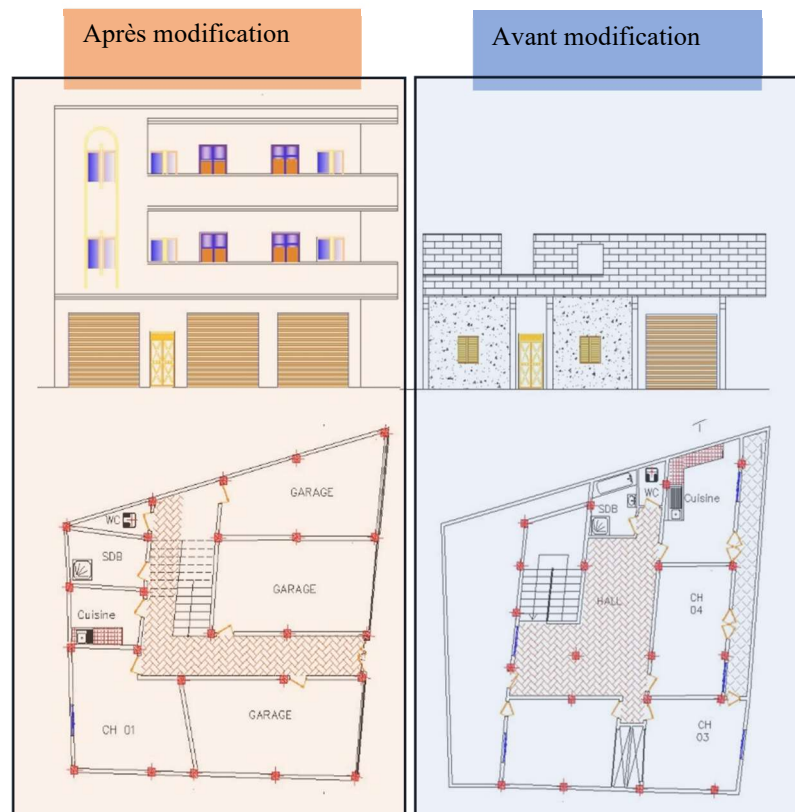


Source : (POUILLON.F, 1964)

Intégration du milieu urbain en croissance verticale :

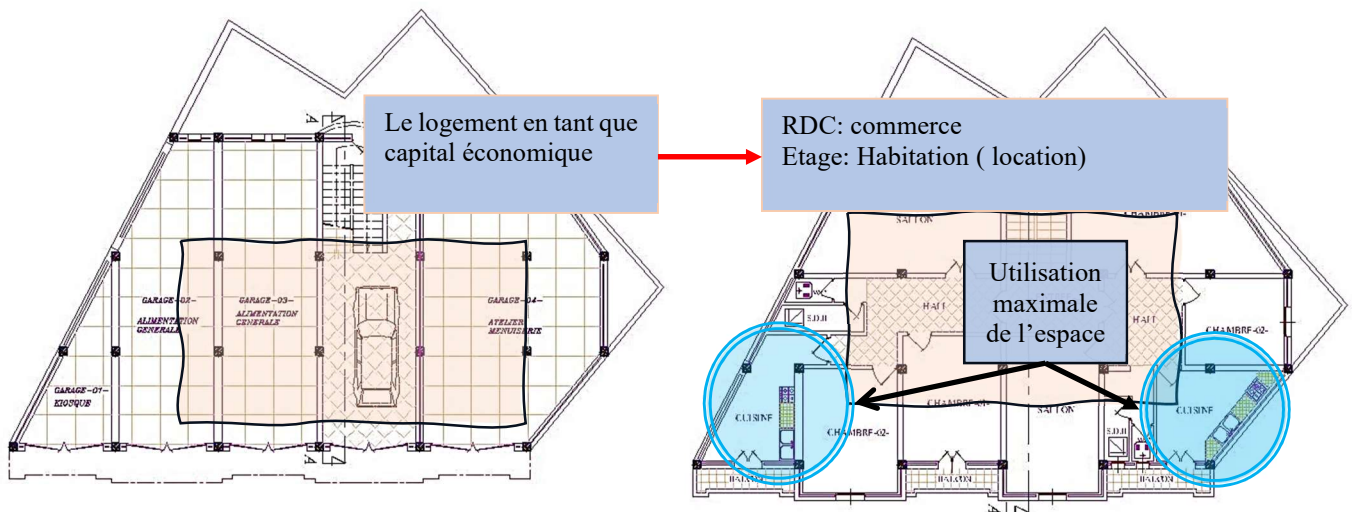
La transition vers des immeubles collectifs a modifié la perception de l'espace. Les balcons deviennent des éléments essentiels pour pallier l'absence de cours intérieures ou de jardins.

Figure 22: Exemple de la croissance verticale.



Source : (Auteur,2024)

Figure 23: Utilisation maximale de l'espace pour utilisation commerciale.

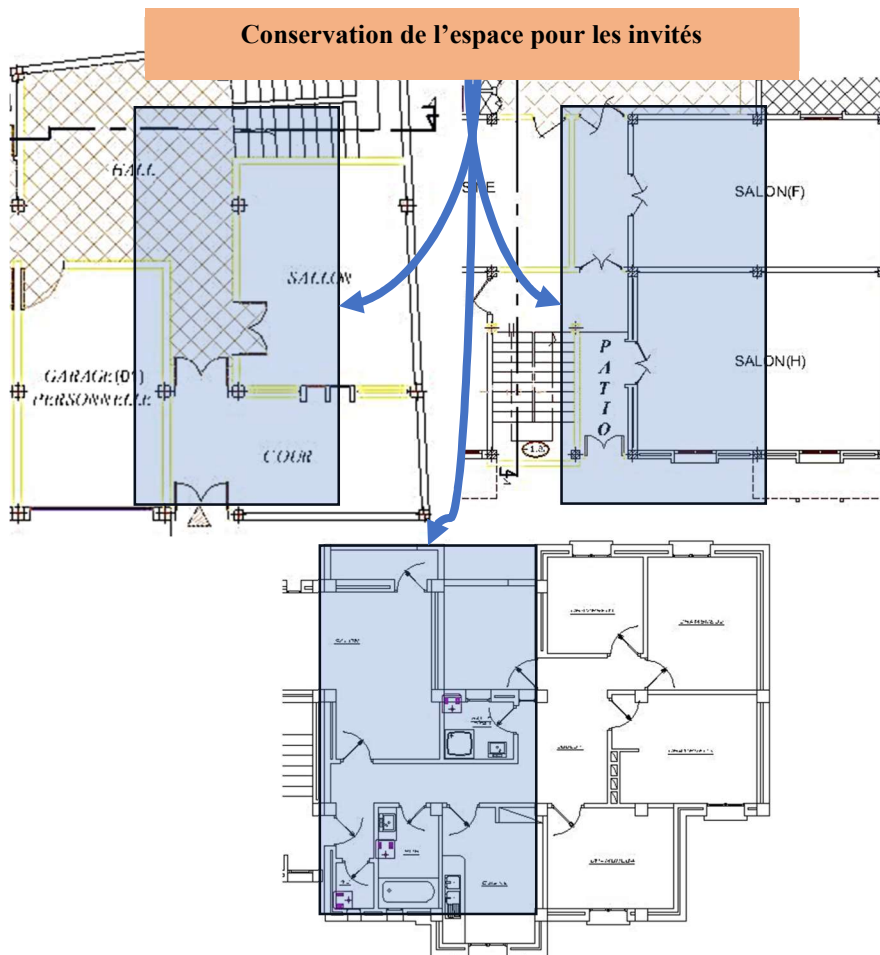


Source : (Auteur,2024)

5 Partage d'espaces :

L'architecture moderne privilégie la création d'espaces collectifs à l'échelle des bâtiments ou des quartiers, tels que les espaces verts partagés, les parkings souterrains ou les terrasses sur le toit. Ainsi sur le plan architectural, la conservation et le privilège des espaces pour les invités et la faveur d'une vie communautaire

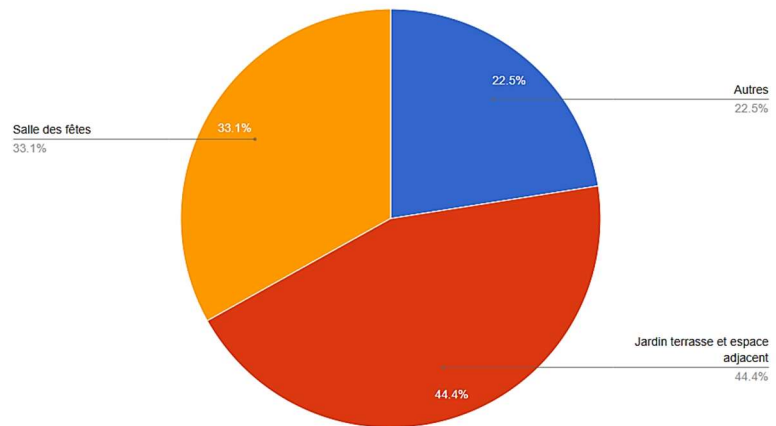
Figure 24: Exemple des espaces destinés pour les invités



Source : (Auteur,2024)

Graph 21: Lieu d'organisation des évènements et des cérémonies (mariage, décès).

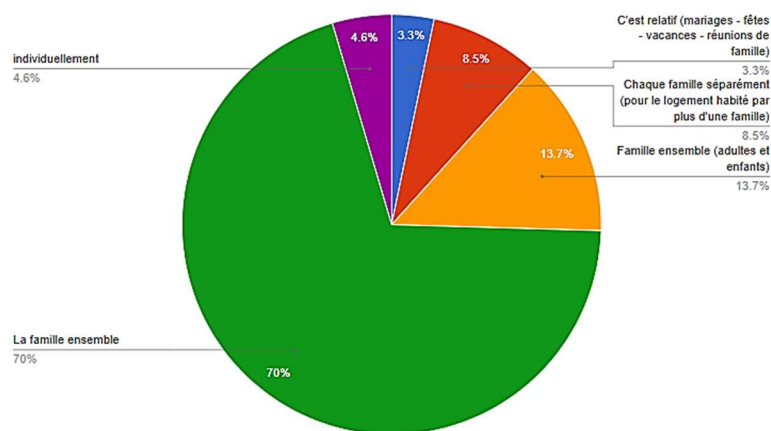
Répartition des choix:
 - "Jardin, terrasse et espace adjacent": 44,4%
 - "Salle des fêtes": 33,1%
 - "Autres": 22,5%



Source : (Auteur,2024)

- Les espaces extérieurs (jardin, terrasse) sont clairement privilégiés, totalisant près de la moitié des choix.
- La salle des fêtes reste une option très prisée, probablement pour sa praticité et son indépendance des conditions météo.
- La catégorie "Autres" suggère l'existence d'autres lieux atypiques ou spécialisés pour l'organisation d'événements (les rues et les ruelles).

Graph 22: comment la famille prene les repas quotidiens.



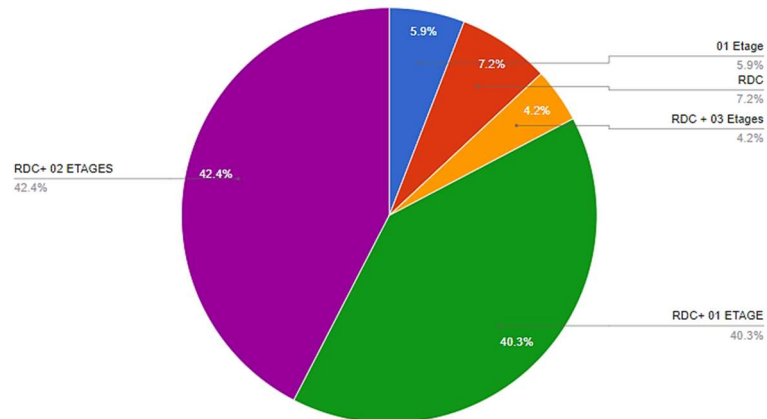
Source : (Auteur,2024)

- La grande majorité (70%) prend ses repas en famille. Si on combine les deux catégories "famille ensemble", cela représente 83.7% des réponses, montrant une très forte tendance à prendre les repas en famille.
- Les repas pris individuellement ne représentent qu'une petite portion (4.6%).
- Certaines réponses indiquent des situations spécifiques comme les occasions spéciales ou les logements multifamiliaux.
- La mention de logements habités par plus d'une famille (3.3%) reflète des situations de cohabitation spécifiques.

Graph 23 : Nombre de niveaux de la maison de l'interroger.

Répartition des types de logement:

- RDC + 02 ETAGES: 42.4%
- RDC+ 01 ETAGE: 40.3%
- 01 ETAGE: 5.9%
- RDC: 7.2%
- RDC + 03 ETAGES: 4.2%



Source : (Auteur,2024)

- La grande majorité des logements (82.7%) sont des constructions à plusieurs niveaux (RDC + 1 ou 2 étages), ce qui suggère une optimisation de l'espace vertical dans la zone étudiée. Cette distribution suggère une zone urbaine avec une densité de population moyenne à élever, favorisant les constructions à plusieurs étages, pour confronter probablement les besoins sociaux.

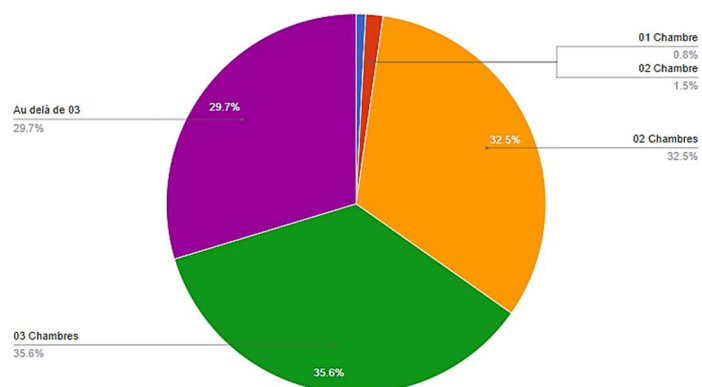
- Les logements de plain-pied (RDC seul) sont relativement peu nombreux (7.2%), indiquant une préférence ou un choix pour les constructions en hauteur.

- Les bâtiments très hauts (RDC + 03 Etages) sont les moins courants (4.2%), ce qui pourrait refléter des restrictions de hauteur ou des préférences locales.

Graph 24: Nombre de pièces par logement

Répartition des logements par nombre de pièces :

- Au-delà de 03: 29.7%
- 03 Chambres: 35.6%
- 02 Chambres: 34%
- 01 Chambre: 0.6%



Source : (Auteur,2024)

- La grande majorité des logements (97.8%) ont au moins 2 chambres, ce qui suggère une prédominance de logements familiaux. Cette distribution suggère une zone résidentielle principalement orientée vers les familles, avec une préférence pour les logements spacieux.

- La distribution est assez équilibrée entre les logements de 2 chambres, 3 chambres, et plus de 3 pièces, indiquant une variété de tailles de logements pour répondre à différents besoins.

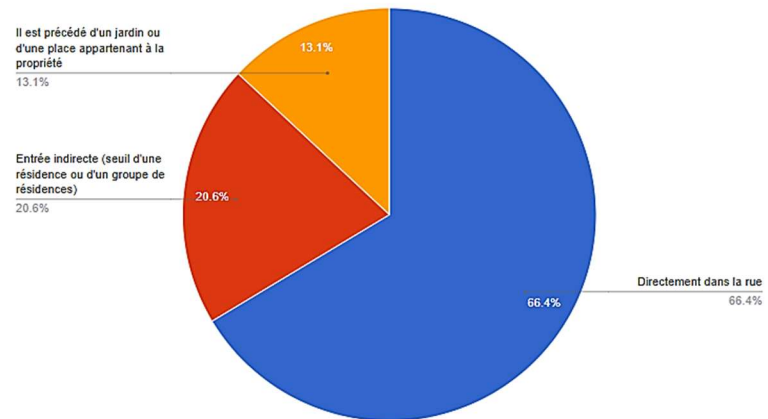
Graph 25: configuration de l'accès de la maison.

Répartition des logements par type d'accès :

- Directement dans la rue:
66.4%

- Entrée indirecte (seuil d'une résidence ou d'un groupe de résidences): 20.6%

- Il est précédé d'un jardin ou d'une pièce appartenant à la propriété: 13.1%



Source : (Auteur,2024)

- La très faible proportion de logements à 1 chambre pourrait indiquer un manque d'options pour les personnes seules ou les couples sans enfants.

- La majorité des logements (66.4%) ont un accès direct sur la rue.

- Environ un cinquième (20.6%) des logements ont une entrée indirecte.

- Une minorité (13.1%) des logements sont précédés d'un jardin ou d'une pièce appartenant à la propriété.

- La prédominance des accès directs sur la rue suggère un tissu urbain dense ou une architecture traditionnelle de ville. Cette distribution suggère un environnement urbain dense.

- Les entrées indirectes, représentant le un cinquième (20.6%) des cas, indiquent probablement des immeubles d'appartements ou des résidences collectives.

- La faible proportion de logements avec jardin ou pièce en façade pourrait refléter une certaine rareté des propriétés avec espace extérieur privé.

Conclusion :

L'analyse de la structure et de l'usage de l'espace architectural à Ouargla met en lumière une interaction complexe entre les pratiques traditionnelles, les contraintes environnementales et les influences modernes. La disposition hiérarchisée des habitations, mettant l'accent sur la préservation de l'intimité familiale et l'optimisation climatique à travers des éléments tels que l'orientation, l'ombrage et la ventilation naturelle, reflète une adaptation traditionnelle au milieu saharien. Le Wast-Dar, comme centre symbolique et fonctionnel de l'habitat traditionnel, illustre la coexistence de deux aspects essentiels : d'abord, sa fonctionnalité pratique en termes d'éclairage, de ventilation et d'espace pour les activités collectives, et sa valeur culturelle comme lieu favorisant l'intimité, la convivialité et la transmission des valeurs identitaires. Les évolutions sociétales telles que la transition de la famille élargie vers la famille nucléaire, la

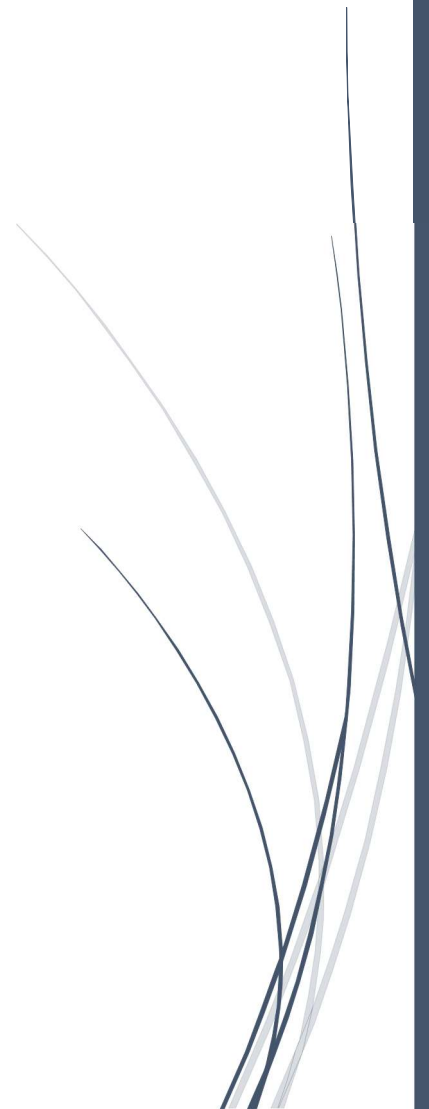
redéfinition des rôles de genre et la tendance à l'individualisation des modes de vie influent sur la réorganisation des espaces de vie. Cela se traduit par la diminution des espaces partagés (cours, jardins), l'augmentation des pièces privées (chambres individuelles, salles de bain attenantes) et la création d'espaces polyvalents adaptés aux nouvelles technologies. Cependant, sa diminution dans les bâtiments modernes témoigne des changements causés par l'urbanisation rapide, la densification urbaine et l'adoption de modes de vie individualistes, qui font désormais ressortir les logements compacts et fonctionnels au détriment des espaces communs. La transition des matériaux de construction, passant de la terre crue et du bois au béton armé et à l'acier, témoigne de l'évolution entre l'héritage vernaculaire et la modernité technologique. Alors que les matériaux traditionnels étaient choisis en fonction de critères écologiques et culturels, les matériaux contemporains sont privilégiés pour leur rapidité, leur coût et leur adaptabilité à des processus industriels, en particulier pour répondre à la demande croissante de logements urbains.

L'espace dédié aux visiteurs, qui était autrefois un signe d'accueil et de position sociale, a tendance à perdre de son importance dans les habitations contemporaines où les limites entre la sphère privée et publique deviennent moins nettes.

En conclusion, les informations recueillies (notamment la prévalence des logements à plusieurs étages, la consommation prononcée des repas en famille et l'accès direct depuis la rue) attestent d'une urbanisation dense et verticale, caractérisée par une volonté d'optimisation de l'espace. Néanmoins, la persistance des coutumes communautaires telles que les repas en famille et la valorisation des espaces extérieurs met en évidence la résistance culturelle aux changements en cours.

Afin de maintenir un équilibre harmonieux entre les valeurs traditionnelles et les exigences de la modernité, il serait préférable d'adopter une approche architecturale qui combine l'utilisation de matériaux locaux, le respect des principes bioclimatiques et la conception d'espaces modulables. Cette approche permet de relever les défis actuels tout en préservant l'identité culturelle. La réinterprétation du concept de Wast-Dar à travers des conceptions contemporaines, ou la promotion d'espaces collectifs à l'échelle des quartiers, pourrait contribuer à restaurer les valeurs de solidarité et d'hospitalité, qui sont fondamentales pour le tissu social de Ouargla.

CONCLUSION GENERALE



CONCLUSION GENERALE :

Sous l'État algérien, de nombreuses lois et réglementations ont été mises en place selon un système de planification centralisé, visant à introduire des conceptions urbaines et architecturales modernes. Cependant, ces cadres ont été généralisés à travers le pays sans tenir compte des différences entre les régions et les communautés, ce qui a conduit à la poursuite de la sédentarisation et à la création de zones de logements collectifs à côté des habitations traditionnelles.

Malgré le grand nombre de lois visant à encadrer une vie sociale harmonieuse, garantissant les droits et imposant les devoirs dans le cadre de la citoyenneté, ces lois ont souvent été réactives plutôt que proactives, ne tenant pas compte des évolutions sociales et urbaines rapides. Par conséquent, il est nécessaire d'adopter des approches plus sérieuses et profondes pour aborder cette question, notamment à travers des études approfondies sur les communautés locales, leurs coutumes et leurs traditions, afin de mieux comprendre les défis et les lacunes dans l'application de la loi en matière de construction. Cela pourrait permettre de développer des approches innovantes pour intégrer ces caractéristiques dans des sociétés plus larges et aboutir à une véritable citoyenneté qui favorise le progrès de la ville et de la société dans son ensemble.

Dans le domaine juridique, des efforts sérieux doivent être entrepris pour régler la situation des logements de manière à prendre en compte les conditions générales de la ville, en introduisant des mécanismes qui concilient les pratiques sociales influencées par diverses conditions, en particulier les coutumes. Cela pourrait impliquer l'intégration de certains principes coutumiers dans des lois ayant une plus grande efficacité sur le terrain. Pour ce faire, il est essentiel de renforcer le rôle de l'administration en facilitant l'octroi de permis de construction et en accélérant les procédures légales, tout en recueillant des données précises et en les intégrant dans des bases de données permettant une analyse efficace des informations.

Etudier l'adéquation entre les pratiques sociales et les réglementations urbaines et l'impact de chacune sur l'environnement urbain est une tâche complexe. Ces pratiques sociales, renforcées par l'interaction entre l'environnement social et le milieu résidentiel dans une région aux conditions climatiques et naturelles difficiles, ont donné naissance à un ensemble de pratiques sociales distinctes. Cependant, les lois n'ont pas suivi le rythme de l'évolution sociale et urbaine rapide, et ont souvent réagi après coup plutôt que d'anticiper les changements sociaux. Par conséquent, la question reste de savoir si elles cherchent à corriger les erreurs commises.

CONCLUSION GENERALE

L'Algérie a été le témoin d'une urbanisation rapide au cours des dernières décennies, résultant d'une croissance démographique importante et d'une migration des populations rurales vers les zones urbaines. L'expansion urbaine a engendré une augmentation de la demande en matière de logements dans les zones urbaines, exerçant ainsi une pression significative sur les ressources foncières disponibles et les infrastructures urbaines préexistantes. Néanmoins, l'Algérie est confrontée à divers défis dans ce domaine, tels que la durabilité des bidonvilles et des zones informelles, la surpopulation des centres urbains, la qualité médiocre des logements, les difficultés d'accès aux services de base comme l'eau potable et l'assainissement, ainsi que les problématiques de sécurité résidentielle.

La législation urbaine en Algérie se compose d'un ensemble de textes législatifs et de règlements visant à encadrer l'urbanisme et le logement dans leur globalité. Malgré l'existence de normes et de réglementations à observer, la mise en application effective de celles-ci reste un défi majeur. Il est impératif que les autorités renforcent leurs actions de sensibilisation auprès des acteurs du secteur, notamment les promoteurs immobiliers et les citoyens, afin de souligner l'importance du respect des normes de construction et d'urbanisme.

Chaque élément du projet d'aménagement du territoire a une incidence sur l'environnement urbain, et il est nécessaire d'entreprendre deux actions distinctes : la première se base sur la perception du territoire, tandis que la seconde repose sur l'analyse de son paysage. La loi numéro 90-29 du 1er décembre 1990, relative à l'urbanisme et à la construction, ainsi que ses décrets d'application, représentent les principaux éléments législatifs qui régissent l'urbanisme en Algérie. Le manque de normes de construction appropriées et le non-respect des réglementations en vigueur ont contribué de manière significative à l'aggravation de la situation du logement en Algérie. Les constructions sont fréquemment effectuées sans respect des normes de sécurité et de qualité, ce qui peut entraîner des effondrements et d'autres risques pour les occupants.

Malgré ces mesures prises, la question du logement reste un défi majeur en Algérie, ce qui requiert des efforts accrus pour améliorer les conditions de logement et répondre de manière adéquate aux besoins de la population. Il est impératif de promouvoir et de conserver la diversité des catégories de logements et des styles architecturaux, tout en garantissant le respect des normes et des réglementations en place afin d'assurer la sécurité et le bien-être des résidents. Il est essentiel de promouvoir des politiques de logement inclusives visant à répondre aux besoins variés de la population, en mettant l'accent sur les plus défavorisés, tout en préservant les ressources naturelles et en favorisant le développement durable.

CONCLUSION GENERALE

Le concept de pratique sociale a été étudié dans le contexte de l'urbanisme, plus spécifiquement en ce qui concerne le domaine de l'habitation. Les interactions entre les approches sociales et la réglementation urbaine ont été mises en avant, offrant des suggestions pour une réglementation urbaine mieux alignée sur les pratiques sociales.

La Ville moderne se distingue par une dualité morphologique, culturelle et politique qui se traduit par l'absence de racines historiques et par une opposition entre les sphères. La sphère contemporaine exerce une influence sur la sphère traditionnelle, ce qui limite le développement des fonctions traditionnelles. L'évolution du tissu urbain du ksar vers un stade avancé est principalement attribuable à divers facteurs tels que l'abandon, la densité démographique élevée, le manque d'entretien, les changements sociaux, l'introduction de nouveaux matériaux et techniques de construction, les interventions ponctuelles inappropriées, ainsi que les défis associés à la gestion de ce patrimoine en raison de l'absence d'une réglementation d'urbanisme spécifique.

Le ksar de Ouargla, en tant qu'élément du patrimoine national classé, nécessite une préservation et une protection adéquates. Afin de mettre en avant à la fois l'architecture et les symboles historiques et culturels de la ville voire de la région, il est impératif de mettre en place des initiatives adéquates. Les résidents de Ouargla entreprennent des projets de construction sans respecter les procédures légales établies, telles que l'obtention d'un permis de construire. De plus, une proportion significative d'entre eux omettent de renouveler leur demande de permis de construire dans les délais impartis, même si les travaux de construction ne sont pas encore terminés.

Les résultats indiquent une faible utilisation des services d'un architecte agréé pour la planification des logements, les habitants du quartier montrant une préférence pour des solutions qu'ils considèrent comme plus appropriées, qualifiées et efficaces. Ces options comprennent principalement les membres de la famille ainsi que, au minimum, les artisans.

Ce manque d'intérêt pour l'utilisation des voies légales dans la construction et la sélection des personnes légalement autorisées est souvent expliqué par une défiance envers ces cadres juridiques, en raison des contraintes légales et techniques imposées aux processus de construction. Ces contraintes entraînent des coûts supplémentaires élevés qui sont souvent inabordables pour la majorité des individus désirant entreprendre des projets de construction. La durée des démarches juridiques requises pour l'obtention d'un permis de construire, ainsi que la complexité administrative de certaines institutions, engendrent un sentiment de frustration et de rejet chez les individus désireux de réaliser des projets de construction dans la zone en question.

CONCLUSION GENERALE

Faire appel à un architecte agréé implique inévitablement le respect des cadres juridiques susmentionnés. Selon la perception des résidents, l'architecte est associé à des processus complexes, des démarches laborieuses et des perspectives éloignées de leurs aspirations. Une justification historique découle de la nature de la structure sociale tribale traditionnelle, similaire à d'autres sociétés traditionnelles où la tribu est perçue comme l'unique entité légale, et où la loi est définie comme un ensemble de règles imposées par une autorité, indépendamment des relations personnelles telles que les liens de parenté et d'amitié.

Dans le contexte du quartier examiné, le recours au logement collectif n'est pas envisageable en raison de la forte densité de population et du manque de terrains répondant aux critères requis pour la construction de ce type de logement, notamment en termes de propriété foncière publique et de superficie disponible. Cela implique le déplacement des bénéficiaires de logements vers d'autres localités telles que le quartier El Nasr, Bamendil ou la commune de Rouisate.

L'étude se concentre sur les aspects sociaux et juridiques du quartier d'Ouargla, une zone résidentielle en Algérie, ainsi que sur l'impact des relations sociales et de la solidarité sur la mise en œuvre des lois urbaines. La situation sociale est influencée par la convergence des intérêts entre la communauté, qui cherche à garantir la protection et la solidarité contre les étrangers en conflit pour la propriété de l'espace, et les intérêts de l'État représentés par la municipalité et les services urbains. Cela est alimenté par le déclin des services publics, en particulier durant les années 1990.

Les familles nucléaires constituent une forme de transformation sociale dans la société, se caractérisant par une composition étendue des familles, ce qui nécessite un besoin urgent de logements supplémentaires. L'augmentation de la densité de population et de logements dans un espace limité près de la famille renforce la nécessité de traiter cet espace avec prudence, ce qui remet souvent en question les réglementations qui le régissent.

La préférence des familles pour le logement individuel se fait au détriment du logement social, qui est perçu comme une solution temporaire en attendant d'atteindre l'objectif souhaité. Le logement traditionnel ou en communauté à proximité de la famille incarne une valeur culturelle, tandis que le logement collectif offre une valeur économique en termes de localisation ou du droit de bénéficier des ressources de l'État, ce qui peut conduire à un sentiment de marginalisation.

Du point de vue juridique, le système administratif faible et les procédures légales lentes ont contribué au retard dans l'application des lois urbaines, car les réglementations ont largement perdu de leur valeur réelle en raison de l'absence de mesures d'exécution. En Algérie, l'environnement a adopté la généralisation et la centralisation des décisions, ce qui a entraîné

CONCLUSION GENERALE

des décisions dysfonctionnelles dans différentes régions en raison de leur incapacité à prendre en compte les particularités de chaque région.

L'étude se penche sur les aspects du quartier d'Ouargla, en mettant l'accent sur les transformations spatiales dues aux rapides changements sociaux. Les habitants ont été contraints de se déplacer près de l'oasis d'Ouargla, passant d'un mode de vie nomade à un mode de vie plus sédentaire. Ces évolutions ont été engendrées par des problématiques sociales, l'acquisition et l'expérience dans le domaine saharien, ainsi que par des transformations urbaines dynamiques liées à la transition d'un mode de vie nomade à un mode de vie sédentaire basé sur l'emploi et l'acquisition de qualifications.

Malgré la multiplicité des lois visant à promouvoir une vie sociale harmonieuse, elles ont souvent été réactives plutôt que proactives, ne tenant pas compte des changements sociaux et urbains rapides. Ainsi, il est impératif de déployer des efforts sérieux pour résoudre la question du logement en introduisant des mécanismes conciliant les pratiques sociales influencées par diverses conditions, notamment les coutumes. Cela pourrait impliquer l'intégration plus efficace de certains principes coutumiers dans les lois sur le terrain.

Analyser l'alignement entre les pratiques sociales et les réglementations urbaines ainsi que leur impact sur l'environnement urbain est une tâche complexe. Ces pratiques, renforcées par l'interaction entre les environnements sociaux et résidentiels dans une région confrontée à des conditions climatiques et naturelles difficiles, ont donné naissance à des pratiques sociales distinctes. Cependant, les lois ne suivent pas rapidement le rythme de l'évolution sociale et urbaine, réagissant souvent après coup plutôt que d'anticiper ces changements.

Résultats et discussions des perspectives :

Dans l'ensemble, les habitants de Ouargla entreprennent des constructions sans recourir aux voies légales prévues, telles que le permis de construire, tandis qu'une grande proportion d'entre eux ne renouvellent pas leur demande de permis de construire à l'expiration des délais, alors que les travaux de construction ne sont pas achevés. Dans cette situation, il apparaît d'une part un manque d'intérêt pour la voie légale représentée par la demande de permis de construire après l'achèvement des plans par un architecte agréé. D'autre part, le renouvellement de la demande de permis de construire est nécessaire pour les propriétaires de logements ou leurs mandataires légaux qui ont demandé un permis de construire au début des travaux, mais le renouvellement est effectué lorsque les travaux ne sont pas terminés dans les délais fixés lors de la demande de permis, ce qui contrevient à la loi. Cela est évident en jetant un simple coup d'œil sur le panorama général du quartier où les bâtiments inachevés sont répandus, ainsi que les bâtiments construits de manière aléatoire et ceux construits selon des normes techniques non conformes aux spécifications des différents cahiers des charges techniques et juridiques de la construction dans la région, comme cela a été souligné à travers les photos illustrant les infractions à la loi mentionnées précédemment.

De plus, les résultats montrent un faible recours à l'architecte agréé pour la conception des logements et une préférence pour des alternatives qui, selon la vision des habitants du quartier, sont plus judicieuses, qualifiées et efficaces. Ces alternatives incluent principalement les membres de la famille et, dans une moindre mesure, les artisans.

Ce désintérêt pour l'utilisation des voies légales dans la construction et le choix des personnes habilitées légalement est attribué, selon les opinions des habitants avec lesquels nous avons discuté, à "un manque de confiance dans ces cadres juridiques", en raison des exigences légales et techniques imposées aux processus de construction, qui entraînent des "coûts supplémentaires élevés" qui ne sont pas accessibles à la plupart des personnes souhaitant construire. De plus, la longueur des procédures juridiques pour obtenir un permis de construire, ainsi que la bureaucratie de certaines administrations, provoquent un sentiment de frustration et de rejet de la part des personnes souhaitant construire dans le quartier concerné. Pour confirmer cela, lors de notre rencontre avec les responsables de la direction de l'urbanisme (2022), leur réponse concernant la situation du logement dans la ville et le quartier étudié était la suivante :

- La première raison est la politique du logement suivie par les institutions gouvernementales à différents niveaux, qui repose principalement sur le logement du plus grand nombre possible de citoyens, peu importe la qualité (la quantité plutôt que la qualité). Cela se traduit par un recours massif au logement collectif social de mauvaise qualité et aux finitions

RESULTATS ET DISCUSSIONS DES PERSPECTIVES

inachevées, car une grande partie de la société dépend de ce type de logement (logement social), ce qui signifie qu'une grande partie du tissu urbain est composée d'immeubles.

- La deuxième raison est un dysfonctionnement dans l'application des textes réglementaires et un manque de vigilance dans leur mise en œuvre pratique (permis de construire suivis d'un certificat de conformité...), ce qui laisse aux citoyens la liberté de construire comme bon leur semble, ce qui a entraîné la prolifération de logements inachevés et de quartiers incohérents, et par conséquent un tissu urbain dans un état médiocre.

- La troisième raison est la situation socioéconomique d'une grande partie de la société (à revenu limité), ce qui incite les citoyens à construire leur logement en fonction de leurs moyens. De plus, le recours à un architecte agréé entraîne nécessairement la nécessité de respecter les cadres juridiques mentionnés ci-dessus d'une part, et d'autre part, dans la perception des habitants, l'architecte représente des processus complexes, des procédures longues et des visions éloignées de leurs aspirations, et peut être évité en s'appuyant sur la famille, les proches ou même les artisans, ce qui leur permet d'éviter les conditions légales et techniques spécifiques à chaque région qui ne répondent pas nécessairement aux besoins des habitants ou ne peuvent pas satisfaire les aspirations des personnes souhaitant construire dans le quartier si elles ne respectent pas ces conditions techniques.

- Il existe une raison historique liée à la nature de la structure sociale tribale traditionnelle, comme dans d'autres sociétés traditionnelles qui considèrent "la tribu dans ces sociétés comme la seule entité légale... et la loi comme la structure des règles imposées par l'autorité indépendamment des relations personnelles telles que les liens de parenté et d'amitié... elle ne correspond pas à leur organisation sociale, c'est-à-dire qu'elle ne correspond pas à la nature de leur construction sociale." (Hamada, 2017, pages 59-63), ce qui explique leur inclination vers le logement individuel, qui représente pour eux un facteur de stabilité, tandis que le logement collectif ou d'autres types de logement ne représentent qu'une phase de transition en attendant d'obtenir un logement approprié. C'est la stratégie adoptée dans de nombreuses villes algériennes où les nouveaux arrivants cherchent à l'utiliser pour obtenir un logement social distribué par l'État à certaines catégories de citoyens (بشيري, 2021), une pratique répandue dans plusieurs cas et endroits, alimentée par ce qui est connu sous le nom de "l'adhésion tribale" ou le soutien à la tribu, à la même ville ou à la même région. Cependant, dans le cas du quartier étudié, il n'est pas possible de compter sur le logement collectif, en raison de la grande densité de population, et du manque de sites répondant aux conditions pour réaliser ce type de logement en termes de propriété des terrains appartenant à l'État et de surface adéquate. Cela nécessite plutôt le transfert des bénéficiaires de logements dans d'autres sites tels que le quartier El Nasr, Bamendil ou la commune de Rouisate.

RESULTATS ET DISCUSSIONS DES PERSPECTIVES

Par ailleurs, sur le plan social, la prédominance des relations de parenté et de solidarité sociale influence les pratiques sociales des habitants du quartier vis-à-vis de l'environnement urbain au détriment de l'application de la loi. Cette situation peut être attribuée à la convergence des intérêts entre la communauté, qui vise à garantir la protection et la solidarité contre les étrangers en conflit pour la propriété de l'espace, et les intérêts de l'État représentés par la municipalité et les services d'urbanisme. Tout cela est alimenté par le recul des services de l'État, en particulier au cours des années 1990.

Les familles nucléaires représentent l'une des formes de transformation sociale de la société, caractérisée par une composition étendue des familles, ce qui nécessite un besoin urgent de plus de logements. En comparaison avec la logique culturelle prédominante dans la région étudiée, basée sur les relations de parenté, l'augmentation de la densité de population et de logements dans un espace limité près de la famille renforce la nécessité de traiter avec prudence cet espace, ce qui peut souvent remettre en question les réglementations urbaines qui le régissent.

La plupart des familles préfèrent le logement individuel au détriment du logement social, qui reste une période transitoire vers l'objectif préféré. Pour ces habitants, le logement traditionnel ou celui qui est lié à son emplacement près de la famille représente une valeur culturelle qui met en avant l'identité, tandis que le logement collectif met en avant une valeur économique, que ce soit pour la location ou leur droit à bénéficier des ressources de l'État, ce qui les fait se sentir marginalisés.

Sur le plan juridique, la faiblesse du système administratif et la lenteur des procédures légales ont contribué à retarder l'application de la loi sur le terrain, car les réglementations urbaines ont perdu beaucoup de leur valeur réelle en raison de l'absence de mesures d'application, devenant simplement une réponse à une réalité imposée.

De plus, l'environnement juridique en Algérie a adopté la généralisation et la centralisation des décisions, ce qui a entraîné des dysfonctionnements fondamentaux dans leur application d'une région à l'autre, en raison de leur incapacité à traiter avec souplesse les particularités des différentes régions.

Limites de la recherche :

Limites sociales :

- L'étude identifie un écart entre les normes juridiques et les pratiques tribales. Cependant, il ne parvient pas à explorer les mécanismes de résilience culturelle contre la normalisation imposée par l'État.
- La préférence pour un logement individuel et identitaire est mise en avant, mais les conflits intergénérationnels ne sont pas pleinement explorés.
- L'étude ne s'intéresse pas aux disparités socio-économiques dans l'accès au logement légal, en particulier pour les populations rurales migrantes.

Restrictions légales :

- L'étude ne prend pas en compte les incohérences internes du système juridique algérien, telles que la juxtaposition de textes juridiques modernes et de normes de construction non codifiées.
- Le ralentissement bureaucratique est mis en évidence, sans examiner les causes structurelles telles que la corruption, le manque de formation des fonctionnaires ou l'inefficacité de la décentralisation.
- L'étude manque de données quantitatives sur les délais d'obtention des permis ou de recours aux services d'architectes agréés.

Limites urbaines :

- L'étude met en évidence la densification et la précarité des habitations, tout en négligeant l'impact environnemental des matériaux contemporains comme le béton et l'acier.
- L'étude n'inclut pas de représentation graphique des acteurs clés tels que les investisseurs privés ayant un impact sur l'urbanisme urbain.

Limites de l'interdisciplinarité :

- L'étude n'explore pas comment le manque de confiance de l'État contribue au développement d'une économie informelle dans le secteur de la construction ou à son impact sur la durabilité urbaine.
- L'étude recommande d'intégrer des outils participatifs tels que des ateliers citoyens et des systèmes d'information géographique collaboratifs pour mieux comprendre les perceptions locales des enjeux juridiques et spatiaux.

Pour cela, des recherches approfondies peuvent être menées dans ces différents domaines d'étude.

Perspectives :

Cette étude nous permet d'explorer différents domaines de recherche, tels que l'intégration avancée des SIG et de la télédétection ainsi que de la photogrammétrie. De plus, elle aborde le développement de nouvelles approches pour la législation urbaine et l'urbanisme adaptatif. Ainsi, de nouvelles méthodes sont utilisées pour étudier les changements sociaux, en particulier les pratiques sociales liées à l'habitat.

L'intégration des technologies géospatiales avancées :

- L'utilisation de systèmes d'information géographique (SIG) de niveau avancé est primordiale pour réussir l'analyse spatiale et la modélisation urbaine.
- L'application de la télédétection permet de surveiller en temps réel les dynamiques territoriales et environnementales.
- Le recours à la photogrammétrie est utilisé afin de produire des modèles 3D précis des environnements urbains et naturels.

Des innovations sont nécessaires en matière de législation et d'urbanisme :

- La création de nouveaux cadres juridiques adaptés aux défis actuels tels que la résilience climatique et la densification urbaine qui sont en cours de développement.
- Élaboration de trajets d'urbanisme adaptatif afin de faire face aux crises telles que les migrations ou les transitions énergétiques.
- La promotion de stratégies participatives impliquant les citoyens et les partis dans l'utilisation d'outils numériques.

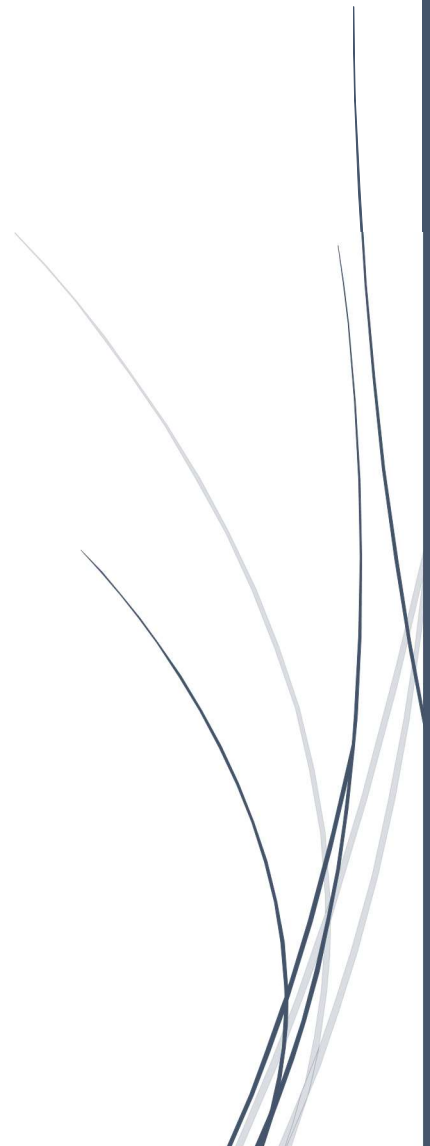
Analyse des évolutions sociales et des pratiques résidentielles :

- Analyse des pratiques non formelles et des stratégies d'adaptation mises en œuvre par les populations vulnérables, telles que l'auto construction et la réappropriation d'espaces.
- Analyse de l'incidence des mesures gouvernementales sur les mouvements sociaux et les disparités régionales.

Approches interdisciplinaires :

- La combinaison de données quantitatives (telles que les SIG et les statistiques) et de données qualitatives (comme les enquêtes sur le terrain et les entretiens) est essentielle pour une analyse approfondie.
- Les comparaisons internationales sont utilisées pour repérer des modèles transférables ou des particularités propres à un contexte donné.

Bibliographie



BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie :

- A.N.A.T. (1998). Etude d'aménagement de la ville de Ouargla.
- A.N.A.T. (2004). Etude d'aménagement de la ville de Ouargla.
- Aubril, L., & Traoré (juriste.), S. (2009). Droit de l'urbanisme, droit de l'environnement : Préparation au concours de rédacteur. Éditions du CNFPT. https://books.google.ie/books?id=PWSjQQAACAAJ&dq=droit+de+lurbanisme-droit+de+lenvironnement.+Laure+Aubril.+Seydou+Traor%C3%A9&hl=fr&cd=1&source=gbs_api
- Azzouzi, A., & Harkat, M. L. (2019a). La planification urbaine en Algérie : Réformes et blocages. *Droit et Ville*, 88(2), 275-293. <https://doi.org/10.3917/dv.088.0275>
- Azzouzi, A., & Harkat, M. L. (2019b). La planification urbaine en Algérie : Réformes et blocages. *Droit et Ville*, 88(2), 275-293. <https://doi.org/10.3917/dv.088.0275>
- Bachar, K. (2018). La (re)production urbaine en Algérie à travers le logement social collectif. La pérennisation d'un modèle devenu la norme. 10. <https://doi.org/10.3406/aru.2018.3272>
- Baeriswyl, M. (2018). L'engagement collectif des aînés au prisme du genre : Évolutions et enjeux. *Gérontologie et société*, 40157(3), 53-78. <https://doi.org/10.3917/g1.157.0053>
- BELGUIDOUM, S. (2021). Vivre et re)penser la ville : Nouvelle perspective. *Insaniyat*, 125.
- Blecher, J. (2018). Said the Prophet of God. Hadith Commentary across a Millennium. university of california press.
- Bonn, F. & Agence de coopération culturelle et technique (Éds.). (1994). Télédétection de l'environnement dans l'espace francophone. Presses de l'Université du Québec.
- Bonn, F. J. (Éd.). (1994). Télédétection de l'environnement dans l'espace francophone. Presses de l'Université du Québec.
- Bourdieu, P. (1961). *Sociologie de l'Algérie*. Presses universitaires de France.
- Bourdieu, P. (1972). Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de « Trois études d'ethnologie kabyle ». Librairie Droz. <https://doi.org/10.3917/droz.bourd.1972.01>
- Bourdieu, P. (1980a). Le capital social. https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1980_num_31_1_2069
- Bourdieu, P. (1980b). *Le Sens pratique* (les éditions de minuit). http://www.leseditionsdeminuit.fr/livre-Le_Sens_pratique-1955-1-1-0-1.html
- BOUTEFNOUCHET, M. (1982). *La famille algérienne*. Société nationale d'édition et de diffusion.
- Cantier, J. (2006). L'ethnologue et les savoirs autochtones : Jean Servier et les Berbères d'Algérie, étude de cas. <https://doi.org/10.3406/outre.2006.4223>
- Carneiro da Silva, D. (Éd.). (2012). *Special Applications of Photogrammetry*. IntechOpen.
- Castra, M. (2013). Socialisation. *Sociologie*. <https://journals.openedition.org/sociologie/1992>

BIBLIOGRAPHIE

- Charlier, B. (2016). Actions rituelles, mobilité et attachement au « pays natal » parmi des éleveurs nomades de Mongolie. *Études mongoles et sibériennes, centrasiatiques et tibétaines*, 47, Article 47. <https://doi.org/10.4000/emscat.2779>
- Chenoune, O., Pecqueur, B., & Djenane, A. (2017). La territorialisation de la politique rurale en Algérie, adaptation ou rupture ? Analyse à partir d'une étude de cas : la wilaya de Tizi Ouzou. *Mondes en développement*, 177(1), 79-100. <https://doi.org/10.3917/med.177.0079>
- Choay, F., & Merlin, P. (2005). *DICTIONNAIRE DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT*. puf.
- Cicourel, A. V. (2008). Micro-processus et macro-structures. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.2432>
- Combessie, J.-C. (2007). La méthode en sociologie. *La Découverte*. <https://doi.org/10.3917/dec.combe.2007.01>
- Coulangéon, P. (2021). Capital. *Sociologie*. <https://journals.openedition.org/sociologie/1602>
- Courgeau, D., & Baccaïni, B. (1997). Analyse multi-niveaux en sciences sociales. <https://doi.org/10.2307/1534616>
- Dechaïcha, A., & Alkama, D. (2021). Suivi et quantification de l'urbanisation incontrôlée : Une approche basée sur l'analyse multitemporelle des images satellitaires LANDSAT. Cas de la ville de Bou-Saada (Algérie). *Revue Française de Photogrammétrie et de Télédétection*, 223(1), Article 1. <https://doi.org/10.52638/rfpt.2021.595>
- Denti, M. (2019). Cultes et pratiques rituelles chtoniens à Incononata. *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome*. <https://doi.org/10.4000/cefr.3274>
- DPAT. (2023). *Annuaire des statistiques*.
- Dubuisson-Quellier, S., & Plessz, M. (2013). La théorie des pratiques. Quels apports pour l'étude sociologique de la consommation ? *Sociologie*, N°4, vol. 4. <http://journals.openedition.org/sociologie/2030>
- Foster, S., & Halbshtein, D. (2014). *Integrating 3D Modeling, Photogrammetry and Design*. Springer London. <https://doi.org/10.1007/978-1-4471-6329-9>
- Frendi, K., & Ait-lhadj, Z. (2018). Le tourisme culturel-patrimonial, une contribution à la valorisation des villages kabyles du Djurdjura. *digitAR - Revista Digital de Arqueologia, Arquitectura e Artes*, 5, Article 5. https://doi.org/10.14195/2182-844X_5_11
- GARBONNEL, E. (1964, janvier 23). *Compte-rendu de reconnaissance des lieux pour les constructions scolaires*.
- Giddens, A. (1979). *Central Problems in Social Theory : Action, structure and contradiction in social analysis* (1^{re} éd.). Bloomsbury Publishing Plc. <https://doi.org/10.1007/978-1-349-16161-4>

BIBLIOGRAPHIE

- Gumuchian, H., & Marois, C. (2000). Chapitre 6. Les méthodes d'échantillonnage et la détermination de la taille de l'échantillon. In *Initiation à la recherche en géographie : Aménagement, développement territorial, environnement* (p. 265-294). Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.4000/books.pum.14800>
- Hamour, D., & Doumane, S. (2018). Valorisation Du Patrimoine Culturel Et Développement Touristique Local Dans La Wilaya De Tizi-Ouzou : Aperçu, Contraintes Et Perspectives. *أبحاث اقتصادية وإدارية*, 11. <https://doi.org/10.37136/0504-000-023-013>
- Horstmann, A. (2012). Échanges de gestuelles religieuses dans l'espace rituel : Performance des traditions rituelles et négociation des frontières entre les communautés dans le bassin du lac Songkhla, en Thaïlande du Sud. *Anthropologie et Sociétés*, 36(3), 117-136. <https://doi.org/10.7202/1014168ar>
- HUMBERT, J. (1997). L'oeuvre du colonel CARBILLET 1927-1940. Jacques GANDINI éditions.
- Innocent, M., Guillemot, S., Gabriel, P., & Tamaro, A. (2023). Accélérer la transition vers une alimentation plus durable : Un nouvel éclairage des liens au sein d'un système de pratiques. *Recherche et Applications En Marketing (French Edition)*, 38(3), 80-112. <https://doi.org/10.1177/07673701231166312>
- Jacquot, H., Priet, F., & Marie, S. (2023). *Droit de l'urbanisme 9ed*. Editis - Interforum.
- Kraus, K., Harley, I., & Kraus, K. (2007). *Photogrammetry : Geometry from images and laser scans* (2. ed). de Gruyter. <https://doi.org/10.1515/9783110892871>
- Kruzynski, A. (2017). L'autonomie collective en action : Du Centre Social Autogéré de Pointe-Saint-Charles au Bâtiment 7. *Nouvelles pratiques sociales*, 29(1-2), 139-158. <https://doi.org/10.7202/1043397ar>
- Laferrrière, m. (1900). Répertoire alphabétique des Tribus et Douars-communede l'Algérie (p. 436). Girartl, imprimeur du gouvernement général.
- Lafontaine, S. (2016). Quid de l'habitus ? *Revue de l'Institut de Sociologie*, 86, Article 86. <https://journals.openedition.org/ris/401>
- Lakjaa, A. (1997). L'habiter identitaire : Éléments pour une problématique d'une urbanité en émergence. *Insaniyat / إنسانيات*. *Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, 2, Article 2. <https://doi.org/10.4000/insaniyat.12336>
- Latouche, S. (1987). Sid Boubekeur, L'habitat en Algérie, stratégies d'acteurs et logiques industrielles. https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1987_num_28_110_4572_t1_0472_0000_2
- Le Baron DE SLANE. (1852). *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale de Ibn Khaldūn*. Imprimerie du Gouvernement.

BIBLIOGRAPHIE

- Linder, W. (2016). *Digital Photogrammetry*. Springer Berlin Heidelberg. <https://doi.org/10.1007/978-3-662-50463-5>
- Lloyd, C. D. (2010). *Spatial data analysis : An introduction for GIS users*. Oxford university press.
- Mancini, F., & Pirotti, F. (2021). Innovations in Photogrammetry and Remote Sensing : Modern Sensors, New Processing Strategies and Frontiers in Applications. *Sensors*, 21(7), 2420. <https://doi.org/10.3390/s21072420>
- Marchesnay, M., & Morvan, Y. (1979). Micro, macro, meso... <https://doi.org/10.3406/rei.1979.1931>
- Méda, D. (2002). Le capital social : Un point de vue critique. *L'Économie politique*, 14(2), 36-47. <https://doi.org/10.3917/leco.014.0036>
- Merzoug, S. (2017). Les centres urbains en Algérie : Comment concilier l'attractivité et la mobilité à travers la gestion du transport urbain ? Cas de la ville de Bejaia. *RTS. Recherche, transports, sécurité*, 2016(01-02), 1-16. <https://doi.org/10.4074/S0761898016002016>
- Ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté & Nationale à l'Étranger. (s. d.). Histoire de l'Algérie. Consulté 10 janvier 2025, à l'adresse <https://www.mfa.gov.dz/fr/discover-algeria/history-of-algeria>
- Morand-Deville, J., & Ferrari, S. (2023). *Droit de l'urbanisme* 11ed. Groupe Lefebvre Dalloz.
- Moussaoui, K., & Arabi, K. (2014). Le rôle des collectivités territoriales dans le développement local à l'ère des réformes en Algérie. Le cas des communes de Bejaia. *Économie et Solidarités*, 44(1-2), 122-133. <https://doi.org/10.7202/1041608ar>
- nd. (2023, août 4). Les 9 questions clés de l'analyse des pratiques professionnelles. *Socialys*. <https://socialys.fr/les-9-questions-cles-de-lanalyse-des-pratiques-professionnelles/>
- Necissa, Y., & Chabbi Chemrouk, N. (2020). Le patrimoine comme levier de développement territorial. Cas des ressources patrimoniales du parc national de Tlemcen (Algérie). *Bulletin de la Société Géographique de Liège*. <https://doi.org/10.25518/0770-7576.6132>
- Nemouchi, H. (2023). Peri-Urban Pressures : The Interplay of Land Strategies and Urbanization in Algeria's Oran Metropolis. *Journal of Contemporary Urban Affairs*, 7(2), Article 2. <https://doi.org/10.25034/ijcua.2023.v7n2-1>
- Neusch, T., Grussenmeyer, P., & Najjar, G. (s. d.). Télédétection et photogrammétrie au service de la climatologie urbaine à Strasbourg. *Le projet RECIUS 3*.
- Nizet, J. (2007). *La sociologie de Anthony Giddens*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.nizet.2007.01>
- Ouamane, A., Sekkour, I., & Athmani, B. (2022). Mobilisation des eaux de surface : Commentaires généraux sur les barrages en Algérie dans le passé, le présent et le futur. *Agua y Territorio / Water and Landscape*, 20, Article 20. <https://doi.org/10.17561/at.20.5298>

BIBLIOGRAPHIE

- Peterson, G. N. (2009). GIS cartography : A guide to effective map design. CRC Press.
- Pillet, D. (1997). Repères pour l'histoire de Ouargla 1872-1992.
- POLYCOPIE-PDAU-ET-POS.pdf. (s. d.). Consulté 14 décembre 2024, à l'adresse <https://igtu.univ-constantine3.dz/wp-content/uploads/2021/11/POLYCOPIE-PDAU-ET-POS.pdf>
- Rapoport, A. (1972). Pour une anthropologie de la maison. Dunod.
- Reckwitz, A. (2004). Toward a theory of social practices : A development in culturalist theorizing. In *Practicing History* (0 éd., p. 259-277). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203335697-23>
- Reckwitz, A. (2012). Affective spaces : A praxeological outlook. *Rethinking History*, 16(2), 241-258. <https://doi.org/10.1080/13642529.2012.681193>
- R.G.P.H. (1966). R.G.P.H.
- R.G.P.H. (1977). R.G.P.H.
- Rinkinen, J., Shove, E., & Smits, M. (2021). Conceptualising urban density, energy demand and social practice. *Buildings & Cities*, 2(1). <https://doi.org/10.5334/bc.72>
- Riutort, P. (2013). La socialisation: Apprendre à vivre en société. *Major*, 63-74. <https://shs.cairn.info/premieres-lecons-de-sociologie--9782130620396-page-63>
- Rouillois-Brigol, M. (1975). Le pays de ouargla(Sahara algérien). Département de Géographie de l'université de Paris -Sorbonne.
- SAAD SAOUD, W. (2013). La société saharienne entre l'intérêt de l'habitat collectif et l'appartenance au traditionnel [texte imprimé] : Cas de ouargla.
- Saidouni, mouaouia. (2010). Introduction à l'urbanisme (Casbah Editions). casbah.
- Saker, M. L., Daddi Bouhoun, M., & Boutoutaou, D. (2013). Gestion des Potentialités Hydriques en Régions Sahariennes. *Algerian Journal of Arid Environment*, 3(2), 96-102. <https://doi.org/10.12816/0008904>
- Sall, A., Toure, A., Kane, A., & Niang Fall, A. (2019). Contribution à l'étude de la vulnérabilité des terres de cultures de la région de Thiès (Sénégal) à l'aide de la télédétection et des systèmes d'information géographique (SIG). *Journal of Animal & Plant Sciences*, 6731-6746. <https://doi.org/10.35759/JAnmPlSci.v41-1.1>
- Sambo, G. K., Hermann, N. B. V. H., & Fernand, K. K. (2023). Analyse et prévision du mode d'occupation du sol à partir de l'utilisation combinée des modèles de Markov et de la théorie de l'Évidence de Dempster-Shafer : Application aux bâtis de la ville de Goma en République Démocratique du Congo. *Revue Française de Photogrammétrie et de Télédétection*, 225(1), Article 1. <https://doi.org/10.52638/rfpt.2023.651>
- Santelli, E. (2019). L'analyse des parcours. *Sociologie*, N° 2, vol. 10, Article N° 2, vol. 10. <https://journals.openedition.org/sociologie/5375>

BIBLIOGRAPHIE

- Savarit-Bourgeois, I. (2014). *L'essentiel du droit de l'urbanisme*. Gualino Editeur.
- Schatzki, Theodore. (2002). *The site of the social*. The Pennsylvania State University Press.
- Schulman, A., & Peters, C. A. (2008). GIS analysis of urban schoolyard landcover in three U.S. cities. *Urban Ecosystems*, 11(1), 65-80. <https://doi.org/10.1007/s11252-007-0037-4>
- Semmoud, N., & Kaedbey, R. (2020). L'habitat « non réglementaire », un impensé des politiques ou politique en soi ? *Villes du Maghreb et du Liban*. NAQD, 3839(1), 249-266. <https://doi.org/10.3917/naqd.038.0249>
- Shove, E. (2010). - Publications et résultats—Portail de recherche | Université de Lancaster. [https://www.research.lancs.ac.uk/portal/en/people/elizabeth-shove\(4c9b74b5-2f7a-4d4d-89fb-64a2e43d3cad\)/publications.html](https://www.research.lancs.ac.uk/portal/en/people/elizabeth-shove(4c9b74b5-2f7a-4d4d-89fb-64a2e43d3cad)/publications.html)
- Shove, E. (2023). *Connecting Practices*—Portail de recherche | Université de Lancaster. [https://www.research.lancs.ac.uk/portal/en/publications/connecting-practices\(87f860aa-905a-4546-ab06-36afc0c1fc0f\).html](https://www.research.lancs.ac.uk/portal/en/publications/connecting-practices(87f860aa-905a-4546-ab06-36afc0c1fc0f).html)
- Shove, E., Pantzar, M., & Watson, M. (2024, décembre 13). *The Dynamics of Social Practice*. SAGE Publications Ltd. <https://uk.sagepub.com/en-gb/eur/the-dynamics-of-social-practice/book235021>
- Shove, E., & Spurling, N. (2013). *Sustainable Practices : Social Theory and Climate Change*. Routledge & CRC Press. <https://www.routledge.com/Sustainable-Practices-Social-Theory-and-Climate-Change/Shove-Spurling/p/book/9781138847156>
- SILIS, S. d'équipement pour L. S. (1960). *Etude générale d'aménagement de Ouargla*.
- SNAT 2030. (s. d.). *SCHEMA NATIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (SNAT2030)*.
- SUEUR, J.-J. (2001). *UNE INTRODUCTION À LA THÉORIE DU DROIT* - Jean-Jacques Sueur. HARMATTAN. <https://www.editions-harmattan.fr/catalogue/livre/une-introduction-a-la-theorie-du-droit/64084?srsId=AfmBOoqX53AtWOQhYwIxieTml9KhYrkF5QD5PAIR0OieTVXyMebRAvH4>
- Svennevik, E. M. C. (2022). Practices in transitions : Review, reflections, and research directions for a Practice Innovation System PIS approach. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 44, 163-184. <https://doi.org/10.1016/j.eist.2022.06.006>
- Terré, F., & Molfessis, N. (2024). *Introduction générale au droit (16^e éd.)*. Dalloz Librairie Paris. <https://www.librairiedalloz.fr/livre/9782247231881-introduction-generale-au-droit-16e-edition-francois-terre-nicolas-molfessis/>
- Wagner, A.-C. (2012). *Habitus*. *Sociologie*. <https://journals.openedition.org/sociologie/1200>
- Wagner, A.-C. (2021). *Champ*. *Sociologie*. <https://journals.openedition.org/sociologie/3206>
- Warde, A. (2014). After taste : Culture, consumption and theories of practice. *Journal of Consumer Culture*, 14(3), 279-303. <https://doi.org/10.1177/1469540514547828>
- Wolf, P. R., Dewitt, B. A., & Wilkinson, B. E. (2014). *Elements of photogrammetry with applications in GIS (4. ed. [fully updated])*. McGraw-Hill Education.

BIBLIOGRAPHIE

Wulf, C. (2010). Les rituels, performativité et dynamique des pratiques sociales. In A. Yannic (Éd.), *Le rituel* (p. 127-146). CNRS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.14607>

Zerrouki, M. A., & Tabet Aoul, W. (2015). LA NOUVELLE POLITIQUE DU LOGEMENT EN ALGERIE : Quelles Perspectives pour Réduire la Crise de Logement? *Gouvernance & Economie Sociale*, 1(1), 82-92. <https://asjp.cerist.dz/en/article/40387>

- أحمد صالح، ع. (2016). المدخل لدراسة العلوم القانونية. نظرية القانون. دار بلقيس.
- بشير، ح. (2021). نظرة مغايرة إلى السكن الفوضوي في مدينة وهران : القبو والسطح والفضاء المحول. *مجلة عمران*, 69.
- بوزيدة، ع. ا. (2002). المعاصرة والفعل الاجتماعي الاستراتيجي في الجزائر. 56-63.
- حمادة، م. ع. (2017). الانثروبولوجيا والضبط الاجتماعي. القانون- المجتمع- الثقافة. دار المعرفة الجامعية.
- خلف الله، ب. (2015). السكن في الجزائر و الأزمة مستمرة. دار ابن الشاطيء.
- ساعد سعود، و.، الذيب، ب.، & بشير، ح. (2023). البيئة السكنية في المدينة الصحراوية، بين الممارسات الاجتماعية والتشريعات العمرانية حي المخادمة -مدينة ورقلة / *Insaniyat* -إنسانيات *Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, 101, Article 101. <https://doi.org/10.4000/11o1n>
- طلحة، ب. (2021). المدينة الصحراوية وإشكالات التحضر. ألفا للوثائق للنشر والتوزيع.
- عزب، خ. م. م. (1997). تخطيط وعمارية المدن الإسلامية. وزارة الأوقاف والشؤون الإسلامية.
- عمارة، م.، & ديدان، م. (2014). المدخل على تاريخ القانون. دار بلقيس.
- فيلاي، ع. (2017). مقدمة في القانون. موفم للنشر.
- كمال، م. ا. (2017). دروس في قانون التهيئة والتعمير. دار بلقيس للنشر.
- كوت، م. (2010). الجزائر.. المجال المقلوب. دار الهدى للطباعة والنشر.
- محجوب، م. ع. (2015). دراسات انثروبولوجية في المجتمعات العربية. (p. 217) دار المعرفة الجامعية.
- وزير، ي. (2004). العمارة الإسلامية والبيئة. عالم المعرفة.

ANNEXES



FORMULAIRE DE QUESTIONS

Ce formulaire entremis dans le cadre d'une recherche porte sur:

Habitat et Société

REGLEMENTATION URBAINE FACE AUX DEFIS DE LA PRATIQUE SOCIALE.

« Cas de l'habitat à Ouargla »

Si vous voulez bien répondre aux questions qui se suivent, cela ne prendra que quelques minutes de votre temps.

Nous tenons à vous assurer que cela restera confidentiel et dans l'anonymat.

Questionnaire N° :

Quartier :

Le :

I. Caractéristiques sociales :

A-Identification de la famille :

1- Sexe

Masculin

Féminin

2- Age

0-19

20-39

40-60

Plus de 60 ans

3- Situation familiale :

Célibataire

Marié

Divorcé

Veuf

4- Nombre d'enfants :

Masculin

Féminin

5- Nombre de ménage :

01 Ménage

03 Ménage

Plus

6- Niveau intellectuel :

Niveau	Primaire	Moyen	Secondaire	Universitaire
Nombre				

7- Origine du chef de famille ménage :

Rural

Urbain

8- Nombre de personnes actives ayants un revenu :

Un (01)

Deux (02)

Plus

B- Pratiques sociales :

1- Quel est l'espace privilégié pour le rassemblement de la famille?

a- En hiver :

Chambre

Hall (Wast-dar)

Séjour

Autres

b- En été :

Terrasse

Hall (Wast-dar)

Séjour

Autres

2- Lors des événements, où organisez-vous la fête?

Dans la maison

Salle des fêtes

Autres

3- Est-ce qu'il y a des espaces de jeux pour les enfants?

OUI

NON

4- Est-ce qu'il y'a les lieu de divertissement pour les adultes?

OUI

NON

5- Est-ce que vous prenez les repas?

Ensemble (Toute la famille sur la même table)

Séparation entre adultes et enfants

Séparation entre ménage

Séparation entre Hommes et femmes

6 -vous vos fréquentez quand les voisins

Pour des nécessité

Visite occasionnelles

Résoudrais des problèmes

Eventuelle visite

II. Caractéristiques spatiales :

A- Identification de la maison :

1- Type de maison

Traditionnel

Auto-construction

Habitat collectif

2- Statut d'occupation de la maison

Propriétaire

Héritage

Locataire

3- Nombre d'étages

ANNEXES

Rez-de-chaussée

Deux étage

plus...

4- A quoi le RDC est réservé ?

Commerce ou
fonction libérale

Habitation

Garage

5- Nombre des pièces :

Deux

Trois

Quatre

Plus

B- Composantes et perception spatiales :

1- Est-ce que l'eau est suffisante pour vos utilisations quotidiennes?

OUI

NON

2- Utilisez-vous la climatisation artificielle(Climatiseur) en été

OUI

NON

3- Pouvez-vous nous donner les raisons du choix de la maison actuelle ? :

aide de l'état

proche de lieu de travail

proche de la
famille

Propriétaire

4- L'entrée à votre maison se fait par :

Un Jardin

Directe

5- Le séchage du linge se fait au niveau

:

Terrasse/Balcon

Cour

Autres

6- Est ce que vous êtes satisfait du votre logement actuel

OUI

NON

Si la réponse est non pourquoi

Maison étroite

Maison non convenable

Location

Pas de contacte

avec les voisins

III. Les transformations effectuées :**1- Revêtement de la façade extérieure**

:

Achevé Non achevé **2- Avez-vous réalisé votre maison dans les délais inscrits dans le permis de construire?**Dans les délais ON dépasse les délais La maison est construite
sans permis de construire **3- Avez-vous demandé un permis de construire?**OUI NON **a- Si oui, avez-vous suivi le permis de construire lors de la réalisation?**OUI NON **b- Si non, pourquoi?****4- Une fois le délai est expiré, avez-vous demandé un permis de renouvellement ?**OUI NON **a- Si non, pourquoi?****5- quels sont les gens qui ont participé par leurs idées pour la réalisation de votre maison ?**Architecte La famille/Les proches Artisans **6- Est-ce que vous avez effectué des transformations au niveau de votre maison une fois occupée?**OUI NON **a- Si oui, quels sont ces transformations?****7- Pensez-vous effectuer d'autres transformations dans le futur?**OUI NON **Pourquoi?****8- Une fois les travaux sont achevés, avez-vous déposé un dossier de régularisation de votre maison ou un certificat de conformité ?**OUI NON **a- Si non, pourquoi?****Merci...**

نموذج استبيان:

هذا النموذج يدخل في اطار بحث لنيل شهادة الدكتوراء في الهندسة المعمارية وال عمران بعنوان:

السكن والمجتمع التشريعات العمرانية في مواجهة تحديات الممارسات الاجتماعية " حالة السكن في مدينة ورقلة "

ان كان بالامكان الاجابة عن هاته الاسئلة، لا يستغرق ذلك اكثر من بضع دقائق من وقتكم. نؤكد لكم ان هذا الاستبيان يبقى سري.

الخصائص الاجتماعية:

أ- تعريف العائلة:

1- مكان الإقامة السابق:

المدينة

الريف

2- عدد العائلات في المنزل:

اكثر من ذلك

03 عائلة

01 عائلة

3- الفئات العمرية:

3- الفئات العمرية لافراد العائلة:

السن	0-20	20-40	40-60	اكثر من 60 سنة
النوع	أ / ذ	أ / ذ	أ / ذ	أ / ذ
العدد	/	/	/	/

4- المستوى التعليمي:

المستوى	ابتدائي	متوسط	ثانوي	جامعي
العدد				

5- عدد أفراد العئلة الذين لهم مداخل

اكثر

اثنان (02)

واحد (01)

6- المستوى الاجتماعي

ميسور

متوسط

متواضع

ب- الممارسات الاجتماعية:

1- ما هو المكان المفضل في المنزل الذي تجتمع فيه العائلة ؟

في الشتاء:

في الصيف:

2- في المناسبات اين تقام الحفلات؟

اماكن اخرى

قاعة الحفلات

في المنزل

3- هل توجد اماكن لعب الاطفال؟

لا

نعم

اذا كانت الاجابة بنعم فما هي ؟

4- مع من تتناولون الوجبات ؟

مقسمة بين الكبار والصغار

العائلة مجتمعة (الجميع على نفس الطاولة)

مقسمة بين الرجال والنساء

التقسيم بين العائلات

6- متى تلتقي مع الجيران؟

عند المناسبات

عند الحاجة

زيارات متبادلة

لحل المشاكل

7- اين يتم تجفيف الملابس؟

السطح/ الشرفة الفناء اماكن اخرى

8- هل انت راض عن المسكن الحالي:

نعم لا

اذا كانت الاجابة ب لا فلماذا؟

ضيق المسكن مسكن غير ملائم

كراء الانزعاج من الجيران

الخصائص المجالية:

أ- تعريف المنزل:

1- نوع المنزل

تقليدي بناء فردي سكن جماعي

2- وضعية شغل المنزل

ملكية وراثية كراء

3- عدد الطوابق

4- في ماذا يستغل الطابق الارضي

تجارة او اعمال حرة سكن مرآب

8- اذا كان المسكن بناء فردي فكم هي مدة انجازه؟

.....

ب- مكونات التصور المجالي:

5- وضعية الواجهات الخارجية

متممة غير متممة

6- منذ متى وانتم تشغلون المسكن الحالي:

.....

7- هل يمكن تحديد سبب اختياركم لهذا المسكن؟

دعم الدولة قريب من مكان العمل

قريب من الاهل ملكية

5- مدخل المنزل يكون عن طريق:

الحديقة مدخل امن مباشرة من الخارج

1- هل الماء كاف للاستعمال اليومي؟

نعم لا

هل تستعملون التكييف الاصطناعي(المكيف)؟

نعم لا

التعديلات في المنزل:

1- هل قمت بطلب رخصة بناء؟

نعم لا

إذا كانت الإجابة بنعم، هل قمت بمتابعة الإجراءات أثناء الإنجاز:

نعم

إذا كانت الإجابة ب لا فلماذا؟

لا

2- عند انتهاء أجل رخصة البناء هل قمت بتجديدها:

نعم

إذا كانت الإجابة ب لا فلماذا؟

لا

3- من هم الاشخاص الذين يشاركون بارائهم حول تصميم المنزل؟

المهندس المعماري

العائلة

المقربون/ الحرفي

4- هل قمت بتعديلات على المسكن منذ ان سكنته؟

نعم

إذا كانت الإجابة بنعم فما هي هذه التعديلات؟

لا

5- هل تفكر بتعديلات في المنزل مستقبلا؟

نعم

ما هو سبب هذه التعديلات؟

لا

عند انتهاء الأشغال هل فكرت بوضع ملف تسوية او

نعم

إذا كانت الإجابة ب لا فلماذا؟

لا

شكرا...

المخلص:

تتناول هذه الأطروحة تحولات البيئة المبنية الحضرية في مدينة ورقلة منذ الاستقلال، من خلال دمج مقاربات العمارة والتخطيط الحضري والتشريعات الحضرية وعلم الاجتماع الحضري. تعتمد الدراسة في بنائها على سلسلة من الدراسات الوصفية للمساكن، وتحليل الجوانب التقنية للبناء وصيانة المباني، مع تتبع تطور أشكال السكن وعلاقتها بالتحويلات الاجتماعية والمكانية للسكان .

يكشف الفحص الدقيق للآثار المادية والمؤشرات التاريخية الاجتماعية مراحل تطور وتشكيل الفضاء الحضري. يتميز هذا النمو بالتوسع السريع الناتج عن تفاعلات معقدة بين النمو الديموغرافي وزيادة استهلاك الفرد للمساحة. كما تشير التحليلات إلى استمرار المدن الجزائرية في مواجهة التوسع العمراني العشوائي، المترافق مع غياب التخطيط الفعّال، مما يؤدي إلى تحولات في النسيج الحضري (من ناحية الأنماط والهياكل) وانتشار أشكال سكنية هجينة (مخططة، عشوائية ، أو غير رسمية) .

تقدم تحولات الدلالات المرتبطة بالعناصر المعمارية مؤشرات حول عمليات تشكيل الفضاءات وإعادة تحديد المجال الخاص. هذه التحويلات، التي تتزامن مع ظهور مناطق حضرية جديدة وفواعل غير تقليدية، تُبرز التأثير المتناقض للأنظمة الحضرية واستراتيجيات الالتفاف التي يطورها السكان خلال مراحل الاستقرار. من خلال تحليل آليات تشكل المساكن وتحويلاتهما، تسلط الدراسة الضوء على المنطق الاجتماعي الكامن وراء هذه الديناميات .

في هذا الإطار، تهدف الأبحاث الحضرية المعاصرة، إلى تصميم استراتيجيات متكاملة للحد من التوسع العشوائي، وتعزيز فعالية الأدوات التشريعية، وشرعة تطبيقها، والاستجابة للحاجات المتغيرة لسكان الحضر.

الكلمات المفتاحية: السكن، ورقلة، المجتمع المحلي، الممارسة الاجتماعية، التشريعات الحضرية، المناطق السكنية.

Abstract :

This dissertation analyzes the transformations of the urban built environment in Ouargla, Algeria, since the country's independence, incorporating perspectives from architecture, urban planning, urban regulations, and urban sociology. Grounded in a series of residential monographs, this analytical approach investigates both architectural techniques and maintenance practices. The study examines the evolution of housing typologies in relation to shifting socio-spatial behaviors among inhabitants.

A meticulous examination of material traces and socio-historical markers reveals the sequential phases of urban territorial occupation. This spatial dynamic, characterized by accelerated urban growth, results from a complex interplay between demographic expansion and increased per capita land consumption. Researchers have observed that Algerian cities continue to face uncontrolled urban expansion, which is poorly planned and leads to changes in urban morphology and the emergence of hybrid housing forms (planned, informal, or spontaneous).

The semantic reconfiguration of architectural elements provides insights into the conceptualization of spaces and the evolving definitions of domestic sphere. These transformations, occurring alongside the development of new urban areas and groups, reveal the conflicting impacts of regulations and the adaptive strategies adopted by communities. By analyzing the mechanisms driving the production and transformation of habitat, this research deciphers underlying social logics.

Within this framework, contemporary urban studies aim to develop integrated strategies to curb urban sprawl, enhance the effectiveness of regulatory instruments, legitimize their implementation, and address the evolving needs of urban populations.

Keywords: Housing, Ouargla, Local society, societal practices, urban regulations, residential areas.